

LES ALIMENTS MAPLE LEAF INC.

Rapport annuel

2013

NOUS SERONS
FINS PRÊTS
POUR LA
CROISSANCE
GRÂCE AUX
MEILLEURS
ACTIFS QUI
SOIENT, UNE
POSITION
DE CHEF DE
FILE SUR LES
MARCHÉS ET
UNE CAPACITÉ
D'INNOVATION
INÉGALÉE.



PRINCIPAUX RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

Pour les exercices clos les 31 décembre

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	2013 ⁱ⁾	2012 ⁱⁱ⁾	2011 ⁱⁱ⁾	2010 ⁱ⁾	2009 ⁱⁱ⁾
Résultats consolidés					
Ventes	4 406	4 552	4 579	4 709	4 958
Résultat opérationnel ajusté ^{iv)}	(12)	172	130	146	117
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités poursuivies	(59)	42	(7)	(21)	(2)
Bénéfice net ^{v)}	496	89	59	29	52
Rendement de l'actif net ^{iv)} ^{vi)}	(0,2) %	9,4 %	9,7 %	8,6 %	5,9 %
Situation financière					
Actifs nets investis ^{vi)} ^{vii)}	2 124	2 101	1 907	1 966	2 416
Capitaux propres ^{vi)}	1 581	891	865	924	1 189
Emprunts, montant net ^{iv)}	452	1 171	984	902	1 016
Données par action					
Bénéfice ajusté par action ^{v)}	(0,51)	0,47	0,34	0,31	0,10
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités poursuivies ^{v)}	(0,48)	0,25	(0,08)	(0,20)	(0,07)
Bénéfice net ^{v)}	3,55	0,64	0,43	0,22	0,40
Dividendes	0,16	0,16	0,16	0,16	0,16
Valeur comptable ^{vi)}	11,27	6,36	6,18	6,60	8,69
Nombre d'actions (en millions)					
Nombre moyen pondéré	139,9	139,4	138,7	135,6	129,8
En circulation aux 31 décembre	140,3	140,0	140,0	140,0	136,8

ⁱ⁾ À moins d'indication contraire, toutes les données ont été retraitées pour exclure les résultats des activités de Rothsay et d'Olivieri, qui ont été classées dans les activités abandonnées. Il y a lieu de se reporter à la note 22 afférente aux états financiers consolidés audités pour de plus amples renseignements.

ⁱⁱ⁾ Les données de 2012 et 2011 ont été retraitées pour tenir compte de l'incidence de l'adoption de la norme comptable internationale IAS 19, *Avantages du personnel* (l'« IAS 19 »), dans sa version modifiée. Il y a lieu de se reporter à la note 32 afférente aux états financiers consolidés audités pour de plus amples renseignements.

ⁱⁱⁱ⁾ Les données de 2009 sont conformes aux résultats auparavant présentés conformément aux PCGR canadiens, en vigueur le 1^{er} janvier 2010 ou avant cette date.

^{iv)} Il y a lieu de se reporter aux mesures non conformes aux IFRS à la page 42 du rapport de gestion 2013 de la Société.

^{v)} Attribuable aux actionnaires ordinaires.

^{vi)} Les données de 2009 à 2012 n'ont pas été retraitées pour tenir compte de la vente de Rothsay et d'Olivieri au quatrième trimestre de 2013.

^{vii)} Représente le total de l'actif, moins les liquidités, les actifs d'impôt différé et le passif ne portant pas intérêt.



RÉSULTATS OPÉRATIONNELS SECTORIELS

Groupe des protéines animales

(en millions de dollars canadiens)

	2013 ⁱ⁾	2012 ⁱⁱ⁾	Variation en %
Groupe des produits de la viande			
Ventes	2 924	3 047	(4,0) %
Résultat opérationnel ajusté	(86)	98	(187,6) %
Total des actifs	1 824	1 617	12,8 %
Groupe agroalimentaire			
Ventes	29	27	8,9 %
Résultat opérationnel ajusté	(38)	(15)	147,6 %
Total des actifs	196	275	(28,9) %
Total – Groupe des protéines animales			
Ventes ⁱⁱⁱ⁾	2 953	3 073	(3,9) %
Résultat opérationnel ajusté ⁱⁱⁱ⁾	(124)	83	(250,1) %
Total des actifs ⁱⁱⁱ⁾	2 019	1 893	6,7 %

Groupes opérationnels

Le Groupe des produits de la viande comprend les produits de viande préparée à valeur ajoutée, les trousses-repas, les collations protéinées et les produits de porc, de volaille et de dinde frais à valeur ajoutée.

Le Groupe agroalimentaire comprend les activités de production de porc canadiennes qui fournit essentiellement le bétail au Groupe des produits de la viande.

ⁱ⁾ À moins d'indication contraire, toutes les données ont été retraitées pour exclure les résultats des activités de Rothsay, qui ont été classées dans les activités abandonnées. Il y a lieu de se reporter à la note 22 afférente aux états financiers consolidés audités pour de plus amples renseignements.

ⁱⁱ⁾ Les données de 2012 ont été retraitées pour tenir compte de l'incidence de l'adoption de la norme comptable internationale IAS 19, *Avantages du personnel* (l'« IAS 19 »), dans sa version modifiée. Il y a lieu de se reporter à la note 32 afférente aux états financiers consolidés audités pour de plus amples renseignements.

ⁱⁱⁱ⁾ Les totaux ne sont pas nécessairement justes en raison de l'arrondissement.

Groupe des produits de boulangerie

(en millions de dollars canadiens)

	2013 ⁱ⁾	2012 ⁱⁱ⁾	Variation en %
Total – Groupe des produits de boulangerie			
Ventes	1 454	1 479	(1,7) %
Résultat opérationnel ajusté	114	96	17,9 %
Total des actifs	1 170	1 005	16,3 %

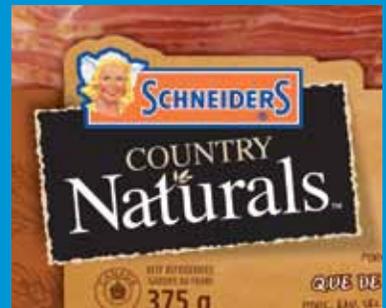
Le Groupe des produits de boulangerie comprend la participation de 90,0 % des Aliments Maple Leaf dans Boulangerie Canada Bread, Limitée (« Canada Bread »), fabricant de produits de boulangerie frais et congelés à valeur ajoutée.

ⁱ⁾ À moins d'indication contraire, toutes les données ont été retraitées pour exclure les résultats des activités d'Olivieri, qui ont été classées dans les activités abandonnées. Il y a lieu de se reporter à la note 22 afférente aux états financiers consolidés audités pour de plus amples renseignements.

ⁱⁱ⁾ Les données de 2012 ont été retraitées pour tenir compte de l'incidence de l'adoption de la norme comptable internationale IAS 19, *Avantages du personnel* (l'« IAS 19 »), dans sa version modifiée. Il y a lieu de se reporter à la note 32 afférente aux états financiers consolidés audités pour de plus amples renseignements.



Stimulée par l'attention constante portée à l'innovation, Les Aliments Maple Leaf se démarque sur les marchés financiers canadiens grâce à ses marques phares et à ses parts de marché dominantes.



LES ALIMENTS MAPLE LEAF

TABLE DES MATIÈRES

Les Aliments Maple Leaf en est à la dernière phase de mise en œuvre d'une stratégie globale visant à apporter des changements progressifs en matière de productivité et de rentabilité.



ii | Entretien avec la direction

Au cours de cet entretien, le président et chef de la direction, Michael H. McCain, explique la performance des Aliments Maple Leaf en 2013 et de quelle manière la transformation amorcée en 2007 devrait permettre, d'ici 2015, la réalisation d'un bénéfice nettement plus élevé et un rendement solide pour les actionnaires.



vi | Message du président du conseil

L'un des principaux devoirs du conseil d'administration consiste à encadrer l'élaboration d'une stratégie pour la société et la réussite de son application; en 2013, cette tâche a occupé une très grande partie de l'emploi du temps de notre conseil d'administration.

vii | Gouvernance d'entreprise et Conseil d'administration

Le Conseil d'administration des Aliments Maple Leaf est constitué d'administrateurs chevronnés dotés d'un éventail d'aptitudes et de compétences pertinentes.

viii | Haute direction et dirigeants

Les Aliments Maple Leaf a un grand nombre de cadres chevronnés à son effectif; voilà la clef de notre réussite.



01 | Revue financière

Les Aliments Maple Leaf s'engage à fournir de l'information exhaustive sur son rendement financier et opérationnel, dont une analyse approfondie de sa performance et des facteurs qui ont marqué l'exercice dans le rapport de gestion.

01 | Rapport de gestion

48 | Rapport des auditeurs indépendants

49 | États financiers consolidés audités

111 | Renseignements au sujet de la société

ENTRETIEN AVEC LA DIRECTION

Michael H. McCain
Président et chef de la direction



Q&R

Au cours de cet entretien, le président et chef de la direction, Michael H. McCain (« MHM »), décrit les priorités pour l'exercice 2014 et explique de quelle manière les initiatives en cours devraient permettre la réalisation d'un bénéfice substantiellement plus élevé et le versement d'une plus-value substantielle pour les actionnaires.

Les résultats des Aliments Maple Leaf pour l'exercice 2013 sont bien inférieurs aux attentes. Que s'est-il produit?

MHM : L'histoire de l'exercice se résume à des marchés des marchandises inhabituellement volatils coïncidant avec le coût des changements. Les marges des sociétés de transformation du porc d'Amérique du Nord étaient parmi les pires des dernières décennies, alors que la hausse des coûts liés à la production porcine a surpassé celle des prix du porc. Les marchés mondiaux du porc étaient également instables, particulièrement au Japon où le recul du yen a réduit les marges. Fait à noter, la fluctuation des devises et les changements au titre des marchandises ne sont pas tant responsables de cette déconvenue, qui tient davantage de la conjoncture du marché mondial, laquelle a nui à notre capacité à augmenter les prix afin de neutraliser ces défis. Ces vents contraires avec lesquels nous avons dû composer à la fois au titre des marchandises et du change ont entraîné une baisse du bénéfice opérationnel ajusté d'environ 70 millions de dollars au cours de l'exercice.

Parallèlement, nous étions pris dans le tourbillon de pas moins de cinq démarrages d'usines et de trois importantes transactions, dont la vente de nos activités d'équarrissage et de fabrication de pâtes et la vente éventuelle du Groupe des produits de boulangerie. Les démarrages d'usines sont imprévisibles et ardu même dans les meilleurs des cas. Un démarrage est difficile, mais cinq le sont de manière exponentielle. Nous pouvons affirmer qu'aux prises avec un tel raz-de-marée de changements, nous n'étions pas au meilleur de nos capacités. L'incidence directe de la transition du réseau des viandes préparées sur le bénéfice opérationnel ajusté de l'exercice

s'est chiffrée à environ 50 millions de dollars. Bien que décevant à court terme, l'exercice 2013 était clairement hors de toutes normes. Les difficultés éprouvées sont transitoires et je suis très fier de la façon dont notre équipe compose avec celles-ci.

Comment Les Aliments Maple Leaf s'y prendra-t-elle pour combler l'écart entre les résultats de 2013 et l'objectif de 2015 en matière de marge du BAIIA ajusté?

MHM : Au cours des deux dernières années, nous avons été submergés par le changement; installation de SAP, rationalisation de milliers de produits de notre portefeuille et construction de nouvelles usines. À la toute fin de 2013, ces changements battaient leur plein. Nous étions en train de mettre en service de nouvelles usines tout en continuant à exploiter les anciennes pendant le transfert progressif de la production. Pour une période de transition, nous devons assumer les coûts additionnels que génère l'exploitation simultanée des nouveaux actifs d'une valeur de près de 500 millions de dollars, qui sont en mode démarrage, et les anciens actifs qui sont toujours en fonction.

L'élément qui aura le plus contribué à l'accroissement de la marge sera le parachèvement de la transition du réseau des viandes préparées. L'exercice 2014 est la dernière ligne droite et la ligne d'arrivée pointée à l'horizon. Dans un premier temps, nous devons nous assurer que les nouvelles usines fonctionnent comme elles se doivent, puis transférer la production des anciennes usines à coûts élevés aux nouvelles installations à faibles coûts et, enfin, arrêter la production des anciennes usines.

La quasi-totalité de notre objectif de 2015 en matière de marge sera atteinte grâce à la réduction des coûts et à l'augmentation de la productivité.

Les démarrages que nous avons amorcés en 2013 progressent bien. Nous avons une nouvelle usine à entièrement mettre en service en 2014, soit notre installation Heritage à Hamilton, en Ontario. Tout en étant la plus grosse usine de production de viandes préparées de notre réseau, elle fait usage de technologies éprouvées et tire parti du bassin de main-d'œuvre spécialisée de notre usine existante de production de saucisses fumées qui fermera ses portes au moment du transfert des activités. Étant donné que la ligne d'arrivée et les économies sont désormais en vue (la majorité de ce qu'il reste à faire concerne la fermeture de l'ancienne usine), nous avons confiance en l'incidence que cette usine aura sur nos marges de 2015 et des années ultérieures.

Quel est votre objectif en matière de marge?

MHM : Nous prévoyons réaliser une marge du BAIIA ajusté de 10 % en 2015. Cette marge se compare à la marge du BAIIA ajusté du Groupe des protéines animales de 4,9 % de 2010 (exclusion faite de l'entreprise Rothsay, vendue en 2013), lorsque nous avons lancé notre stratégie liée aux viandes préparées. Nous ne nous attendons pas à ce que la vente de notre Groupe des produits de boulangerie ait une incidence significative sur notre objectif en matière de marge du BAIIA ajusté.

Quelle proportion de l'accroissement de la marge est attribuable aux réductions de coûts et quelle proportion est attribuable à la croissance des activités de base?

MHM : Nos objectifs en matière de marge sont fondés sur des marges de référence atteintes par nos pairs du secteur des aliments emballés en Amérique du Nord, ainsi que sur une analyse ascendante des stratégies visant à augmenter nos marges en réduisant les coûts et en augmentant la valeur de la composition de notre chiffre d'affaires grâce à l'innovation, à la fixation des prix, à l'expansion des catégories et à la valorisation de la marque.

La quasi-totalité de notre objectif de 2015 en matière de marge sera atteinte grâce à la réduction des coûts et à l'augmentation de la productivité. Maintenant que les nouvelles usines sont construites et en mode démarrage, nous avons une bonne idée de ces réductions de coûts alors que nous procéderons en 2014 à la fermeture de nos installations présentant les coûts les plus élevés. Le transfert des activités réduira les frais généraux de manière significative, alors que les technologies et l'échelle des nouvelles installations permettront une augmentation de la productivité, qui sera multipliée par environ 1,7 par personne. Les nouvelles usines à efficacité accrue sont merveilleuses en ce qu'elles transforment toute votre entreprise et que presque tous les aspects de vos activités en sont facilités.

Quel sera votre rendement de l'actif net si vous atteignez les objectifs de 2015 en matière de marges?

MHM : Nous nous attendons à ce que notre rendement de l'actif net excède 11,5 %.

Pourquoi vendez-vous le Groupe des produits de boulangerie si leur rendement est si élevé?

MHM : Notre portefeuille de produits de boulangerie est à la croisée des chemins. Il s'agit d'un secteur florissant présentant d'importantes occasions d'augmenter encore davantage la croissance et le bénéfice. Nous avons par ailleurs passé plus d'un an à élaborer une stratégie globale visant la réalisation de ce potentiel de valeur, qui nécessiterait des capitaux et des efforts concertés pour mener à bien. La question que se posaient le conseil d'administration et la direction consistait à déterminer si les intérêts des Aliments Maple Leaf étaient mieux servis par l'investissement de temps et de ressources dans cette création de valeur ou par la vente des activités et la consolidation de notre position de chef de file dans le secteur des viandes de consommation emballées. La décision prise revenait à emprunter le meilleur chemin possible pour l'avenir des Aliments Maple Leaf et à maximiser la valeur pour nos actionnaires.

ENTRETIEN AVEC LA DIRECTION

Nous revoyons constamment notre portefeuille afin de trouver des façons d'optimiser notre performance et nos remboursements de capital.

La vente du Groupe des produits de boulangerie ne donnera-t-elle pas lieu à une plus grande volatilité du bénéfice dans la société résiduelle?

MHM : Évoluer à la fois dans le secteur des protéines animales et de la boulangerie comporte certains désavantages et confère une moins grande proximité avec l'un ou l'autre des secteurs. Toutefois, nous nous attendons à ce que, au terme de notre stratégie liée aux viandes préparées, nos activités liées au Groupe des protéines animales soient beaucoup plus rentables et à ce qu'elles présentent un bénéfice plus stable. Bien que les facteurs sous-jacents du marché des marchandises seront sensiblement les mêmes, leur incidence sera réduite par des marges sensiblement plus élevées et solides.

À quoi sera affecté le produit de la vente?

MHM : À la clôture de la transaction, le produit brut pour Les Aliments Maple Leaf, compte non tenu de tout dividende reçu, sera d'environ 1,65 milliard de dollars, moins les coûts connexes de 160 millions de dollars. Les administrateurs indépendants du conseil d'administration recommanderont une utilisation optimale du produit de la vente pour en faire bénéficier à la fois la société et ses actionnaires. Le produit sera affecté à la fois au remboursement de la dette, au soutien de la croissance de nos activités du secteur des viandes de consommation préparées et au remboursement de capital aux actionnaires.

Les Aliments Maple Leaf a procédé à plusieurs dessaisissements au cours de l'exercice. Pourquoi?

MHM : Nous revoyons constamment notre portefeuille afin de trouver des façons d'optimiser notre performance et nos remboursements de capital. Nous nous sommes défaits de nos actifs d'élevage de dindons puisque nous pouvions maintenir un approvisionnement en matière première de grande qualité sans détenir d'élevage. Nous avons vendu nos installations de transformation de pommes de terre, notre entreprise d'équarrissage et nos activités de fabrication de pâtes alimentaires puisqu'elles ne faisaient pas partie de nos activités principales et que leur vente présentait une valeur bien plus intéressante pour Les Aliments Maple Leaf, soit un produit total net d'environ 800 millions de dollars.

La décision consistant à étudier les avenues de création de valeur possibles pour notre Groupe des produits de boulangerie était très différente. Elle a été prise dans le cadre d'un processus d'exploration de deux visions viables, mais très différentes des Aliments Maple Leaf, soit une société du secteur alimentaire intégrée présentant plusieurs gammes de produits et une société monogamme centrée sur les activités liées aux protéines animales, toutes deux en mesure d'être concurrentielles et de prendre de l'expansion à l'échelle mondiale. Nous avons examiné ces deux possibilités à la lumière de nos ressources financières et de direction tout en considérant les risques et occasions que présentait toute stratégie de croissance pour chacun des scénarios. Nous sommes d'avis que la décision de vendre le Groupe des produits de boulangerie maximise la valeur à la fois pour Les Aliments Maple Leaf et pour nos actionnaires.

Quel est le plus important risque pour le rendement financier de 2014?

MHM : À mon avis, le plus gros défi sera la gestion du calendrier de démarrage de l'usine Heritage à Hamilton. Nous procédons de manière progressive, transférant graduellement la production pour réduire le risque au minimum. La première phase, qui comprend la mise en service de la chaîne de production de saucisses fumées, a été lancée au début de 2014. La deuxième phase, soit la mise en service des chaînes de production de viandes en tranches, commencera au deuxième trimestre de 2014. Bien que le démarrage de toute nouvelle usine soit une tâche complexe qui présente des défis, nous avons adopté une approche très détaillée et des stratégies de réduction des risques. Ces mises en service engendrent des coûts et nous les avons prévus au budget. Nous nous concentrons donc à respecter rigoureusement les coûts prévus.

La transition du réseau des viandes préparées de la société est-elle en bonne voie d'être terminée d'ici 2015?

MHM : La transition devrait bel et bien être achevée d'ici 2015, mais il faut savoir qu'une telle transition de réseau est complexe; elle comporte de nombreuses composantes et divers éléments interdépendants. Pour nous, la clé du succès de cette transition repose sur la gestion de l'échéancier. Nous prévoyons fermer

Nous empruntons le meilleur chemin possible pour l'avenir des Aliments Maple Leaf et maximisons la valeur pour nos actionnaires.

cinq usines de viandes préparées au cours de l'exercice afin de regrouper notre production dans trois installations à grande échelle dotées des dernières technologies. Notre horaire est très serré et tout doit se dérouler comme prévu. En effet, la courbe de démarrage à l'usine Heritage à Hamilton, en Ontario, est vive. La fermeture des usines au cours du présent exercice dépend exclusivement de la mise en service complète et de l'atteinte d'un niveau de production adéquat à la nouvelle installation. Non seulement mettre une nouvelle usine en service prend du temps, mais cette opération s'effectue rarement sans heurts ni surprises. Nous avons plusieurs ressources en place afin de soutenir ce processus. Afin d'atténuer les risques, nous suivons des plans de travail très précis. Cependant, si nous nous écartons du calendrier, la transition serait repoussée d'un trimestre et non pas d'un exercice.

Comment se comportent les activités principales pendant tous ces changements?

MHM : Au cours de l'exercice à l'étude, nos volumes de viandes préparées ont été affectés par certains défis posés par les démarrages, particulièrement à nos usines de Winnipeg et de Saskatoon. La situation a été regrettable, mais de courte durée. Parallèlement, nous avons continué à accroître les parts de marché de nos marques dans le secteur du commerce de détail pour plusieurs de nos catégories de base, grâce à des ventes solides, à l'innovation et à la commercialisation. Le rendement opérationnel de nos usines de viande a démontré quelques faiblesses imputables à la pression découlant des démarrages sur lesquels nous nous concentrons. Ces démarrages ont détourné naturellement les effectifs, l'attention et l'énergie des activités opérationnelles, et comme je l'ai déjà mentionné, nous n'étions pas au meilleur de nos capacités au cours de l'exercice. Les activités liées aux viandes préparées ont également subi une importante réduction des marges au cours de l'exercice en raison de la hausse du coût des intrants et de certains problèmes d'efficacité de la chaîne d'approvisionnement imputables à la transition du réseau.

Nous sommes très satisfaits du rendement de nos produits de boulangerie frais. Ces activités ont enregistré des charges supplémentaires en 2012, alors que nous avons continué la mise en service de notre nouvelle boulangerie en Ontario, avons transféré la production et avons fermé trois boulangeries de moindre envergure, la dernière fermeture ayant eu lieu au début de 2013. Notre Groupe des produits de boulangerie a bénéficié de ces investissements, ainsi que du rendement solide des activités liées aux produits surgelés en Amérique du Nord et des activités au Royaume-Uni, réalisant une marge du BAIIA ajusté de 11,6 % pour l'exercice.

Qu'advient-il des Aliments Maple Leaf après 2015?

MHM : Nous serons une société du secteur des viandes de consommation emballées bien circonscrite présentant les meilleurs actifs de notre secteur; des marques et des parts de marché canadiennes de premier plan; une force inégalée en matière d'innovation et de service à la clientèle et une chaîne d'approvisionnement à faible coût, hautement efficace et dotée des dernières technologies. Nous aurons ainsi fait tout ce qu'il est possible de faire pour être concurrentiels. Alors que nous sortirons de cette période de changements et de restructurations, nous nous concentrerons sur la croissance des ventes et du bénéfice. Nous aurons un bilan très solide et une importante souplesse financière. Notre société présente un important potentiel de croissance par l'innovation dans les catégories existantes, par l'expansion dans les catégories adjacentes pour combler tout manque de notre portefeuille et, enfin, par des acquisitions pour accroître notre présence hors du Canada. Nos valeurs continueront de guider chacune de nos actions puisque nous intégrons de plus en plus la responsabilité sociale d'entreprise et le développement durable à nos décisions et à la façon dont nous exploitons notre entreprise.

Nous avons vécu plusieurs années de changement alors que nous transformions notre société pour en assurer la rentabilité à long terme. Cela a demandé beaucoup d'efforts, de dur labeur et de résilience à notre personnel. Nous nous réjouissons à l'idée d'aller de l'avant avec davantage de stabilité en mettant l'accent sur la croissance soutenue par le travail acharné que nous avons accompli.

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL

David L. Emerson
Président du conseil



L'un des principaux devoirs du conseil d'administration consiste à encadrer l'élaboration d'une stratégie pour la société et la réussite de son application; en 2013, cette tâche a occupé une très grande partie de l'emploi du temps de notre conseil d'administration.

L'engagement soutenu envers la mise en œuvre fructueuse des programmes de création de valeur et de dépenses d'investissement des Aliments Maple Leaf est demeuré une priorité absolue pour le conseil d'administration alors que nous surveillions les progrès réalisés à l'égard de la transformation du réseau de production de viandes préparées. Le conseil d'administration a la conviction que cette stratégie générera une importante valeur, et ce, même si les marchés des produits de base à court terme et les coûts de transition ont nécessité quelques changements de cap mineurs afin de poursuivre l'atteinte de l'objectif de 2015 en matière de marge de BAIIA ajusté.

Une meilleure canalisation des activités était l'un des principaux objectifs poursuivis en 2013, alors que la société et le conseil d'administration envisageaient des plans à plus long terme dans le but de créer de la valeur pour Les Aliments Maple Leaf et pour nos actionnaires. Le conseil d'administration a appuyé la recommandation de la direction visant le dessaisissement de ses activités d'élevage de dindons, de son entreprise d'équarrissage et de production de biodiesel (Rothsay), et de son entreprise de fabrication de pâtes et de sauces fraîches (Olivieri) dans le cadre de la stratégie visant à se concentrer sur la croissance et l'innovation rentables au sein des activités liées aux viandes préparées des Aliments Maple Leaf.

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a également supervisé un examen exhaustif des occasions d'accélérer la croissance rentable du Groupe des produits de boulangerie de la société. Avant d'approuver tout plan visant à saisir de telles occasions, le conseil d'administration a statué que la société devrait explorer d'autres stratégies visant à maximiser la valeur, y compris la possible vente de la participation de 90 % de la société dans Boulangerie Canada Bread, Limitée.

Le conseil d'administration a constitué un comité spécial d'administrateurs indépendants pour superviser le processus, lequel était soutenu par des conseillers juridiques et financiers. Le mandat de ce comité consistait à s'assurer de la prise de la meilleure décision possible pour la société et ses actionnaires.

Au terme d'un processus ambitieux et proactif, la décision de vendre les actions de la société dans Canada Bread a été annoncée en février 2014. Sous réserve de l'obtention des approbations réglementaires, la transaction devrait être conclue au deuxième trimestre de 2014. Le comité indépendant recommandera l'affectation optimale du produit de la transaction afin d'en faire profiter à la fois la société et ses actionnaires. Cette décision de se départir du Groupe des produits de boulangerie définit l'avenir des Aliments Maple Leaf, la positionnant comme une société de premier plan du secteur des viandes de consommation vouée à être un chef de file au Canada et à étendre l'ampleur de ses activités à l'étranger.

Je suis persuadé qu'en empruntant cette voie nous offrirons de la valeur à nos actionnaires et consoliderons la position des Aliments Maple Leaf à titre de chef de file des sociétés du secteur de l'alimentation au Canada.

Je tiens à remercier mes collègues du conseil d'administration ainsi que le personnel des Aliments Maple Leaf pour leur travail acharné et leur dévouement au cours d'une année de grands changements, alors que nous bâtissons ensemble l'avenir de cette grande société.

Sincères salutations,

Le président du conseil,

David L. Emerson

GOVERNANCE D'ENTREPRISE ET CONSEIL D'ADMINISTRATION

Gouvernance d'entreprise

Le conseil d'administration et la direction de la société se sont engagés à maintenir des pratiques rigoureuses en matière de gouvernance d'entreprise. Le mandat du conseil d'administration consiste à assurer la gérance de la société; le conseil s'acquitte de cette responsabilité en étudiant la planification stratégique et la structure organisationnelle de la société, en en discutant et en approuvant leur mise en œuvre tout en supervisant la direction afin de maintenir et d'améliorer la valeur sous-jacente de la société. La gestion de l'entreprise conformément à ces procédés et à cette structure incombe au chef de la direction et à la haute direction.

Le conseil a adopté des lignes directrices pour s'assurer d'acquitter ses responsabilités en matière de gouvernance d'entreprise. Les rôles du conseil, du chef de la direction, du président du conseil et des comités sont clairement définis. De concert avec le président du conseil et le comité de gouvernance d'entreprise, le conseil évalue régulièrement ses procédés et pratiques pour s'assurer de respecter ses objectifs de gouvernance d'entreprise.

Composition du conseil d'administration

Le conseil d'administration est composé d'administrateurs chevronnés, comptant chacun des compétences diversifiées et pertinentes. Le conseil est d'avis que chacun des huit administrateurs qui ne sont pas membres de la direction est indépendant.

La circulaire de sollicitation de procurations par la direction en vue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra le 1^{er} mai 2014 comporte une analyse plus complète des questions de gouvernance d'entreprise.

Conseil d'administration

W. Geoffrey Beattie

Chef de la direction, Generation Capital
(entreprise de gestion de placements)

Gregory A. Boland

Président et chef de la direction,
West Face Capital Inc.
(société de gestion de placements)

John L. Bragg, O.C.

Président du conseil, président et
co-chef de la direction, Oxford Frozen Foods
(fabricant de produits alimentaires)

Hon. David L. Emerson

Président du conseil, Emerson Services Ltd.
(entreprise privée de services professionnels)

Jeffrey Gandz

Professeur émérite, administrateur
et consultant

Claude R. Lamoureux, O.C.

Administrateur de sociétés

J. Scott McCain

Président et chef de l'exploitation, Groupe
agroalimentaire, Les Aliments Maple Leaf Inc.

Michael H. McCain

Président et chef de la direction,
Les Aliments Maple Leaf Inc.

Diane E. McGarry

Administratrice de sociétés

James P. Olson

Administrateur de sociétés

HAUTE DIRECTION ET DIRIGEANTS

Comités du conseil d'administration

COMITÉS PERMANENTS

Comité d'audit

D.E. McGarry, présidente

J.L. Bragg

C.R. Lamoureux

J.P. Olson

Comité de gouvernance d'entreprise

J. Gandz, président

W.G. Beattie

G.A. Boland

D.L. Emerson

Comité de l'environnement,
de la santé et de la sécurité

J.L. Bragg, président

D.L. Emerson

J. Gandz

D.E. McGarry

Comité des ressources humaines
et de la rémunération

J.P. Olson, président

W.G. Beattie

G.A. Boland

C.R. Lamoureux

Conseil de la société

Michael H. McCain

Président et chef de la direction

J. Scott McCain

Président et chef de l'exploitation,
Groupe agroalimentaire

Richard A. Lan

Chef de l'exploitation, Groupe alimentaire

Michael H. Vels

Premier vice-président et chef des Finances

Rocco Cappuccitti

Premier vice-président et secrétaire
de la société

Ian V. Henry

Premier vice-président et
chef des Ressources humaines

Lynda Kuhn

Première vice-présidente, Communications

Conseil exécutif

(Comprend des membres du conseil de la
société et des hauts dirigeants des activités
opérationnelles suivants)

Kenneth G. Campbell

Premier vice-président, Fabrication

Daniel J. Curtin

Président, Boulangerie Canada Bread,
Produits de boulangerie congelés

Stephen Graham

Chef de la commercialisation

Randall D. Huffman

Chef de la salubrité des aliments et
premier vice-président, Qualité et Six Sigma

Clifford Irwin

Président, Maple Leaf Bakery UK

Bill Kaldis

Premier vice-président, Achats et Logistique

Gary Maksymetz

Président, Les Aliments de consommation
Maple Leaf

Rory A. McAlpine

Vice-président, Relations gouvernementales
et industrielles

Barry McLean

Président, Boulangerie Canada Bread,
Produits de boulangerie frais

Deborah K. Simpson

Première vice-présidente, Services
d'entreprise

Peter C. Smith

Vice-président, Ingénierie de l'entreprise

Richard Young

Premier vice-président, Transformation,
Les Aliments de consommation Maple Leaf

Autres dirigeants de la société

J. Nicholas Boland

Vice-président, Relations avec les
investisseurs

Stephen L. Elmer

Vice-président et contrôleur

Glen L. Gratton

Vice-président, Maple Leaf Agri-Farms

Jeremy P. Roberts

Vice-président et trésorier

Dianne Singer

Secrétaire adjointe de la société

RAPPORT DE GESTION

LE 26 FÉVRIER 2014

LA SOCIÉTÉ

La société Les Aliments Maple Leaf Inc. (« Les Aliments Maple Leaf » ou la « société ») est une importante société canadienne de viandes, de repas et de produits de boulangerie à valeur ajoutée qui s'engage à offrir des produits alimentaires de qualité à des consommateurs partout dans le monde. Son siège social est situé à Toronto, au Canada, et elle emploie environ 18 000 personnes pour ses activités au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Asie.

SECTEURS OPÉRATIONNELS

La société compte trois secteurs opérationnels, à savoir le Groupe des produits de la viande, le Groupe agroalimentaire et le Groupe des produits de boulangerie.

Le Groupe des produits de la viande comprend les produits de viandes préparées à valeur ajoutée, les trousse-repas, les collations protéinées et les produits de porc, de volaille et de dinde frais à valeur ajoutée.

Le Groupe agroalimentaire comprend la production porcine canadienne, qui fournit essentiellement en animaux d'élevage le Groupe des produits de la viande.

La combinaison du Groupe des produits de la viande et du Groupe agroalimentaire de la société constitue le Groupe des protéines animales.

Le Groupe des produits de boulangerie est constitué de la participation de 90,0 % des Aliments Maple Leaf dans Boulangerie Canada Bread, Limitée (« Canada Bread »), fabricant de produits de boulangerie frais et congelés à valeur ajoutée.

APERÇU FINANCIER

Les ventes ⁱⁱ⁾ ont diminué de 3,2 % en 2013 pour s'établir à 4 406,4 millions de dollars, contre 4 551,8 millions de dollars en 2012. Après ajustement pour exclure l'incidence des dessaisissements et celle des fluctuations de change, les ventes ont diminué de 1,6 %, puisque le recul des volumes a largement effacé la hausse des prix de vente et l'amélioration de la gamme de produits.

Le résultat opérationnel ajusté ^{i, iii)} a diminué de sorte que la société a inscrit une perte de 12,3 millions de dollars, alors qu'elle avait dégagé un résultat opérationnel ajusté positif de 172,0 millions de dollars l'an dernier. Cette diminution s'explique par la baisse du résultat attribuable au Groupe des protéines animales, en partie compensée par l'amélioration des résultats obtenus par

le Groupe des produits de boulangerie. La société a inscrit une perte ajustée par action ^{i, iii)} de 0,51 \$ en 2013, comparativement à un bénéfice ajusté par action de 0,47 \$ en 2012.

La perte nette des activités poursuivies ⁱ⁾ s'est établie à 58,5 millions de dollars (soit une perte de base par action de 0,48 \$ attribuable aux actionnaires ordinaires) en 2013, comparativement à un bénéfice net des activités poursuivies de 42,0 millions de dollars (soit un bénéfice de base par action de 0,25 \$ attribuable aux actionnaires ordinaires) en 2012.

Plusieurs éléments sont exclus de l'analyse du résultat sous-jacent, puisqu'ils ne sont pas représentatifs des activités opérationnelles courantes de la société. Se reporter à la rubrique intitulée « Mesures financières non conformes aux IFRS » présentée à la page 42 du présent rapport de gestion pour obtenir la description et le rapprochement de toutes les mesures non conformes aux IFRS.

Notes :

ⁱ⁾ Les données de 2012 ont été retraitées et tiennent compte du classement des entreprises Rothsay et Olivieri à titre d'activités abandonnées ainsi que de l'adoption de la norme comptable internationale 19, Avantages du personnel, (« IAS 19 »), dans sa version modifiée. Se reporter, respectivement, aux notes 22 et 32 afférentes aux états financiers consolidés audités.

ⁱⁱ⁾ Le résultat opérationnel ajusté, qui est une mesure non conforme aux IFRS, est utilisé par la direction pour évaluer les résultats financiers et opérationnels. Cette mesure est définie comme le résultat avant impôt, ajusté pour tenir compte des éléments qui ne sont pas considérés comme représentatifs des activités opérationnelles courantes de la société et des éléments pour lesquels l'incidence économique des transactions se reflétera dans le résultat des périodes ultérieures lorsque l'actif sous-jacent sera vendu ou transféré. Se reporter à la rubrique intitulée « Mesures financières non conformes aux IFRS » présentée à la page 42 du présent rapport de gestion.

ⁱⁱⁱ⁾ Le résultat ajusté par action, qui est une mesure non conforme aux IFRS, est utilisé par la direction pour évaluer les résultats opérationnels et financiers courants. Il est défini comme le résultat de base par action attribuable aux actionnaires ordinaires, ajusté pour tenir compte de tous les éléments qui ne sont pas considérés comme représentatifs des activités courantes de la société et des éléments pour lesquels l'incidence économique des transactions se reflétera dans le résultat des périodes ultérieures lorsque l'actif sous-jacent sera vendu ou transféré. Se reporter à la rubrique intitulée « Mesures financières non conformes aux IFRS » présentée à la page 42 du présent rapport de gestion.

ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

Le 12 février 2014, la société a annoncé que Grupo Bimbo, S.A.B. de C.V., entreprise du Mexique, (« Grupo Bimbo ») avait convenu d'acquérir la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de Canada Bread conformément à un arrangement en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* de l'Ontario (l'« arrangement »). Aux termes de l'arrangement, Grupo Bimbo a convenu d'acquérir chaque action ordinaire de Canada Bread en contrepartie d'un montant en trésorerie de 72,00 \$ l'action, soit une somme globale de 1,83 milliard de dollars conformément aux modalités d'une convention d'arrangement datée du 11 février 2014 intervenue entre Canada Bread et Grupo Bimbo (la « convention d'arrangement »). Les Aliments Maple Leaf détient actuellement environ 90 % des actions en circulation de Canada Bread et a convenu d'exercer les droits de vote rattachés à toutes ces actions en donnant son appui à la transaction.

Selon les modalités de la convention d'arrangement, Canada Bread est autorisée à maintenir le versement de dividendes trimestriels ne dépassant pas 0,75 \$ par action ordinaire jusqu'à la conclusion de la transaction (calculés au prorata du nombre de jours écoulés pendant le trimestre de la conclusion de la transaction). L'arrangement devra récolter au moins 66⅔ % des votes exprimés par les actionnaires de Canada Bread à l'occasion d'une assemblée extraordinaire des actionnaires qui devrait avoir lieu au début d'avril 2014. Les Aliments Maple Leaf a conclu avec Grupo Bimbo une convention de vote en vertu de laquelle elle s'est engagée à exercer les droits de vote rattachés à toutes les actions ordinaires de Canada Bread qu'elle détient en donnant son appui à l'arrangement lors de cette assemblée extraordinaire.

L'arrangement est également soumis à l'approbation du tribunal, aux approbations réglementaires (notamment les approbations prévues par la *Loi sur la concurrence* et la *Loi sur Investissement Canada* au Canada, ainsi que

par la loi *Hart-Scott-Rodino* aux États-Unis) et aux autres conditions de clôture habituelles. Sous réserve de l'exécution des conditions de la convention d'arrangement qui n'auront pas fait l'objet d'une renonciation, la transaction devrait être conclue au deuxième trimestre de 2014. Après la vente, la société ne consolidera plus les résultats et les éléments connexes du bilan de Canada Bread.

Un comité spécial composé de tous les administrateurs indépendants des Aliments Maple Leaf a été mis sur pied pour superviser le processus d'examen stratégique et recommander la façon optimale d'utiliser le produit de la vente découlant de l'arrangement au profit des Aliments Maple Leaf et de ses actionnaires, ce qui comprendra le remboursement de la dette, le soutien de la croissance du secteur des viandes de consommation emballées et le remboursement des actionnaires. Après l'examen des possibilités, le conseil d'administration des Aliments Maple Leaf prévoit un remboursement de toute partie disponible du produit de la vente de Canada Bread aux actionnaires des Aliments Maple Leaf dans un délai de trois ans suivant la date de conclusion de la transaction dans le cadre d'une ou de plusieurs offres publiques de rachat. Le moment, la structure, le prix et les autres modalités de chaque offre publique de rachat seront déterminés par les administrateurs indépendants. En outre, afin de protéger les intérêts des actionnaires minoritaires, une telle offre publique de rachat devra être conforme au Règlement 61-101 et avoir lieu dans le cadre d'une « vente aux enchères au rabais », et sera soumise à une condition de dépôt minimal selon laquelle plus de 50 % des actionnaires des Aliments Maple Leaf, à l'exclusion de McCain Capital Inc., devront accepter l'offre publique de rachat. S'il est déterminé qu'une ou plusieurs offres publiques de rachat risquent d'entraîner des conséquences négatives significatives pour Les Aliments Maple Leaf ou ses actionnaires, le conseil d'administration envisagera d'autres méthodes de remboursement du produit de la vente aux actionnaires qui viseront à produire le même effet.

PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES

Le tableau suivant présente un sommaire des principales informations financières pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans close le 31 décembre :

(en millions de dollars, sauf les chiffres relatifs au bénéfice par action)	2013	2012 ⁱⁱ⁾	2011 ⁱⁱ⁾
Ventes	4 406,4 \$	4 551,8 \$	4 578,8 \$
Résultat opérationnel ajusté ⁱ⁾	(12,3)\$	172,0 \$	130,0 \$
BAlIA ajusté ⁱ⁾	124,1 \$	294,6 \$	247,4 \$
Pourcentage du BAlIA ajusté ⁱ⁾	2,8 %	6,5 %	5,4 %
Bénéfice net (perte nette) des activités poursuivies	(58,5)\$	42,0 \$	(7,3)\$
Résultat ajusté par action ⁱ⁾	(0,51)\$	0,47 \$	0,34 \$
Bénéfice (perte) de base par action des activités poursuivies	(0,48)\$	0,25 \$	(0,08)\$
Bénéfice (perte) dilué(e) par action des activités poursuivies	(0,48)\$	0,24 \$	(0,08)\$
Total de l'actif	3 599,1 \$	3 243,7 \$	2 965,5 \$
Dette nette ⁱ⁾	451,7 \$	1 171,3 \$	984,0 \$
Total des passifs à long terme	990,6 \$	1 742,7 \$	1 421,6 \$
Rendement de l'actif net (« RAN ») ⁱ⁾	(0,2)%	9,4 %	9,7 %
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	260,1 \$	218,1 \$	244,8 \$
Dividendes en trésorerie par action	0,16 \$	0,16 \$	0,16 \$

ⁱ⁾ Se reporter à la rubrique intitulée « Mesures financières non conformes aux IFRS » à la page 42 du présent document.

ⁱⁱ⁾ Les chiffres de 2012 et de 2011, à l'exception du RAN, ont été retraités et tiennent compte du classement des entreprises Rothsay et Olivieri à titre d'activités abandonnées ainsi que de l'adoption de la norme comptable internationale 19, Avantages du personnel, (« IAS 19 »), dans sa version modifiée. Se reporter, respectivement, aux notes 22 et 32 afférentes aux états financiers consolidés audités.

ANALYSE DES FACTEURS INFLUANT SUR LES ACTIVITÉS ET LES RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ

Plan de création de valeur

En 2011, la société a entrepris la mise en œuvre d'un plan détaillé destiné à accroître considérablement sa rentabilité et son caractère concurrentiel grâce à la réduction des coûts et à l'amélioration de la productivité. Le plan de création de valeur (le « Plan ») s'appuyait sur une vaste étude visant à comparer ses frais opérationnels et ses marges à ceux de grandes sociétés nord-américaines du secteur de l'alimentation et à déterminer d'importantes occasions d'accroître la rentabilité et les marges en apportant des changements à la chaîne d'approvisionnement, aux systèmes d'information et aux stratégies de fixation des prix.

Le Plan vise à diminuer les coûts des activités liées aux viandes préparées en réduisant la complexité des produits, en fermant les réseaux de production et de distribution moins efficaces, et en regroupant la production et la distribution dans un plus petit nombre d'installations à grande échelle plus efficaces, ou « centres d'excellence ». Au sein du Groupe des produits de boulangerie, les réductions de coûts sont liées à une nouvelle boulangerie de produits frais plus efficace située à Hamilton, en Ontario, qui regroupe la production auparavant issue de trois boulangeries de

moins grande taille. L'accroissement de l'efficacité des stratégies de fixation des prix à l'échelle de la société devrait aussi favoriser l'élargissement des marges. Ces mesures, conjuguées à certaines autres, devraient entraîner l'obtention de marges sur le bénéfice ajusté avant les intérêts, l'impôt et l'amortissement (« BAlIA ajusté ») de 10,8 % en 2015, à savoir 10,0 % pour le Groupe des protéines animales et 12,3 % pour le Groupe des produits de boulangerie. Après la conclusion de la vente prévue de la participation de la société dans Canada Bread, la cible de la marge du BAlIA ajusté sera de 10,0 %, soit la même que celle du Groupe des protéines animales.

Mesures de création de valeur – progrès accomplis à ce jour

Réduction de la complexité

Depuis 2011, la société a récolté les fruits des initiatives de normalisation des formulations, des formats et des caractéristiques des produits, ainsi que des initiatives d'élimination des gammes de produits de moindre volume et de moindre valeur dans les viandes préparées. Ces mesures de réduction de la complexité, qui sont maintenant pour ainsi dire réalisées en entier, ont immédiatement généré des rendements financiers grâce à la création de campagnes de production plus longues et efficaces et à la réduction de la complexité des activités de distribution. Ces mesures sont

essentielles à la réalisation des avantages que procure le transfert de la production dans des installations évolutives de plus grande envergure.

Fermeture anticipée d'usines de viandes préparées

En 2011, la société a fermé deux installations de viandes préparées : une usine de fabrication située à Berwick, en Nouvelle-Écosse, a été fermée en avril 2011 et vendue en juin de la même année, et une autre, située à Surrey, en Colombie-Britannique, a été fermée et vendue en septembre 2011. La production de ces usines a été transférée vers des installations existantes. Ces mesures de création de valeur rapides ont permis d'augmenter le résultat depuis 2011.

Nouvelle boulangerie de produits frais en Ontario

En 2012, la société a mis en service une nouvelle boulangerie de produits frais plus efficiente à Hamilton, en Ontario. Au début de 2012, deux des trois boulangeries de la région du Grand Toronto ont fermé leurs portes, et la production a été transférée à la boulangerie de Hamilton. La fermeture de la troisième boulangerie de l'Ontario a eu lieu au deuxième trimestre de 2013. Le regroupement de la production à la boulangerie de Hamilton s'est traduit par des efficacités opérationnelles découlant essentiellement de la réduction des frais généraux. De nouvelles améliorations devraient se réaliser en 2014, à mesure que les chaînes de production gagnent en efficience.

Implémentation du système SAP

En 2013, la Société a réalisé en grande partie l'implémentation du système SAP. Par conséquent, toutes les activités de la société tournent maintenant sous SAP, ce qui permet un meilleur contrôle et offre davantage de fonctionnalités. L'installation du système a été couronnée de succès et s'est faite avec un minimum de perturbations des activités.

Optimisation des prix et des promotions

La société soutient la marge sur ses activités en augmentant l'efficacité de ses stratégies en matière de prix, de promotions et de gestion des catégories. Les mesures prises portent sur la gestion de l'inflation des coûts au moyen de hausses de prix appropriées, la réduction du pourcentage des produits vendus en solde, l'optimisation du rendement des activités promotionnelles en magasin et l'accroissement de la valeur de la composition de ses ventes grâce à l'innovation, à la valorisation de la marque et à la gestion efficace des catégories. Ces mesures ont contribué à la croissance des marges sur les activités liées aux viandes préparées en 2011 et en 2012. En 2013, les activités liées aux viandes préparées ont profité des nombreux projets

novateurs en cours, et les ventes de nouveaux produits à marge plus élevée ont continué de croître. Toutefois, les marges se sont contractées au cours de l'exercice à cause de la hausse du coût des matières premières ainsi que des coûts transitoires et des interruptions de la chaîne d'approvisionnement associés à la mise en œuvre du Plan, qui sont analysés plus en détail ci-dessous.

Regroupement du réseau des viandes préparées

Le réseau des viandes préparées de la société s'est bâti au fil de nombreuses acquisitions. Cette stratégie a permis de consolider la capacité du secteur et de faire gagner à la société des parts de marché de premier ordre, mais elle s'est aussi traduite par l'acquisition de plusieurs usines vieillissantes et peu efficaces. D'ici la fin de 2014, la société prévoit regrouper la production de viandes préparées de huit de ces installations vers trois installations agrandies et une nouvelle usine à Hamilton, en Ontario. Parmi ces huit usines de petite taille, deux ont été fermées en 2011 et une troisième, au début de 2013. Les cinq autres usines, soit celles de Kitchener (Ontario), de Hamilton (Ontario), de Toronto (Ontario), de Moncton (Nouveau-Brunswick) et de Winnipeg (Manitoba), devraient être fermées d'ici la fin de 2014.

Le total des dépenses d'investissement engagées pour les améliorations du réseau est d'environ 620 millions de dollars. La société estime que, lorsque le Plan aura été mené à terme, ces dépenses d'investissement accroîtront considérablement la productivité, réduiront de beaucoup les frais généraux et procureront un solide potentiel de croissance. À la clôture de 2013, la société avait investi environ 480 millions de dollars dans son réseau des viandes préparées. De ce montant, 350 millions de dollars se rapportent à la nouvelle usine évolutive de 402 000 pieds carrés située à Hamilton, en Ontario, qui sera axée sur la production de saucisses fumées et de viandes froides. La mise en service de cette installation a commencé vers la fin de 2013, et la construction devrait être achevée au deuxième trimestre de 2014. Une somme d'environ 130 millions de dollars a été consacrée à l'expansion et à la modernisation de trois autres installations existantes à Saskatoon (Saskatchewan), à Winnipeg (Manitoba) et à Brampton (Ontario). L'installation de Saskatoon est spécialisée dans la fabrication de saucisses fumées cuites et de collations à la viande; l'usine de Winnipeg regroupe la fabrication du jambon à valeur ajoutée et du bacon; enfin, l'usine de Brampton se concentre sur la production de viandes en boîte et de saucisses fraîches et congelées.

En 2013, la société procédait à la mise en route simultanée de cinq grands projets, dont la mise en service des installations évoquées ci-dessus et celle d'un nouveau centre de distribution pour le centre et l'est du Canada. Cette phase de transformation plutôt intense

du réseau a entraîné des coûts d'environ 50 millions de dollars composés de coûts de démarrage, des frais liés aux ressources supplémentaires nécessaires au soutien des activités en question et des frais généraux payés en double par la société pendant l'exploitation parallèle des anciennes et des nouvelles installations. Ces coûts ont été plus élevés que ce que la société avait d'abord prévu, en grande partie à cause du démarrage des usines de Saskatoon et de Winnipeg.

Augmentation de la productivité et des efficacités en matière de distribution

La rationalisation des usines de petite taille et les fonds consacrés aux nouvelles technologies devraient permettre d'accroître considérablement la productivité des activités de fabrication et de réduire les frais généraux. Des améliorations sont également apportées au réseau de distribution, ce qui permettra de réduire les coûts et d'améliorer les efficacités, notamment grâce au regroupement des activités de cinq centres de distribution de la société et de plusieurs autres centres de distribution de tiers en deux grands centres d'ici la fin de 2014. Le centre de distribution actuel de la société situé à Saskatoon, en Saskatchewan, sert de plaque tournante pour l'Ouest canadien. En 2012, la société a achevé la fermeture du centre de distribution de Coquitlam, en Colombie-Britannique, après avoir transféré son volume de traitement au centre de Saskatoon. Un nouveau centre de distribution de 282 000 pieds carrés situé à Puslinch, en Ontario, qui est exploité par un tiers fournisseur de services de logistique, sert maintenant de plaque tournante pour l'Est.

Au cours de l'exercice, la société a achevé la fermeture de deux centres de distribution situés en Ontario et appartenant à la société, et a transféré leur volume de traitement aux installations de Puslinch; elle en a fait de même pour plusieurs centres de distribution appartenant à des tiers. La fermeture des derniers centres de distribution de la société et de tiers devrait se terminer en 2014.

Simplification et réduction de l'ampleur du réseau d'approvisionnement de viandes préparées

Au total, Les Aliments Maple Leaf prévoit réduire de dix le nombre net d'installations de fabrication et de distribution de viandes préparées. À la fin de 2013, trois usines et trois centres de distribution étaient déjà fermés; le nouveau centre de distribution de l'Ontario était fonctionnel, et les phases d'expansion de trois installations de fabrication en étaient à divers stades de leur mise en service.

La société s'attend à réaliser des économies provenant de plusieurs sources à l'échelle de l'organisation lorsque

le plan de mise en œuvre sera achevé, d'ici 2015. La plus grande partie des économies devrait provenir des facteurs suivants :

- amélioration de la capacité de production et de la productivité grâce aux installations à grande échelle et aux nouvelles technologies;
- accroissement du rendement de la production, diminution des déchets et amélioration de l'emballage;
- diminution du total des frais généraux et réduction de la main-d'œuvre;
- baisse des coûts d'expédition.

Les avantages de cette stratégie devraient permettre de dégager des marges du BAIIA ajusté ⁱ⁾ de 10,8 % en 2015, soit une marge de 10,0 % pour le Groupe des protéines animales et de 12,3 % pour le Groupe des produits de boulangerie. Après la conclusion de la vente prévue de la participation de la société dans Canada Bread, la cible de la marge du BAIIA ajusté sera de 10,0 %, soit la même que celle du Groupe des protéines animales. En 2013, les marges du BAIIA ajusté de la société se sont chiffrées à 2,8 %, c'est-à-dire -1,6 % pour le Groupe des protéines animales et 11,6 % pour le Groupe des produits de boulangerie. Les résultats du Groupe des protéines animales ont subi les répercussions de la conjoncture difficile sur le marché des marchandises et des coûts transitoires associés à la mise en œuvre du Plan. Ces facteurs sont analysés en détail à la rubrique intitulée « Revue opérationnelle » du présent document.

Programme d'immobilisations et ratios de levier financier

De 2010 à 2015, la société prévoit investir un total d'environ 820 millions de dollars dans le Plan. De ce montant, une tranche de 620,0 millions de dollars est consacrée au réseau des viandes préparées (dont 480,0 millions de dollars ont déjà été déboursés), une tranche de 110,0 millions de dollars a été affectée à la construction de la nouvelle boulangerie de produits frais de Hamilton, en Ontario, et une tranche de 90 millions de dollars a été affectée à l'implémentation de SAP.

La direction estime que des dépenses d'investissement nettes de 140,0 millions de dollars seront consacrées au Plan en 2014, somme qui sera entièrement dévolue à l'achèvement du réseau des viandes préparées. La société prévoit également engager des frais de restructuration de 43 millions de dollars environ en 2014, dont une tranche de 28 millions de dollars se rapportera aux sorties de trésorerie futures.

Les dépenses d'investissement totales pour 2013 avaient été estimées initialement à 425 millions de dollars. Au deuxième trimestre de 2013, la société a révisé à la

baisse son estimation pour l'établir à quelque 375 millions de dollars. Les dépenses d'investissement réellement engagées se sont élevées à 385,4 millions de dollars, dont 278,0 millions de dollars consacrés au réseau des viandes préparées.

En 2013, le ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté de la société s'est situé à 3,6 fois, c'est-à-dire à un niveau supérieur au ratio cible à long terme de 3,0 fois que s'est fixé la direction. Ce dépassement est imputable à l'augmentation des dépenses d'investissement et à la diminution du résultat, en partie compensées par la vente des entreprises Rothsay et Olivieri au quatrième trimestre. Le ratio devrait se replier au deuxième

semestre de 2014, lorsque la société aura entièrement exécuté le Plan et que l'amélioration de la rentabilité qu'il est censé apporter se concrétisera. La direction est d'avis qu'en 2014, les dépenses d'investissement totaliseront approximativement 255 millions de dollars, soit une somme de 140 millions de dollars affectée au réseau des viandes préparées, une somme de 75 millions de dollars consacrée aux investissements de base du Groupe des protéines animales et une somme de 40 millions de dollars affectée aux investissements de base du Groupe des produits de boulangerie. Cette estimation sera mise à jour après la conclusion de la vente par la société de sa participation de 90,0 % dans Canada Bread, qui devrait se conclure au deuxième trimestre de 2014.

Fluctuations des prix des intrants

Le tableau suivant résume les principales variations des prix des marchandises clés qui ont eu une incidence sur les activités et les résultats financiers de la société :

	Au		Moyenne annuelle		
	31 décembre 2013 ⁱ⁾	2013	2012	Variation	2011
Rendement boucher du porc (\$ US par quintal) ^{ii), v)}	85,13 \$	92,86 \$	88,55 \$	4,9 %	97,73 \$
Valeur des composantes entières (\$ US par quintal) ^{ii), v)}					
Flanc	101,82 \$	145,67 \$	121,82 \$	19,6 %	127,48 \$
Jambon	75,11 \$	76,62 \$	73,12 \$	4,8 %	83,23 \$
Parure	62,00 \$	69,55 \$	66,01 \$	5,4 %	88,26 \$
Prix de marché (\$ CA par quintal) ⁱⁱⁱ⁾	84,44 \$	92,33 \$	85,38 \$	8,1 %	89,12 \$
Prix de marché (\$ US par quintal) ⁱⁱⁱ⁾	79,49 \$	89,64 \$	85,42 \$	4,9 %	90,10 \$
Prix de marché de la volaille (\$ CA par kg) ⁱⁱⁱ⁾	3,17 \$	3,51 \$	3,52 \$	(0,3)%	3,31 \$
Coût de la volaille vivante (\$ CA par kg) ⁱⁱⁱ⁾	1,59 \$	1,69 \$	1,66 \$	2,0 %	1,60 \$
Blé (\$ US par boisseau) ^{iv)}	6,35 \$	7,70 \$	8,67 \$	(11,2)%	9,07 \$
Maïs (\$ US par boisseau) ^{iv)}	4,22 \$	5,80 \$	6,95 \$	(16,5)%	6,80 \$
Soja (\$ US par boisseau) ^{iv)}	13,32 \$	14,06 \$	14,68 \$	(4,2)%	13,17 \$
Pétrole (\$ US par baril) ^{iv)}	98,17 \$	97,91 \$	94,11 \$	4,0 %	94,88 \$

ⁱ⁾ Prix au comptant pour la semaine close le 31 décembre 2013 d'après le CME (porcs de l'Ontario) ou le WCB (porcs de l'Ouest canadien) (source : USDA).

ⁱⁱ⁾ Moyenne sur cinq jours du CME ou du WCB (Source : USDA).

ⁱⁱⁱ⁾ Prix de marché (Source : Express Market Inc.) et volaille vivante (Source : Chicken Farmers of Ontario).

^{iv)} Prix de clôture journaliers (Sources : Bloomberg, CBOT, Minneapolis Wheat Exchange).

^{v)} Les données de 2012 et de 2011 ont été retraitées et reflètent le passage à un système de communication de l'information obligatoire imposé par le USDA.

La sécheresse record qui a sévi en 2012 sur le Midwest américain a eu une incidence considérable sur les prix des marchandises en 2013. La hausse du coût des aliments pour animaux, le recul de l'apport des programmes de couverture et l'augmentation du nombre de porcs administrés se sont traduits par un accroissement de la perte subie par les activités de production porcine de la société. Même si les prix du maïs ont largement baissé au second semestre de l'exercice, il s'est écoulé un certain temps avant que cette baisse du coût des aliments ne paraisse sur le compte de résultat de la société en raison du cycle

naturel de croissance des porcs. Par conséquent, l'avantage conféré par la baisse des prix du maïs devrait être réalisé au premier semestre de 2014. Au cours de l'exercice, les marges réalisées sur la transformation primaire du porc en Amérique du Nord sont restées semblables à celles de 2012, soit à un niveau nettement inférieur à la moyenne à long terme. Le résultat tiré des activités liées aux viandes préparées a été comprimé par les hausses des coûts des matières premières, en particulier les flancs, les jambons et les parures, qui ont surpassé les hausses des prix. Dans le Groupe des produits de boulangerie, la société a dû faire face à une

augmentation des prix du blé, qui fait suite elle aussi à la sécheresse de 2012, et a pratiqué des hausses de prix pour compenser la montée des coûts des matières premières. Au troisième trimestre de 2013, les prix du blé et du maïs ont commencé à se replier. Cependant, à

cause des programmes d'achat à terme de la société et du cycle de croissance des animaux dans les exploitations agricoles, la plus grande partie de l'avantage découlant de la baisse des coûts des marchandises ne devrait pas se matérialiser avant 2014.

Incidence des fluctuations des devises

Le tableau suivant résume les variations des taux de change qui ont eu une incidence sur les activités et les résultats financiers de la société :

	Au	Moyenne annuelle			
	31 décembre 2013	2013	2012	Variation	2011
Dollar américain/dollar canadien ¹⁾	1,06 \$	1,03 \$	1,00 \$	3,0 %	1,01 \$
Livre sterling/dollar canadien ¹⁾	1,76 \$	1,61 \$	1,58 \$	1,7 %	1,59 \$
Yen/dollar canadien ¹⁾	98,91 ¥	94,64 ¥	79,86 ¥	18,5 %	80,68 ¥

¹⁾ Source : Cours des taux quotidiens à midi selon la Banque du Canada.

En 2013, le yen s'est incliné en moyenne de 18,5 % par rapport au dollar canadien, sous l'effet des modifications apportées par la banque centrale du Japon à sa politique monétaire. En général, un recul du yen comprime les marges à l'exportation vers le Japon des activités de transformation primaire du porc de la société. La société s'efforce généralement de compenser l'incidence d'un recul du yen en haussant ses prix. Or, cette stratégie a été difficile à réaliser en 2013, car la concurrence s'est intensifiée sur le marché japonais par suite de la baisse des exportations mondiales vers d'autres grands marchés internationaux, en particulier la Russie et la Chine. L'affaiblissement du yen a donc eu une incidence défavorable d'environ 27 millions de dollars sur le résultat de l'exercice, comparativement à 2012.

Par ailleurs, le dollar canadien s'est déprécié de 3,0 % en moyenne par rapport au dollar américain en 2013. D'ordinaire, l'affaiblissement du dollar canadien fait croître les marges à l'exportation des activités de transformation primaire du porc de la société. En

revanche, son affaiblissement accroît le coût des matières premières et des ingrédients entrant dans la composition des viandes préparées et des produits de boulangerie frais fabriqués au pays. Les activités liées aux produits sous emballage sous marques peuvent réagir aux variations du coût des intrants au fil du temps par le truchement de la gestion des prix, de la réduction des coûts ou de l'investissement dans des produits à valeur ajoutée. À long terme, l'affaiblissement du dollar canadien augmente aussi le caractère concurrentiel relatif des activités liées aux produits sous emballage canadiens sur le marché intérieur, puisque les importations de marchandises en provenance des États-Unis perdent de leur caractère concurrentiel. Dans l'ensemble, en 2013, le recul du dollar canadien par rapport au dollar américain n'a pas eu d'incidence significative sur le résultat.

Enfin, le dollar canadien s'est incliné de 1,7 % en moyenne par rapport à la livre sterling en 2013, ce qui n'a pas eu d'incidence significative sur les résultats de la société.

REVUE OPÉRATIONNELLE

Le tableau qui suit présente un sommaire des ventes par secteur opérationnel pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans close le 31 décembre :

(en millions de dollars)	2013	2012	Variation	2011
Groupe des produits de la viande	2 923,9 \$	3 046,6 \$	-4,0 %	3 042,7 \$
Groupe agroalimentaire ¹⁾	29,0	26,6	8,9 %	38,1
Groupe des protéines animales	2 952,9 \$	3 073,3 \$	-3,9 %	3 080,8 \$
Groupe des produits de boulangerie ¹⁾	1 453,6	1 478,6	-1,7 %	1 498,0
Total des ventes	4 406,4 \$	4 551,8 \$	-3,2 %	4 578,8 \$

¹⁾ Les chiffres excluent les résultats des entreprises Rothsay et Olivieri, qui faisaient respectivement partie du Groupe agroalimentaire et du Groupe des produits de boulangerie. Les résultats des entreprises Rothsay et Olivieri sont présentés dans les activités abandonnées, comme l'indique la note 22 afférente aux états financiers consolidés audités de 2013 de la société.

Le tableau qui suit présente un sommaire du résultat opérationnel ajusté par secteur opérationnel pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans close le 31 décembre :

(en millions de dollars)	2013	2012 ⁱ⁾	Variation	2011 ⁱ⁾
Groupe des produits de la viande	(86,2)\$	98,4 \$	-187,6 %	70,7 \$
Groupe agroalimentaire ⁱⁱ⁾	(38,3)	(15,5)	147,6 %	(5,7)
Groupe des protéines animales	(124,5)\$	82,9 \$	-250,1 %	65,05 \$
Groupe des produits de boulangerieⁱⁱ⁾	113,7	96,4	17,9 %	70,1
Coûts non affectés dans le résultat opérationnel ajustéⁱⁱⁱ⁾	(1,5)	(7,3)	-79,5 %	(5,2)
Résultat opérationnel ajusté	(12,3)\$	172,0 \$	-107,1 %	130,0 \$

ⁱ⁾ Les données de 2012 et de 2011 ont été retraitées et tiennent compte de l'adoption de la norme comptable internationale 19, Avantages du personnel, (« IAS 19 »), dans sa version modifiée. Se reporter à la note 32 afférente aux états financiers consolidés audités.

ⁱⁱ⁾ Les chiffres excluent les résultats des entreprises de Rothsay et Olivieri, qui faisaient respectivement partie du Groupe agroalimentaire et du Groupe des produits de boulangerie. Les résultats des entreprises Rothsay et Olivieri sont présentés dans les activités abandonnées, comme l'indique la note 22 afférente aux états financiers consolidés audités de 2013 de la société.

ⁱⁱⁱ⁾ Les coûts non affectés comprennent les charges ne pouvant être présentées séparément par secteur opérationnel et ne font pas partie des mesures utilisées par la société pour évaluer les résultats opérationnels sectoriels.

Groupe des produits de la viande

Comprend les produits de viandes préparées à valeur ajoutée, les troussees-repas, les collations protéinées et les produits de porc, de volaille et de dinde frais à valeur ajoutée vendus au détail, à des services alimentaires, à l'industrie et aux dépanneurs. Comprend des marques canadiennes dominantes comme Maple Leaf^{MD} et Schneiders^{MD} et de nombreuses autres sous-marques importantes.

Les ventes ont diminué de 4,0 % en 2013 pour s'établir à 2 923,9 millions de dollars; la diminution se chiffre à 2,1 % après ajustement pour tenir compte de l'incidence du dessaisissement des activités de transformation de la pomme de terre et des activités agricoles d'élevage de volailles, ainsi que de l'effet du change. La diminution des ventes est imputable surtout à la réduction des volumes de ventes des produits de porc frais et de viandes préparées. Elle a été partiellement compensée par l'avantage apporté par les hausses de prix des marchandises pour le porc frais, les hausses de prix pratiquées pour la volaille fraîche et les viandes préparées et l'accroissement des volumes pour la volaille fraîche.

Le résultat opérationnel ajusté de 2013 a diminué et s'est soldé par une perte de 86,2 millions de dollars par rapport à un bénéfice de 98,4 millions de dollars en 2012 en raison des facteurs mentionnés ci-dessous.

En 2013, la société entamait une phase décisive de l'exécution de sa stratégie relative aux viandes préparées, qui visait à mettre sur pied une chaîne d'approvisionnement à faible coût et à permettre l'expansion structurelle des marges. Le coût de la mise en service de cinq nouvelles installations a fortement

pesé sur le résultat, les coûts transitoires s'étant élevés à environ 50 millions de dollars pour l'exercice (environ 12 millions de dollars en 2012). Outre les coûts transitoires, la société a également essuyé certaines inefficiences au chapitre de la fabrication et de la distribution en raison de l'exploitation parallèle des anciennes et des nouvelles installations jusqu'à ce que la production et la distribution soient transférées en entier et que les anciennes installations soient fermées, en 2014.

Les marges des activités liées aux viandes préparées ont par ailleurs été comprimées par l'augmentation des coûts des matières premières et d'autres intrants et par l'inflation des coûts, facteurs qui n'ont pas été entièrement neutralisés par les hausses de prix. Les volumes ont également reculé, en grande partie à cause de la diminution de 8 % observée au premier trimestre, même si les volumes de ventes au détail de produits sous marques ont augmenté pendant le reste de l'exercice.

Le résultat tiré des activités de transformation primaire du porc a subi l'effet négatif de la baisse des marges à l'exportation, essentiellement à cause de l'affaiblissement du yen, de la baisse des volumes et de la tendance à la baisse de la valeur des ventes de sous-produits. Ces facteurs ont été en partie compensés par l'amélioration des écarts sur les activités de transformation nord-américaines, ainsi que par la baisse des frais de vente et charges générales et administratives. Le résultat du secteur de la volaille fraîche a reculé en raison du rétrécissement des écarts sur les activités de transformation et de l'inflation des coûts, facteurs en partie compensés par la hausse du résultat tiré des produits à valeur ajoutée.

La vente, en janvier 2013, des activités de transformation de la pomme de terre a réduit le résultat opérationnel ajusté d'environ 13 millions de dollars par rapport à l'an dernier.

Groupe agroalimentaire

Se compose des activités canadiennes de production porcine, qui fournissent essentiellement en animaux d'élevage le Groupe des produits de la viande.

En 2013, les ventes ont augmenté de 8,9 % et se sont chiffrées à 29,0 millions de dollars, contre 26,6 millions de dollars en 2012. Cette hausse est attribuable à l'accroissement des volumes de production porcine, en partie annulée par la baisse des prix sur les ventes d'aliments pour animaux.

Le résultat opérationnel ajusté a reculé, donnant lieu à une perte de 38,3 millions de dollars comparativement à une perte de 15,5 millions de dollars l'an dernier, recul qui s'explique par la baisse de l'apport des programmes de couverture, l'augmentation du coût des aliments pour animaux et la hausse des frais de vente et charges générales et administratives et qui a été en partie compensé par la hausse du prix des porcs sur le marché.

Groupe des produits de boulangerie

Comprend les produits de boulangerie frais et congelés, notamment les pains, petits pains, bagels, produits congelés pré-cuits et pains de spécialité et artisanaux vendus au détail, aux services alimentaires et aux dépanneurs. Comprend les marques nationales comme Dempster's^{MD}, Tenderflake^{MD} et New York Bakery Co^{MC} et de nombreuses marques régionales dominantes.

Les ventes ont reculé de 1,7 % pour s'établir à 1 453,6 millions de dollars, ou de 0,8 % après ajustement pour faire abstraction des catégories abandonnées au Royaume-Uni et de l'effet du change sur les ventes réalisées aux États-Unis et au Royaume-Uni. La baisse des volumes de ventes de produits de boulangerie frais et de produits de boulangerie congelés en Amérique du Nord n'a été qu'en partie compensée par l'accroissement des volumes de ventes au Royaume-Uni et les hausses de prix pratiquées par tous les secteurs.

Le résultat opérationnel ajusté a augmenté de 17,9 % en 2013 pour s'établir à 113,7 millions de dollars, en comparaison de 96,4 millions de dollars en 2012. L'amélioration du résultat est attribuable essentiellement aux produits de boulangerie congelés en Amérique du Nord et aux produits de boulangerie au Royaume-Uni et a été en partie annulée par un léger recul du résultat tiré des activités liées aux produits de boulangerie frais.

La hausse du résultat tiré des activités liées aux produits de boulangerie congelés en Amérique du Nord est attribuable aux efficacités opérationnelles et aux hausses de prix qui ont plus que compensé l'inflation des coûts et la baisse des volumes. Quant aux activités liées aux produits de boulangerie au Royaume-Uni, elles ont profité surtout de l'accroissement des volumes et des hausses de prix, même si les coûts des matières premières et des autres intrants ont monté. L'incidence de la baisse des volumes des activités liées aux produits de boulangerie frais a été largement neutralisée par la baisse des coûts opérationnels découlant des efficacités opérationnelles réalisées par la boulangerie de Hamilton, en Ontario, la rationalisation de la gamme de produits et la réorganisation du réseau de distribution. La diminution des frais de vente et charges générales et administratives, qui découle en grande partie de mesures de restructuration déjà prises, a aussi contribué au résultat. L'avantage conféré par les hausses de prix pratiquées précédemment a cependant été annulé par la hausse des coûts des matières premières et l'inflation des coûts.

Coûts non affectés

Les coûts inclus dans le résultat opérationnel ajusté, mais non affectés aux résultats opérationnels sectoriels, se sont chiffrés à 1,5 million de dollars en 2013 (7,3 millions de dollars en 2012). La baisse de ce montant en 2013 par rapport à 2012 s'explique par la diminution des dépenses liées à l'implémentation de SAP et aux services-conseils. Les coûts non affectés exclus du calcul du résultat opérationnel ajusté comprennent un profit de 13,5 millions de dollars attribuable à la variation de la juste valeur des actifs biologiques (perte de 3,4 millions de dollars en 2012) et un profit latent de 0,3 million de dollars sur des contrats à terme normalisés de marchandises (perte de 3,3 millions de dollars en 2012).

Si la variation de la juste valeur des actifs biologiques et les pertes et profits latents sur les contrats à terme normalisés de marchandises ont été exclus du résultat opérationnel ajusté, c'est parce que l'incidence économique des transactions sera prise en compte lors de périodes futures, au moment où l'actif sous-jacent sera vendu ou cédé.

VENTE DES ENTREPRISES ROTHSAY ET OLIVIERI

Au cours du quatrième trimestre, la société s'est départie de l'entreprise Rothsay spécialisée dans la récupération de sous-produits et de l'entreprise Olivieri spécialisée dans la fabrication de pâtes fraîches, pour un produit net respectif de 628,5 millions de dollars et de 116,3 millions de dollars. Le résultat opérationnel et le profit sur la vente de ces deux entreprises ont été classés dans les activités abandonnées, et les chiffres de

l'exercice précédent ont été présentés de la même manière afin qu'ils soient comparables. Rothsay était auparavant comptabilisée dans le Groupe agroalimentaire et Olivieri, dans le Groupe des produits de boulangerie. Le résultat par action des activités abandonnées s'est chiffré à 4,03 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 (0,39 \$ en 2012). Le résultat de 2013 comprend un profit net de 3,69 \$ par action sur la vente des entreprises.

OBJECTIFS À LONG TERME CONCERNANT LA MARGE DU BAIIA AJUSTÉ

Dans le rapport de gestion du troisième trimestre de la société, la direction a présenté ses nouveaux objectifs à long terme à l'égard de la marge du BAIIA ajusté pour 2015, révisés par suite de la vente de l'entreprise Rothsay. Ces objectifs révisés, qui étaient de 10,0 % pour le Groupe des protéines animales, de 12,3 % pour le Groupe des produits de boulangerie et de 10,8 % pour l'ensemble de la société, n'ont pas été modifiés par suite de la vente de l'entreprise Olivieri. Après la conclusion de la vente prévue de la participation de la société dans Canada Bread, la cible de la marge du BAIIA ajusté sera de 10,0 %, soit la même que celle du Groupe des protéines animales.

MARGE BRUTE

La marge brute de 2013 s'est chiffrée à 485,8 millions de dollars (soit 11,0 % des ventes), comparativement à 673,6 millions de dollars (soit 14,8 % des ventes) en 2012. Ce recul est dû principalement au Groupe des protéines animales. La compression des marges du secteur des viandes préparées a été causée par les coûts transitoires liés à la mise en œuvre du projet de transformation du réseau, par les écarts défavorables de production et de distribution des anciennes usines, ainsi que par l'augmentation des coûts des matières premières et l'inflation des coûts qui n'ont pas été entièrement compensés par les hausses de prix. Les marges brutes des activités de transformation primaire du porc et de transformation de la volaille ont diminué principalement à cause des conditions défavorables sur le marché, notamment l'incidence de la dépréciation du yen sur les exportations de porc, la baisse des prix des ventes de sous-produits du porc et la réduction des marges réalisées sur la transformation de volaille. Du côté de la production porcine, les marges ont reculé par suite de l'apport moindre des programmes de couverture. Ces réductions ont cependant été compensées en partie par une hausse de 17,0 millions de dollars de la juste valeur des actifs biologiques, entièrement attribuable à l'accroissement de la valeur marchande du cheptel porcin destiné à la production, ainsi que par une augmentation de 3,6 millions de dollars de la juste

valeur découlant de l'évaluation à la valeur de marché de contrats sur marchandises non réalisés, imputable quant à elle aux contrats à terme normalisés visant la vente de porcs. L'amélioration de la marge du Groupe des produits de boulangerie est en grande partie attribuable aux efficacités opérationnelles liées aux activités de production de produits de boulangerie frais et de produits de boulangerie congelés en Amérique du Nord, ainsi qu'aux hausses de prix pratiquées par tout le secteur, qui ont largement compensé l'augmentation des coûts des matières premières et l'inflation des coûts.

La variation de la juste valeur des actifs biologiques et les profits et pertes latents sur les contrats à terme normalisés de marchandises ont été exclus du résultat opérationnel ajusté, car l'incidence économique des transactions sera prise en compte dans le résultat de périodes futures, au moment où l'actif sous-jacent sera vendu ou cédé.

FRAIS DE VENTE ET CHARGES GÉNÉRALES ET ADMINISTRATIVES

Les frais de vente et charges générales et administratives ont diminué de 4,8 % en 2013 pour s'établir à 484,2 millions de dollars, en comparaison de 508,4 millions de dollars en 2012, ce qui représente respectivement 11,0 % et 11,2 % des ventes. Cette diminution s'explique surtout par une réduction des dépenses dans le Groupe des produits de boulangerie par suite des mesures de restructuration prises auparavant et de la diminution de la charge de rémunération fondée sur des actions. Le fait que l'implémentation de SAP avait entraîné des honoraires et des frais de services-conseils en 2012, qui ne se sont pas répétés en 2013, a aussi contribué à la baisse.

AUTRES PRODUITS/CHARGES

Pour 2013, la société a inscrit une somme de 78,0 millions de dollars à titre d'autres produits (8,6 millions de dollars en 2012), montant composé principalement d'un profit de 67,6 millions de dollars sur la sortie d'actifs et de passifs détenus en vue de la vente et se rapportant essentiellement à la vente des activités de transformation de la pomme de terre de la société au premier trimestre de 2013 et à la vente de certains actifs des activités agricoles d'élevage de dindes au troisième trimestre de 2013. Les autres éléments composant les autres produits comprennent un profit de 4,7 millions de dollars lié à l'annulation de la désignation de swaps d'intérêt, qui ne font plus partie d'une relation de couverture depuis la décision de la société de se défaire de l'entreprise Rothsay, un profit de 4,0 millions de dollars sur la réduction d'un régime de retraite lié aux activités de l'entreprise Rothsay, un profit de 3,2 millions de dollars découlant d'une opération de couverture inefficace, des remboursements d'impôts fonciers de

2,5 millions de dollars, des profits de 2,3 millions de dollars sur la vente d'immobilisations corporelles et un recouvrement de 4,8 millions de dollars lié à des réclamations d'assurance. Ces éléments ont été en partie contrebalancés par des pertes de valeur de 8,0 millions de dollars reliées à la réduction de valeur d'actifs vendus au Royaume-Uni et de contingents de production de poulet et par des honoraires et des frais juridiques de 2,6 millions de dollars associés à la vente envisagée de la participation de la société dans Canada Bread.

Certains éléments des autres produits n'entrent pas dans le calcul du BAIIA ajusté et du résultat ajusté par action, car ils sont jugés non représentatifs des activités opérationnelles courantes de la société. Le montant des autres produits qui a été pris en compte dans le calcul du BAIIA ajusté et du résultat ajusté par action de l'exercice 2013 est de 7,4 millions de dollars et comprend essentiellement le produit d'assurance de 4,8 millions de dollars et les remboursements d'impôts fonciers de 2,5 millions de dollars.

FRAIS DE RESTRUCTURATION ET AUTRES FRAIS CONNEXES

<i>(en milliers de dollars)</i>	2013	2012
GROUPE DES PRODUITS DE LA VIANDE		
Changements apportés à la structure de gestion		
Indemnités de fin de contrat de travail	2 737 \$	6 509 \$
Prestations de retraite	–	330
Fermeture d'installations et autres coûts	344	7
Dépréciation d'actifs et amortissement accéléré	154	–
	3 235 \$	6 846 \$
Mesures stratégiques de création de valeur		
Indemnités de fin de contrat de travail	23 484 \$	3 475 \$
Fermeture d'installations et autres coûts	476	(1 843)
Dépréciation d'actifs et amortissement accéléré	25 353	24 423
Maintien en poste	20 347	–
Prestations de retraite	–	290
	69 660 \$	26 345 \$
Fermeture d'une usine		
Indemnités de fin de contrat de travail	111 \$	1 793 \$
Maintien en poste	–	506
Prestations de retraite	460	569
Dépréciation d'actifs et amortissement accéléré	–	379
	571 \$	3 247 \$
Total pour le Groupe des produits de la viande	73 466 \$	36 438 \$

(en milliers de dollars)

2013 2012

GROUPE DES PRODUITS DE BOULANGERIE**Changements apportés à la structure de gestion**

Indemnités de fin de contrat de travail	8 703 \$	69 \$
Fermeture d'installations et autres coûts	–	146
Maintien en poste	88	–
	8 791 \$	215 \$

Fermetures de boulangeries

Indemnités de fin de contrat de travail	2 171 \$	1 205 \$
Fermeture d'installations et autres coûts	5 456	3 630
Dépréciation d'actifs et amortissement accéléré	1 376	5 310
Maintien en poste	573	443
Prestations de retraite	(414)	270
	9 162 \$	10 858 \$

Total pour le Groupe des produits de boulangerie	17 953 \$	11 073 \$
--	------------------	------------------

COÛTS NON AFFECTÉS**Changements apportés à la structure de gestion**

Indemnités de fin de contrat de travail	1 745 \$	– \$
Total des frais de restructuration et autres frais connexes	93 164 \$	47 511 \$

Les montants figurant dans ce tableau sont présentés déduction faite des reprises.

Voici une brève description des projets de restructuration :

Changements apportés à la structure de gestion

La société a comptabilisé des frais de restructuration et autres frais connexes relativement à la déstratification de sa hiérarchie et aux changements apportés à sa structure de gestion.

Mesures stratégiques de création de valeur

Le Groupe des produits de la viande a comptabilisé des frais de restructuration relativement aux changements apportés à son réseau de fabrication et de distribution dans le cadre de la mise en œuvre du plan de création de valeur, stratégie de grande ampleur visant à apporter des changements graduels au chapitre de la productivité et de la rentabilité dans le secteur des viandes grâce à la fermeture d'usines inefficaces et au regroupement de la production dans des installations à grande échelle, plus efficaces et équipées d'une technologie de pointe.

Fermeture d'une usine

Le Groupe des produits de la viande a comptabilisé des frais de restructuration en lien avec la fermeture d'une usine située à Ayr, en Ontario.

Fermetures de boulangeries

Au cours de l'exercice, le Groupe des produits de boulangerie a comptabilisé des charges relativement à la fermeture de boulangeries situées à Grand Falls

(Nouveau-Brunswick), à Edmonton (Alberta), à Toronto (Ontario) et à Shawinigan (Québec).

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012, le Groupe des produits de boulangerie avait comptabilisé des charges liées à la fermeture de deux boulangeries au Royaume-Uni, de deux boulangeries à Toronto (Ontario), d'une boulangerie à Delta (Colombie-Britannique) et de deux centres de distribution au Québec.

Pertes de valeur

Au cours de l'exercice, la société a comptabilisé des pertes de valeur d'immobilisations corporelles de 0,6 million de dollars (0,4 million de dollars en 2012) dans les frais de restructuration et autres frais connexes et constaté des reprises de pertes de valeur de néant (0,2 million de dollars en 2012) à ce même poste.

CHARGES D'INTÉRÊTS ET AUTRES COÛTS DE FINANCEMENT

Pour l'exercice 2013, les charges d'intérêts se sont établies à 69,8 millions de dollars, contre 71,7 millions de dollars en 2012. Cette variation est due à l'augmentation des coûts d'emprunt inscrits à l'actif, en partie contrebalancée par l'incidence de l'alourdissement de l'encours moyen de la dette. Le taux d'intérêt moyen sur les emprunts de la société pour 2013 s'est élevé à 5,7 % (5,7 % en 2012). Au 31 décembre 2013, une proportion de 62,7 % de la dette portait intérêt à taux fixe et n'était

pas exposée aux fluctuations des taux d'intérêt, contre 70,1 % à la clôture de l'exercice précédent. Au quatrième trimestre, la société a employé une partie du produit de la vente de l'entreprise Rothsay pour réduire les sommes prélevées sur la facilité de crédit renouvelable et dénoué efficacement pour 260 millions de dollars de swaps de taux d'intérêt fixe connexes en concluant un swap de taux d'intérêt de sens inverse, ce qui a eu pour effet de diminuer la proportion de la dette à taux fixe.

IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

La charge d'impôt de la société se rapportant aux activités poursuivies correspond à un taux d'imposition effectif de 28,1 % en 2013 (32,3 % en 2012). La baisse du taux d'imposition effectif en 2013 découle principalement des taux moins élevés applicables aux profits sur la vente des activités de transformation de la pomme de terre et des activités agricoles d'élevage de dindes en Ontario, ainsi que de la proportion différente du résultat dégagé dans les différents territoires de compétence. En 2013, le taux d'imposition effectif employé dans le calcul du résultat ajusté par action se situait à 25,8 % (24,8 % en 2012) sur les frais de restructuration et à 15,3 % (25,8 % en 2012) sur les éléments inclus dans les autres produits qui ne sont pas tenus pour représentatifs des activités courantes de la société. La baisse du taux d'imposition sur les éléments inclus dans les autres produits et non représentatifs des activités courantes s'explique par des raisons analogues à celles exposées ci-dessus. Quant à la hausse du taux d'imposition sur les frais de restructuration en 2013, elle découle de la proportion différente du résultat dégagé dans les différents territoires de compétence.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La société détient une participation donnant le contrôle de 90,0 % dans Canada Bread, filiale cotée dont elle consolide les résultats avec les siens. Les transactions entre la société et ses entités consolidées ont été éliminées lors de la consolidation.

La société est le promoteur de divers régimes à prestations définies et à cotisations définies, qui sont décrits à la note 10 afférente à ses états financiers consolidés audités. En 2013, la société a reçu 1,0 million de dollars (1,1 million de dollars en 2012) des régimes de retraite à prestations définies en remboursement de frais qu'elle avait engagés pour offrir des services à ces régimes. En 2013, les cotisations de la société à ces régimes se sont chiffrées à 40,9 millions de dollars (42,5 millions de dollars en 2012).

Les principaux dirigeants sont les personnes qui ont le pouvoir et la responsabilité de planifier, de diriger et de régir les activités de la société et de sa filiale,

directement ou indirectement, y compris tout administrateur externe de la société ou de sa filiale.

La rémunération des principaux dirigeants de la société comprend les frais suivants :

(en milliers de dollars)	2013	2012
Avantages à court terme		
Salaires, y compris les primes et les commissions	12 779 \$	13 388 \$
Allocation de voiture de fonction	466	474
Autres avantages	3 462	1 135
Total des avantages à court terme	16 707 \$	14 997 \$
Avantages postérieurs à l'emploi	1 560	1 555
Avantages fondés sur des actions	10 983	18 553
Total de la rémunération	29 250 \$	35 105 \$

En 2013, les principaux dirigeants de la société ont exercé 162 000 options sur actions obtenues aux termes du régime incitatif d'achat d'actions des Aliments Maple Leaf, pour un montant de 1,8 million de dollars (néant en 2012).

MESURES INCITATIVES GOUVERNEMENTALES

En 2013, la société a comptabilisé un montant total de 7,5 millions de dollars (10,1 millions de dollars en 2012) au titre des mesures incitatives gouvernementales. De ce montant, une tranche de 5,0 millions de dollars (7,8 millions de dollars en 2012) avait trait aux mesures incitatives du Canada visant à soutenir le développement des énergies renouvelables auquel se livrait l'entreprise de récupération des sous-produits de Rothsay, présenté dans les activités abandonnées. La société a aussi reçu 2,0 millions de dollars (néant en 2012) se rapportant à des mesures incitatives du gouvernement du Manitoba à l'appui d'un programme d'embauche et de formation. La société a également comptabilisé d'autres mesures incitatives totalisant 0,5 million de dollars (0,8 million de dollars en 2012). En outre, la société avait comptabilisé une somme de 1,5 million de dollars versée par la province d'Ontario en vertu du programme Agri-stabilité en 2012.

Par ailleurs, en 2013, la société a comptabilisé un prêt sans intérêt de 2,0 millions de dollars consenti par le gouvernement du Canada pour l'achat de matériel destiné à sa boulangerie de Hamilton, en Ontario, qui vient d'être mise en service. Ce prêt doit être remboursé sur une période de sept ans.

En 2012, la société avait obtenu un prêt sans intérêt de 4,4 millions de dollars du gouvernement du Canada relativement à des améliorations et à la réduction des coûts de son secteur de la transformation primaire du porc. Le prêt est remboursable sur une période de dix

ans à compter de 2013. L'avantage que constitue le taux d'intérêt inférieur aux taux du marché est traité comme une mesure incitative gouvernementale; il a été porté aux actifs liés au projet et est constaté dans le résultat sur sa durée d'utilité à titre de réduction de l'amortissement.

ACQUISITIONS ET DESSAISISSEMENTS

Au quatrième trimestre de 2013, la société a vendu la quasi-totalité de l'actif net de son entreprise de pâtes fraîches Olivieri à la Corporation d'aliments Catelli pour un produit net de 116,3 millions de dollars, opération qui s'est soldée par un profit avant impôt de 79,4 millions de dollars.

Encore au quatrième trimestre de 2013, la société a vendu la quasi-totalité de l'actif net de son entreprise Rothsay à Darling International Inc. pour un produit net de 628,5 millions de dollars, opération qui s'est soldée par un profit avant impôt de 526,5 millions de dollars.

Toujours au quatrième trimestre de 2013, la société a vendu une boulangerie de produits frais située à Toronto, en Ontario, qui était fermée depuis juin 2013, pour un produit brut de 12,4 millions de dollars; la société a comptabilisé un profit avant impôt de 11,4 millions de dollars relativement à cette transaction.

Au troisième trimestre de 2013, la société a vendu certains actifs de ses activités agricoles d'élevage de dindes d'Ontario pour un produit brut de 46,3 millions de dollars et comptabilisé par suite de cette transaction un profit avant impôt de 9,7 millions de dollars. Les actifs en question avaient été classés dans les actifs détenus en vue de la vente dans le bilan consolidé au 30 juin 2013.

Encore au troisième trimestre de 2013, la société a vendu les derniers actifs d'une exploitation avicole située à Brooks, en Alberta, et les contingents de production de poulet connexes; cette exploitation avait été acquise le 1^{er} février 2012 et immédiatement classée dans les actifs détenus en vue de la vente. La société avait acheté l'exploitation avicole et les contingents de production pour une contrepartie d'achat en trésorerie de 31,1 millions de dollars. La transaction a été comptabilisée comme un regroupement d'entreprises. En 2012, la société avait vendu une partie de ses contingents de production pour 8,0 millions de dollars, ce qui avait donné lieu à un profit avant impôt de 0,5 million de dollars. Au deuxième trimestre de 2013, la société a vendu des actifs pour un produit de 8,3 millions de dollars. Au troisième trimestre de 2013, la société a vendu les actifs résiduels pour un produit de 12,9 millions de dollars, ce qui a donné lieu à une perte avant impôt de néant en 2013.

Toujours au troisième trimestre de 2013, la société a vendu un immeuble de placement situé à Aurora, en Ontario, pour la somme de 1,8 million de dollars, ce qui s'est soldé par un profit avant impôt de 1,0 million de dollars.

Au deuxième trimestre de 2013, la société a vendu un immeuble de placement situé à Ayr, en Ontario, pour la somme de 2,0 millions de dollars, ce qui s'est soldé par un profit avant impôt de 0,2 million de dollars. L'immeuble de placement avait été classé dans les actifs détenus en vue de la vente dans l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2012.

Le 4 janvier 2013, la société a vendu la totalité des actifs liés à ses installations de transformation de la pomme de terre de Lethbridge, en Alberta, à Cavendish Farms Corporation pour un produit de 58,1 millions de dollars, ce qui a donné lieu à la comptabilisation d'un profit avant impôt de 45,4 millions de dollars (38,7 millions de dollars après impôt) dans les autres produits. Les actifs liés aux activités de transformation de la pomme de terre avaient été classés dans les actifs détenus en vue de la vente dans le bilan consolidé au 31 décembre 2012.

Le 14 décembre 2012, la société avait fait l'acquisition d'actifs et de passifs détenus par The Puratone Corporation, Pembina Valley Pigs Ltd. et Niverville Swine Breeders Ltd. (collectivement, « Puratone »), des entités fermées se consacrant à la production porcine. Le prix d'achat s'était établi à 45,4 millions de dollars, et la société avait réglé la transaction en trésorerie.

Le 27 novembre 2012, la société avait fait l'acquisition d'actifs et de passifs détenus par Paradigm Farms Ltd. (« Paradigm »), une société fermée se consacrant à la production porcine, dans le cadre de l'achat des activités de Puratone Corporation. Le prix d'achat s'était établi à 2,2 millions de dollars, et la société avait réglé la transaction en trésorerie.

PARTICIPATION DANS CANADA BREAD

Aucun changement n'a été apporté à la participation de la société dans Canada Bread en 2012 ni en 2013.

SOURCES DE FINANCEMENT

En général, les secteurs de l'industrie de l'alimentation dans lesquels la société exerce ses activités se caractérisent par des volumes de ventes élevés et un renouvellement rapide des stocks et des créances clients. Habituellement, les créances clients et les stocks peuvent être facilement convertis en trésorerie. Les fluctuations des prix des matières premières, les variations de prix saisonnières et les autres fluctuations liées aux marchés influent sur le montant investi dans le fonds de roulement. Par exemple, même si les hausses

et les baisses des prix du porc ou des céréales n'influent pas nécessairement sur les marges, les fluctuations de prix peuvent avoir une incidence importante sur le fonds de roulement, en particulier les stocks et les créances clients. En raison de la diversité de ses activités, la société a toujours dégagé d'excellents flux de trésorerie opérationnels, même lorsque les prix des marchandises étaient élevés ou que la société était en restructuration. Ces flux de trésorerie opérationnels assurent à la société des liquidités sous-jacentes qu'elle complète en ayant recours à des facilités de crédit lui procurant un financement à plus long terme et lui permettant de parer aux variations de son fonds de roulement.

Le 31 octobre 2012, la société a augmenté de 250,0 millions de dollars sa facilité de crédit renouvelable engagée, ce qui l'a portée à 1,05 milliard de dollars, et a prorogé de un an son échéance. Cette facilité n'est pas garantie, et les prélèvements portent intérêt à des taux établis en fonction des taux d'intérêt à court terme. La facilité arrive à échéance le 16 mai 2016. Elle servira à combler les besoins de financement généraux de la société et à assurer un niveau de liquidités approprié. Par suite de la vente de Rothsay, une tranche de 251,1 millions de dollars de cette facilité de crédit est affectée exclusivement au remboursement de la dette d'ici janvier 2015. La note 14 afférente aux états financiers consolidés audités renferme plus de détails à ce sujet.

Le tableau suivant présente un sommaire de la dette de la société et des montants prélevés sur ses facilités de crédit aux 31 décembre :

<i>(en millions de dollars)</i>	2013	2012
Facilités de crédit, y compris les programmes de titrisation de créances clients		
Les Aliments Maple Leaf Inc.	1 172,7 \$	1 180,5 \$
Filiales	122,1	112,3
Total des facilités disponibles	1 294,8 \$	1 292,8 \$
Montants prélevés		
Les Aliments Maple Leaf Inc.	357,7 \$	680,0 \$
Filiales	61,7	54,6
Lettres de crédit	108,3	122,5
Montant total prélevé sur les facilités	527,7 \$	857,1 \$
Proportion prélevée (en pourcentage)	40,8 %	66,3 %
<i>(en millions de dollars)</i>	2013	2012
Autres dettes		
Les Aliments Maple Leaf Inc.	701,7 \$	705,2 \$
Filiales	2,9	1,7
Total	704,6 \$	706,9 \$

La société a remboursé en octobre 2013 des débetures d'un capital de 24,9 millions de dollars qui venaient à échéance en octobre 2016. Le montant payé a totalisé 28,2 millions de dollars, y compris les intérêts courus de 0,9 million de dollars. La société a également remboursé d'autres dettes totalisant 1,3 million de dollars en 2013.

Les facilités d'emprunt de la société sont assujetties à certaines restrictions et doivent respecter certains ratios relatifs à la dette et aux flux de trésorerie. En 2013, la société respectait la totalité des exigences de ses conventions de prêt. Au 31 décembre 2013, le ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté était de 3,6 fois (3,1 fois en 2012 »).

La société est assujettie à certaines clauses restrictives aux termes de ses principales conventions bancaires en vigueur. Rien ne garantit que les ratios imposés par les facilités d'emprunt de la société ne seront jamais dépassés, ce qui pourrait rapprocher l'échéance de tous les emprunts de la société et la nécessité pour la société de trouver un financement de remplacement.

Pour avoir accès à du financement à des taux concurrentiels et mieux diversifier ses sources de financement, la société maintient deux facilités de titrisation des créances clients d'une durée de trois ans. Aux termes de ces facilités, la société vend certaines créances clients à recours très limité à une entité appartenant à une institution financière internationale dont la dette à long terme est assortie d'une cote AA. Les créances sont vendues à escompte par rapport à la valeur nominale, compte tenu des taux alors en vigueur sur les marchés monétaires. À la fin de 2013, la société assurait la gestion de créances clients de 166,4 millions de dollars (287,3 millions de dollars en 2012) aux termes de ces facilités. En échange de la vente de ses créances clients, la société a obtenu un montant en trésorerie de 50,9 millions de dollars (162,8 millions de dollars en 2012) et des billets à recevoir de 115,5 millions de dollars (124,5 millions de dollars en 2012). Étant donné le moment où sont effectués les encaissements et les versements, la société comptabilise parfois une somme à recevoir ou à payer relativement aux facilités de titrisation. Au 31 décembre 2013, la société a comptabilisé une somme à payer de 105,5 millions de dollars (somme à recevoir de 1,0 million de dollars en 2012). Le montant maximal en trésorerie que la société peut obtenir aux termes de ces programmes se chiffre à 170,0 millions de dollars. Les conventions de titrisation ont été renouvelées durant l'exercice selon des modalités essentiellement identiques et arrivent à échéance en septembre 2016.

Ces facilités de titrisation sont assujetties à certaines restrictions et requièrent le respect de certaines clauses restrictives. Au cours de l'exercice 2013, la société respectait la totalité des exigences liées à ces facilités. Les facilités ont été comptabilisées comme une

transaction hors bilan conformément aux IFRS; si elles étaient résiliées, la société comptabiliserait les montants titrisés au bilan consolidé et envisagerait d'autres moyens de financement, au besoin.

La durée moyenne pondérée de la dette de la société est de 3,5 ans.

Si elle le juge rentable, la société peut financer des automobiles, du matériel de fabrication, des ordinateurs et du matériel de bureau en concluant des contrats de location simple ou autres.

ⁱ⁾ Le BAIIA ajusté sur 12 mois employé dans le calcul du ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté de 2012 comprend les résultats des entreprises Rothsay et Olivieri, puisque les transactions de vente de ces dernières ne sont intervenues qu'en 2013.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Pour 2013, les dépenses d'investissement se sont établies à 385,4 millions de dollars, contre 306,3 millions de dollars en 2012. Cette hausse de 25,8 % découle des investissements plus importants consacrés au Plan dans son ensemble, les sommes affectées à la transformation du réseau des viandes préparées ayant été compensées en partie seulement par la baisse des sommes allouées à l'implémentation de SAP et à la construction de la boulangerie de produits frais à Hamilton, en Ontario.

Les dépenses d'investissement consacrées aux activités de base ont été supérieures en raison de la construction d'une nouvelle capacité de production de bagels par le secteur de la boulangerie au Royaume-Uni, en partie compensée par la diminution des dépenses engagées par les autres unités opérationnelles, notamment par suite de la vente des entreprises Rothsay et Olivieri au quatrième trimestre de 2013.

Pour l'heure, la société s'attend à ce que ses dépenses d'investissement s'élèvent à environ 255 millions de dollars pour l'exercice 2014 en entier, dont 140 millions de dollars pour la transformation du réseau des viandes préparées, 75 millions de dollars pour les activités de base du Groupe des protéines animales et 40 millions de dollars pour les activités de base du Groupe des produits de boulangerie. Cette estimation sera mise à jour après la vente par la société de sa participation de 90,0 % dans Canada Bread, qui devrait se conclure au deuxième trimestre de 2014. La diminution des dépenses par rapport à 2013 s'explique par la baisse des dépenses dirigées vers la transformation du réseau des viandes préparées, puisque le projet est presque

terminé, ce qui contrebalancera en partie la hausse prévue des dépenses consacrées aux activités de base.

FLUX DE TRÉSORERIE

La dette totale, déduction faite des soldes de trésorerie, s'établissait à 451,7 millions de dollars à la clôture de l'exercice 2013, comparativement à 1 171,3 millions de dollars au 31 décembre 2012. La diminution de la dette pour l'exercice tient principalement au produit de la vente des entreprises Rothsay et Olivieri au quatrième trimestre de 2013.

Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles

Les entrées nettes de trésorerie liées aux activités opérationnelles ont augmenté pour atteindre 260,1 millions de dollars, comparativement à 218,1 millions de dollars en 2012, augmentation attribuable surtout à la diminution du fonds de roulement, en partie contrebalancée par la baisse du résultat en trésorerie.

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

En 2013, la société a comptabilisé des sorties nettes de trésorerie liées aux activités de financement de 320,1 millions de dollars, en comparaison d'entrées nettes de 236,0 millions de dollars en 2012. Cette variation s'explique essentiellement par l'affectation au remboursement de la dette du produit de la vente de l'entreprise Rothsay au quatrième trimestre de 2013.

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Au chapitre des activités d'investissement, la société a enregistré des entrées nettes de trésorerie de 520,0 millions de dollars pour 2013, comparativement à des sorties nettes de 375,5 millions de dollars en 2012. La variation s'explique principalement par le produit de la vente des entreprises Rothsay et Olivieri au quatrième trimestre de 2013, le produit des actifs détenus en vue de la vente vendus au cours de l'exercice et l'acquisition d'une entreprise en 2012, acquisition qui ne s'est pas reproduite en 2013. Ces facteurs ont été annulés en partie par l'accroissement des dépenses d'investissement.

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Le tableau ci-dessous fournit de l'information sur certaines des obligations contractuelles importantes de la société au 31 décembre 2013 et présente les flux de trésorerie non actualisés en principal payables relativement aux passifs financiers :

Montants dus au cours des exercices :

	31 décembre 2013				
(en milliers de dollars)	Échéant à moins de un an	Échéant dans 1 an à 2 ans	Échéant dans 2 à 3 ans	Échéant dans plus de 3 ans	Total
Passifs financiers					
Dette bancaire	4 408 \$	– \$	– \$	– \$	4 408 \$
Créditeurs et charges à payer	649 554	–	–	–	649 554
Dette à long terme ⁱ⁾	209 780	97 187	283 126	363 899	953 992
Contrats de change	3 041	–	–	–	3 041
Contrats à terme normalisés de marchandises	2 828	–	–	–	2 828
Swaps de taux d'intérêt ^{i), ii)}	–	3 573	–	15 191	18 764
Autres passifs	2 952	2 534	911	851	7 248
Swap de taux d'intérêt entre devises	31 643	–	–	–	31 643
	904 206 \$	103 294 \$	284 037 \$	379 941 \$	1 671 478 \$
Engagements					
Obligations contractuelles, y compris les contrats de location simple ⁱⁱⁱ⁾	62 792	55 771	46 957	157 443	322 963
Total	966 998 \$	159 065 \$	330 994 \$	537 384 \$	1 994 441 \$

ⁱ⁾ Exclusion faite des paiements d'intérêt contractuels.

ⁱⁱ⁾ Juste valeur totale des swaps de taux d'intérêt entre devises en position de passif.

Au 31 décembre 2013, la société était partie à des contrats de construction de 158,4 millions de dollars se rapportant au projet de transformation du réseau des viandes préparées (428,4 millions de dollars en 2012).

La direction est d'avis que les flux de trésorerie, les fonds en caisse et les sources de financement de la société constituent des ressources suffisantes pour financer ses besoins opérationnels courants et ses dépenses d'investissement prévues pour au moins les 12 prochains mois. Les notes 14 et 18 afférentes aux états financiers consolidés audités renferment d'autres détails sur le financement. Afin de limiter l'incidence des fluctuations des prix du marché sur le résultat opérationnel, la majorité des programmes de couverture de base sont désignés comme faisant partie d'une relation de couverture et gérés dans le portefeuille des instruments assujettis à la comptabilité de couverture de la société.

INSTRUMENTS FINANCIERS ET ACTIVITÉS DE GESTION DES RISQUES

Dans le cours normal de ses activités, la société est exposée à des risques financiers et de marché susceptibles d'influer sur son résultat opérationnel. Pour gérer ces risques, la société exerce ses activités conformément à des politiques et à des lignes directrices en matière de gestion des risques qui régissent la couverture des risques de prix et de marché sur les marchés de change, des taux d'intérêt et des marchandises, ainsi que les activités de financement et d'investissement.

La société procède à des opérations de couverture pour gérer les risques de prix et de marché liés aux principales expositions découlant des activités opérationnelles, et elle ne participe pas à des activités importantes de négociation de nature spéculative.

Le comité de gestion des risques de la société tient de fréquentes réunions pour discuter de la conjoncture du marché, passer en revue les programmes de couverture en vigueur et les activités de négociation en cours, et approuver les nouvelles stratégies de couverture ou de négociation, le cas échéant.

Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers de la société sont classés dans les catégories suivantes :

Trésorerie et équivalents de trésorerie	Éléments détenus à des fins de transaction
Débiteurs	Prêts et créances
Billets à recevoir	Prêts et créances
Dette bancaire	Autres passifs financiers
Créditeurs et charges à payer	Autres passifs financiers
Dette à long terme	Autres passifs financiers
Instruments dérivés ⁱ⁾	Éléments détenus à des fins de transaction

ⁱ⁾ Les instruments dérivés peuvent être désignés à titre de couverture de flux de trésorerie ou de juste valeur, selon le cas.

Le tableau ci-dessous présente la juste valeur et les montants notionnels des instruments financiers dérivés aux 31 décembre :

(en milliers de dollars)	2013			2012		
	Montant notionnel ⁱ⁾	Juste valeur		Montant notionnel ⁱ⁾	Juste valeur	
		Actif	Passif		Actif	Passif
Couvertures de flux de trésorerie						
Swaps de taux d'intérêt entre devises	313 000 \$ US	5 903 \$	31 643 \$	313 000 \$ US	– \$	46 128 \$
Contrats de change ⁱⁱ⁾	225 714	–	2 854	77 509	238	–
Contrats à terme normalisés de marchandises ⁱⁱ⁾	16 509	–	240	14 620	14	–
Swaps de taux d'intérêt	–	–	–	260 000	–	22 434
Couvertures de juste valeur						
Contrats à terme normalisés de marchandises ⁱⁱ⁾	38 747 \$	381 \$	– \$	24 411 \$	– \$	90 \$
Dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle						
Swaps de taux d'intérêt	1 180 000 \$	– \$	18 764 \$	660 000 \$	– \$	6 151 \$
Contrats de change ⁱⁱ⁾	134 814	–	187	104 507	246	–
Contrats à terme normalisés de marchandises ⁱⁱ⁾	494 445	3 965	2 588	272 502	1 062	–
Total		10 249 \$	56 276 \$		1 560 \$	74 803 \$
Courant		8 366 \$	43 548 \$		1 560 \$	12 771 \$
Non courant		1 883	12 728		–	62 032
Total		10 249 \$	56 276 \$		1 560 \$	74 803 \$

ⁱ⁾ À moins d'indication contraire, les montants notionnels sont exprimés en équivalent de dollars canadiens selon les modalités contractuelles.

ⁱⁱ⁾ Les dérivés sont à court terme et influenceront sur le résultat à diverses dates d'ici les 12 prochains mois.

La juste valeur des actifs et des passifs financiers classés dans les prêts et créances et les autres passifs financiers (exclusion faite de la dette à long terme) se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur courte durée.

Les actifs et les passifs financiers classés dans les éléments détenus à des fins de transaction sont comptabilisés à leur juste valeur. La juste valeur des

instruments financiers dérivés de taux d'intérêt et de change a été estimée à l'aide des mesures du marché en vigueur pour les taux d'intérêt et les taux de change. Les contrats à terme normalisés de marchandises et les options sont négociés en bourse, et leur juste valeur est déterminée en fonction du prix d'échange.

Les dérivés qui ne sont pas désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle sont classés comme détenus à des fins de transaction. Le montant net des profits ou des pertes sur les instruments financiers détenus à des fins de transaction correspond au montant des profits ou des pertes réalisés ou latents sur les dérivés dont la désignation a été annulée ou qui

n'ont jamais fait partie d'une relation de couverture officielle.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, le montant avant impôt de l'inefficacité des couvertures pris en compte dans le résultat équivalait à un profit de 3,2 millions de dollars (néant en 2012) et se rapportait principalement aux swaps de taux d'intérêt désignés.

Le tableau ci-dessous présente les évaluations de la juste valeur des instruments financiers selon la hiérarchie des justes valeurs :

(en milliers de dollars)

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actif				
Contrats de change à terme	– \$	– \$	– \$	– \$
Contrats à terme normalisés de marchandises	4 346	–	–	4 346
Swaps de taux d'intérêt	–	5 903	–	5 903
	4 346 \$	5 903 \$	– \$	10 249 \$
Passif				
Contrats de change à terme	– \$	3 041 \$	– \$	3 041 \$
Contrats à terme normalisés de marchandises	2 828	–	–	2 828
Swaps de taux d'intérêt	–	50 407	–	50 407
	2 828 \$	53 448 \$	– \$	56 276 \$

Aucun transfert entre deux niveaux n'a été effectué au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013. La détermination de la juste valeur et la hiérarchie qui en découle supposent l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Le classement d'un instrument financier dans la hiérarchie se fonde sur le plus bas niveau de données d'entrée qui influe de manière significative sur l'évaluation de la juste valeur. Pour les instruments financiers qui sont comptabilisés à la juste valeur de manière récurrente, la société déterminera si des transferts se sont produits entre des niveaux de la hiérarchie en réévaluant leur classement à la clôture de chaque période de présentation.

Capital

La société vise à maintenir une structure du capital rentable qui soutient sa stratégie de croissance à long terme et maximise la souplesse opérationnelle. Dans la répartition du capital lié aux investissements qui visent à soutenir ses objectifs en matière de résultat, la société établit des taux de rendement internes pour les initiatives d'investissement. Les projets d'investissement sont généralement financés à l'aide de créances prioritaires et de flux de trésorerie générés en interne.

La société utilise un effet de levier financier dans sa structure du capital pour réduire le coût du capital. Elle a pour but de maintenir ses principaux ratios de crédit et l'effet de levier à des niveaux qui permettent d'obtenir continuellement des conditions de crédit dignes d'une

société dont la solvabilité est de qualité supérieure. La société évalue le profil de son crédit au moyen de diverses mesures, certaines non conformes aux IFRS, essentiellement le ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté et le ratio du BAIIA ajusté sur la charge d'intérêts nets.

En plus des créances prioritaires et des capitaux propres, la société utilise les contrats de location simple et autres et des programmes de titrisation de créances clients à recours très limité comme sources supplémentaires de financement.

La société maintient une distribution de dividendes régulière basée sur le résultat net durable. De temps à autre, la société fait l'acquisition d'actions aux fins d'annulation aux termes d'offres publiques de rachat dans le cours normal des activités et pour satisfaire aux attributions consenties dans le cadre de son régime incitatif d'achat d'actions, programme de rémunération en actions établi en 2006. La société n'a racheté aucune action en 2013 relativement à des attributions effectuées dans le cadre du programme de rémunération en actions (0,8 million d'actions en 2012).

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, le total des capitaux propres a augmenté de 684,0 millions de dollars pour se chiffrer à 1 642,0 millions de dollars, en grande partie par suite de la hausse du résultat net et de variations dans les gains actuariels comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, facteurs en partie annulés par les dividendes déclarés. Au cours de la même période, la dette totale, après déduction de la

trésorerie et des équivalents de trésorerie, a diminué de 719,6 millions de dollars pour se chiffrer à 451,7 millions de dollars.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque de perte découlant de l'incapacité des clients et des contreparties de la société à respecter leurs obligations en matière de paiement.

Le risque de crédit auquel la société est exposée dans le cours normal de ses activités se rapporte à ses clients dont la quasi-totalité œuvre dans les secteurs du commerce d'épicerie et des services alimentaires. La société procède régulièrement à des évaluations du crédit portant sur la situation financière de ses clients nouveaux et existants et elle examine la recouvrabilité de ses créances clients et autres créances afin d'atténuer toute possibilité de perte sur créance. Au 31 décembre 2013, une tranche d'environ 0,2 million de dollars (0,4 million de dollars en 2012) des débiteurs de la société était en souffrance depuis plus de 60 jours. La société constitue un compte de correction de valeur pour créances douteuses qui représente l'estimation qu'elle fait des montants irrécouvrables. Ce compte comporte notamment une composante de perte spécifique estimée qui se rapporte à des risques individuels. Au 31 décembre 2013, la société avait inscrit un montant de 0,1 million de dollars (0,2 million de dollars en 2012) au compte de correction de valeur pour créances douteuses. Toutes les créances douteuses importantes ont été constatées dans le compte de correction de valeur pour créances douteuses. La société estime que son compte de correction de valeur pour créances douteuses est suffisant pour couvrir tout risque de crédit lié aux créances en souffrance ou aux créances douteuses.

La direction est d'avis que les concentrations de risque de crédit relativement aux débiteurs sont limitées étant donné la qualité généralement élevée du crédit des principaux clients de la société, en plus du grand nombre de clients secondaires et de leur répartition géographique, ainsi que le recours à la facilité de titrisation de créances clients déjà mentionnée. La société mène toutefois un volume assez important d'affaires avec un nombre réduit d'épiceries de détail importantes. Les deux plus importants clients de la société comptent pour environ 21,1 % (21,5 % en 2012) des ventes consolidées.

La société est exposée au risque de crédit qui découle de ses billets à recevoir d'une institution financière qui détient une participation dans une entité structurée non consolidée, comme l'explique la note 25 afférente aux états financiers consolidés audités. La direction estime que ce risque de crédit est limité du fait de la cote AA-

dont est assortie la dette à long terme de la contrepartie.

La société est exposée au risque de crédit qui découle de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (essentiellement des dépôts et des placements à court terme auprès de banques à charte canadiennes) et des instruments dérivés non négociés en bourse. La société atténue ce risque de crédit en ne traitant qu'avec des contreparties qui sont d'importantes institutions financières internationales dont la dette à long terme est assortie d'une cote A ou d'une cote supérieure.

L'exposition maximale de la société au risque de crédit à la date de clôture correspondait essentiellement à la valeur comptable des actifs financiers non dérivés et des instruments dérivés non négociés en bourse dont la juste valeur est positive.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque découlant de la difficulté, pour la société, à satisfaire aux obligations associées aux passifs financiers.

La société gère le risque de liquidité en surveillant les flux de trésorerie prévus et réels, en réduisant au minimum sa dépendance envers une source de crédit unique, en maintenant des facilités de crédit engagées non utilisées suffisantes et en gérant les échéances des actifs et des passifs financiers pour minimiser les risques de refinancement.

Au 31 décembre 2013, la société disposait de facilités de crédit engagées non utilisées de 701,2 millions de dollars (389,2 millions de dollars en 2012) aux termes de ses principales conventions bancaires. Une tranche de 251,1 millions de dollars de ce montant est réservée exclusivement au remboursement de la dette d'ici janvier 2015. Ces conventions bancaires, qui viennent à échéance en 2016, contiennent des clauses restrictives et d'autres restrictions.

Risque de marché

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la valeur d'un instrument financier ou les flux de trésorerie qui s'y rattachent fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. À l'occasion, la société conclut des swaps de taux d'intérêt afin de gérer son risque de marché actuel ou prévu et d'obtenir le taux d'intérêt global voulu sur les emprunts.

Le risque de taux d'intérêt de la société découle des titres d'emprunt à long terme émis à des taux fixes qui engendrent des risques de taux d'intérêt liés à la juste valeur et des titres d'emprunt à des taux variables qui donnent lieu à des risques de flux de trésorerie liés aux

taux d'intérêts. De plus, les soldes de trésorerie de la société sont habituellement investis dans des actifs à court terme portant intérêt. La société surveille étroitement le marché afin d'obtenir le taux d'intérêt global voulu pour son financement, ainsi que la proportion ciblée d'emprunts à taux fixes et à taux variables.

Le 8 décembre 2011, la société a conclu des swaps de taux d'intérêt totalisant 260,0 millions de dollars et expirant le 8 décembre 2017. En date du 13 décembre 2012, la société a désigné ces swaps comme des instruments de couverture faisant partie d'une relation de couverture dans le but d'atténuer l'incidence des variations du coût financier attribuables aux fluctuations des taux d'intérêt sur le marché. Par suite de la modification des flux de trésorerie futurs projetés de la société faisant suite à la décision de celle-ci de se défaire de l'entreprise Rothsay, la société a cessé la comptabilité de couverture à l'égard de ces swaps. Un montant de 4,7 millions de dollars a été reclassé du cumul des autres éléments du résultat global aux autres produits au cours du troisième trimestre de 2013.

Au 31 décembre 2013, une proportion de 62,7 % de l'encours de la dette de la société n'était pas exposée aux fluctuations des taux d'intérêt (70,1 % en 2012). Au cours du quatrième trimestre, la société a employé une partie du produit de la vente de Rothsay pour réduire les sommes prélevées sur la facilité de crédit renouvelable, mais elle a par ailleurs dénoué des swaps de taux d'intérêt fixe de 260 millions de dollars en concluant un swap de taux d'intérêt de sens inverse, ce qui a eu pour effet de diminuer la proportion de la dette à taux fixe.

Risque de change

Le risque de change se rapporte au risque que la valeur d'un instrument financier ou des flux de trésorerie associés à cet instrument fluctue en raison des variations des taux de change. La société conclut des contrats dérivés de change afin de gérer son risque de change actuel et prévu sur les marchés des changes.

Le risque de change auquel est exposée la société découle principalement des opérations effectuées en devises autres que le dollar canadien. Les principales devises auxquelles la société est exposée sont le dollar américain en raison des ventes et des emprunts libellés en dollars américains ainsi que la livre sterling et le yen.

La société utilise des swaps de devises et de taux d'intérêt pour atténuer le risque auquel l'exposent les fluctuations des taux de change à l'égard de ses titres d'emprunt libellés en dollars américains. Ces swaps sont principalement utilisés pour convertir dans les faits des billets à payer libellés en dollars américains portant intérêt à taux fixe en billets libellés en dollars canadiens portant intérêt à taux fixe et ils sont comptabilisés en tant que couvertures de flux de trésorerie.

La société utilise des contrats de change à terme et des options pour gérer son exposition découlant des ventes de produits aux États-Unis et au Japon. Tous les contrats de change à terme en dollars américains et en yens admissibles qui sont désignés comme couvertures dans le portefeuille des instruments assujettis à la comptabilité de couverture de la société sont comptabilisés à titre de couvertures de flux de trésorerie.

Risque sur marchandises

La société est directement exposée aux fluctuations des prix des marchandises telles que le blé, les porcs vivants et le carburant, de même que certains autres produits agricoles qu'elle achète pour les utiliser comme matières premières, notamment les céréales fourragères. Afin de réduire au minimum l'incidence de ces fluctuations de prix sur son résultat opérationnel, la société peut conclure des contrats à prix fixe avec des fournisseurs, des contrats à terme normalisés négociés en bourse et des options.

Les instruments dérivés désignés comme couverture d'une opération prévue sont comptabilisés en tant que couvertures de flux de trésorerie ou de la juste valeur, et sont gérés dans le portefeuille des instruments assujettis à la comptabilité de couverture de la société.

La société classe comme des contrats d'achat courants certains contrats conclus dans le but de se procurer des marchandises devant être utilisées pour la production.

Pour une analyse approfondie des pratiques de gestion des risques et des risques liés aux instruments dérivés, il convient de se reporter à la note 18 afférente aux états financiers consolidés audités.

VARIATION DE LA JUSTE VALEUR DES SWAPS DE TAUX D'INTÉRÊT NON DÉSIGNÉS

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013, la société a comptabilisé un profit de 2,0 millions de dollars (1,5 million de dollars après impôt) attribuable à la variation de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt.

En 2012, la société avait comptabilisé un profit de 7,3 millions de dollars (5,4 millions de dollars après impôt) attribuable à la variation de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt.

Au cours du deuxième trimestre de 2010, la société a conclu des swaps de taux d'intérêt totalisant 590,0 millions de dollars. Des swaps totalisant 330,0 millions de dollars portant intérêt au taux moyen de 3,3 % et échéant le 28 avril 2015 ont pris effet le 28 avril 2010. Les swaps restants, totalisant 260,0 millions de dollars et portant intérêt au taux moyen de 4,2 %, ont pris effet le 8 décembre 2011. La désignation de ces

swaps, dont l'échéance avait été prorogée et qui avaient été désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle en 2011, a été annulée au cours de l'exercice à l'étude, comme il a été mentionné précédemment. Au cours du quatrième trimestre de 2013, la société a conclu des swaps dans le but de compenser les swaps de taux d'intérêt de 260,0 millions de dollars dont elle avait annulé la désignation et qui viennent à échéance le 8 décembre 2017. Aux termes des nouveaux swaps de taux d'intérêt compensateurs ainsi conclus, la société doit recevoir un taux fixe moyen de 1,8 % et payer un taux variable sur un montant notionnel de 260,0 millions de dollars. Les swaps de taux d'intérêt compensateurs ont pour effet de neutraliser la volatilité du résultat liée à la valeur marchande sur le montant notionnel de 260,0 millions de dollars découlant des swaps de taux d'intérêt existants échéant le 8 décembre 2017.

Au cours du premier trimestre de 2011, la société a conclu des swaps dans le but de contrebalancer des swaps de taux d'intérêt existants de 330,0 millions de dollars dont la date d'échéance est le 28 avril 2015. Les swaps de taux d'intérêt compensateurs ont été mis en place pendant que la nouvelle dette à taux fixe émise dans le cadre d'un placement privé dont la conclusion a eu lieu au quatrième trimestre de 2010, réduisait de 355,0 millions de dollars les obligations prévues de la société en matière de dette à taux variable. Aux termes des swaps de taux d'intérêt compensateurs, la société reçoit un taux fixe moyen de 2,5 % et paie un taux d'intérêt variable sur un montant notionnel de 330,0 millions de dollars. Ces swaps de taux d'intérêt compensateurs neutralisent efficacement la volatilité du résultat liée à l'évaluation à la valeur de marché sur le montant notionnel de 330,0 millions de dollars découlant des swaps de taux d'intérêt existants échéant le 28 avril 2015.

La société n'a actuellement aucune exposition nette à des swaps de taux d'intérêt non désignés.

CAPITAL-ACTIONS ET DIVIDENDES

Au 31 décembre 2013, il y avait 140 256 389 actions ordinaires avec droit de vote émises et en circulation (140 044 089 en 2012). Au 14 février 2014, il y avait 140 313 489 actions ordinaires avec droit de vote émises et en circulation.

Au cours de chacun des trimestres de 2013, la société a déclaré et versé des dividendes en trésorerie de 0,04 \$ par action ordinaire avec droit de vote. Les dividendes annuels ont donc totalisé 0,16 \$ par action ordinaire avec droit de vote, et les versements de dividendes ont totalisé 22,4 millions de dollars (22,2 millions de dollars en 2012).

AUTRES CONSIDÉRATIONS

Le 26 février 2014, la société a déclaré un dividende de 0,04 \$ par action payable le 31 mars 2014 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 7 mars 2014. Sauf indication contraire de la société par écrit, au plus tard à la date de paiement du dividende, ce dividende sera considéré comme admissible au crédit d'impôt pour dividendes amélioré.

RÉGIMES D'AVANTAGES DU PERSONNEL

Le coût des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs au départ à la retraite gagnés par le personnel est établi par calculs actuariels selon la méthode des unités de crédit projetées et la meilleure estimation faite par la direction à l'égard de la progression des salaires, de l'âge du départ à la retraite des employés et des coûts des soins de santé prévus. La direction retient les services d'experts externes qui la conseillent lorsqu'il s'agit de décider des estimations qu'il convient d'employer pour évaluer les obligations et les charges au titre des régimes d'avantages du personnel. Les estimations sont établies au début de chaque exercice et sont réévaluées si des changements dans ces estimations ou dans la conjoncture des marchés portent à croire que leur incidence sur les états financiers de la société pourrait être significative.

En 2013, la société a inscrit dans les autres éléments du résultat global un profit de 274,0 millions de dollars se rapportant à la réévaluation des actifs et des passifs des régimes. Ce profit se composait d'un montant de 114,0 millions de dollars correspondant à l'excédent des rendements des actifs des régimes sur le taux d'actualisation, d'un montant de 122,2 millions de dollars lié aux variations des hypothèses relatives aux passifs (principalement une hausse du taux d'actualisation) et d'un montant au titre des ajustements liés à l'expérience de 37,8 millions de dollars relativement aux obligations au titre des régimes. L'ajustement a en outre entraîné la naissance d'un passif d'impôt différé de 70,6 millions de dollars.

En 2012, la société avait comptabilisé dans les autres éléments du résultat global une perte de 82,7 millions de dollars se rapportant à la réévaluation des actifs et des passifs des régimes. Cette perte se composait d'un profit de 54,4 millions de dollars correspondant à l'excédent des rendements des actifs des régimes sur le taux d'actualisation, d'une perte de 131,0 millions de dollars liée aux variations des hypothèses relatives aux passifs (principalement une baisse du taux d'actualisation), d'une perte de 9,5 millions de dollars imputable aux variations des hypothèses démographiques et d'un profit de 3,4 millions de dollars correspondant à des ajustements liés à l'expérience relativement aux obligations au titre des régimes.

L'ajustement a en outre entraîné la naissance d'un actif d'impôt différé de 21,3 millions de dollars.

La société offre des régimes à prestations définies et à cotisations définies. Les actifs des régimes à prestations définies sont essentiellement investis dans des actions ou des titres à revenu fixe de sociétés canadiennes et étrangères, lesquels titres sont assujettis à des fluctuations des cours du marché. Les taux d'actualisation servant à évaluer les passifs des régimes se fondent sur les taux d'intérêt du marché à long terme. Les fluctuations de ces cours du marché et de ces taux d'intérêt peuvent se répercuter sur la charge de retraite et sur les besoins de capitalisation. En 2013, le rendement sur les placements, avant les charges, des actifs des régimes à prestations définies de la société s'est chiffré à 14,6 %, comparativement à 10,0 % pour 2012. Les taux d'intérêt du marché à long terme ont régressé, ce qui s'est répercuté sur le taux d'actualisation servant à évaluer les passifs des régimes.

Les cotisations de la société sont financées à même les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles. La direction prévoit que les flux de trésorerie futurs provenant des activités opérationnelles suffiront à financer les cotisations futures prévues. Les cotisations aux régimes à prestations définies se sont élevées à 20,5 millions de dollars en 2013 (22,8 millions de dollars en 2012).

La société prévoit cotiser à hauteur de 46,2 millions de dollars aux régimes de retraite en 2014, y compris les régimes à prestations définies et les régimes multi-employeurs.

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Le 12 février 2014, la société a annoncé que Grupo Bimbo, S.A.B. de C.V., entreprise du Mexique, (« Grupo Bimbo ») avait convenu d'acquérir la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de Canada Bread conformément à un arrangement en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* de l'Ontario (l'« arrangement »). Aux termes de l'arrangement, Grupo Bimbo a convenu d'acquérir chaque action ordinaire de Canada Bread en contrepartie d'un montant en trésorerie de 72,00 \$ l'action. Les Aliments Maple Leaf prévoit recevoir un produit net d'environ 1,65 milliard de dollars en contrepartie de sa participation de 90 % dans Canada Bread. L'arrangement devra récolter au moins 66²/₃ % des votes exprimés par les actionnaires de Canada Bread à l'occasion d'une assemblée extraordinaire des actionnaires qui devrait avoir lieu au début d'avril 2014. Les Aliments Maple Leaf a conclu avec Grupo Bimbo une convention de vote en vertu de laquelle elle s'est engagée à exercer les droits de vote rattachés à toutes les actions ordinaires de Canada Bread qu'elle détient en donnant son appui à l'arrangement lors de cette assemblée extraordinaire. La société n'est pas en mesure d'estimer le profit final sur la sortie étant donné l'incertitude qui entoure le moment exact où sera conclue la transaction envisagée. Après la vente, la société ne consolidera plus les résultats et les éléments connexes du bilan de Boulangerie Canada Bread, Limitée. L'arrangement est également soumis à l'approbation du tribunal, aux approbations réglementaires et aux autres conditions de clôture habituelles et devrait être conclu au deuxième trimestre de 2014.

Le 19 février 2014, la société a vendu un immeuble de placement situé dans la région de Toronto qui était classé dans les actifs détenus en vue de la vente dans les états financiers consolidés à la clôture de l'exercice; la vente s'est traduite par un produit brut de 6,4 millions de dollars.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de l'information financière trimestrielle non audité (en milliers de dollars, sauf les données par action) pour chacun des trimestres des trois derniers exercices.

		Premier trimestre	Deuxième trimestre	Troisième trimestre	Quatrième trimestre	Total
Ventes ⁱⁱ⁾	2013	1 035 707 \$	1 133 428 \$	1 130 328 \$	1 106 985 \$	4 406 448 \$
	2012	1 088 968	1 174 923	1 157 262	1 130 675	4 551 828
	2011	1 075 806	1 153 047	1 181 242	1 168 683	4 578 778
Bénéfice net (perte nette) des activités poursuivies ⁱⁱ⁾	2013	(28 944)\$	(14 474)\$	(676)\$	(14 449)\$	(58 543)\$
	2012	(19 385)	9 477	10 921	40 954	41 967
	2011	(9 702)	(2 764)	16 872	(11 663)	(7 258)
Bénéfice net (perte nette) ^{i), ii)}	2013	(14 742)\$	9 \$	15 521 \$	511 375 \$	512 163 \$
	2012	(5 775)	25 988	26 043	50 306	96 562
	2011	4 690	18 724	37 150	3 338	63 902
Bénéfice (perte) par action des activités poursuivies ⁱⁱ⁾						
De base ^{i), iii)}	2013	(0,21)\$	(0,12)\$	(0,02)\$	(0,13)\$	(0,48)\$
	2012	(0,14)	0,05	0,06	0,28	0,25
	2011	(0,07)	(0,03)	0,10	(0,09)	(0,08)
Dilué ^{i), iii)}	2013	(0,21)\$	(0,12)\$	(0,02)\$	(0,13)\$	(0,48)\$
	2012	(0,14)	0,05	0,06	0,27	0,24
	2011	(0,07)	(0,03)	0,10	(0,09)	(0,08)
RPA ajusté ^{i), iii), iv)}	2013	(0,16)\$	(0,08)\$	(0,01)\$	(0,25)\$	(0,51)\$
	2012	(0,04)	0,11	0,13	0,27	0,47
	2011	0,04	0,10	0,15	0,06	0,34
Bénéfice (perte) par action ⁱⁱ⁾						
De base ^{i), iii)}	2013	(0,11)\$	(0,02)\$	0,09 \$	3,58 \$	3,55 \$
	2012	(0,04)	0,17	0,17	0,35	0,64
	2011	0,03	0,12	0,25	0,02	0,43
Dilué ^{i), iii)}	2013	(0,11)\$	(0,02)\$	0,09 \$	3,58 \$	3,55 \$
	2012	(0,04)	0,16	0,16	0,34	0,63
	2011	0,04	0,12	0,24	0,02	0,41

ⁱ⁾ Le résultat net, le résultat par action et le résultat ajusté par action sont fondés sur des montants attribuables aux actionnaires ordinaires.

ⁱⁱ⁾ Les données de 2012 et de 2011 ont été retraitées et tiennent compte du classement des entreprises Rothsay et Olivieri à titre d'activités abandonnées ainsi que de l'adoption de la norme comptable internationale 19, Avantages du personnel, (« IAS 19 »), dans sa version modifiée. Se reporter, respectivement, aux notes 22 et 32 afférentes aux états financiers consolidés audités de 2013 de la société.

ⁱⁱⁱ⁾ Les totaux ne sont pas nécessairement justes en raison de l'arrondissement.

^{iv)} Se reporter à la rubrique intitulée « Mesures financières non conformes aux IFRS » présentée à la page 42 du présent rapport de gestion.

En 2013, les éléments notables suivants ont eu une incidence sur les ventes trimestrielles :

- la diminution des volumes de ventes du secteur des viandes préparées au premier trimestre, qui s'est améliorée durant le reste de l'exercice;
- la diminution des volumes de ventes du secteur du porc, des produits de boulangerie frais et des produits de boulangerie congelés en Amérique du Nord;
- les hausses de prix pratiquées en 2013 dans les secteurs des viandes préparées, des produits de boulangerie frais, des produits de boulangerie au Royaume-Uni et des produits de boulangerie congelés en Amérique du Nord;
- la composition des ventes favorable dans le secteur des viandes préparées;
- la cession des installations de transformation de la pomme de terre de la société au premier trimestre de 2013;

- l'incidence de l'affaiblissement du yen sur les ventes à l'exportation des produits de porc frais;
- l'accroissement des volumes du secteur des produits de boulangerie au Royaume-Uni;
- l'abandon de la production de pain de boulangerie frais et vendu en épicerie au Royaume-Uni en mars 2012;
- l'abandon de la production de pains de spécialité au Royaume-Uni au deuxième trimestre de 2013;
- la hausse des prix des produits du porc sur le marché;
- la cession des activités agricoles d'élevage de volailles au troisième trimestre de 2013.

En 2013, les éléments notables suivants ont eu une incidence sur le résultat net trimestriel :

- les profits sur la vente des entreprises Rothsay et Olivieri au quatrième trimestre de 2013;
- les conditions défavorables sur le marché qui ont provoqué la contraction des marges, principalement celles des secteurs de la transformation primaire du porc et de la volaille et celle du secteur de la production porcine;
- les hausses de prix pratiquées en 2013 par les secteurs des viandes préparées, des produits de boulangerie frais, des produits de boulangerie au Royaume-Uni et des produits de boulangerie congelés en Amérique du Nord;
- l'augmentation des coûts des matières premières et l'inflation des coûts pour les activités liées aux viandes préparées;
- la diminution des volumes de ventes du secteur des viandes préparées au premier trimestre, qui s'est améliorée durant le reste de l'exercice;
- la diminution des volumes de ventes du secteur du porc et des produits de boulangerie frais;
- l'accroissement des volumes de ventes des activités de boulangerie au Royaume-Uni;
- l'incidence de l'affaiblissement du yen relativement aux marges sur les ventes à l'exportation des produits de porc frais;
- les coûts transitoires associés à la mise en œuvre du Plan à l'égard du secteur des viandes préparées, y compris les inefficiences en matière de fabrication et de distribution en raison de l'exploitation parallèle des anciennes installations censées fermer en 2014;
- le recul de l'apport des programmes de couverture du secteur de la production porcine;
- l'amélioration des efficiences opérationnelles du secteur des produits de boulangerie frais, notamment la réduction des déchets, l'apport de la nouvelle usine de fabrication de produits de boulangerie frais de Hamilton, la rationalisation du portefeuille de produits et la réorganisation du réseau de distribution;
- l'amélioration des efficiences opérationnelles des activités liées aux produits de boulangerie congelés en Amérique du Nord;
- les coûts généraux en double liés à l'exploitation de la nouvelle boulangerie de produits frais de Hamilton, en Ontario, au premier et au deuxième trimestre de 2013, après lesquels la troisième boulangerie de Toronto a été fermée et sa production, transférée;
- l'inflation plus élevée des coûts du Groupe des produits de boulangerie;
- les variations de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt non désignés, des actifs biologiques et des profits et pertes sur les contrats à terme normalisés de marchandises;
- la fermeture des installations de Walsall, au Royaume-Uni, en mars 2012 faisant suite à l'abandon de certaines catégories de pains au Royaume-Uni;
- la baisse des frais de vente et charges générales et administratives;
- l'abandon de la fabrication de pains de spécialité au Royaume-Uni au deuxième trimestre de 2013;
- les frais de restructuration et autres frais connexes;
- la cession des installations de transformation de la pomme de terre de la société au premier trimestre de 2013;
- la vente de l'entreprise Rothsay au quatrième trimestre de 2013;
- la dépréciation comptabilisée relativement à une boulangerie du Royaume-Uni qui a été vendue au deuxième trimestre de 2013;
- la dépréciation des actifs liés aux contingents de poulet vendus au deuxième trimestre de 2013;
- la vente, au troisième trimestre de 2013, d'une exploitation avicole et des contingents de production de poulet qu'elle détenait;
- la vente des activités agricoles d'élevage de dindes au troisième trimestre de 2013;
- un profit lié à l'annulation de la désignation, au troisième trimestre de 2013, de certains swaps de taux d'intérêt qui ne sont plus considérés comme faisant partie d'une relation de couverture;
- un profit lié à la réduction d'un régime de retraite faisant suite au reclassement dans les activités abandonnées de l'entreprise Rothsay au troisième trimestre de 2013;

- les recouvrements liés à des réclamations d'assurance;
- la vente d'un immeuble de placement situé à Aurora, en Ontario, au troisième trimestre de 2013;
- la vente au quatrième trimestre de 2013 d'une boulangerie de produits frais, située à Toronto, en Ontario, qui avait fermé ses portes précédemment;
- la comptabilisation d'honoraires et de frais juridiques se rapportant aux acquisitions et aux cessions.

En 2012, les éléments notables suivants avaient eu une incidence sur les ventes trimestrielles :

- les hausses de prix pratiquées en 2011 et en 2012;
- la décroissance des volumes de ventes du secteur des produits de boulangerie frais de la société;
- l'affaiblissement du dollar canadien, qui a eu pour effet d'accroître la valeur des exportations de produits de porc frais;
- la diminution des volumes des ventes de produits de porc frais;
- la vente de la gamme de produits liés aux sandwiches frais par le Groupe des produits de boulangerie au début de 2011;
- l'abandon de la production de pain de boulangerie frais et vendu en épicerie au Royaume-Uni;

En 2012, les éléments notables suivants ont eu une incidence sur le résultat net trimestriel :

- l'importante réduction des marges sur la transformation du porc en Amérique du Nord, partiellement contrebalancée par l'obtention de contrats de vente favorables sur le marché intérieur et par l'accroissement des marges sur le marché international;
- le fléchissement des volumes de ventes pour les activités de la société liées aux produits de boulangerie frais;
- l'accroissement des volumes de ventes et l'amélioration de la composition des ventes de viandes préparées;

- l'augmentation des volumes de ventes et les hausses de prix relatives aux produits à valeur ajoutée du secteur de la volaille;
- les avantages découlant du Plan;
- la baisse du résultat tiré de la production porcine et de la récupération de sous-produits d'origine animale découlant de la hausse du coût des aliments pour animaux et des intrants et du recul des valeurs de marché;
- la dépréciation de la valeur des stocks dans le secteur des pâtes fraîches au premier trimestre de 2012;
- les frais généraux en double découlant de la mise en service de la nouvelle boulangerie de produits frais de Hamilton, en Ontario;
- la fermeture, en mars 2012, de l'usine de Walsall, au Royaume-Uni, par suite de l'abandon de certaines catégories de pains au Royaume-Uni;
- la diminution des frais de vente et des charges générales et administratives;
- les frais de restructuration et autres frais connexes;
- les variations de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt non désignés, des actifs biologiques et des profits ou des pertes sur les contrats à terme normalisés de marchandises;
- le produit d'une réclamation d'assurance se rapportant à un incendie;
- le règlement, au deuxième trimestre de 2012, d'une poursuite judiciaire relative à la gamme de produits de la société liée aux sandwiches frais, qui a été vendue en 2011;
- les profits tirés du regroupement d'entreprises réalisé au quatrième trimestre de 2012 après l'acquisition d'exploitations porcines, et les frais juridiques y afférents;
- la réévaluation des coûts d'assainissement environnemental engagés au quatrième trimestre de 2012 aux installations de viandes préparées qui sont en voie de fermer.

Pour obtenir une explication et une analyse des résultats trimestriels, il y a lieu de se reporter aux rapports de gestion trimestriels déposés sur SEDAR et disponibles également sur le site Web de la société, au www.mapleleaffoods.com.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2013

Le tableau qui suit présente un sommaire des ventes par secteurs opérationnels :

(en milliers de dollars) (non audité)	Quatrième trimestre		
	2013	2012	Variation
Groupe des produits de la viande	742 739 \$	751 362 \$	(1,1)%
Groupe agroalimentaire ⁱ⁾	4 585	8 973	(48,9)%
Groupe des protéines animales	747 324 \$	760 335 \$	(1,7)%
Groupe des produits de boulangerie ⁱ⁾	359 661	370 340	(2,9)%
Total des ventes	1 106 985 \$	1 130 675 \$	(2,1)%

ⁱ⁾ Les chiffres de 2013 et de 2012 excluent les résultats des entreprises Rothsay et Olivieri, qui faisaient respectivement partie du Groupe agroalimentaire et du Groupe des produits de boulangerie. Les résultats des entreprises Rothsay et Olivieri sont présentés dans les activités abandonnées, comme l'indique la note 22 afférente aux états financiers consolidés audités de 2013 de la société.

Le tableau qui suit présente un sommaire du résultat opérationnel ajusté par secteurs opérationnels :

(en milliers de dollars) (non audité)	Quatrième trimestre		
	2013	2012 ⁱ⁾	Variation
Groupe des produits de la viande	(42 625)\$	42 585 \$	(200,2)%
Groupe agroalimentaire ⁱⁱ⁾	(10 003)	(4 826)	107,3 %
Groupe des protéines animales	(52 628)\$	37 759 \$	(239,4)%
Groupe des produits de boulangerie ⁱⁱ⁾	30 912	33 139	(6,7)%
Coûts non affectés au résultat opérationnel ajusté ⁱⁱⁱ⁾	–	(901)	(100,0)%
Résultat opérationnel ajusté	(21 716)\$	69 997 \$	(131,0)%

ⁱ⁾ Le résultat opérationnel ajusté de 2012 a été retraité et tient compte de l'adoption de la norme comptable internationale 19, Avantages du personnel, (« IAS 19 »), dans sa version modifiée, comme l'indique la note 32 afférente aux états financiers consolidés audités de 2013 de la société.

ⁱⁱ⁾ Les chiffres de 2013 et de 2012 excluent les résultats des entreprises Rothsay et Olivieri, qui faisaient respectivement partie du Groupe agroalimentaire et du Groupe des produits de boulangerie. Les résultats des entreprises Rothsay et Olivieri sont présentés dans les activités abandonnées, comme l'indique la note 22 afférente aux états financiers consolidés audités de 2013 de la société.

ⁱⁱⁱ⁾ Les coûts non affectés comprennent les charges qui ne peuvent être rattachées séparément aux secteurs d'activité, et ne font pas partie des mesures utilisées par la société pour évaluer le résultat opérationnel sectoriel.

Les ventes du quatrième trimestre de 2013 ont diminué de 2,1 % pour atteindre 1 107,0 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 0,7 % après ajustement pour tenir compte de l'incidence des dessaisissements et du change; cette baisse découle du recul des volumes de ventes, en partie compensé par les hausses de prix.

Au quatrième trimestre de 2013, le résultat opérationnel ajusté s'est traduit par une perte de 21,7 millions de dollars, contre un bénéfice opérationnel ajusté de 70,0 millions de dollars il y a un an, en raison principalement de la baisse du résultat du Groupe des protéines animales.

La stratégie de la société visant son secteur des viandes préparées en est à sa phase culminante. Cette stratégie est destinée à mettre en place une chaîne d'approvisionnement à faible coût et à accroître les marges structurelles. Le coût de mise en service de cinq nouvelles facilités a considérablement pesé sur le résultat, puisqu'il s'est traduit par des coûts transitoires d'environ 15 millions de dollars au cours du trimestre (environ 4 millions de dollars en 2012). Les coûts de démarrage des installations nouvellement agrandies de Winnipeg, au Manitoba, et de Saskatoon, en Saskatchewan, ont diminué par rapport à ceux du troisième trimestre de 2013. Par contre, cette diminution a été contrebalancée par la hausse des frais généraux associés à la mise en service de la nouvelle usine de Hamilton, en Ontario. La société a également subi des inefficiences au chapitre de la fabrication et de la distribution du fait qu'elle a dû exploiter simultanément les anciennes usines et les nouvelles installations plus efficaces jusqu'à ce que la production soit entièrement transférée à ces dernières, en 2014.

Les marges du secteur des viandes préparées ont également été comprimées par l'augmentation des coûts des matières premières et autres intrants et l'inflation des coûts qui n'ont pas été complètement neutralisées par les hausses de prix pratiquées. Les frais de vente et charges générales et administratives ont été supérieurs à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent à cause de la baisse de la charge de rémunération variable par rapport à l'an dernier. Au cours du quatrième trimestre de 2012, le secteur des viandes préparées avait comptabilisé des reprises de provisions de 5,9 millions de dollars par suite de la réévaluation des coûts d'assainissement environnemental engagés par des installations destinées à être fermées, facteur qui ne s'est pas répété en 2013. La hausse des volumes au quatrième trimestre de 2013, en particulier dans la catégorie des ventes au détail de produits sous marques, a été en partie annulée par les réductions du résultat susmentionnées.

Le résultat des activités de transformation primaire du porc a été défavorablement touché par la baisse des marges à l'exportation, principalement en raison du

marché japonais, de la baisse des volumes et de la régression de la valeur des ventes des sous-produits. Cette réduction a été en partie compensée par une amélioration des écarts sur les activités de transformation en Amérique du Nord et la baisse des frais de vente et charges générales et administratives. Le résultat des activités de transformation de la volaille fraîche a reculé par suite de la baisse des écarts sur la transformation primaire et de l'inflation des coûts qui n'ont été qu'en partie compensées par la hausse du résultat découlant des ventes à valeur ajoutée. La vente des activités de transformation de la pomme de terre en janvier 2013 a eu pour effet de réduire d'environ 3 millions de dollars le résultat opérationnel ajusté du Groupe des produits de la viande par rapport à celui de l'an dernier.

Du côté des activités de production porcine, le résultat a baissé principalement par suite de la diminution des apports des programmes de couverture, qui a plus qu'annulé la hausse des prix du marché pour le porc. Les coûts des aliments pour animaux sont restés les mêmes qu'au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Dans le Groupe des produits de boulangerie, le recul du résultat tiré des produits de boulangerie frais a été en partie compensé par la vigueur du résultat des activités de boulangerie au Royaume-Uni.

La baisse des volumes du secteur des produits de boulangerie frais n'a été qu'en partie compensée par l'accroissement des efficacités observées à la nouvelle boulangerie de Hamilton, en Ontario, la rationalisation de la gamme de produits et la réorganisation du réseau de distribution, tous ces facteurs ayant contribué à la baisse des coûts opérationnels. L'avantage des hausses de prix pratiquées auparavant a été annulé par la hausse des charges liées à la commercialisation et l'inflation des coûts au cours du trimestre. Le résultat tiré des produits de boulangerie congelés en Amérique du Nord a reculé quelque peu, car l'inflation des coûts, la décroissance des volumes et la hausse des frais de vente et charges générales et administratives ont été presque entièrement compensées par l'amélioration des activités opérationnelles. Les activités liées aux produits de boulangerie au Royaume-Uni ont été avantagées par la hausse des prix et la baisse des frais de vente et charges générales et administratives, facteurs qui ont largement compensé la hausse des coûts liés aux matières premières et l'inflation des coûts.

Au quatrième trimestre, la perte nette des activités poursuivies s'est chiffrée à 14,4 millions de dollars (soit une perte de base par action de 0,13 \$ attribuable aux actionnaires ordinaires), comparativement à un bénéfice net tiré des activités poursuivies de 41,0 millions de dollars (soit un bénéfice de base par action de 0,28 \$ attribuable aux actionnaires ordinaires) au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le résultat ajusté

par action au quatrième trimestre de 2013 s'est traduit par une perte de 0,25 \$, contre un bénéfice de 0,27 \$ l'an dernier.

SAISONNALITÉ

La société est assez grande et diversifiée pour que les facteurs saisonniers influant sur ses activités et ses entreprises tendent à se contrebalancer; isolément, ces facteurs n'ont donc pas d'incidence importante sur son résultat consolidé. Par exemple, les marges sur la transformation du porc tendent généralement à être plus élevées au cours de la deuxième moitié de l'exercice, lorsque les prix du porc sont historiquement plus faibles, de sorte que le résultat de la production de porc tend à être inférieur. La forte demande de produits de viande grillée influe favorablement sur les activités liées à la viande fraîche ou transformée au cours de l'été, tandis que les promotions de la rentrée scolaire contribuent à l'augmentation des ventes de produits de boulangerie, de viandes en tranches et pour boîtes à lunch au cours de l'automne. La demande de produits de dinde et de jambon augmente au printemps et pendant les fêtes de fin d'année au quatrième trimestre.

ENVIRONNEMENT

Les Aliments Maple Leaf s'est engagée à maintenir des normes élevées en matière de responsabilité environnementale et à entretenir des relations positives avec les collectivités où elle exerce ses activités. Chacune de ses entreprises est exploitée en fonction d'une politique environnementale intitulée « Notre engagement face à l'environnement », laquelle a été approuvée par le Comité de l'environnement, de la santé et de la sécurité du conseil d'administration. Le programme environnemental de la société fait l'objet d'un contrôle régulier par le Comité, notamment en ce qui concerne la conformité aux exigences réglementaires et le recours aux services de spécialistes internes en matière d'environnement et à des spécialistes indépendants dans le domaine. En 2013, la société a travaillé en collaboration avec divers paliers de gouvernement pour s'assurer d'obtenir tous les permis environnementaux relatifs aux divers projets du Plan et pour veiller à ce que des mesures strictes de protection de l'environnement soient intégrées aux activités de ses futures usines. La société a tenu des rencontres régulières avec la collectivité afin de la tenir au courant de l'avancement des travaux à sa nouvelle usine de production de viandes préparées à Hamilton, en Ontario. La société continue d'investir dans l'infrastructure environnementale liée à l'eau, aux déchets et aux émissions atmosphériques pour s'assurer de toujours respecter, voire dépasser, les normes environnementales, tout en veillant à la mise en œuvre de procédés visant à minimiser l'incidence de ses

activités sur l'environnement. Les dépenses relatives aux exigences environnementales courantes ne devraient pas avoir d'incidence importante sur la situation financière ni sur le résultat de la société. Rien ne garantit toutefois que certains événements ne se produiront pas qui feront en sorte que les dépenses relatives à l'environnement soient importantes et qu'elles entraînent des effets néfastes importants sur la situation financière ou le résultat opérationnel de la société. Ces événements pourraient comprendre entre autres, sans s'y limiter toutefois, une réglementation supplémentaire sur l'environnement ou la survenance d'un événement défavorable à l'un des établissements de la société.

En tant qu'importante société du secteur de l'alimentation, la société tient compte dans la poursuite de ses activités de questions d'ordre sanitaire, environnemental ou social dont les enjeux dépassent la rentabilité à court terme, afin de contribuer à un avenir durable. Sur le plan environnemental, la société a pris de multiples mesures en partenariat avec certains clients clés en vue de réduire son utilisation d'emballages ainsi que de surveiller ses émissions de gaz à effet de serre et le nombre de kilomètres parcourus pour produire et livrer ses produits alimentaires. Le maintien de pratiques respectueuses de l'environnement devient de plus en plus un élément clé de conservation d'un avantage concurrentiel.

Dans le cadre de ses initiatives axées sur la durabilité, la société a obtenu en 2013 la certification LEED^{MD} Or pour sa nouvelle boulangerie de Hamilton, en Ontario, qui a ouvert ses portes en 2011. La société avait déjà obtenu la certification LEED^{MD} Or pour son immeuble de bureaux et son centre de développement de produits situés à Mississauga, en Ontario. Le Leadership in Energy and Environmental Design (LEED^{MD}) est une norme mondialement reconnue en matière d'immeuble vert. La société cherche toujours à obtenir la certification LEED^{MD} pour sa nouvelle usine de transformation de la viande de Hamilton, en Ontario. La construction de cette usine a commencé en 2012, et l'usine devrait être entièrement en service en 2014, moment où le début du processus de vérification LEED^{MD} devrait être amorcé. La société a approuvé une série de paramètres pour mesurer les progrès accomplis en matière de durabilité dans des secteurs clés comme la réduction de la consommation d'énergie et d'eau, la gestion des gaz à effet de serre, la réduction des déchets de fabrication et les emballages durables. Ces paramètres visent à permettre à la société d'atteindre plusieurs cibles à moyen et à long terme en matière d'environnement durable qui ont aussi été approuvées en 2013.

FACTEURS DE RISQUE

La société exerce ses activités dans le secteur de la transformation des aliments et de l'agroalimentaire, de sorte qu'elle est exposée aux risques et incertitudes inhérents à ce secteur, ce qui pourrait avoir des conséquences néfastes sur son résultat opérationnel et sa situation financière. Les facteurs de risque suivants méritent une attention particulière. Ces facteurs de risque de même que d'autres risques et incertitudes inconnus de la société pour l'instant ou que cette dernière juge négligeables pour l'instant pourraient nuire de manière significative au résultat opérationnel futur de la société et faire en sorte que des événements réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont décrits dans les informations prospectives (y compris toute perspective financière) concernant la société.

Risque associé à l'acquisition par Grupo Bimbo de la participation de la société dans Canada Bread

Le 12 février 2014, comme il a déjà été mentionné, la société a annoncé que Grupo Bimbo avait convenu d'acquérir la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de Canada Bread conformément à la convention d'arrangement. La transaction devrait être conclue au deuxième trimestre de 2014. L'arrangement doit cependant recevoir l'aval de divers organismes et réunir certaines conditions de clôture. Rien ne garantit que les approbations requises seront obtenues ni que les conditions précisées pourront être réunies ou qu'elles le seront dans le laps de temps prévu. Si les approbations ne sont pas obtenues ou si elles ne sont pas obtenues à temps ou que les conditions de clôture ne sont pas réunies, l'arrangement pourrait devoir être annulé. Si l'arrangement doit être annulé, les activités de la société comme son résultat opérationnel et le cours de son action pourraient être touchés de manière significative et défavorable.

Si l'arrangement se concrétise et que Les Aliments Maple Leaf se défait de sa participation dans Canada Bread, les activités des Aliments Maple Leaf seront par la suite concentrées uniquement dans le secteur des protéines animales, ce qui risque d'accroître la volatilité des résultats. La perte des activités liées aux produits de boulangerie pourrait avoir une incidence sur certaines synergies qui existent entre le secteur des viandes préparées et celui de la boulangerie, notamment au chapitre du pouvoir d'achat de matières premières. Chacun des facteurs évoqués ici pourrait avoir une incidence défavorable significative sur la situation financière et les résultats opérationnels de la société.

En outre, bien que le conseil d'administration ait déterminé le mécanisme par lequel le produit de la cession, le cas échéant, sera remboursé aux actionnaires,

des événements postérieurs à la date des présentes pourraient influencer sur l'utilisation que Les Aliments Maple Leaf fera du produit, et notamment sur le moment où ce produit sera encaissé. Rien ne garantit qu'après le remboursement de la dette et les investissements prévus dans le secteur des viandes préparées, il subsistera un solde du produit pouvant être distribué aux actionnaires. Cette considération pourrait avoir une incidence défavorable significative sur le cours de l'action de la société.

Risques liés aux activités des Aliments Maple Leaf

Mise en œuvre du Plan

Le Plan annoncé en octobre 2010, qui est à la fois long et complexe, entraînera des transformations profondes. Bien que la société ait déjà été appelée par le passé à mettre en œuvre des projets et des programmes complexes, rien ne garantit qu'elle parviendra à exécuter le Plan et à en tirer les avantages prévus. Comme pour tout projet ou programme complexe, il se produira des événements indépendants de la volonté de la société qui étaient imprévus au moment du lancement du Plan. Parmi ces événements éventuels, citons notamment : l'évolution du contexte de la concurrence, l'évolution des cours de change ou d'autres événements imprévus. L'échec ou la mauvaise exécution de ce Plan, ou encore la réalisation incomplète des avantages attendus, pourraient avoir une incidence négative significative sur la situation financière et le résultat opérationnel de la société.

Le Plan prévoit notamment la construction de deux installations à grande échelle; la production commerciale a débuté à l'un de ces deux endroits, et la construction de l'autre est en cours. La société a également reconfiguré ses systèmes de distribution en un petit nombre de centres de distribution plus grands. La construction et le démarrage de nouvelles usines présentent un certain nombre de risques, notamment des erreurs dans l'évaluation des tarifs de la main-d'œuvre et d'autres frais opérationnels, l'incapacité à obtenir des efficiences au chapitre des frais opérationnels, des dépassements de coûts de construction, des retards dans l'achèvement du projet, des perturbations du service pendant la construction, la dégradation de la réputation auprès des clients, des incidences défavorables sur la qualité des produits de la société, la perte de volumes par suite de l'harmonisation des gammes de produits, la duplication des coûts associée à l'exploitation parallèle de deux chaînes d'approvisionnement jusqu'à ce que les anciennes installations soient fermées, ainsi que des pressions concurrentielles entraînant des pertes au chapitre des ventes au cours des périodes de transition. Grâce à ces initiatives, les activités de la société seront concentrées

dans des installations moins nombreuses. Par conséquent, une éventuelle interruption imprévue des activités à ces installations risquerait de nuire davantage à l'ensemble de ses activités. De plus, dans le cadre du Plan, la société a annoncé la fermeture de certaines de ses usines actuelles. Il est probable que d'autres usines seront aussi fermées. La fermeture d'usines existantes comporte des risques, notamment des évaluations inexactes des coûts de mise hors service, des perturbations du service pendant la fermeture et des erreurs dans les estimations de la valeur résiduelle des actifs. Par ailleurs, pour la réalisation du Plan, la société pourrait choisir de se départir de certaines parties de son entreprise. Rien ne garantit qu'un tel désinvestissement n'aura pas d'incidence significative sur ses activités. Ces risques pourraient globalement avoir une incidence négative significative sur la situation financière et le résultat opérationnel de la société.

Le Plan nécessite des dépenses d'investissement stratégiques (en excédent des dépenses de base ou de maintenance) qui sont actuellement estimées à environ 140 millions de dollars, au total pour 2014. Même si la société estime qu'elle dispose des flux de trésorerie sous-jacents nécessaires et d'un bilan suffisamment solide pour effectuer ces dépenses d'investissement sans autre appel de fonds auprès des actionnaires, rien ne garantit que le capital nécessaire à la mise en œuvre du Plan sera disponible au moment voulu ou à des conditions commerciales raisonnables ou acceptables.

Endettement et disponibilité des capitaux

La capacité de la société à obtenir du financement à court et à long terme selon des modalités qu'elle considère acceptables est essentielle à la croissance et au financement de ses activités et à la gestion de ses liquidités. En particulier, à diverses étapes de la mise en œuvre du Plan, la société a eu besoin de capitaux importants, et elle continuera à avoir de tels besoins. La capacité à obtenir ces capitaux supplémentaires selon des modalités raisonnables et acceptables sur le plan commercial décidera en partie du succès ou de l'échec du Plan. La société est assujettie à certaines clauses restrictives aux termes de ses principales conventions bancaires en vigueur. Rien ne garantit que les ratios imposés par les facilités d'emprunt de la société ne seront jamais dépassés, ce qui pourrait rapprocher l'échéance de tous les emprunts de la société et la nécessité pour cette dernière de trouver un financement de remplacement. Si la société était dans l'impossibilité de trouver du financement à court et à long terme à l'avenir selon des modalités raisonnables et acceptables sur le plan commercial, sa situation financière et ses résultats opérationnels pourraient être considérablement touchés. En outre, une dégradation de la qualité du crédit de la société aurait sans doute pour effet d'accroître les coûts d'emprunt de la société, tant pour sa

dette à court terme que pour sa dette à long terme, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable significative sur la situation financière et le résultat opérationnel de la société. Dans l'éventualité où elle parviendrait à réunir des capitaux supplémentaires en temps voulu, si pour ce faire elle devait émettre des titres de capitaux propres, les avoirs de ses investisseurs seraient dilués, et si elle devait contracter des emprunts supplémentaires, son endettement serait accru et elle pourrait être assujettie à des clauses restrictives, notamment en ce qui concerne le versement de dividendes ou le nantissement d'actifs.

Conversion et normalisation des systèmes et systèmes partagés

La société met périodiquement en œuvre des initiatives d'amélioration des processus afin de simplifier et d'harmoniser ses systèmes et processus en vue d'optimiser le rendement et de réduire le risque d'erreur dans la présentation de l'information financière. La société a pratiquement achevé de mener à bien une initiative concernant le remplacement de ses systèmes informatiques par SAP, système informatique intégré de gestion des activités opérationnelles à l'échelle de l'entreprise. Toutefois, rien ne garantit que la mise en œuvre améliorera les processus actuels ou le résultat opérationnel, ni qu'elle réduira le risque d'erreur dans la présentation de l'information financière. L'échec de l'un de ces éléments pourrait avoir une incidence défavorable significative sur la situation financière et le résultat opérationnel de la société.

Salubrité des aliments et santé des consommateurs

La société est assujettie aux risques qui touchent l'ensemble de l'industrie de l'alimentation, notamment ceux que posent la détérioration ou la contamination accidentelles des aliments, la violation de produits, la responsabilité à l'égard des produits de consommation, les coûts éventuels d'un rappel de produits et les problèmes connexes. Les produits de la société peuvent être contaminés par des organismes causant des maladies, ou pathogènes, comme la bactérie E. coli, la salmonelle et la Listeria. Ces pathogènes risquent, à la suite de la transformation des aliments, d'être présents dans les produits de la société. La société gère activement ces risques en assurant la rigueur des contrôles et procédés qu'elle emploie dans ses installations de fabrication et réseaux de distribution, et en maintenant une couverture d'assurance prudente. Cependant, la société ne peut assurer que ces systèmes, même s'ils fonctionnent efficacement, élimineront les risques liés à la salubrité des aliments. La société pourrait être tenue de rappeler certains de ses produits dans le cas de contamination ou de résultats d'essais défavorables, comme pour le rappel de 2008, ou à titre de mesure de précaution, comme pour les autres

rappels ayant eu lieu par le passé. Il est aussi possible que les produits visés par le rappel ne soient pas tous correctement identifiés, que le rappel ne soit pas réussi ou qu'il ne soit pas effectué en temps opportun. Toute contamination de produits pourrait assujettir la société à des réclamations au titre de la responsabilité civile, à de la publicité défavorable et à un examen minutieux, à des enquêtes ou à l'intervention de la part des gouvernements, ce qui ferait monter les coûts et baisser les ventes. L'un ou l'autre de ces événements pourrait avoir une incidence défavorable significative sur la situation financière et le résultat opérationnel de la société.

Acquisitions d'entreprises, dessaisissements et projets d'expansion des immobilisations

Bien qu'elle se concentre sur l'intégration des activités existantes et l'optimisation de la chaîne d'approvisionnement, la société continue d'examiner des possibilités de croissance stratégique s'appuyant sur des acquisitions. Ces acquisitions pourraient donner lieu à des opérations importantes ou au réaligement des investissements existants, et comporter des difficultés en matière de finances, de gestion et de fonctionnement qui, si elles ne sont pas surmontées, pourraient réduire la rentabilité de la société. Ces risques comprennent le détournement de l'attention de la direction des principales activités existantes, des difficultés éprouvées à l'intégration ou à la séparation des systèmes concernant le personnel et les finances ou d'autres systèmes, des incidences défavorables sur les relations d'affaires existantes avec les fournisseurs et les clients, des estimations inexactes du taux de rendement des acquisitions ou des investissements et des estimations inexactes de la juste valeur effectuées dans la comptabilisation des acquisitions et l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises, ce qui réduirait le résultat constaté à l'avenir, la perte éventuelle de clients ou d'employés clés des entreprises acquises, des indemnités et des conflits éventuels avec les acheteurs ou les vendeurs. Chacun de ces facteurs pourrait avoir une incidence négative significative sur la situation financière et le résultat opérationnel de la société.

De temps à autre, la société pourrait déterminer qu'il n'est pas nécessaire qu'elle détienne certaines parties de ses activités pour appuyer ses principales activités commerciales, et elle pourrait chercher à s'en départir si elle estime pouvoir en tirer une valeur suffisante à leur vente. Le processus de vente pourrait entraîner le détournement de l'attention de la direction des principales activités existantes, causer des difficultés à la séparation des systèmes concernant le personnel ou les finances ou d'autres systèmes et avoir une incidence défavorable sur les relations d'affaires avec les fournisseurs et les clients. Chacun de ces facteurs pourrait avoir une incidence négative significative sur la

situation financière de la société et se traduire par une réduction du résultat supérieure au montant du résultat attribuable aux activités devant être vendues. En 2013, la société a vendu son entreprise Rothsay, spécialisée dans la récupération de sous-produits, son entreprise Olivieri, spécialisée dans la fabrication de pâtes fraîches, ainsi que ses activités de transformation de la pomme de terre. La conclusion de ces transactions n'a pas eu d'incidence significative sur le résultat de la société, mis à part en ce qui concerne le résultat attribuable aux entreprises et activités vendues.

Actifs et passifs des régimes de retraite

Dans le cours normal de ses activités, la société offre des avantages postérieurs au départ à la retraite aux membres de son personnel aux termes de régimes de retraite à cotisations définies et à prestations définies. La situation de capitalisation des régimes a une incidence importante sur les coûts des prestations périodiques nets des régimes de retraite de la société et les besoins permanents de capitalisation de ces régimes. Les variations des taux d'intérêt, des taux de mortalité, des taux de retraite anticipée et de la valeur de marché des actifs des régimes, notamment, peuvent toucher la capitalisation des régimes, accroître les besoins de capitalisation futurs de la société et causer de la volatilité dans le coût de retraite périodique net et les résultats financiers de la société. En outre, la société a fusionné et fusionne actuellement certains de ses régimes de retraite à prestations définies. La situation de capitalisation des régimes individuels dépend en partie de l'approbation des fusions. Le refus des organismes de réglementation d'approuver les fusions pourrait également se traduire par un accroissement des besoins de capitalisation de la société. Toute augmentation de la charge de retraite ou des besoins de capitalisation pourrait avoir une incidence défavorable significative sur la situation financière et le résultat opérationnel de la société.

Caractère cyclique de l'élevage de porcs et du marché du porc et approvisionnement

Le résultat opérationnel et la situation financière de la société dépendent en partie des coûts et de la disponibilité des porcs de même que des prix de vente des produits de viande fraîche, et ces facteurs dépendent à leur tour de l'évolution constante des forces du marché qui influent sur l'offre et la demande, sur lesquelles la société a peu ou pas de contrôle. Ces prix sont en majeure partie libellés en dollars américains ou liés au dollar américain, ce qui en accentue la variabilité en raison des cours de change. Les marchés nord-américains de transformation primaire du porc sont très concurrentiels, et des entreprises régionales ou de grande envergure se livrent concurrence sur chaque marché. Les prix des produits du porc sur les marchés

subissent régulièrement un déséquilibre de l'offre et de la demande et sont sensibles aux fluctuations de la capacité de transformation de l'industrie. D'autres facteurs peuvent avoir une incidence sur l'approvisionnement et la valeur de marché des porcs vivants, notamment les variations de la taille des troupeaux élevés par les fournisseurs nord-américains de porcs, les règlements en matière d'environnement et de conservation, la conjoncture économique, le coût relatif des aliments pour porcs, les conditions météorologiques et les maladies animales. Rien ne garantit que la société sera en mesure de répercuter toutes ces hausses de coûts occasionnelles ou une partie d'entre elles, directement ou promptement, dans les prix de vente de ses produits aux consommateurs. Les facteurs susmentionnés pourraient également avoir une incidence sur l'approvisionnement disponible en porcs à des fins de transformation dans les usines de la société en influant négativement sur les diverses exploitations agricoles indépendantes auxquelles la société se fie pour combler ses besoins en porcs.

Bétail

Les activités de la société et la demande en produits de la société peuvent subir des répercussions importantes découlant de la propagation de maladies frappant le bétail ou attribuées à celui-ci, qu'elles se manifestent au sein des activités de production de la société ou de tiers.

La société contrôle la santé de son cheptel, et son réseau de production de porc fait fond sur des procédés de biosécurité et des programmes de formation du personnel rigoureux. Toutefois, rien ne garantit que ces procédés n'échoueront pas. Par ailleurs, ces procédés ne sont pas nécessairement utilisés à l'égard de tous les animaux qu'elle transforme puisque la société achète la majeure partie des porcs et de la volaille qu'elle transforme auprès de fournisseurs indépendants. En plus des risques liés au maintien de la santé du bétail de la société, toute propagation de maladies ailleurs dans le monde pourrait altérer la confiance des consommateurs dans les produits de viande provenant d'animaux touchés par la maladie en question et donner lieu à une publicité négative. Par conséquent, rien ne garantit que la propagation d'une maladie animale au Canada ou ailleurs dans le monde n'aura pas d'incidence défavorable significative sur la situation financière et le résultat opérationnel de la société.

Les Aliments Maple Leaf a élaboré un plan d'urgence interne exhaustif advenant l'apparition de maladies animales ou d'une pandémie plus grave. La société a pris des mesures pour appuyer le gouvernement canadien dans l'amélioration de ses mécanismes de prévention et de ses plans de préparation. Rien ne garantit cependant que ces mesures de prévention ou que ces plans réussiront à réduire au minimum ou à contenir les effets de la propagation d'une maladie

animale, ni qu'une telle propagation n'aura pas d'incidence défavorable significative sur la situation financière et le résultat opérationnel de la société.

Devises

Les produits et les charges de la société sont en grande partie libellés en d'autres devises (essentiellement le dollar américain, la livre sterling et le yen) ou directement liés à celles-ci. Lorsque le dollar canadien s'apprécie rapidement et fortement par rapport aux autres devises, les produits liés aux dollars américains ou aux yens sont immédiatement réduits, alors qu'il faut un certain temps avant que la société ne puisse modifier ses prix ou tirer parti de ses couvertures naturelles. La variation subite des cours de change peut donc avoir une incidence significative et immédiate sur le résultat de la société. En raison de la diversité des activités de la société, les fluctuations normales des autres devises n'ont généralement pas une incidence significative sur la rentabilité à court terme de la société, en raison des couvertures naturelles et des positions de change compensatoires (par exemple, lorsque tant les produits que les charges sont liés à d'autres devises), ni sur la capacité de la société à modifier à court terme les prix de ses produits afin de contrer les mouvements défavorables des cours de change. Cependant, étant donné que la société doit, dans le cadre de ses activités, livrer concurrence à la fois sur des marchés internationaux et sur ses marchés nationaux (concurrence provenant d'entreprises rivales américaines), tout changement important des cours de change du dollar canadien par rapport au dollar américain peut avoir, et a déjà eu, de sérieuses répercussions sur le degré de concurrence relative qu'elle peut livrer sur ses marchés au Canada et à l'étranger, ce qui peut avoir, et a déjà eu, une incidence défavorable importante sur sa situation financière et son résultat opérationnel. Les résultats financiers liés aux activités exercées au Royaume-Uni et aux États-Unis sont respectivement comptabilisés en livres sterling et en dollars américains; par contre, les résultats financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens. Par conséquent, le résultat et la situation financière sont exposés au risque de change, puisqu'ils subissent l'effet de la fluctuation des devises. Le risque de change s'entend du risque que les états financiers se rapportant à une période déterminée ou établis à une date déterminée dépendent du cours de change en vigueur de la livre sterling et du dollar américain par rapport au dollar canadien. Par conséquent, ces fluctuations des cours de change pourraient avoir une incidence défavorable significative sur la situation financière et le résultat opérationnel de la société.

Marchandises

Dans le cours normal de ses activités, la société fait l'achat de certaines marchandises indispensables à ses activités, notamment du blé, des céréales fourragères, du bétail et de l'énergie (carburant à base de pétrole, gaz naturel et électricité). Les prix des marchandises font l'objet de fluctuations, qui sont parfois importantes. La société peut utiliser des contrats à terme normalisés sur marchandises et des options à des fins de couverture pour atténuer l'incidence à court terme de la fluctuation des prix, mais il se peut qu'elle ne réussisse pas à atténuer ce risque lié aux prix des marchandises et qu'elle subisse des pertes dans certaines circonstances. À plus long terme, la société tente de gérer le risque d'accroissement des coûts des marchandises et du coût d'autres intrants en augmentant les prix facturés à ses clients; toutefois, rien ne garantit que les clients continueront à acheter les produits de la société si les prix montent. Toute fluctuation du prix des marchandises que la société serait incapable de couvrir ou d'atténuer adéquatement pourrait avoir une incidence défavorable significative sur sa situation financière et son résultat opérationnel.

Commerce international

La société exporte des volumes importants de produits à ses clients à l'extérieur du Canada, et certains de ses intrants sont touchés par les prix des marchandises à l'échelle mondiale. Les activités internationales de la société sont assujetties à des risques intrinsèques, notamment un changement dans la libre circulation des produits alimentaires d'un pays à l'autre, les fluctuations des valeurs des devises, les politiques fiscales discriminatoires, les modifications imprévues des lois et des règlements locaux et l'incertitude entourant l'application de recours dans des pays étrangers. De plus, les pays étrangers pourraient imposer des tarifs douaniers, des quotas, des barrières commerciales et d'autres restrictions similaires sur les ventes internationales de la société et subventionner des produits agricoles concurrents. Tous ces risques pourraient entraîner une hausse des coûts ou une baisse des produits, ce qui, dans une éventualité ou l'autre, pourrait avoir une incidence défavorable significative sur la situation financière et le résultat opérationnel de la société.

Réglementation

Les activités de la société sont assujetties à une réglementation complexe des organismes gouvernementaux des pays où elle exerce ses activités, notamment l'Agence canadienne d'inspection des aliments et le ministère de l'Agriculture du Canada, les ministères de l'Environnement provinciaux au Canada et le département de l'Agriculture aux États-Unis. Ces

organismes réglementent la transformation, l'emballage, l'entreposage, la distribution, la promotion et l'étiquetage des produits de la société, y compris les normes de salubrité des aliments. Les installations de production et les produits de la société font l'objet d'inspections par les autorités fédérales, provinciales et locales. La société s'efforce de respecter l'ensemble des lois et des règlements et de détenir tous les permis et licences essentiels à ses activités. Néanmoins, rien ne garantit que la société se conforme à ces lois et règlements, qu'elle possède tous les permis et toutes les licences nécessaires ni qu'elle sera en mesure de se conformer à ces lois et règlements et aux dispositions de ces permis et licences à l'avenir. L'inobservation des lois et des règlements applicables et des dispositions des permis et licences par la société pourrait exposer cette dernière à des recours civils, notamment des amendes, des injonctions, des rappels ou des saisies, de même qu'à des peines criminelles éventuelles, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable significative sur sa situation financière et son résultat opérationnel. Divers gouvernements dans le monde examinent des projets de règlements visant les organismes génétiquement modifiés, les résidus de médicaments dans les ingrédients alimentaires, la salubrité alimentaire et la réglementation commerciale et environnementale qui, une fois adoptés, pourraient accroître les coûts de la société. Rien ne garantit que des règlements supplémentaires ne seront pas adoptés. En fait, de nouveaux règlements et de nouvelles normes ont été adoptés afin de régler les risques liés à certains pathogènes par suite du rappel de produits de viande prêts à manger de la société, en août 2008. Si l'un ou l'autre de ces projets ou règlements est adopté, la société pourrait subir une interruption de l'approvisionnement ou de la distribution de ses produits, ainsi qu'une hausse des frais opérationnels, et pourrait devoir engager des coûts supplémentaires importants dans des améliorations d'immobilisations. La société pourrait être incapable de transférer une hausse des coûts liée à un tel resserrement de la réglementation à ses clients sans subir une perte de son volume d'affaires en raison de prix plus élevés. L'un ou l'autre de ces événements pourrait avoir une incidence défavorable significative sur la situation financière et le résultat opérationnel de la société.

Questions juridiques

Dans le cours normal de ses activités, la société est partie à diverses poursuites judiciaires relativement à ses relations commerciales, à des questions d'emploi et aux responsabilités découlant des produits, entre autres. La société est d'avis que l'issue de ces poursuites n'aura pas une incidence significative sur elle, notamment puisqu'elle est assurée. Cependant, elle n'est pas en mesure de prédire avec certitude quelles seront les décisions définitives qui seront prises dans le cas de

poursuites non encore résolues, en cours ou futures. De plus, même si une action est réglée à l'intérieur des limites prévues par les assurances, il pourra en résulter une augmentation des primes d'assurance de la société. Par conséquent, rien ne garantit que ces décisions n'auront pas une incidence défavorable significative sur la situation financière ou le résultat opérationnel de la société.

Tendances en matière de consommation

La réussite de la société dépend en partie de sa capacité à répondre aux tendances du marché et à concevoir des produits novateurs qui anticipent et satisfont les changements de goût et d'habitudes alimentaires des consommateurs. Il arrive à l'occasion que certains produits soient réputés être meilleurs ou moins bons pour la santé, ce qui peut influencer sur les habitudes d'achat des consommateurs. Si la société n'est pas en mesure de prévoir ou de reconnaître ces changements, d'y répondre ou d'innover, cela pourrait entraîner un recul de la demande et du prix des produits de la société, ce qui pourrait par conséquent avoir une incidence défavorable significative sur sa situation financière et son résultat opérationnel.

Règlements environnementaux

Les activités de la société sont assujetties à des lois et règlements stricts en matière d'environnement en ce qui concerne le rejet des matières dans l'environnement, le traitement et l'élimination des déchets (y compris les déchets solides ou dangereux) ainsi que d'autres mesures liées à la protection de l'environnement. L'inobservation des lois et règlements peut avoir de graves répercussions, comme des sanctions pénales ou civiles, la responsabilité en dommages-intérêts et la publicité défavorable. Rien ne garantit que des dépenses additionnelles ne seront pas nécessaires pour régler d'autres problèmes environnementaux liés à des difficultés connues ou à des sites désignés ou à d'autres difficultés ou sites, ni que des exigences applicables à la société ne seront pas modifiées de telle manière que celle-ci devra engager des coûts supplémentaires importants. En outre, certaines des installations de la société sont exploitées depuis de nombreuses années et, au fil du temps, la société et les exploitants précédents de ces installations peuvent avoir produit et éliminé des déchets qui sont ou peuvent être réputés dangereux. La découverte à l'avenir de problèmes de contamination auparavant inconnus concernant des installations faisant partie des propriétés ou situées près de celles-ci, des usines de production ou de décharges, anciennes ou courantes, de la société pourrait obliger cette dernière à engager des dépenses significatives et imprévues. Ces événements pourraient avoir une incidence défavorable significative sur la situation financière et le résultat opérationnel de la société.

Consolidation du commerce de détail

À mesure que la consolidation du commerce d'alimentation au détail et des services d'alimentation se poursuit et que les activités des clients prennent de l'ampleur et se complexifient, la société doit s'adapter aux nouvelles méthodes d'achat et aux exigences changeantes des clients pour éviter de perdre des ventes ou des parts de marché. Les ventes nettes et la rentabilité de la société pourraient également souffrir d'une détérioration de la situation financière de l'un ou de plusieurs de ses principaux clients ou d'un changement défavorable concernant ses relations avec l'un ou l'autre de ceux-ci. N'importe lequel de ces événements pourrait avoir une incidence défavorable significative sur la situation financière et le résultat opérationnel de la société.

Secteur d'activité concurrentiel

Le secteur de l'alimentation est extrêmement concurrentiel. Il existe peu d'entraves à l'accès au marché pour de nombreuses catégories de produits de la société. La concurrence est fondée sur la disponibilité des produits, la qualité des produits, les prix, les promotions efficaces et la capacité de cibler les préférences changeantes des consommateurs. À l'occasion, la société subit des pressions sur les prix à la suite d'efforts promotionnels d'un concurrent et dans les catégories de produits et les marchés caractérisés par une capacité de production limitée. Une concurrence accrue pourrait réduire les ventes, les marges, les bénéfices et la part de marché, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable significative sur la situation financière et le résultat opérationnel de la société.

Questions liées à l'emploi

La société et ses filiales comptent environ 18 000 employés à temps plein et à temps partiel, ce qui inclut les travailleurs salariés et les salariés syndiqués dont un grand nombre est couvert par des conventions collectives. Ces employés travaillent dans divers pays dans le monde, chacun de ces pays ayant des lois et des règlements différents en matière d'emploi, et des façons différentes de s'acquitter de dommages-intérêts punitifs ou extraordinaires. Même si la société a institué des systèmes et des procédés lui permettant de se conformer aux exigences en vigueur, il existe un risque que tout défaut ou déchéance de la part d'un quelconque directeur puisse donner lieu à une violation ou à une cause d'action qui pourrait avoir une incidence défavorable significative sur la situation financière et le résultat opérationnel de la société. De plus, si l'expiration ou la cessation, pour une autre raison, d'une convention collective couvrant un grand nombre d'employés ou mettant en cause certains employés clés

devait entraîner un arrêt de travail, rien ne garantit que cet arrêt de travail n'aurait pas une incidence négative significative sur la situation financière et le résultat opérationnel de la société. La réussite de la société est aussi tributaire de sa capacité à recruter et à retenir du personnel qualifié. La perte d'un ou de plusieurs membres du personnel clé pourrait avoir une incidence défavorable significative sur la situation financière et le résultat opérationnel de la société.

Interruptions des livraisons directes aux magasins

Une grande partie des produits de boulangerie frais de la société sont distribués au moyen de réseaux de livraison directe aux magasins par l'intermédiaire de distributeurs indépendants. Bien que la société ait conclu des ententes contractuelles appropriées avec ces distributeurs et qu'elle tente d'entretenir de bonnes relations avec eux, un changement négatif dans les relations que la société entretient avec eux, des modifications des règlements ou des règlements défavorables décrétés par des organismes de réglementation concernant le programme de franchise de distribution de la société, ou des réclamations portées contre la société pour les actions de distributeurs indépendants pourraient avoir une incidence négative significative sur la situation financière et le résultat opérationnel de la société.

Prix des produits

La rentabilité de la société dépend en grande partie de sa capacité à prendre des décisions relatives aux prix de ses produits qui, d'une part, incitent les clients à les acheter et, d'autre part, permettent de récupérer les frais de développement et les autres coûts associés aux produits. Si les prix sont trop élevés, les produits ne se vendront pas, et si les prix sont trop bas, les marges bénéficiaires de la société diminueront. Par conséquent, l'incapacité de la société à établir correctement le prix de ses produits pourrait avoir une incidence négative significative sur sa situation financière et son résultat opérationnel.

Gestion de la chaîne d'approvisionnement

La gestion efficace de la chaîne d'approvisionnement de la société est essentielle à son succès. Un approvisionnement insuffisant de produits met en péril la capacité de la société de répondre à la demande des clients, tandis que l'offre excédentaire menace la capacité de la société à dégager des marges bénéficiaires concurrentielles. Par conséquent, l'incapacité de la société à gérer adéquatement sa chaîne d'approvisionnement pourrait avoir une incidence négative significative sur sa situation financière et son résultat opérationnel.

Gestion des risques stratégiques

Le repérage et la gestion efficaces des risques stratégiques auxquels la société doit faire face à l'occasion sont essentiels au succès de la société. L'incapacité de cette dernière à s'adapter adéquatement aux changements liés aux risques stratégiques (comme des changements en matière de technologie, de l'industrie alimentaire, des clients, des consommateurs et des concurrents, entre autres) pourrait avoir une incidence négative significative sur la situation financière et le résultat opérationnel de la société.

ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

L'établissement d'états financiers consolidés conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les montants réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

Les jugements compris dans les états financiers constituent des décisions prises par la direction, compte tenu de l'analyse de l'information pertinente dont elle dispose au moment où les décisions sont prises. Les jugements ont trait à l'application des méthodes comptables et aux décisions liées à l'évaluation, à la comptabilisation et à la présentation des montants financiers.

Les pages qui suivent et les notes afférentes aux états financiers portant sur les éléments assujettis à une incertitude importante relative aux estimations et aux jugements d'importance critique présentent les principales sources d'incertitude relative aux estimations et les principaux jugements critiques réalisés lors de l'application des méthodes comptables qui ont l'effet le plus important sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés.

Évaluation des actifs à long terme

La société soumet annuellement son goodwill et ses immobilisations incorporelles à un test de dépréciation et, dans le cas des autres actifs à long terme, lorsque les circonstances indiquent une perte de valeur potentielle. La direction doit faire preuve de jugement lorsqu'elle détermine si les circonstances indiquent qu'un test de dépréciation est nécessaire et pour déterminer les unités génératrices de trésorerie (« UGT ») aux fins du test de dépréciation.

La société évalue la dépréciation en comparant la valeur recouvrable d'un actif à long terme, d'une UGT ou d'un groupe d'UGT à sa valeur comptable. La valeur recouvrable correspond à la plus élevée des valeurs suivantes : i) la valeur d'utilité ou ii) la juste valeur diminuée des coûts de vente. L'établissement de la valeur recouvrable fait appel au jugement et aux estimations de la direction.

Les valeurs associées aux immobilisations incorporelles et au goodwill sont fondées sur des estimations et des hypothèses importantes, notamment celles portant sur les entrées et les sorties de trésorerie futures, les taux d'actualisation et les durées d'utilité. Ces estimations et ces hypothèses pourraient avoir une incidence sur le résultat futur de la société si les estimations actuelles relatives au rendement futur et aux justes valeurs changent. Ces déterminations influenceront sur le montant de la charge d'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée qui sera comptabilisé dans des périodes ultérieures.

Évaluation des justes valeurs

Plusieurs des méthodes comptables et des informations à fournir de la société exigent l'évaluation de la juste valeur des actifs et passifs financiers et non financiers. Lorsque l'évaluation de la juste valeur ne peut pas être réalisée en fonction des cours cotés sur des marchés actifs, la juste valeur est évaluée selon des techniques et des modèles d'évaluation. Les données entrées dans ces modèles sont tirées autant que possible de données observables sur les marchés, mais, lorsque c'est impossible, il faut faire appel au jugement. Tout changement apporté aux hypothèses qui sous-tendent les données d'entrée des modèles pourrait avoir une incidence sur la juste valeur présentée des actifs et des passifs financiers et non financiers de la société.

Lorsqu'elle évalue la juste valeur d'un actif ou d'un passif, la société utilise autant que possible des données observables sur le marché. Dans la mesure où ces estimations différeront des valeurs réalisées, l'actif ou le passif, le résultat net et le résultat global ainsi évalués varieront aussi dans des périodes ultérieures.

Des informations sur les techniques d'évaluation et les données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur de divers actifs et passifs figurent aux notes 6, 9, 18 et 24 afférentes aux états financiers consolidés audités de la société.

Nature des participations dans d'autres entités

La direction fait appel à un jugement important lorsqu'elle apprécie la nature de ses participations dans une entité structurée qu'elle ne consolide pas. La société ne détient aucune participation sous forme de capitaux de propres dans l'entité en question. Selon les modalités

des ententes aux termes desquelles l'entité a été constituée, la société ne reçoit aucun des rendements liés aux activités de cette entité et ne dispose que d'un recours limité à l'égard des pertes de celle-ci.

De plus amples renseignements sur l'entité structurée non consolidée sont présentés à la note 25 afférente aux états financiers consolidés audités de la société.

Évaluation des stocks

La direction estime la demande future des clients à l'égard des produits afin de constituer des provisions adéquates pour ses stocks. Lorsqu'elle fait ces estimations, la direction prend en compte la durée d'utilité des stocks de produits et la rentabilité des ventes récentes effectuées à partir des stocks. Dans de nombreux cas, les produits vendus par la société ont un renouvellement rapide et les valeurs des stocks disponibles sont plus faibles, ce qui réduit le risque d'inexactitude significative. Toutefois, les codes ou les dates de péremption sont très importants dans le calcul de la valeur de réalisation des stocks. La direction s'assure que des systèmes sont en place pour mettre en évidence et évaluer de façon appropriée les stocks dont la date de péremption approche. Si les pertes réelles sur les stocks s'écartent des estimations établies, les stocks, le résultat net et le résultat global en subiront les conséquences dans des périodes ultérieures.

Actifs biologiques

Les actifs biologiques sont évalués, chaque date de présentation de l'information financière, à la juste valeur diminuée des coûts de vente, sauf lorsque la juste valeur ne peut être évaluée de façon fiable. Si la juste valeur ne peut être évaluée de façon fiable, les actifs biologiques sont évalués au coût diminué de l'amortissement et des pertes de valeur. Même si une évaluation fiable de la juste valeur n'est pas disponible au moment de la comptabilisation initiale, elle peut le devenir par la suite. Le cas échéant, les actifs biologiques sont évalués à la juste valeur diminuée des coûts de vente à partir du moment où une évaluation fiable de la juste valeur devient disponible. Les profits et les pertes qui découlent de l'évaluation des actifs biologiques à la juste valeur diminuée des coûts de vente sont comptabilisés dans le compte de résultat au cours de la période pendant laquelle ils surviennent. Les coûts de vente comprennent tous les coûts qui seraient nécessaires pour vendre les actifs biologiques, y compris les coûts requis pour que les actifs biologiques accèdent au marché.

Redevances-marchandises et autres remises commerciales

La société établit une provision pour les paiements estimatifs aux clients en fonction de divers programmes et contrats commerciaux, lesquels comprennent souvent des paiements qui dépendent de la réalisation de volumes de ventes précis. Les estimations importantes qui sont formulées pour déterminer ces obligations portent sur le niveau prévu du volume de ventes pour la période pertinente et les tarifs établis aux contrats des clients eu égard aux redevances, aux remises et aux rabais. Ces ententes sont complexes et touchent un grand nombre de clients et de produits. La direction a mis en place des systèmes et processus afin d'estimer et d'évaluer ces obligations. Si les paiements sur les remises commerciales s'écartent des estimations de l'obligation connexe, les charges à payer, le résultat net et le résultat global seront affectés dans des périodes ultérieures.

Régimes d'avantages du personnel

Le coût des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs au départ à la retraite gagnés par le personnel est établi par calculs actuariels selon la méthode des unités de crédit projetées au prorata des années de service et des meilleures estimations de la direction quant à la progression des salaires et aux taux de mortalité. Les taux d'actualisation utilisés aux fins des calculs actuariels sont fondés sur les taux d'intérêt à long terme et pourraient influencer fortement sur le passif des régimes, ainsi que sur le coût des services. La direction fait appel à des spécialistes externes qui fournissent des conseils à la société quant aux estimations appropriées à utiliser pour évaluer les obligations et les charges au titre des régimes d'avantages du personnel. Si ces estimations s'écartent des montants réalisés, les passifs des régimes d'avantages du personnel et le résultat global seront affectés dans des périodes ultérieures.

Le tableau qui suit présente les hypothèses actuarielles clés utilisées pour mesurer les obligations au titre des prestations constituées et les charges au titre des régimes d'avantages du personnel de la société :

	2013	2012
Taux d'actualisation moyen pondéré utilisé pour calculer la charge nette au titre des régimes d'avantages du personnel	3,75 %	4,50 %
Taux d'actualisation moyen pondéré utilisé pour calculer l'obligation au titre des prestations à la clôture de l'exercice	4,50 %	3,75 %
Taux d'augmentation de la rémunération	3,50 %	3,50 %
Taux d'évolution des frais médicaux	5,50 %	6,00 %

Le tableau qui suit présente la sensibilité des obligations au titre des régimes à des variations des hypothèses :

(en milliers de dollars)

Hypothèse actuarielle	Sensibilité	Augmentation (diminution) des obligations au titre des prestations définies			
		Total des prestations de retraite	Autres avantages postérieurs au départ à la retraite	Total	
Taux d'actualisation à la clôture de la période	4,50 %	Baisse de 0,25 %	37 353 \$	1 481 \$	38 834 \$
		Hausse de 0,25 %	(36 205)\$	(1 444)\$	(37 649)\$
Taux d'augmentation des salaires	3,50 %	Augmentation de 0,50 %	3 452 \$	s.o.	3 452 \$
Mortalité	Table UP-94 de mortalité générationnelle	Augmentation de 1 an de l'espérance de vie des participants au régime	37 058 \$	1 829 \$	38 887 \$

Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat est fondée sur les taux d'impôt déterminés d'après les lois au Canada et à l'étranger et sur le montant des produits gagnés dans les territoires où la société exerce ses activités. Un jugement important est nécessaire pour déterminer la charge d'impôt et la recouvrabilité des actifs d'impôt différé. Le calcul des soldes d'impôt exigible et différé exige que la direction fasse des estimations concernant la valeur comptable des actifs et des passifs, ce qui comprend des estimations des flux de trésorerie futurs et du résultat futur liés à ces actifs et à ces passifs, l'interprétation des lois fiscales des territoires où elle exerce ses activités et le calendrier du renversement des différences temporelles. La société accroît la charge d'impôt quand, même si la direction est d'avis que les positions fiscales sont entièrement justifiables, il subsiste suffisamment de complexité et d'incertitude quant à l'application de la loi pour que certaines positions fiscales puissent être réévaluées par les administrations fiscales. La société ajuste la charge d'impôt selon l'évolution des faits et des circonstances. Dans la mesure où ces ajustements différeront des estimations initiales, les actifs et les passifs d'impôt différé, le résultat net et le résultat global futurs varieront aussi.

Provisions

La société évalue toutes les provisions chaque date de clôture. Ces provisions peuvent être considérables et sont calculées au moyen d'estimations des coûts des activités futures. Dans certains cas, la direction peut déterminer que des provisions ne sont plus nécessaires ou que certaines provisions sont insuffisantes à la lumière de nouveaux événements survenus ou de renseignements additionnels obtenus. Les provisions sont désignées et présentées séparément dans les états financiers consolidés de la société. Un changement apporté à ces estimations pourrait avoir une incidence sur la valeur des provisions, du résultat net et du résultat global dans des périodes ultérieures.

Rémunération fondée sur des actions

La société utilise des estimations, portant notamment sur les taux de renonciation, la volatilité du cours des actions, les dividendes, la durée attendue de l'attribution, les taux d'intérêt sans risque et la performance de la société, pour calculer le passif et les charges relatives à certains régimes de primes de performance fondées sur des actions. Ces estimations sont fondées sur l'expérience passée et peuvent changer tout au long de la durée d'un régime de primes de performance. Ces changements peuvent avoir une incidence sur la valeur comptable du surplus d'apport, du passif, du résultat net et du résultat global.

Certains des régimes de rémunération fondée sur des actions de la société peuvent être réglés en trésorerie ou en instruments de capitaux propres, au gré de la société. La direction a recours à son jugement pour déterminer le traitement comptable qu'il convient d'appliquer à ces régimes en fonction des prévisions et des décisions relatives au règlement prises par le passé. Tout changement apporté au traitement comptable par suite du recours au jugement de la direction pourrait se répercuter sur le surplus d'apport, les passifs, le résultat net et le résultat global.

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée de la société sont amorties selon le mode linéaire, compte tenu des durées d'utilité estimées et des valeurs résiduelles estimées des immobilisations. Un changement apporté à ces estimations pourrait avoir une incidence sur la valeur comptable des immobilisations et des stocks, de même que sur le résultat net et le résultat global dans des périodes ultérieures.

NORMES COMPTABLES ADOPTÉES AU COURS DE LA PÉRIODE

Actifs et passifs financiers

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013, la société a adopté, de manière rétrospective, certaines des modifications à l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*. Les modifications apportées à l'IFRS 7 contiennent de nouvelles obligations d'information à l'égard des actifs et des passifs financiers qui sont compensés dans l'état de la situation financière et qui sont assujettis à un accord de compensation globale ou à tout autre accord similaire. Puisque la société ne compense pas d'instruments financiers et qu'elle n'est pas partie à des conventions de compensation pertinentes, l'adoption rétrospective des modifications à l'IFRS 7 n'a pas eu d'incidence sur l'information fournie par la société.

États financiers consolidés

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013, la société a adopté, de manière rétrospective, l'IFRS 10, *États financiers consolidés*. L'IFRS 10 remplace les parties de l'IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*, qui portent sur la consolidation et annule et remplace en entier la SIC-12, *Consolidation – Entités ad hoc*. L'IFRS 10 présente un modèle unique qui doit être appliqué à l'analyse du contrôle de toutes les entreprises détenues, y compris les entités qui sont actuellement des entités ad hoc selon la SIC-12. De plus, les procédures de consolidation précisées dans l'IFRS 10 reprennent les dispositions de l'IAS 27 sans pratiquement les modifier. L'adoption de l'IFRS 10 n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la société.

Partenariats

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013, la société a adopté l'IFRS 11, *Partenariats*. L'IFRS 11 annule et remplace l'IAS 31, *Participation dans des coentreprises*, et la SIC-13, *Entités contrôlées conjointement – Apports non monétaires par des coentrepreneurs*. Au moyen d'une évaluation des droits et des obligations prévus par un accord, l'IFRS 11 établit les principes permettant de déterminer le type de partenariat, qui est soit une entreprise commune, soit une coentreprise; la norme contient également des directives sur l'information financière que les entités qui détiennent des intérêts dans des entreprises contrôlées conjointement doivent présenter. Les participations dans des coentreprises doivent être comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. L'adoption de l'IFRS 11 n'a pas eu d'incidence sur la société.

Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013, la société a adopté l'IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*, qui contient des obligations d'information pour les entreprises qui détiennent des participations dans des filiales, des partenariats, des entreprises associées et des entités structurées non consolidées. Les informations supplémentaires requises par suite de l'adoption de l'IFRS 12 sont présentées à la note 25 afférente aux états financiers consolidés audités.

Évaluation de la juste valeur

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013, la société a adopté, de manière prospective, l'IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*. L'IFRS 13 remplace les directives portant sur l'évaluation de la juste valeur contenues dans diverses normes IFRS par un ensemble unique de directives d'évaluation de la juste valeur. La norme définit également un cadre pour l'évaluation de la juste valeur et stipule les obligations d'information à ce sujet. L'adoption de l'IFRS 13 n'a pas eu d'incidence significative sur les évaluations de la juste valeur faites par la société. Les informations requises par suite de l'adoption de l'IFRS 13 sont présentées aux notes 6, 9, 10 et 18 afférentes aux états financiers consolidés audités.

Présentation des états financiers

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013, la société a adopté, de manière rétrospective, des modifications à l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, qui portent sur la présentation des autres éléments du résultat global. Selon ces modifications, une société doit présenter séparément les composantes des autres éléments du résultat global susceptibles d'être reclassés dans le résultat net dans l'avenir de celles qui ne pourront jamais être reclassées dans le résultat net. Les informations supplémentaires requises par suite de l'adoption de l'IAS 1 sont présentées dans les états consolidés du résultat global. L'adoption des modifications à l'IAS 1 n'a pas eu d'incidence sur les résultats financiers de la société.

Avantages du personnel

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013, la société a adopté, de manière rétrospective, la version révisée de l'IAS 19, *Avantages du personnel*, en retraitant les chiffres des périodes antérieures. La norme modifiée stipule que le rendement attendu sur les actifs et le coût financier soient remplacés par une charge d'intérêts nette calculée en fonction du taux d'actualisation à l'ouverture de l'exercice multipliée par

la position nette du régime. Aux termes de la version révisée, la société est également tenue de passer en charges les frais administratifs du régime à mesure qu'ils sont engagés, plutôt que de les inclure dans le rendement attendu. Pour de plus amples renseignements sur l'incidence de l'adoption de la version révisée de l'IAS 19, il y a lieu de se reporter à la note 32, alors que les informations supplémentaires requises sont présentées à la note 10. La norme comporte également d'autres modifications qui donnent des précisions sur le calendrier de comptabilisation des indemnités de cessation d'emploi. L'adoption de ces modifications n'a eu aucune incidence sur la société.

Informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs non financiers

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013, la société a adopté, de manière rétrospective, les modifications à l'IAS 36, *Dépréciation d'actifs*. Ces modifications annulent l'exigence involontaire énoncée dans l'IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*, visant la présentation du montant recouvrable de chaque unité génératrice de trésorerie à laquelle une somme importante a été attribuée au titre du goodwill ou des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée. Selon ces modifications, le montant recouvrable ne doit être présenté que lorsqu'une perte de valeur a été comptabilisée ou reprise. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence significative sur les informations fournies par la société.

RÉCENTES PRISES DE POSITION COMPTABLES N'AYANT PAS ENCORE ÉTÉ ADOPTÉES

Actifs et passifs financiers

En décembre 2011, l'IASB a publié des modifications apportées à l'IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*. Ces modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014 et doivent être appliquées rétrospectivement. Elles précisent à quel moment une entité a un droit juridiquement exécutoire de compenser des montants et à quel moment un mécanisme de règlement produit un règlement sur une base nette ou un règlement brut équivalant à un règlement sur une base nette. La société a l'intention d'adopter les modifications apportées à l'IAS 32 dans ses états financiers de la période annuelle ouverte le 1^{er} janvier 2014. L'incidence de l'adoption de ces modifications sur les états financiers ne devrait pas être importante.

Droits ou taxes

En mai 2013, l'IASB a publié l'IFRIC 21, *Droits ou taxes*. Cette interprétation est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014 et doit être appliquée rétrospectivement. L'IFRIC s'applique à tous les droits et à toutes les taxes, à l'exception des sorties qui entrent dans le champ d'application d'autres normes et des amendes et autres pénalités imposées pour violation de dispositions légales ou réglementaires. L'interprétation précise qu'une entité doit comptabiliser un passif à l'égard d'un droit ou d'une taxe lorsqu'est effectuée l'activité qui a donné lieu à des paiements, au sens où l'entend la loi ou le règlement pertinent. La société a l'intention d'adopter l'IFRIC 21 dans ses états financiers pour la période annuelle ouverte le 1^{er} janvier 2014. Elle évalue actuellement l'incidence de l'adoption de l'IFRIC 21.

Avantages du personnel

En novembre 2013, l'IASB a publié des modifications apportées à l'IAS 19, *Avantages du personnel*. Ces modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2014 et doivent être appliquées rétrospectivement. L'IAS 19 exige d'une entité qu'elle tienne compte des cotisations des membres du personnel et de tiers lorsqu'elle comptabilise ses régimes à prestations définies. L'IAS 19 stipule que les cotisations, si elles se rattachent aux services, doivent être rattachées aux périodes de service comme un avantage négatif. Faute de mieux en pratique, les modifications apportées à l'IAS 19 permettent de simplifier la comptabilisation dans certains cas. Si le montant des cotisations est indépendant du nombre d'années de service, l'entité peut comptabiliser ces cotisations à titre de réduction du coût des services de la période au cours de laquelle les services sont rendus, au lieu de les rattacher aux services de la période à l'étude. La société a l'intention d'adopter les modifications apportées à l'IAS 19 dans ses états financiers de la période annuelle ouverte le 1^{er} janvier 2015. L'ampleur de l'incidence de l'adoption des modifications apportées à l'IAS 19 n'a pas encore été déterminée.

Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation

En novembre 2009, l'IASB a publié l'IFRS 9, *Instruments financiers* (l'« IFRS 9 (2009) ») puis, en octobre 2010, des modifications apportées à l'IFRS 9, (l'« IFRS 9 (2010) »). L'IFRS 9 (2009) précise de nouvelles obligations d'information sur le classement et l'évaluation des actifs financiers. Quant à l'IFRS 9 (2010), elle apporte de nouveaux changements relativement aux passifs financiers. En novembre 2013, l'IASB a publié des modifications apportées à l'IFRS 9, *Instruments financiers*, à l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations*

à fournir, et à l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, (ensemble, l'« IFRS 9 (2013) »). L'IFRS 9 (2013) présente un nouveau modèle de comptabilité de couverture à portée générale et permet l'adoption du traitement réservé aux variations de la juste valeur attribuables au risque de crédit propre à une entité pour comptabiliser les passifs financiers désignés comme comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net. Des obligations d'information transitoires ont été définies pour l'application de ce nouveau modèle de comptabilité de couverture. Ces modifications retirent aussi la date du 1^{er} janvier 2015 comme date d'entrée en vigueur. La nouvelle date d'entrée en vigueur obligatoire devrait être fixée lorsque les phases portant sur le classement et l'évaluation ainsi que la dépréciation de l'IFRS 9 seront finalisées. Bien qu'aucune date d'entrée en vigueur n'ait été fixée pour cette norme, son adoption anticipée est permise. La société n'a pas l'intention d'adopter l'IFRS 9 (2009), l'IFRS 9 (2010) et l'IFRS 9 (2013) dans ses états financiers de la période annuelle ouverte le 1^{er} janvier 2014. Lorsque l'IASB aura publié une date d'entrée en vigueur pour la norme, la société déterminera la date à laquelle elle l'adoptera. L'ampleur de l'incidence de l'adoption de l'IFRS 9 (2009), de l'IFRS 9 (2010) et de l'IFRS 9 (2013) n'a pas encore été déterminée.

Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture

En juin 2013, l'IASB a publié « Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture », ensemble de modifications apportées à l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. Les modifications intègrent à l'IAS 39 une exception à portée limitée qui permet à une entité de poursuivre une relation de couverture établie lorsqu'une novation qui n'était pas envisagée dans la documentation initiale de la couverture correspond à certains critères. Les modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014. La société prévoit adopter ces modifications dans ses états financiers de la période ouverte le 1^{er} janvier 2014. L'ampleur de l'incidence de ces modifications n'a pas encore été déterminée.

Améliorations annuelles des IFRS, cycles 2010-2012 et 2011-2013

En décembre 2013, dans le cadre de son processus annuel d'amélioration, l'IASB a publié des modifications à portée limitée portant sur neuf normes. Ces modifications ont été apportées dans le but d'éclaircir la définition des conditions d'acquisition des droits figurant dans l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*, les informations à fournir sur le regroupement de secteurs opérationnels stipulées dans l'IFRS 8, *Secteurs*

opérationnels, l'évaluation des dettes et des créances à court terme selon l'IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*, et la définition d'une partie liée figurant dans l'IAS 24, *Information relative aux parties liées*. Les modifications apportent aussi quelques autres changements divers. Des directives transitoires ont également été précisées à l'égard de certaines de ces modifications. La plupart d'entre elles s'appliquent prospectivement aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2014 et l'adoption anticipée est autorisée. La société a l'intention d'adopter ces modifications dans ses états financiers de la période ouverte le 1^{er} janvier 2015. L'ampleur de l'incidence de ces modifications n'a pas encore été déterminée.

CONTRÔLES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les contrôles et les procédures de communication de l'information de la société sont conçus de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'information importante relative à la société, y compris ses filiales consolidées, est consignée et communiquée en temps opportun à la direction afin que l'information que la société doit présenter en vertu de la législation en valeurs mobilières soit enregistrée, traitée, synthétisée et présentée dans les délais prévus par la législation en valeurs mobilières applicable.

Il incombe à la direction de la société, sous l'autorité et la supervision du chef de la direction et du chef des finances de la société, d'établir et de maintenir un contrôle interne à l'égard de l'information financière. Ce contrôle est conçu afin de fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, en vue de la publication de l'information financière, conformément aux IFRS.

Le chef de la direction et le chef des finances de la société ont évalué ou ont fait évaluer sous leur supervision l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière et des contrôles et procédures de communication de l'information de la société au 31 décembre 2013 et ont conclu que ces contrôles et procédures étaient efficaces. Aucun changement n'a été apporté au contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société au cours de la période ouverte le 1^{er} janvier 2013 et close le 31 décembre 2013 qui aurait eu une incidence significative ou qui serait raisonnablement susceptible d'avoir une incidence significative sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société. La société a suivi le cadre de contrôle interne original du Committee of Sponsoring Organizations (COSO) (le « cadre de 1992 »).

Le 1^{er} janvier 2014, la société a adopté le nouveau cadre de contrôle interne du COSO (le « cadre de 2013 »), ce qui ne devrait pas avoir une incidence significative sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière et les contrôles et procédures de communication de l'information de la société.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS

La société utilise les mesures non conformes aux IFRS suivantes : le résultat opérationnel ajusté, le résultat ajusté par action, le BAIIA ajusté, la dette nette et le rendement de l'actif net (le « RAN »). La direction est d'avis que ces mesures non conformes aux IFRS fournissent de l'information utile aux investisseurs pour évaluer le rendement financier de la société pour les raisons mentionnées ci-après. Ces mesures n'ont pas de signification normalisée aux termes des IFRS et, par conséquent, elles peuvent ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés ouvertes, et elles ne doivent pas être considérées

comme des substituts d'autres mesures financières établies conformément aux IFRS.

Résultat opérationnel ajusté

Le résultat opérationnel ajusté, une mesure financière non conforme aux IFRS, est utilisé par la direction pour évaluer le résultat opérationnel financier. Cette mesure est définie comme le résultat avant impôt, ajusté pour tenir compte des éléments qui ne sont pas considérés comme représentatifs des activités courantes de l'entreprise et des éléments pour lesquels l'incidence économique des transactions se reflétera dans le résultat de périodes ultérieures lorsque l'actif sous-jacent sera vendu ou transféré. Le tableau ci-dessous présente un rapprochement du résultat net présenté aux termes des IFRS dans les états consolidés des résultats audités et du résultat opérationnel ajusté pour les exercices clos aux dates indiquées. La direction est d'avis qu'il s'agit de la mesure la plus appropriée pour évaluer le résultat opérationnel étant donné qu'elle est représentative des activités courantes de la société.

	31 décembre 2013				
	Groupe des produits de la viande	Groupe agroalimentaire ⁱ⁾	Groupe des produits de boulangerie ⁱ⁾	Coûts non attribués	Données consolidées
(en milliers de dollars)					
Bénéfice net (perte nette) des activités poursuivies					(58 543)\$
Impôt sur le résultat					(22 842)
Bénéfice (perte) des activités poursuivies avant impôt sur le résultat					(81 385)\$
Charges d'intérêts					69 842
Variation de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt non désignés					(2 022)
Autres (produits) charges	(47 745)	(1 036)	(6 255)	(22 959)	(77 995)
Frais de restructuration et autres frais connexes	73 466	–	17 953	1 745	93 164
Bénéfice (perte) des activités poursuiviesⁱ⁾	(86 192)\$	(38 258)\$	113 699 \$	12 355 \$	1 604 \$
Diminution (augmentation) de la juste valeur des actifs biologiques ⁱⁱ⁾	–	–	–	(13 540)	(13 540)
(Profits) pertes latent(e)s sur les contrats à terme normalisés de marchandises ⁱⁱⁱ⁾	–	–	–	(315)	(315)
Résultat opérationnel ajusté	(86 192)\$	(38 258)\$	113 699 \$	(1 500)\$	(12 251)\$

ⁱ⁾ Les chiffres excluent les résultats des entreprises Rothsay et Olivieri, qui sont présentés dans les activités abandonnées. Se reporter à la note 22 afférente aux états financiers consolidés audités de 2013 de la société.

ⁱⁱ⁾ Se reporter à la note 6 afférente aux états financiers consolidés audités de 2013 de la société pour en savoir plus sur les actifs biologiques.

ⁱⁱⁱ⁾ Les profits et les pertes latents sur les contrats à terme normalisés de marchandises sont présentés dans le coût des produits vendus dans les états financiers consolidés audités de 2013 de la société.

(en milliers de dollars)	31 décembre 2012 ⁱ⁾				
	Groupe des produits de la viande	Groupe agroalimentaire ⁱⁱ⁾	Groupe des produits de boulangerie ⁱⁱⁱ⁾	Coûts non attribués	Données consolidées
Bénéfice net (perte nette) des activités poursuivies					41 967 \$
Impôt sur le résultat					20 005
Bénéfice (perte) des activités poursuivies avant impôt sur le résultat					61 972 \$
Charges d'intérêts					71 707
Variation de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt non désignés					(7 297)
Autres (produits) charges	(2 323)	(4 294)	(1 635)	(388)	(8 640)
Frais de restructuration et autres frais connexes	36 438	–	11 073	–	47 511
Bénéfice (perte) des activités poursuivies ⁱⁱ⁾	98 367 \$	(15 453)\$	96 410 \$	(14 071)\$	165 253 \$
Diminution (augmentation) de la juste valeur des actifs biologiques ⁱⁱⁱ⁾	–	–	–	3 436	3 436
(Profits) pertes latent(e)s sur les contrats à terme normalisés de marchandises ^{iv)}	–	–	–	3 330	3 330
Résultat opérationnel ajusté	98 367 \$	(15 453)\$	96 410 \$	(7 305)\$	172 019 \$

ⁱ⁾ Les chiffres de 2012 ont été retraités et tiennent compte de l'adoption de la norme comptable internationale 19, Avantages du personnel, (« IAS 19 »), dans sa version modifiée, comme le décrit la note 32 afférente aux états financiers consolidés audités de 2013 de la société.

ⁱⁱ⁾ Les chiffres excluent les résultats des entreprises Rothsay et Olivieri, qui sont présentés dans les activités abandonnées. Se reporter à la note 22 afférente aux états financiers consolidés audités de 2013 de la société.

ⁱⁱⁱ⁾ Se reporter à la note 6 afférente aux états financiers consolidés audités de 2013 de la société pour en savoir plus sur les actifs biologiques.

^{iv)} Les profits et les pertes latents sur les contrats à terme normalisés de marchandises sont présentés dans le coût des produits vendus dans les états financiers consolidés audités de 2013 de la société.

(en milliers de dollars)	31 décembre 2011 ⁱ⁾				
	Groupe des produits de la viande	Groupe agroalimentaire ⁱⁱ⁾	Groupe des produits de boulangerie ⁱⁱⁱ⁾	Coûts non attribués	Données consolidées
Bénéfice net (perte nette) des activités poursuivies					(7 258)\$
Impôt sur le résultat					(10 733)
Bénéfice (perte) des activités poursuivies avant impôt sur le résultat					(17 990)\$
Charges d'intérêts					70 736
Variation de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt non désignés					10 960
Autres (produits) charges	(8 547)	(178)	(409)	(413)	(9 547)
Frais de restructuration et autres frais connexes	31 130	–	46 338	2 309	79 777
Bénéfice (perte) des activités poursuivies ⁱⁱ⁾	70 710 \$	(5 664)\$	70 096 \$	(1 206)\$	133 936 \$
Diminution (augmentation) de la juste valeur des actifs biologiques ⁱⁱⁱ⁾	–	–	–	1 027	1 027
(Profits) pertes latent(e)s sur les contrats à terme normalisés de marchandises ^{iv)}	–	–	–	(4 981)	(4 981)
Résultat opérationnel ajusté	70 710 \$	(5 664)\$	70 096 \$	(5 160)\$	129 982 \$

ⁱ⁾ Les chiffres de 2011 ont été retraités et tiennent compte de l'adoption de la norme comptable internationale 19, Avantages du personnel, (« IAS 19 »), dans sa version modifiée, comme le décrit la note 32 afférente aux états financiers consolidés audités de 2013 de la société.

ⁱⁱ⁾ Les chiffres excluent les résultats des entreprises Rothsay et Olivieri, qui sont présentés dans les activités abandonnées. Se reporter à la note 22 afférente aux états financiers consolidés audités de 2013 de la société.

iii) Se reporter à la note 6 afférente aux états financiers consolidés audités de 2013 de la société pour en savoir plus sur les actifs biologiques.

iv) Les profits et les pertes latents sur les contrats à terme normalisés de marchandises sont présentés dans le coût des produits vendus.

Résultat ajusté par action

Le résultat ajusté par action, une mesure non conforme aux IFRS, est utilisé par la direction pour évaluer le résultat opérationnel financier continu. Il est défini comme étant le bénéfice de base par action attribuable aux actionnaires ordinaires, ajusté pour tenir compte des éléments qui ne sont pas considérés comme représentatifs des activités opérationnelles courantes de l'entreprise, et des éléments pour lesquels l'incidence

économique des transactions se reflétera dans le résultat de périodes ultérieures lorsque l'actif sous-jacent sera vendu ou transféré. Le tableau ci-après présente un rapprochement entre le bénéfice de base par action présenté aux termes des IFRS dans les états consolidés des résultats audités pour les exercices clos aux dates indiquées avec le résultat ajusté par action. La direction est d'avis qu'il s'agit de la mesure la plus appropriée pour évaluer les résultats financiers étant donné qu'elle est représentative des activités courantes de la société.

(en dollars par action)	31 décembre		
	2013	2012 ⁱⁱ⁾	2011 ⁱⁱ⁾
Bénéfice (perte) de base par action des activités poursuivies	(0,48)\$	0,25 \$	(0,08)\$
Frais de restructuration et autres frais connexes ⁱⁱⁱ⁾	0,49	0,25	0,41
Éléments inclus dans les autres produits qui ne sont pas tenus pour représentatifs des activités courantes de la société ⁱⁱⁱ⁾	(0,43)	(0,02)	(0,02)
Variation de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt non désignés ^{iv)}	(0,01)	(0,04)	0,06
Variation de la juste valeur des (profits) pertes latent(e)s sur les contrats à terme normalisés de marchandises ^{iv)}	–	0,02	(0,03)
Variation de la juste valeur des actifs biologiques ^{iv)}	(0,07)	0,02	0,01
Bénéfice ajusté par action^{v)}	(0,51)\$	0,47 \$	0,34 \$

i) Les chiffres de 2012 et de 2011 ont été retraités et tiennent compte du classement des entreprises Rothsay et Olivieri à titre d'activités abandonnées, comme l'indique la note 22 afférente aux états financiers consolidés audités de la société, ainsi que de l'adoption de la norme comptable internationale 19, Avantages du personnel, (« IAS 19 »), dans sa version modifiée, comme l'explique la note 32 afférente aux états financiers consolidés audités de la société.

ii) Comprend l'incidence par action des frais de restructuration et autres frais connexes, après impôt et après la participation ne donnant pas le contrôle.

iii) Les profits et les pertes liés aux activités autres qu'opérationnelles, y compris les profits et les pertes liés aux activités de restructuration, aux regroupements d'entreprises, aux activités abandonnées, aux actifs détenus en vue de la vente et à l'inefficacité des couvertures comptabilisée dans le résultat, sont présentés après impôt.

iv) Comprend l'incidence par action de la variation de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt non désignés, des profits et des pertes latents sur les contrats à terme normalisés de marchandises et de la variation de la juste valeur des actifs biologiques, après impôt.

v) Les totaux ne sont pas nécessairement justes en raison de l'arrondissement.

Bénéfice avant les intérêts, l'impôt et les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles (« BAIIA ») ajusté

Le BAIIA ajusté correspond au résultat opérationnel avant intérêts et impôt, majoré des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et ajusté pour tenir compte des éléments qui ne sont pas considérés comme représentatifs des activités opérationnelles courantes de l'entreprise et des éléments pour lesquels l'incidence économique de la transaction se reflétera dans le résultat des périodes

ultérieures lorsque l'actif sous-jacent est vendu ou transféré. Le tableau suivant présente un rapprochement du résultat net présenté selon les IFRS dans les états consolidés des résultats audités pour les exercices clos aux dates indiquées ci-dessous avec le BAIIA ajusté. La direction estime que le BAIIA ajusté est utile pour évaluer le rendement des activités poursuivies par la société et sa capacité à générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins en trésorerie, notamment son programme d'immobilisations.

(en milliers de dollars)	31 décembre		
	2013	2012 ⁱ⁾	2011 ⁱⁱ⁾
Bénéfice net (perte nette) des activités poursuivies	(58 543)\$	41 967 \$	(7 258)\$
Impôt sur le résultat	(22 842)	20 005	(10 733)
Résultat des activités poursuivies avant impôt sur le résultat	(81 385)\$	61 972 \$	(17 991)\$
Charges d'intérêts	69 842	71 707	70 736
Éléments inclus dans les autres produits qui ne sont pas tenus pour représentatifs des activités courantes de la société ⁱⁱ⁾	(70 626)	(3 354)	(4 128)
Frais de restructuration et autres frais connexes	93 164	47 511	79 777
Variation de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt non désignés, des actifs biologiques et des (profits) pertes latent(e)s sur les contrats à terme normalisés de marchandises	(15 878)	(531)	7 006
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	128 963	117 313	111 961
BAIIA ajusté	124 080 \$	294 618 \$	247 361 \$

ⁱ⁾ Les chiffres de 2012 et de 2011 ont été retraités et tiennent compte du classement des entreprises Rothsay et Olivieri à titre d'activités abandonnées, comme l'indique la note 22 afférente aux états financiers consolidés audités de la société, ainsi que de l'adoption de la norme comptable internationale 19, Avantages du personnel, (« IAS 19 »), dans sa version modifiée, comme l'explique la note 32 afférente aux états financiers consolidés audités de la société.

ⁱⁱ⁾ Comprend les profits et les pertes non liés aux activités opérationnelles, y compris les profits et les pertes liés aux activités de restructuration, aux regroupements d'entreprises, aux activités abandonnées et aux actifs détenus en vue de la vente.

Dettes nettes

Le tableau suivant présente un rapprochement entre la dette nette utilisée dans le calcul des ratios de la dette nette sur le BAIIA ajusté reflétés à la page 15 et les montants présentés aux termes des IFRS dans les bilans consolidés audités pour les exercices clos aux dates indiquées ci-dessous.

La dette nette de la société représente la dette à long terme et la dette bancaire, moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie. La direction estime que cette mesure est utile pour évaluer le montant du levier financier utilisé.

(en milliers de dollars)	31 décembre		
	2013	2012	2011
Dettes bancaires	4 408 \$	48 243 \$	36 404 \$
Partie courante de la dette à long terme	209 780	6 573	5 618
Dettes à long terme	744 212	1 206 945	941 956
Total partiel	958 400 \$	1 261 761 \$	983 978 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(506 670)	(90 414)	–
Dettes nettes	451 730 \$	1 171 347 \$	983 978 \$

Rendement de l'actif net

Le rendement de l'actif net est calculé en divisant le résultat opérationnel après impôt (après ajustement pour tenir compte des éléments qui ne sont pas considérés comme représentatifs des activités sous-jacentes de l'entreprise) par l'actif net moyen mensuel. L'actif net représente le total de l'actif, moins la trésorerie, les actifs d'impôt différé et le passif ne portant pas intérêt. De l'avis de la direction, le RAN constitue une base appropriée pour évaluer la performance financière à long terme.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent document et les communications publiques, orales ou écrites, de la société contiennent souvent des énoncés prospectifs, selon la définition qu'en donne la loi sur les valeurs mobilières applicable. Ces énoncés sont fondés sur des attentes, estimations, prévisions et projections courantes sur les secteurs dans lesquels la société exerce ses activités et sur des opinions et hypothèses formulées par la direction de la société. Ces énoncés comprennent, sans s'y limiter, des énoncés sur les objectifs de la société ainsi que des énoncés liés aux opinions, plans, objectifs, attentes, anticipations, estimations et intentions de la société. L'information prospective spécifique figurant dans le présent document comprend, sans s'y limiter, les énoncés relatifs au moment où sera menée à bien la vente des actions de Canada Bread à Grupo Bimbo (rien ne garantissant que la transaction sera effectuée); aux avantages attendus, au calendrier, aux mesures, aux coûts et aux investissements associés au Plan; aux attentes relatives aux ratios de la dette nette par rapport au BAIIA au cours de la mise en œuvre du Plan, aux attentes relatives à l'utilisation de dérivés, de contrats à terme normalisés et d'options; aux attentes relatives à l'amélioration des efficacités; à l'utilisation prévue des soldes de trésorerie; aux sources de fonds visant à satisfaire aux exigences commerciales; aux dépenses d'investissement et au remboursement de la dette; aux attentes relatives aux acquisitions et aux dessaisissements; au moment de l'ouverture des nouvelles usines et de la fermeture des

anciennes, aux pertes d'emplois et la certification LEED^{MD}; aux attentes relatives à l'incidence des nouvelles normes comptables; aux attentes relatives à la suffisance du compte de correction de valeur pour créances douteuses; et aux attentes relatives au rendement du régime de retraite de même qu'aux passifs futurs du régime de retraite et aux cotisations qui y seront faites. Des termes comme « prévoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « pouvoir », « planifier », « croire », « chercher », « estimer » et leurs dérivés ou d'autres expressions semblables signalent des énoncés prospectifs. Ces énoncés ne constituent pas des garanties au sujet du rendement futur et concernent des hypothèses et des risques et incertitudes difficiles à prévoir.

En outre, ces énoncés et attentes concernant le rendement des activités de la société en général sont fondés sur certains facteurs et hypothèses, concernant ce qui suit, sans s'y limiter : la conjoncture économique au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni et au Japon, le cours de change entre le dollar canadien et le dollar américain, la livre sterling et le yen, l'approvisionnement et les coûts des matières premières, de l'énergie et des fournitures, les prix des produits, la disponibilité d'assurances, l'environnement concurrentiel et la conjoncture connexe des marchés, l'accroissement des efficacités opérationnelles découlant du Plan ou d'autres mesures, l'accès continu au capital, les coûts de conformité aux normes en matière d'environnement et de santé, l'absence d'une issue défavorable relative aux litiges en cours et l'absence de mesures imprévues par les gouvernements au Canada et à l'étranger, et l'hypothèse générale selon laquelle aucun des risques décrits ci-dessous ou ailleurs dans le présent document ne se réalisera. Toutes ces hypothèses sont fondées sur l'information dont dispose actuellement la société, y compris l'information obtenue auprès de tiers. Ces hypothèses pourraient se révéler erronées en tout ou en partie. De plus, les résultats réels pourraient différer considérablement de ceux qui sont explicites, implicites ou prévus dans les énoncés prospectifs, lesquels ne reflètent les attentes de la société qu'à la date à laquelle ils ont été formulés.

Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des résultats explicites, implicites ou prévus contenus dans les énoncés prospectifs comprennent notamment les suivants :

- les risques associés à l'acquisition de Canada Bread par Grupo Bimbo;
- les risques associés à la mise en œuvre et à l'exécution du Plan;
- les risques associés à la disponibilité des capitaux et à l'encours de la dette de la société;
- les risques associés aux changements relatifs aux systèmes et aux processus de la société;
- les risques liés à la contamination des aliments, à la responsabilité à l'égard des produits de consommation et aux rappels de produits;
- les risques liés aux acquisitions, aux dessaisissements et aux dépenses d'investissement projetés;
- l'incidence des fluctuations des cours du marché des titres à revenu fixe et des titres de capitaux propres de même que des variations des taux d'intérêt sur la charge de retraite et les besoins de capitalisation;
- la nature cyclique du coût et de l'approvisionnement des porcs et la nature concurrentielle du marché du porc en général;
- le risque lié à la santé du bétail;
- l'incidence d'une pandémie sur les activités de la société;
- le risque de change de la société;
- la capacité de la société à se prémunir contre l'effet de la fluctuation des prix des marchandises en ayant recours à des contrats à terme normalisés de marchandises et à des options;
- l'incidence des variations de la valeur de marché des actifs biologiques et des instruments de couverture;
- l'incidence des événements internationaux sur les prix et la libre circulation des marchandises;
- les risques que pose le respect des nombreux règlements gouvernementaux;
- les risques liés aux litiges;
- l'incidence des changements dans les goûts des consommateurs et leurs habitudes d'achat;
- les effets des nombreux règlements environnementaux et les passifs environnementaux éventuels entraînés par ceux-ci;
- le risque lié à la consolidation du commerce de détail;
- les risques liés à la concurrence;
- les risques liés à l'observation dans le monde entier des diverses lois et pratiques en vigueur dans le cadre du droit du travail et les risques liés à d'éventuels arrêts de travail en raison du non-renouvellement de certaines conventions collectives et au recrutement et à la conservation de personnel qualifié;
- les risques associés aux distributeurs indépendants de la société;
- les risques associés aux prix des produits de la société;

- les risques associés à la gestion de la chaîne d'approvisionnement de la société;
- les risques associés à l'incapacité de repérer et de gérer les risques stratégiques auxquels la société doit faire face.

La société avertit le lecteur que la liste des facteurs qui précède n'est pas exhaustive. Ces facteurs sont exposés de façon plus détaillée sous la rubrique intitulée « Facteurs de risque » présentée précédemment dans le présent document. Il y aurait lieu de se reporter à cette rubrique pour plus de précisions.

Certains des énoncés prospectifs peuvent être considérés comme des prévisions financières aux fins des lois sur les valeurs mobilières applicables, notamment les énoncés concernant les marges du BAIIA, les dépenses d'investissement, les coûts décaissés et les frais de restructuration hors trésorerie futurs. Ces prévisions financières sont présentées pour permettre à la société de vérifier la performance du Plan.

Ces prévisions pourraient ne pas convenir à d'autres fins. Il y a lieu de ne pas supposer qu'elles se concrétiseront.

La société n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs, oraux ou écrits, et décline toute obligation de cette nature, en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement sauf lorsque la loi l'exige.

D'autres renseignements concernant la société, y compris sa notice annuelle, seront disponibles sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Les Aliments Maple Leaf Inc. est une importante société de viandes, de repas et de produits de boulangerie à valeur ajoutée établie au Canada qui s'engage à offrir des produits alimentaires de qualité à des consommateurs partout dans le monde. Son siège social est situé à Toronto, au Canada, et elle emploie environ 18 000 personnes pour ses activités au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Asie.

Rapport des auditeurs indépendants

Aux actionnaires de Les Aliments Maple Leaf Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Les Aliments Maple Leaf Inc., qui comprennent les bilans consolidés au 31 décembre 2013, au 31 décembre 2012 et au 1^{er} janvier 2012, les états consolidés des résultats, les états consolidés du résultat global, les états consolidés des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états

financiers consolidés. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de Les Aliments Maple Leaf Inc. au 31 décembre 2013, au 31 décembre 2012 et au 1^{er} janvier 2012, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos le 31 décembre 2013 et le 31 décembre 2012, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

KPMG S.R.L. / SENCRL.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés
Toronto, Canada

Le 26 février 2014

Bilans consolidés

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Au 31 décembre 2013	Au 31 décembre 2012	Au 1 ^{er} janvier 2012
		<i>(Données retraitées) (note 32)</i>	<i>(Données retraitées) (note 32)</i>
ACTIFS			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	506 670 \$	90 414 \$	– \$
Débiteurs <i>(note 4)</i>	111 034	117 533	133 504
Billets à recevoir <i>(note 25)</i>	115 514	124 457	123 545
Stocks <i>(note 5)</i>	287 786	301 804	293 231
Actifs biologiques <i>(note 6)</i>	95 740	78 127	49 265
Impôt sur le résultat et autres taxes à recouvrer	43 300	41 527	43 789
Actifs détenus en vue de la vente <i>(note 7)</i>	5 206	37 087	–
Charges payées d'avance et autres actifs	17 921	12 590	24 688
	1 183 171 \$	803 539 \$	668 022 \$
Immobilisations corporelles <i>(note 8)</i>	1 323 318	1 212 177	1 067 246
Immeubles de placement <i>(note 9)</i>	12 865	11 979	11 232
Avantages du personnel <i>(note 10)</i>	117 615	107 831	133 942
Actifs d'impôt différé <i>(note 21)</i>	26 119	132 558	127 456
Goodwill <i>(note 11)</i>	720 798	753 156	753 739
Immobilisations incorporelles <i>(note 12)</i>	198 578	208 793	191 896
Autres actifs à long terme	16 628	13 663	11 926
Total des actifs	3 599 092 \$	3 243 696 \$	2 965 459 \$
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES			
Passifs courants			
Dette bancaire <i>(note 14)</i>	4 408 \$	48 243 \$	36 404 \$
Créditeurs et charges à payer	649 554	446 911	507 059
Provisions <i>(note 13)</i>	54 853	26 335	44 255
Partie courante de la dette à long terme <i>(note 14)</i>	209 780	6 573	5 618
Autres passifs courants	47 927	14 961	20 409
	966 522 \$	543 023 \$	613 745 \$
Dette à long terme <i>(note 14)</i>	744 212	1 206 945	941 956
Avantages du personnel <i>(note 10)</i>	174 503	420 933	350 853
Provisions <i>(note 13)</i>	19 603	25 800	28 936
Autres passifs à long terme <i>(note 15)</i>	28 744	80 084	88 153
Passifs d'impôt différé <i>(note 21)</i>	23 516	8 912	11 703
Total des passifs	1 957 100 \$	2 285 697 \$	2 035 346 \$
Capitaux propres			
Capital social <i>(note 16)</i>	905 216 \$	902 810 \$	902 810 \$
Résultats non distribués (déficit)	602 717	(72 701)	(78 674)
Surplus d'apport	79 139	75 913	64 327
Cumul des autres éléments du résultat global <i>(note 16)</i>	(4 593)	(13 263)	(17 042)
Actions propres	(1 350)	(1 845)	(6 347)
Total des capitaux propres	1 581 129 \$	890 914 \$	865 074 \$
Participation ne donnant pas le contrôle	60 863	67 085	65 039
Total des capitaux propres	1 641 992 \$	957 999 \$	930 113 \$
Total des passifs et des capitaux propres	3 599 092 \$	3 243 696 \$	2 965 459 \$

Engagements et éventualités *(note 26)*Événements postérieurs à la date de clôture *(note 31)*

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Au nom du conseil,



MICHAEL H. MCCAIN
Administrateur



DIANE MCGARRY
Administratrice

États consolidés des résultats

Exercices clos les 31 décembre

(en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions)

	2013	2012
		(Données retraitées) (notes 22, 32)
Ventes	4 406 448 \$	4 551 828 \$
Coût des ventes	3 920 652	3 878 219
Marge brute	485 796 \$	673 609 \$
Frais de vente et charges générales et administratives	484 192	508 356
Résultat tiré des activités poursuivies avant ce qui suit :	1 604 \$	165 253 \$
Frais de restructuration et autres frais connexes (note 17)	(93 164)	(47 511)
Variation de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt non désignés	2 022	7 297
Autres produits (charges) (note 19)	77 995	8 640
Résultat avant charges d'intérêts, autres instruments de crédit et impôt sur le résultat tiré des activités poursuivies	(11 543)\$	133 679 \$
Charges d'intérêts et autres coûts de financement (note 20)	69 842	71 707
Résultat avant impôt sur le résultat tiré des activités poursuivies	(81 385)\$	61 972 \$
Impôt sur le résultat (note 21)	(22 842)	20 005
Résultat net tiré des activités poursuivies	(58 543) \$	41 967 \$
Résultat net tiré du profit sur la sortie des activités abandonnées (note 22)	570 706	54 595
Bénéfice net	512 163 \$	96 562 \$
Attribuable à ce qui suit :		
Actionnaires ordinaires	496 310 \$	89 416 \$
Participation ne donnant pas le contrôle	15 853	7 146
	512 163 \$	96 562 \$
Bénéfice (perte) par action attribuable aux actionnaires ordinaires (note 23)		
Bénéfice de base par action	3,55 \$	0,64 \$
Bénéfice dilué par action	3,55 \$	0,63 \$
Bénéfice (perte) de base par action tiré des activités poursuivies	(0,48)\$	0,25 \$
Bénéfice (perte) dilué(e) par action tiré des activités poursuivies	(0,48)\$	0,24 \$
Nombre moyen pondéré d'actions (en millions)	139,9	139,4

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

États consolidés du résultat global

Exercices clos les 31 décembre
(en milliers de dollars canadiens)

	2013	2012
		<i>(Données retraitées) (note 32)</i>
Bénéfice net	512 163 \$	96 562 \$
Autres éléments du résultat global		
Éléments qui ne seront pas reclassés dans le résultat net		
Variation des écarts actuariels (après l'impôt de 70,6 millions de dollars; (21,3) millions de dollars en 2012)	203 365 \$	(61 591)\$
Total des éléments qui ne seront pas reclassés dans le résultat net	203 365 \$	(61 591)\$
Éléments qui sont ou qui peuvent être reclassés ultérieurement dans le résultat net		
Variation de l'écart de conversion cumulé (après l'impôt de néant; néant en 2012)	10 728 \$	(1 730)\$
Variation du profit ou de la perte latent(e) sur les couvertures de flux de trésorerie (après l'impôt de (0,2) million de dollars; 1,6 million de dollars en 2012)	(546)	5 251
Total des éléments qui sont ou qui peuvent être reclassés ultérieurement dans le résultat net	10 182 \$	3 521 \$
	213 547 \$	(58 070)\$
Résultat global	725 710 \$	38 492 \$
Attribuable à ce qui suit :		
Actionnaires ordinaires	706 515 \$	31 981 \$
Participation ne donnant pas le contrôle	19 195 \$	6 511 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

États consolidés des variations des capitaux propres

(en milliers de dollars canadiens)	Montants attribuables aux actionnaires ordinaires						
	Capital social	Résultats non distribués (déficit)	Surplus d'apport	Total du cumul des autres éléments du résultat global	Actions propres	Participation ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2012							
<i>(Données retraitées) (note 32)</i>	902 810 \$	(72 701)\$	75 913 \$	(13 263)\$	(1 845)\$	67 085 \$	957 999 \$
Bénéfice net	–	496 310	–	–	–	15 853	512 163
Autres éléments du résultat global	–	201 535	–	8 670	–	3 342	213 547
Dividendes déclarés (0,16 \$ par action)	–	(22 427)	–	–	–	(25 417)	(47 844)
Charge de rémunération fondée sur des actions	–	–	12 604	–	–	–	12 604
Exercice d'options sur actions	2 406	–	–	–	–	–	2 406
Émission d'actions propres	–	–	(495)	–	495	–	–
Rémunération fondée sur des actions réglée en trésorerie <i>(note 24)</i>	–	–	(14 391)	–	–	–	(14 391)
Modification du régime de rémunération fondée sur des actions	–	–	3 508	–	–	–	3 508
Autres	–	–	2 000	–	–	–	2 000
Solde au 31 décembre 2013	905 216 \$	602 717 \$	79 139 \$	(4 593)\$	(1 350)\$	60 863 \$	1 641 992 \$

	Montants attribuables aux actionnaires ordinaires						
	Capital social	Déficit	Surplus d'apport	Total du cumul des autres éléments du résultat global	Actions propres	Participation ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 1^{er} janvier 2012							
<i>(Données retraitées) (Note 32)</i>	902 810 \$	(78 674)\$	64 327 \$	(17 042)\$	(6 347)\$	65 039 \$	930 113 \$
Bénéfice net	–	89 416	–	–	–	7 146	96 562
Autres éléments du résultat global	–	(61 214)	–	3 779	–	(635)	(58 070)
Dividendes déclarés (0,16 \$ par action)	–	(22 229)	–	–	–	(4 473)	(26 702)
Charge de rémunération fondée sur des actions	–	–	24 711	–	–	–	24 711
Émission d'actions propres	–	–	(13 525)	–	13 525	–	–
Rachat d'actions propres	–	–	–	–	(9 023)	–	(9 023)
Acquisition d'entreprise	–	–	–	–	–	(82)	(82)
Autres	–	–	400	–	–	90	490
Solde au 31 décembre 2012	902 810 \$	(72 701)\$	75 913 \$	(13 263)\$	(1 845)\$	67 085 \$	957 999 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Exercices clos les 31 décembre
(en milliers de dollars canadiens)

	2013	2012
		(Données retraitées) (Note 32)
ENTRÉES (SORTIES) DE TRÉSORERIE LIÉES AUX ACTIVITÉS SUIVANTES :		
Activités opérationnelles		
Bénéfice net	512 163 \$	96 562 \$
Ajouter (déduire) les éléments sans effet de trésorerie		
Variation de la juste valeur des actifs biologiques	(13 540)	3 436
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	141 818	132 739
Rémunération fondée sur des actions	12 604	24 711
Impôt différé	52 847	9 967
Impôt exigible	23 443	28 922
Charges d'intérêts	68 496	71 685
Profit sur la sortie d'immobilisations corporelles (note 19)	(2 320)	(624)
Profit sur la sortie d'entreprises (note 22)	(605 901)	-
Profit sur la sortie d'actifs détenus en vue de la vente (note 19)	(67 640)	(459)
Profit sur la sortie d'immeubles de placement (note 19)	(323)	-
Profit sur le regroupement d'entreprises (note 30)	985	(5 330)
Variation de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt non désignés	(2 022)	(7 297)
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés	117	3 107
Dépréciation d'actifs (déduction faite des reprises) (note 19)	5 837	-
Augmentation du passif des régimes de retraite	15 789	13 282
Impôt sur le résultat payé, montant net	(28 537)	(21 861)
Intérêts payés	(62 949)	(69 896)
Variation de la provision pour restructuration et autres frais connexes	55 497	13 179
Autres	(13 194)	(9 427)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement opérationnel	166 955	(64 616)
Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles	260 125 \$	218 080 \$
Activités de financement		
Dividendes versés	(22 427) \$	(22 229) \$
Dividendes versés relatifs à la participation ne donnant pas le contrôle	(5 084)	(3 710)
Augmentation (diminution) nette de la dette à long terme	(279 178)	272 546
Rachat d'actions propres	-	(9 023)
Exercice d'options sur actions	2 406	-
Rémunération fondée sur des actions réglée en trésorerie	(14 391)	-
Augmentation des coûts de financement	(1 388)	-
Autres	-	(1 619)
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités de financement	(320 062) \$	235 965 \$
Activités d'investissement		
Entrées d'actifs à long terme	(361 155) \$	(306 334) \$
Acquisition d'entreprise (note 30)	(922)	(77 690)
Inscription à l'actif des charges d'intérêts	(15 980)	(6 901)
Produit tiré de la vente d'actifs à long terme	12 094	7 481
Produit tiré de la vente d'entreprises	744 811	-
Produit tiré de la vente d'actifs détenus en vue de la vente	141 180	7 974
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'investissement	520 028 \$	(375 470) \$
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	460 091 \$	78 575 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période, montant net	42 171	(36 404)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période, montant net	502 262 \$	42 171 \$
Le montant net de la trésorerie et des équivalents de trésorerie se compose de ce qui suit :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	506 670 \$	90 414 \$
Dette bancaire	(4 408)	(48 243)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période, montant net	502 262 \$	42 171 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire.)

Exercices clos les 31 décembre 2013 et 2012

1. LA SOCIÉTÉ

Les Aliments Maple Leaf Inc. (« Les Aliments Maple Leaf » ou la « société ») est une importante société de viandes, de repas et de produits de boulangerie à valeur ajoutée établie au Canada et elle compte parmi ses clients des grossistes et des détaillants en alimentation ainsi que des entreprises de services alimentaires situés dans toute l'Amérique du Nord et à l'échelle internationale. Le siège social de la société est situé au 30, avenue St. Clair Ouest, bureau 1500, Toronto (Ontario) M4V 3A2, Canada. Les états financiers consolidés de la société au 31 décembre 2013 et pour l'exercice clos à cette date comprennent les comptes de la société et ses filiales. Les principales activités de la société ainsi que sa composition sont décrites plus amplement à la note 25. La société comporte trois secteurs opérationnels, nommément le Groupe des produits de la viande, le Groupe agroalimentaire et le Groupe des produits de boulangerie.

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT

a) Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards, ou les « IFRS »), publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »), et selon les méthodes comptables qui y sont décrites.

La publication des états financiers consolidés a été approuvée par le conseil d'administration en date du 26 février 2014.

b) Base d'évaluation

Les états financiers consolidés ont été préparés sur la base du coût historique sauf pour ce qui est de certains instruments financiers, actifs biologiques, actifs et passifs au titre des régimes à prestations définies et passifs liés à certains types de rémunération fondée sur des actions, qui sont présentés à la juste valeur. Les passifs liés aux avantages du personnel sont présentés à la valeur actualisée établie par calculs actuariels.

c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la société.

d) Utilisation d'estimations et recours au jugement

L'établissement d'états financiers consolidés conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

Les jugements figurant dans les états financiers constituent des décisions prises par la direction, compte tenu de l'analyse de l'information pertinente au moment où les décisions sont prises. Les jugements ont trait à l'application des méthodes comptables et aux décisions liées à l'évaluation, à la comptabilisation et à la présentation des montants financiers.

Les pages qui suivent et les notes portant sur les éléments assujettis à une incertitude importante relative aux estimations et aux jugements critiques présentent les principales sources d'incertitude relative aux estimations et les principaux jugements critiques réalisés lors de l'application des méthodes comptables qui ont l'effet le plus important sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés.

Évaluation des actifs à long terme

La société soumet annuellement son goodwill et ses immobilisations incorporelles à un test de dépréciation et, dans le cas des autres actifs à long terme, lorsque les circonstances indiquent une dépréciation potentielle. La direction doit faire preuve de jugement lorsqu'elle détermine si les circonstances indiquent qu'un test de dépréciation est nécessaire et pour déterminer les unités génératrices de trésorerie (« UGT ») aux fins du test de dépréciation.

La société évalue la dépréciation en comparant la valeur recouvrable d'un actif à long terme, d'une UGT, ou d'un groupe d'UGT à sa valeur comptable. La valeur recouvrable correspond à la plus élevée des valeurs suivantes : i) la valeur d'utilité ou ii) la juste valeur diminuée des coûts de vente. L'établissement de la valeur recouvrable fait appel au jugement et aux estimations de la direction.

Les valeurs associées aux immobilisations incorporelles et au goodwill sont fondées sur des estimations et des hypothèses importantes, notamment celles portant sur les entrées et les sorties de trésorerie futures, les taux d'actualisation et les durées d'utilité. Ces estimations et ces hypothèses pourraient avoir une incidence sur le résultat futur de la société si les estimations actuelles relatives au rendement futur et aux justes valeurs changent. Ces déterminations influenceront sur le montant de la charge d'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée qui sera comptabilisé dans des périodes ultérieures.

Évaluation des justes valeurs

Plusieurs des méthodes comptables et des informations à fournir de la société exigent l'évaluation de la juste valeur des actifs et passifs financiers et non financiers. Lorsque l'évaluation de la juste valeur ne peut pas être réalisée en fonction des cours cotés sur des marchés actifs, la juste valeur est évaluée selon des techniques et des modèles d'évaluation. Les données entrées dans ces modèles sont tirées autant que possible de données observables sur les marchés, mais, lorsque c'est impossible, il faut faire appel au jugement. Tout changement apporté aux hypothèses qui sous-tendent les données d'entrée des modèles pourrait avoir une incidence sur la juste valeur présentée des actifs et des passifs financiers et non financiers de la société.

Lorsqu'elle évalue la juste valeur d'un actif ou d'un passif, la société utilise autant que possible des données observables sur le marché. Dans la mesure où ces estimations différeront des valeurs réalisées, l'actif ou le passif, le résultat net et le résultat global ainsi évalués varieront aussi dans des périodes ultérieures.

Des informations sur les techniques d'évaluation et les données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur de divers actifs et passifs figurent aux notes 6, 9, 18 et 24.

Nature des participations dans d'autres entités

La direction fait appel à un jugement important lorsqu'elle apprécie la nature de ses participations dans une entité structurée qu'elle ne consolide pas. La société ne détient aucune participation sous forme de capitaux de propres dans l'entité en question. Selon les modalités des ententes aux termes desquelles l'entité a été constituée, la société ne reçoit aucun des rendements liés aux activités de cette entité et ne fait l'objet que d'un recours limité à l'égard des pertes de celle-ci.

De plus amples renseignements sur l'entité structurée non consolidée sont présentés à la note 25.

Évaluation des stocks

La direction estime la demande future des clients à l'égard des produits afin de constituer des provisions adéquates pour ses stocks. Lorsqu'elle fait ces estimations, la direction prend en compte la durée d'utilité des stocks de produits et la rentabilité des ventes récentes effectuées à partir des stocks. Dans de nombreux cas, les produits vendus par la société ont un renouvellement rapide et les valeurs des stocks disponibles sont plus faibles, ce qui réduit le risque d'inexactitude significative. Toutefois, les codes ou les dates de péremption sont très importants dans le calcul de la valeur de réalisation des stocks. La direction s'assure que des systèmes sont en place pour mettre en évidence et évaluer de façon appropriée les stocks dont la date de péremption approche. Si les pertes réelles sur les stocks s'écartent des estimations établies, les stocks, le résultat net et le résultat global seront affectés dans des périodes ultérieures.

Actifs biologiques

Les actifs biologiques sont évalués chaque date de présentation de l'information financière, à la juste valeur diminuée des coûts de vente, sauf lorsque la juste valeur ne peut être évaluée de façon fiable. Si la juste valeur ne peut être évaluée de façon fiable, les actifs biologiques sont évalués au coût diminué de l'amortissement et des pertes de valeur. Même si une évaluation fiable de la juste valeur n'est pas disponible au moment de la comptabilisation initiale, elle peut le devenir par la suite. Le cas échéant, les actifs biologiques sont évalués à la juste valeur diminuée des coûts de vente à partir du moment où une évaluation fiable de la juste valeur devient disponible. Les profits et les pertes qui découlent de l'évaluation des actifs biologiques à la juste valeur diminuée des coûts de vente sont comptabilisés dans l'état des résultats au cours de la période pendant laquelle ils surviennent. Les coûts de vente comprennent tous les coûts qui seraient nécessaires pour vendre les actifs biologiques, y compris les coûts requis pour que les actifs biologiques accèdent au marché.

Redevances-marchandises et autres remises commerciales

La société établit une provision pour les paiements estimatifs aux clients en fonction de divers programmes et contrats commerciaux, lesquels comprennent souvent des paiements qui dépendent de la réalisation de volumes de ventes précis. Les estimations importantes qui sont formulées pour déterminer ces obligations portent sur le niveau prévu du volume de ventes pour la période pertinente et les tarifs établis aux contrats des clients eu égard aux redevances, aux remises et aux rabais. Ces ententes sont complexes et touchent un

grand nombre de clients et de produits. La direction a mis en place des systèmes et processus afin d'estimer et d'évaluer ces obligations. Si les paiements sur les remises commerciales s'écartent des estimations de l'obligation connexe, les charges à payer, le résultat net et le résultat global seront affectés dans des périodes ultérieures.

Régimes d'avantages du personnel

Le coût des pensions et autres prestations de retraite acquises par le personnel est établi par calculs actuariels selon la méthode des unités de crédit projetées au prorata des années de service et les meilleures estimations de la direction quant à la progression des salaires et aux taux de mortalité du personnel. Les taux d'actualisation utilisés aux fins des calculs actuariels sont fondés sur les taux d'intérêt à long terme et pourraient influencer fortement sur le passif des régimes, ainsi que sur le coût des services. La direction fait appel à des spécialistes externes qui fournissent des conseils à la société quant aux estimations appropriées à utiliser pour évaluer les obligations et les charges au titre des régimes d'avantages du personnel. Si ces estimations s'écartent des montants réalisés, les passifs des régimes d'avantages du personnel et le résultat global en seront affectés dans des périodes ultérieures.

Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat est fondée sur les taux d'impôt déterminés d'après les lois au Canada et à l'étranger et sur le montant des produits gagnés dans les territoires où la société exerce ses activités. Un jugement important est nécessaire pour déterminer la charge d'impôt et la recouvrabilité des actifs d'impôt différé. Le calcul des soldes d'impôt exigible et différé exige que la direction fasse des estimations concernant la valeur comptable des actifs et des passifs, ce qui comprend des estimations des flux de trésorerie futurs et du résultat futur liés à ces actifs et à ces passifs, l'interprétation des lois fiscales des territoires où elle exerce ses activités et le calendrier du renversement des différences temporaires. La société accroît la charge d'impôt quand, même si la direction est d'avis que les positions fiscales sont entièrement justifiables, il subsiste suffisamment de complexité et d'incertitude quant à l'application de la loi pour que certaines positions fiscales puissent être réévaluées par les administrations fiscales. La société ajuste la charge d'impôt selon l'évolution des faits et des circonstances. Dans la mesure où ces ajustements différeront des estimations initiales, les actifs et les passifs d'impôt différé, le résultat net et le résultat global futurs varieront aussi.

Provisions

La société évalue toutes les provisions chaque date de clôture. Ces provisions peuvent être considérables et sont calculées au moyen d'estimations des coûts des activités futures. Dans certains cas, la direction peut déterminer que des provisions ne sont plus nécessaires ou que certaines provisions sont insuffisantes à la lumière de nouveaux événements survenus ou de renseignements additionnels obtenus. Les provisions sont désignées et présentées séparément dans les états financiers consolidés de la société. Un changement apporté à ces estimations pourrait avoir une incidence sur la valeur des provisions, du résultat net et du résultat global dans des périodes ultérieures.

Rémunération fondée sur des actions

La société utilise des estimations, portant notamment sur les taux de renonciation, la volatilité du cours des actions, les dividendes, la durée attendue de l'attribution, les taux d'intérêt sans risque et la performance de la société, pour calculer le passif et les charges relatives à certains régimes de primes de performance fondées sur des actions. Ces estimations sont fondées sur l'expérience passée et peuvent changer tout au long de la durée d'un régime de primes de performance. Ces changements peuvent avoir une incidence sur la valeur comptable du surplus d'apport, des passifs, du résultat net et du résultat global.

Certains des régimes de rémunération fondée sur des actions de la société peuvent être réglés en trésorerie ou en instruments de capitaux propres, au gré de la société. La direction a recours à son jugement pour déterminer le traitement comptable qu'il convient d'appliquer à ces régimes en fonction des prévisions et des décisions relatives au règlement prises par le passé. Tout changement apporté au traitement comptable par suite du recours au jugement de la direction pourrait se répercuter sur le surplus d'apport, les passifs, le résultat net et le résultat global.

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée de la société sont amorties selon le mode linéaire, compte tenu des durées d'utilité estimées et des valeurs résiduelles estimées des immobilisations. Un changement apporté à ces estimations pourrait avoir une incidence sur la valeur comptable des immobilisations et des stocks, de même que sur le résultat net et le résultat global dans des périodes ultérieures.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les méthodes comptables énoncées ci-dessous ont été appliquées d'une manière uniforme à toutes les périodes présentées dans les présents états financiers consolidés.

a) Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la société et ses filiales à compter de la date à laquelle la société en prend le contrôle jusqu'à ce que ce contrôle cesse. Il y a contrôle lorsque la société est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celle-ci. La participation ne donnant pas le contrôle représente la tranche du résultat net et des actifs nets d'une filiale qui est attribuable à des actions de la filiale en question qui ne sont pas détenues par la société. Les acquisitions de participations ne donnant pas le contrôle sont comptabilisées comme des transactions avec des détenteurs d'instruments de capitaux propres agissant en cette qualité; par conséquent, aucun goodwill n'est comptabilisé à la suite de ces transactions.

Tous les comptes et toutes les transactions intragroupe ont été éliminés au moment de la consolidation.

b) Regroupements d'entreprises et goodwill

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition à la date d'acquisition, à savoir la date à laquelle le contrôle est transféré à la société. Lorsqu'elle évalue le contrôle, la société prend en compte les droits de vote potentiels exerçables.

Le goodwill est évalué comme étant l'excédent de la somme de la juste valeur de la contrepartie transférée, du montant de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entité acquise et de la juste valeur de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans les parts de capitaux propres de l'entité acquise, le cas échéant, sur le solde net des montants, à la date d'acquisition, des actifs identifiables acquis et des passifs repris. Si le montant ainsi obtenu est négatif, un profit résultant d'une acquisition est immédiatement constaté dans les résultats. Les coûts de transaction autres que ceux liés à l'émission de titres de créance ou de participation sont comptabilisés dans les résultats à mesure qu'ils sont engagés.

Le goodwill n'est pas amorti et il est soumis annuellement, en octobre, à un test de dépréciation et, au besoin, lorsqu'un événement qui est survenu indique que sa valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Le test de dépréciation du goodwill se fait au niveau du groupe d'UGT en comparant la valeur

comptable à la valeur recouvrable, conformément à la méthode appliquée à la note 3 k).

Les participations ne donnant pas le contrôle qui représentent des participations existantes à la date d'acquisition et qui donnent droit à leurs porteurs à une quote-part de l'actif net de l'entité en cas de liquidation sont initialement évaluées soit à la juste valeur, soit au montant de la quote-part des actifs nets identifiables comptabilisée de l'entreprise acquise revenant aux participations ne donnant pas le contrôle. Le choix du mode d'évaluation se fait au cas par cas selon divers facteurs propres à la transaction. D'autres types de participations ne donnant pas le contrôle sont évalués à la juste valeur ou, s'il y a lieu, selon le mode spécifié dans la norme IFRS applicable.

Toute contrepartie éventuelle à payer est évaluée à la juste valeur à la date d'acquisition. Si la contrepartie éventuelle est classée en capitaux propres, elle ne doit pas être réévaluée et son règlement doit être comptabilisé en capitaux propres. Autrement, les variations ultérieures de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle sont comptabilisées dans les résultats.

Lorsque la comptabilisation initiale du regroupement d'entreprises est inachevée à la fin de la période financière au cours de laquelle le regroupement d'entreprises survient, la société présente les montants provisoires relatifs aux éléments pour lesquels la comptabilisation est inachevée. Ces montants provisoires sont ajustés au cours de la période d'évaluation, qui n'excède pas un an à compter de la date d'acquisition, ou des actifs ou des passifs additionnels sont comptabilisés afin de refléter les informations nouvelles obtenues à propos des faits et des circonstances qui prévalaient à la date d'acquisition et qui, si elles avaient été connues, auraient affecté l'évaluation des montants comptabilisés à cette date.

c) Évaluations de la juste valeur

La société évalue certains actifs et passifs financiers et non financiers à la juste valeur chaque date de clôture. De plus, les évaluations de la juste valeur de certains actifs et passifs financiers et non financiers sont fournies.

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Lorsqu'elle estime la juste valeur d'un actif ou d'un passif, la société doit prendre en compte les caractéristiques de l'actif ou du passif si c'est ce que feraient les intervenants du marché pour fixer le prix de l'actif ou du passif à la date d'évaluation. La juste valeur est déterminée sur cette base aux fins de l'évaluation et de l'information à fournir, sauf en ce qui a trait aux transactions dont le paiement est fondé sur des actions, aux opérations de location et aux évaluations

qui comportent des similitudes avec la juste valeur sans toutefois y correspondre, telles que la valeur de réalisation nette ou la valeur d'utilité.

Les actifs et les passifs dont la juste valeur est évaluée ou présentée dans les états financiers sont classés selon une hiérarchie à trois niveaux qui reflète l'importance et la transparence des données servant à évaluer la juste valeur. Chaque niveau est fondé sur les principes suivants :

Niveau 1 – les données sont des prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 – les données sont des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement ou indirectement;

Niveau 3 – une ou plusieurs données importantes utilisées dans le cadre de la technique d'évaluation ne sont pas observables pour déterminer la juste valeur des actifs ou des passifs.

La détermination de la juste valeur et la hiérarchie connexe nécessitent l'utilisation de données observables du marché lorsqu'elles sont disponibles. Le classement d'un actif ou d'un passif dans la hiérarchie est établi d'après le niveau de données le plus bas qui est important pour l'évaluation de la juste valeur.

d) Actifs non courants (ou groupes destinés à être cédés) détenus en vue de la vente et activités abandonnées

La société comptabilise les actifs non courants et les groupes destinés à être cédés comme détenus en vue de la vente si leur valeur comptable est recouvrée principalement par l'entremise d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. Les critères liés à une classification comme détenu en vue de la vente sont considérés comme remplis si la vente est hautement probable, l'actif ou le groupe destiné à être cédé est disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel, la direction est engagée à l'égard de la vente, laquelle devrait s'achever dans l'année suivant la date de classement. Les actifs non courants et les groupes destinés à être cédés classés comme détenus en vue de la vente sont évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de vente. Les actifs non courants ne sont pas amortis une fois qu'ils sont classés comme détenus en vue de la vente.

Une activité abandonnée est une composante des activités de la société qui peut être clairement distinguée, sur le plan opérationnel et pour la communication d'informations financières, du reste de la société. Le classement en tant qu'activité abandonnée

s'effectue au moment de la sortie ou à la date à laquelle l'activité répond aux critères de classement comme détenue en vue de la vente, selon la première des deux éventualités. Lorsqu'une activité est classée comme activité abandonnée, l'état comparatif des résultats et l'état comparatif du résultat global sont présentés de nouveau comme si l'activité avait été abandonnée dès le début de la période comparative. Les activités abandonnées sont exclues du résultat des activités poursuivies et sont présentées comme un compte global, après impôt, en tant que résultat net tiré des activités abandonnées dans les états des résultats.

e) Conversion des monnaies étrangères

Les comptes de la société sont présentés en dollars canadiens. Les transactions en monnaies étrangères sont converties aux cours de change réels. Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont convertis en dollars canadiens au cours de change en vigueur à cette date. Les écarts de change découlant de la conversion sont constatés dans le résultat net, à l'exception de ceux liés à des actifs et des passifs financiers désignés comme couverture d'un investissement net dans un établissement à l'étranger ou des couvertures admissibles de flux de trésorerie, qui sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les actifs et les passifs non monétaires qui sont évalués au coût historique sont convertis au moyen du cours de change à la date de la transaction.

Les états financiers des filiales étrangères qui n'utilisent pas le dollar canadien comme unité de mesure sont convertis en dollars canadiens au cours de change en vigueur à la clôture de la période dans le cas des actifs et des passifs, et au cours de change moyen de la période, dans celui des produits, des charges et des flux de trésorerie. Les écarts de change découlant de la conversion sont constatés dans le cumul des autres éléments du résultat global, dans le total des capitaux propres.

Dans le cas de la sortie complète ou partielle d'un établissement à l'étranger, de telle sorte que la société n'exerce plus un contrôle, une influence notable ni un contrôle conjoint, le montant cumulé dans la réserve au titre des écarts de conversion liée aux établissements à l'étranger est reclassé dans le résultat net en tant que profit ou perte résultant de la sortie. Si la société cède une partie de sa participation dans une filiale, mais en conserve le contrôle, la quote-part connexe du montant cumulé est réattribuée aux participations ne donnant pas le contrôle. Si la société cède une partie de sa participation dans une entreprise associée ou une coentreprise, tout en continuant d'exercer une influence notable ou un contrôle conjoint, la quote-part connexe du montant cumulé est reclassée dans le résultat net.

Les profits ou pertes de change découlant d'une créance sur un établissement à l'étranger ou d'une dette envers celui-ci, dont le règlement n'est ni planifié ni probable dans un avenir prévisible et qui constitue en substance une part de l'investissement net dans cet établissement à l'étranger, sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, dans le compte des écarts de conversion cumulés.

f) Instruments financiers

Lors de la comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers de la société sont évalués à la juste valeur et sont classés dans l'une ou l'autre des catégories suivantes : détenus à des fins de transaction, prêts et créances ou autres passifs financiers. La classification dépend de la raison pour laquelle l'instrument financier a été acquis ainsi que de ses caractéristiques. Tous les instruments financiers dérivés doivent être classés en tant qu'instruments détenus à des fins de transaction à moins qu'ils ne soient précisément désignés dans une relation de couverture efficace. Les instruments financiers détenus à des fins de transaction qui ne sont pas désignés dans une relation de couverture efficace sont évalués à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées dans les états consolidés des résultats de la période au cours de laquelle elles surviennent. Les prêts et créances et les autres passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur et sont ensuite évalués au coût amorti.

Les actifs financiers sont évalués chaque date de clôture, afin de déterminer s'il existe des indications objectives de perte de valeur. Un actif financier est considéré comme ayant subi une perte de valeur s'il existe des indications objectives qu'un ou plusieurs événements ont eu une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs estimés découlant de l'actif, et les pertes de valeur sont constatées dans les états consolidés des résultats. Si la perte de valeur diminue au cours d'une période ultérieure, la perte de valeur comptabilisée auparavant fait l'objet d'une reprise jusqu'à hauteur du montant de la perte de valeur.

Les coûts de transaction, autres que ceux liés aux instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, comptabilisés en charges à mesure qu'ils sont engagés, sont inscrits à l'actif dans la valeur comptable de l'instrument et amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

g) Comptabilité de couverture

La société utilise des instruments financiers dérivés et non dérivés afin de gérer son exposition aux risques liés aux fluctuations des taux d'intérêt, des cours de change et des prix des marchandises.

À la mise en place d'une relation de couverture, la société désigne la relation entre l'instrument de couverture et l'élément couvert et elle constitue une documentation en bonne et due forme à son sujet ainsi que sur son objectif et sa stratégie de gestion des risques qui l'ont conduite à établir la relation. La documentation identifie les actifs, les passifs ou les flux de trésorerie prévus précis faisant l'objet de la couverture, le risque faisant l'objet de la couverture, le type d'instrument de couverture utilisé et la façon dont l'efficacité est évaluée.

De plus, la société évalue en bonne et due forme, à la mise en place et au moins une fois par trimestre par la suite, les instruments dérivés utilisés dans les opérations de couverture afin de déterminer s'ils contrebalancent très efficacement les variations des justes valeurs ou des flux de trésorerie des éléments couverts attribuables aux risques couverts. Lorsqu'une relation de couverture devient inefficace, elle n'est plus admissible à la comptabilité de couverture et toute variation ultérieure de la juste valeur de l'instrument de couverture est constatée dans le résultat.

Lorsque la comptabilité de couverture peut être appliquée, la relation de couverture est désignée comme couverture de flux de trésorerie, couverture de juste valeur ou couverture de l'exposition au risque de change d'un investissement net dans un établissement étranger autonome. Dans le cas d'une couverture de flux de trésorerie, la variation de la juste valeur de l'instrument de couverture est constatée, dans la mesure où l'instrument est efficace, dans les autres éléments du résultat global, jusqu'à ce que l'élément couvert ait une incidence sur le résultat net. Dans le cas d'une couverture de juste valeur, la variation de la juste valeur du dérivé de couverture est contrebalancée dans les états consolidés des résultats par la variation de la juste valeur de l'élément couvert se rapportant au risque faisant l'objet de la couverture.

Dans le cas d'une couverture d'un investissement net, la variation de la juste valeur de l'instrument de couverture, dans la mesure où l'instrument est efficace, est constatée directement dans les autres éléments du résultat global. Ces montants sont constatés dans le résultat lorsque le cumul des autres éléments du résultat global relatif à l'établissement étranger autonome est constaté dans le résultat. La société a désigné certains billets à payer libellés en dollars américains comme étant des couvertures d'investissements nets dans des établissements américains.

L'inefficacité des couvertures est évaluée et constatée dans le résultat de la période considérée dans les états consolidés des résultats. Lorsqu'une couverture de juste valeur ou une couverture de flux de trésorerie prend fin, tout ajustement cumulatif, soit à l'élément couvert, soit aux autres éléments du résultat global, est constaté dans

le résultat net lorsque l'élément couvert a une incidence sur le résultat net ou lorsque l'élément couvert est décomptabilisé. Lorsqu'une couverture désignée n'est plus efficace, l'instrument dérivé connexe est ultérieurement comptabilisé à la juste valeur dans le résultat net, sans être contrebalancé par l'élément couvert.

Les instruments dérivés qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture sont comptabilisés à la juste valeur aux bilans consolidés et les variations ultérieures de leur juste valeur sont constatées dans les états consolidés des résultats.

h) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les soldes de trésorerie, les dépôts à vue et les placements dont l'échéance à la date initiale de l'achat est inférieure ou égale à trois mois.

i) Stocks

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux, et le coût est déterminé essentiellement selon la méthode de l'épuisement successif. Les coûts directs des produits et de la main-d'œuvre ainsi qu'une répartition des frais généraux de production variables et fixes, y compris l'amortissement, sont compris dans le coût des stocks. Lorsque les circonstances qui justifiaient précédemment de déprécier les stocks en dessous du coût n'existent plus ou lorsqu'il y a des indications claires d'une augmentation de la valeur nette de réalisation, le montant de la dépréciation antérieurement comptabilisée fait l'objet d'une reprise dans le coût des ventes.

j) Actifs biologiques

Les actifs biologiques se composent des porcs et de la volaille vivants de même que des œufs. Aux fins de l'évaluation, ces actifs sont classés soit comme souches parentales, soit comme stocks commerciaux. Les souches parentales s'entendent des animaux détenus et élevés dans le but de générer des stocks commerciaux et de remplacer les souches parentales arrivées à la fin de leur cycle productif. Les stocks commerciaux sont détenus à des fins de conditionnement supplémentaire ou de vente, auquel moment ils deviennent des stocks. La juste valeur des stocks commerciaux est déterminée en fonction des prix du marché pour du bétail dont l'âge, la race et les caractéristiques génériques sont semblables, diminués des coûts de la vente des actifs, y compris les coûts estimatifs nécessaires au transport de ces actifs vers le marché. Lorsqu'il n'existe pas de prix du marché fiables pour les souches parentales, celles-ci sont évaluées au coût diminué de l'amortissement

cumulé et du cumul des pertes de valeur. Il n'existe pas de marché liquide actif pour les souches parentales puisqu'elles sont rarement vendues. Les souches parentales de porc sont amorties selon le mode linéaire sur trois ans, tandis que les souches parentales de volaille sont amorties selon le mode linéaire sur six à huit mois.

Les actifs biologiques sont transférés dans les stocks à leur juste valeur diminuée des coûts de vente au moment de la livraison.

k) Perte de valeur ou sortie d'actifs à long terme

La société soumet à un test de recouvrabilité les actifs à long terme et les groupes d'actifs détenus et utilisés, y compris les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles amortissables, lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Les groupes d'actifs, appelés UGT, comprennent une répartition des actifs de l'entreprise et ils sont examinés au niveau le plus bas pour lequel les flux de trésorerie identifiables sont très indépendants des entrées de trésorerie des autres actifs ou groupes d'actifs. La valeur recouvrable correspond à la valeur d'utilité ou à la juste valeur diminuée du coût de la vente, selon le plus élevé des deux montants.

La valeur d'utilité est fondée sur des estimations des flux de trésorerie futurs actualisés devant être obtenus de l'utilisation d'une UGT. La direction effectue ses projections des flux de trésorerie en fonction du rendement passé et de ses attentes quant à l'évolution future des marchés et de ses activités. Une fois qu'ils sont calculés, les flux de trésorerie futurs avant impôt estimés sont comptabilisés à leur valeur actualisée par application d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques de l'actif.

La juste valeur diminuée du coût de vente correspond au montant pouvant être obtenu de la vente d'un actif ou d'une UGT dans le cadre d'une transaction réalisée dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes, montant duquel sont retranchés les coûts de sortie. Les coûts de sortie sont des coûts marginaux directement attribuables à la sortie d'un actif ou d'une UGT, à l'exclusion des charges financières et de la charge d'impôt sur le résultat.

Une perte de valeur est comptabilisée dans les états consolidés des résultats si la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT excède sa valeur recouvrable estimée. Les pertes de valeur comptabilisées au titre d'UGT sont d'abord réparties en réduction de la valeur comptable du goodwill affecté à une UGT, puis en réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'UGT sur une base proportionnelle.

Les pertes de valeur liées aux actifs à long terme comptabilisées au cours de périodes antérieures sont évaluées chaque date de clôture, afin de déterminer s'il existe des indications qui confirment que la perte a diminué ou bien qu'elle n'existe plus. Une perte de valeur fait l'objet d'une reprise s'il y a eu un changement dans les estimations ayant servi à déterminer la valeur recouvrable. Une perte de valeur n'est reprise qu'à concurrence de la valeur comptable de l'actif n'excédant pas la valeur comptable qui aurait été déterminée, après amortissement, si aucune perte de valeur antérieure n'avait été comptabilisée.

l) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles, à l'exception des terrains, sont comptabilisées au coût diminué de l'amortissement cumulé et de toute perte de valeur cumulée. Les terrains sont comptabilisés au coût et ne sont pas amortis. Dans le cas des actifs qualifiés, le coût comprend les intérêts inscrits à l'actif au cours de la période de construction ou de mise en valeur. Les actifs des travaux de construction en cours sont inscrits à l'actif durant la construction et ils commencent à être amortis dès qu'ils peuvent être utilisés. L'amortissement relatif aux actifs servant à la production est comptabilisé dans les stocks et le coût des ventes. L'amortissement relatif aux actifs ne servant pas à la production est comptabilisé dans les frais de vente et charges générales et administratives, et calculé selon le mode linéaire, compte tenu des valeurs résiduelles, sur les durées d'utilité prévues suivantes des actifs :

Bâtiments, y compris les autres composantes	De 15 à 40 ans
Machines et équipement	De 3 à 10 ans

Si des parties d'une immobilisation corporelle ont des durées d'utilité différentes, ces composantes sont comptabilisées comme des parties distinctes d'immobilisations corporelles.

m) Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont des immeubles détenus par la société soit pour en retirer des loyers, soit pour valoriser le capital ou les deux. Les immeubles de placement de la société comprennent les terrains et les bâtiments.

Les immeubles de placement sont comptabilisés au coût diminué de l'amortissement cumulé et de toute perte de valeur cumulée, à l'exception des terrains, qui sont comptabilisés au coût diminué de toute perte de valeur cumulée. Les méthodes d'amortissement des immeubles de placement cadrent avec celles visant les bâtiments.

n) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent les logiciels, les marques de commerce, les relations clients, les contingents de production de volaille et les parcours de livraison. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont évaluées au coût diminué de l'amortissement cumulé et de toute perte de valeur nette cumulée. L'amortissement est constaté dans les états consolidés des résultats selon un mode linéaire sur les durées d'utilité estimées suivantes :

Marques de commerce	10 ans
Logiciels	De 3 à 10 ans
Relations clients	De 20 à 25 ans

Les immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est indéterminée, notamment les marques de commerce, les contingents de production de volaille et les parcours de livraison, sont soumises annuellement à un test de dépréciation au cours du quatrième trimestre et au besoin lorsqu'un événement qui est survenu indique que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Au moment de la comptabilisation d'une immobilisation incorporelle, la société détermine si celle-ci a une durée d'utilité déterminée ou indéterminée. Pour ce faire, la société prend en compte l'utilisation prévue, l'expiration des contrats, la nature de l'actif et si la valeur de l'actif diminue au fil du temps.

o) Régimes d'avantages du personnel

La société offre des avantages postérieurs au départ à la retraite à son personnel aux termes de régimes de retraite à prestations définies et à cotisations définies.

Régimes à prestations définies

La société comptabilise les obligations et les coûts découlant des régimes à prestations définies. Le coût des pensions et autres prestations de retraite acquises par le personnel est établi par calculs actuariels selon la méthode des unités de crédit projetées au prorata des services, à partir des hypothèses les plus probables posées par la direction quant à la progression des salaires, à l'âge du départ à la retraite et aux taux de mortalité du personnel de même qu'aux coûts prévus des soins de santé. Une variation de ces hypothèses pourrait avoir une incidence sur la charge de retraite future. La juste valeur des actifs des régimes sert au calcul du taux de rendement prévu des actifs des régimes. Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer l'obligation au titre des prestations définies est fondé sur des obligations d'entreprises de grande qualité libellées dans la même monnaie que les prestations qui devraient être versées et selon des durées jusqu'à l'échéance qui correspondent en moyenne à celles des obligations au titre des prestations définies.

Les gains et les pertes actuariels découlant des variations des actifs et des obligations au titre des régimes à prestations définies sont constatés immédiatement dans le cumul des autres éléments du résultat global. Lorsque la restructuration d'un régime d'avantages entraîne à la fois une compression et un règlement des obligations découlant de ce régime, la compression est comptabilisée avant le règlement ou concurremment avec celui-ci.

Lorsque le calcul donne lieu à un actif net au titre des prestations définies, le montant de l'actif comptabilisé est limité au total des coûts des services passés non comptabilisés et de la valeur actualisée des avantages économiques disponibles, soit sous forme de remboursements futurs du régime, soit sous forme de diminution des cotisations futures au régime (le « plafond de l'actif »). Pour calculer la valeur actualisée des avantages économiques, les exigences de financement minimal qui s'appliquent au régime sont prises en compte. Lorsqu'il est prévu que la société ne sera pas en mesure de recouvrer la valeur de l'actif net au titre des prestations définies compte tenu des exigences de financement minimal relatives aux services futurs, cet actif net est réduit au montant du plafond de l'actif. L'effet du plafond de l'actif est constaté dans le résultat global.

Lorsque le paiement futur des exigences de financement minimal liées aux services passés donne lieu à un « surplus » d'actif net au titre des prestations définies ou à l'augmentation d'un surplus, les exigences de financement minimal sont constatées à titre de passif si le surplus ne peut pas être entièrement utilisé comme remboursement ou à des fins de réduction des cotisations futures. La réévaluation de ce passif est constatée dans les autres éléments du résultat global de la période au cours de laquelle cette réévaluation a lieu.

Régimes à cotisations définies

Les obligations de la société au titre des régimes à cotisations définies sont comptabilisées dans les états consolidés des résultats sur les périodes au cours desquelles les services sont rendus par les membres du personnel.

Régimes multi-employeurs

La société participe à des régimes multi-employeurs qui sont comptabilisés comme des régimes à cotisations définies. La société n'administre pas ces régimes, l'administration et l'investissement des actifs étant plutôt contrôlés par un conseil de fiduciaires composé de représentants syndicaux et patronaux. La société est tenue de verser des cotisations à ces régimes pour des montants établis en vertu des conventions collectives.

Les cotisations versées par la société aux régimes multi-employeurs sont comptabilisées en charges lorsqu'elles deviennent exigibles.

p) Rémunération fondée sur des actions

La société a adopté la méthode fondée sur la juste valeur pour comptabiliser la rémunération fondée sur des actions. La juste valeur des options sur actions à la date d'attribution a été estimée à l'aide du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes. La juste valeur des unités d'actions temporairement incessibles (les « UATI »), y compris les unités d'actions liées au rendement, est déterminée selon la juste valeur des actions sous-jacentes à la date d'attribution. La charge de rémunération est constatée sur une base linéaire sur la période prévue d'acquisition des droits relativement à la rémunération fondée sur des actions. La société établit une estimation du nombre d'unités qui devraient être acquises à la date d'attribution et elle révisé cette estimation au besoin si des informations ultérieures indiquent qu'il est probable que le nombre réel d'unités acquises diffère de façon importante de l'estimation initiale. La juste valeur des unités d'actions différées (les « UAD ») est évaluée en fonction de la juste valeur des actions sous-jacentes chaque date de clôture.

La société offre des régimes de rémunération fondée sur des actions qui peuvent être réglés en trésorerie ou au moyen d'instruments de capitaux propres, au gré de la société. Chaque attribution est comptabilisée selon la méthode de comptabilisation au règlement attendu, à la date d'émission. Le règlement attendu est réévalué chaque date de clôture.

q) Provisions

Les provisions sont des passifs de la société dont le montant ou le moment du règlement est incertain. Une provision est comptabilisée dans les états financiers consolidés si la société a une obligation actuelle, juridique ou implicite du fait d'un événement passé et s'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation. Si l'incidence est importante, le montant des provisions est déterminé par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus, à un taux avant impôt qui reflète les appréciations actuelles, par le marché, de la valeur temps de l'argent et, le cas échéant, des risques spécifiques au passif.

r) Comptabilisation des produits

La société tire la plus grande partie de ses produits de la vente de produits à des détaillants en alimentation et à des clients de services alimentaires de même que de la vente de produits et de sous-produits d'équarrissage à des clients industriels et agricoles. La société comptabilise les produits tirés des ventes de produits à

la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, déduction faite des retours estimés et d'une estimation des stimulants à la vente offerts aux clients. Les produits sont comptabilisés lorsque le client prend livraison du produit, que le titre est transféré, que tous les risques et avantages rattachés au titre de propriété ont été transférés au client, que le recouvrement de la contrepartie est probable, que la société a satisfait à ses obligations aux termes de l'entente et qu'elle n'a aucun lien continu avec le produit vendu. La valeur des stimulants à la vente offerts aux clients est estimée au moyen des tendances historiques et elle est constatée au moment de la vente à titre de réduction des produits. Les stimulants à la vente comprennent des rabais et programmes promotionnels offerts aux clients de la société. Ces rabais se fondent sur la réalisation d'un volume déterminé ou sur la croissance des niveaux de volumes et sur d'autres activités promotionnelles convenues. Dans les périodes ultérieures, la société fait le suivi de la performance des clients par rapport aux obligations convenues relativement aux programmes de stimulants à la vente et apporte tout ajustement aux montants comptabilisés au titre des produits et des stimulants à la vente, au besoin.

À l'exception du pain frais, la société n'accepte généralement pas les retours de produits altérés des clients. Pour tenir compte des produits qui ne peuvent pas faire l'objet d'un retour, la société remet, dans certains cas, des indemnités aux clients visant à couvrir les dommages ou la détérioration des aliments, et ces indemnités sont déduites des ventes au moment de la comptabilisation des produits. En ce qui a trait au pain frais, les retours de clients sont déduits des produits.

s) Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt se composent essentiellement des intérêts sur les dettes de la société. Les coûts d'emprunt sont inscrits à l'actif lorsqu'ils sont attribuables à l'acquisition, à la construction ou à la production d'un actif qualifié. La société définit un actif qualifié comme un actif qui nécessite un laps de temps supérieur à six mois avant d'être prêt pour son utilisation prévue. Les coûts d'emprunt liés aux actifs qualifiés sont calculés en fonction de la moyenne des coûts d'emprunt de la société compte non tenu des coûts associés à la décomptabilisation des débiteurs aux termes des programmes de titrisation. Les coûts d'emprunt qui ne sont pas attribuables à un actif qualifié sont passés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont engagés, et présentés dans les charges d'intérêts dans les états consolidés des résultats.

t) Mesures incitatives gouvernementales

Les mesures incitatives gouvernementales ne sont pas comptabilisées jusqu'à ce que la société ait l'assurance

raisonnable qu'elle les touchera et qu'elle se conformera à toutes les conditions qui y sont liées. Les mesures incitatives qui visent à compenser la société pour les charges ou les pertes encourues sont constatées dans les résultats et sont classées de la même façon que les charges ou les pertes connexes dans les mêmes périodes au cours desquelles les charges ou les pertes sont comptabilisées.

Les mesures incitatives gouvernementales dont la condition principale est que la société doive acheter, construire ou acquérir par tout autre moyen des actifs non courants sont inscrites au bilan à titre de déductions à même l'immobilisation connexe. Les mesures incitatives sont comptabilisées en résultat sur la durée d'utilité de l'actif à titre de réduction de la charge d'amortissement connexe.

Une mesure incitative gouvernementale à recevoir qui prend le caractère d'une créance soit en compensation de charges ou de pertes déjà engagées, soit pour apporter un soutien financier immédiat à la société sans coûts futurs liés, doit être comptabilisée en résultat dans la période au cours de laquelle la créance devient acquise.

L'avantage tiré d'un prêt public à un taux d'intérêt inférieur à celui du marché est traité comme une mesure incitative gouvernementale et est évalué comme étant la différence entre le produit perçu et la juste valeur du prêt compte tenu des taux d'intérêt du marché en vigueur.

u) Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt sur le résultat est comptabilisé dans les états consolidés des résultats, sauf s'il se rapporte à un regroupement d'entreprises ou à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global.

La charge d'impôt exigible correspond au montant de l'impôt sur le résultat payable au titre du bénéfice imposable de la période, d'après les lois fiscales adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture, et elle est ajustée selon les changements d'estimation de la charge d'impôt comptabilisée pour les périodes précédentes. Un passif ou un actif d'impôt exigible est comptabilisé pour l'impôt à payer, ou payé mais récupérable, à l'égard de toutes les périodes à ce jour.

La société utilise la méthode axée sur le bilan pour comptabiliser l'impôt sur le résultat. Par conséquent, des actifs et des passifs d'impôt différé sont constatés à l'égard des incidences fiscales différées attribuables aux différences entre les valeurs comptables paraissant aux états financiers des éléments d'actif et de passif et leur

base fiscale respective. Les actifs et passifs d'impôt différé sont calculés selon les taux d'impôt en vigueur ou pratiquement en vigueur qui devraient s'appliquer au revenu imposable des exercices pendant lesquels ces différences temporaires sont censées être recouvrées ou réglées. Par ailleurs, l'incidence d'un changement des taux d'impôt sur les actifs et passifs d'impôt différé est imputée à la fois au résultat net et au résultat global de la période qui englobe la date à compter de laquelle le changement est en vigueur ou pratiquement en vigueur. Un actif d'impôt différé est comptabilisé au titre des pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés ainsi qu'au titre des différences temporaires déductibles, dans la mesure où il est probable que l'on disposera de revenus imposables futurs auxquels ces éléments pourront être imputés. Les actifs d'impôt différé sont examinés chaque date de clôture et sont ajustés lorsque la réalisation de l'avantage fiscal connexe n'est plus probable.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont compensés lorsqu'ils se rapportent à l'impôt sur le résultat prélevé par une même autorité fiscale, et la société a l'intention de régler ses actifs et ses passifs d'impôt exigible sur une base nette.

Des provisions sont constituées à l'égard de l'impôt différé relatif aux différences temporaires découlant des placements dans les filiales, sauf lorsque le renversement des différences temporaires est contrôlé par la société et qu'il est probable que ces différences ne se renverseront pas dans un avenir prévisible.

v) Normes comptables adoptées au cours de la période

Actifs et passifs financiers

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013, la société a adopté, de manière rétrospective, certaines des modifications à l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*. Les modifications apportées à l'IFRS 7 contiennent de nouvelles obligations d'information à l'égard des actifs et des passifs financiers qui sont compensés dans l'état de la situation financière et qui sont assujettis à un accord de compensation globale ou à tout autre accord similaire. Puisque la société ne compense pas d'instruments financiers et qu'elle n'est pas partie à des conventions de compensation pertinentes, l'adoption rétrospective des modifications à l'IFRS 7 n'a pas eu d'incidence sur l'information fournie par la société.

États financiers consolidés

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013, la société a adopté, de manière rétrospective, l'IFRS 10, *États financiers consolidés*. L'IFRS 10 remplace les parties de l'IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*, qui portent sur la consolidation et annule

et remplace en entier la SIC-12, *Consolidation – Entités ad hoc*. L'IFRS 10 présente un modèle unique qui doit être appliqué à l'analyse du contrôle de toutes les entreprises détenues, y compris les entités qui sont actuellement des entités ad hoc selon la SIC-12. De plus, les procédures de consolidation précisées dans l'IFRS 10 reprennent les dispositions de l'IAS 27 sans pratiquement les modifier. L'adoption de l'IFRS 10 n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la société.

Partenariats

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013, la société a adopté l'IFRS 11, *Partenariats*. L'IFRS 11 annule et remplace l'IAS 31, *Participation dans des coentreprises*, et la SIC-13, *Entités contrôlées conjointement – Apports non monétaires par des coentrepreneurs*. Au moyen d'une évaluation des droits et des obligations prévus par un accord, l'IFRS 11 établit les principes permettant de déterminer le type de partenariat, qui est soit une entreprise commune, soit une coentreprise; la norme contient également des directives sur l'information financière que les entités qui détiennent des intérêts dans des entreprises contrôlées conjointement doivent présenter. Les participations dans des coentreprises doivent être comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. L'adoption de l'IFRS 11 n'a pas eu d'incidence sur la société.

Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013, la société a adopté l'IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*, qui contient des obligations d'information pour les entreprises qui détiennent des participations dans des filiales, des partenariats, des entreprises associées et des entités structurées non consolidées. Les informations supplémentaires requises par suite de l'adoption de l'IFRS 12 sont présentées à la note 25.

Évaluation de la juste valeur

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013, la société a adopté, de manière prospective, l'IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*. L'IFRS 13 remplace les directives portant sur l'évaluation de la juste valeur contenues dans diverses IFRS par un ensemble unique de directives d'évaluation de la juste valeur. La norme définit également un cadre pour l'évaluation de la juste valeur et stipule les obligations d'information à ce sujet. L'adoption de l'IFRS 13 n'a pas eu d'incidence significative sur les évaluations de la juste valeur faites par la société. Les informations supplémentaires requises par suite de l'adoption de l'IFRS 13 sont présentées aux notes 6, 9, 10 et 18.

Présentation des états financiers

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013, la société a adopté, de manière rétrospective, des modifications à l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, qui portent sur la présentation des autres éléments du résultat global. Selon ces modifications, une société doit présenter séparément les composantes des autres éléments du résultat global susceptibles d'être reclassés dans le résultat net dans l'avenir de celles qui ne pourront jamais être reclassées dans le résultat net. Les informations supplémentaires requises par suite de l'adoption de l'IAS 1 sont présentées dans les états consolidés du résultat global. L'adoption des modifications à l'IAS 1 n'a pas eu d'incidence sur les résultats financiers de la société.

Avantages du personnel

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013, la société a adopté, de manière rétrospective, la version révisée de l'IAS 19, *Avantages du personnel*, en retraitant les chiffres des périodes antérieures. La norme modifiée stipule que le rendement attendu sur les actifs et le coût financier soient remplacés par une charge d'intérêts nette calculée en fonction du taux d'actualisation à l'ouverture de l'exercice multipliée par la position nette du régime. Aux termes de la version révisée, la société est également tenue de passer en charges les frais administratifs du régime à mesure qu'ils sont engagés, plutôt que de les inclure dans le rendement attendu. Pour de plus amples renseignements sur l'incidence de l'adoption de la version révisée de l'IAS 19, il y a lieu de se reporter à la note 32, alors que les informations supplémentaires requises sont présentées à la note 10. La norme comporte également d'autres modifications qui donnent des précisions sur le calendrier de comptabilisation des indemnités de cessation d'emploi. L'adoption de ces modifications n'a eu aucune incidence sur la société.

Informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs non financiers

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013, la société a adopté, de manière rétrospective, les modifications à l'IAS 36, *Dépréciation d'actifs*. Ces modifications annulent l'exigence involontaire énoncée dans l'IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*, visant la présentation du montant recouvrable de chaque unité génératrice de trésorerie à laquelle une somme importante a été attribuée au titre du goodwill ou des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée. Selon ces modifications, le montant recouvrable ne doit être présenté que lorsqu'une perte de valeur a été comptabilisée ou reprise. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence significative sur les informations fournies par la société.

w) Récentes prises de position comptables n'ayant pas encore été adoptées

Actifs et passifs financiers

En décembre 2011, l'IASB a publié des modifications apportées à l'IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*. Ces modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014 et doivent être appliquées rétrospectivement. Elles précisent à quel moment une entité a un droit juridiquement exécutoire de compenser des montants et à quel moment un mécanisme de règlement produit un règlement sur une base nette ou un règlement brut équivalant à un règlement sur une base nette. La société a l'intention d'adopter les modifications apportées à l'IAS 32 dans ses états financiers de la période annuelle ouverte le 1^{er} janvier 2014. L'incidence de l'adoption de ces modifications sur les états financiers ne devrait pas être importante.

Droits ou taxes

En mai 2013, l'IASB a publié l'IFRIC 21, *Droits ou taxes*. Cette interprétation est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014 et doit être appliquée rétrospectivement. L'IFRIC s'applique à tous les droits et à toutes les taxes, à l'exception des sorties qui entrent dans le champ d'application d'autres normes et des amendes et autres pénalités imposées pour violation de dispositions légales ou réglementaires. L'interprétation précise qu'une entité doit comptabiliser un passif à l'égard d'un droit ou d'une taxe lorsqu'est effectuée l'activité qui a donné lieu à des paiements, au sens où l'entend la loi ou le règlement pertinent. La société a l'intention d'adopter l'IFRIC 21 dans ses états financiers pour la période annuelle ouverte le 1^{er} janvier 2014. Elle évalue actuellement l'incidence de l'adoption de l'IFRIC 21.

Avantages du personnel

En novembre 2013, l'IASB a publié des modifications apportées à l'IAS 19, *Avantages du personnel*. Ces modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2014 et doivent être appliquées rétrospectivement. L'IAS 19 exige d'une entité qu'elle tienne compte des cotisations des membres du personnel et de tiers lorsqu'elle comptabilise ses régimes à prestations définies. L'IAS 19 stipule que les cotisations, si elles se rattachent aux services, doivent être rattachées aux périodes de service comme un avantage négatif. Faute de mieux en pratique, les modifications apportées à l'IAS 19 permettent de simplifier la comptabilisation dans certains cas. Si le montant des cotisations est indépendant du nombre d'années de service, l'entité peut comptabiliser ces cotisations à titre de réduction du coût des services de la

période au cours de laquelle les services sont rendus, au lieu de les rattacher aux services de la période à l'étude. La société a l'intention d'adopter les modifications apportées à l'IAS 19 dans ses états financiers de la période annuelle ouverte le 1^{er} janvier 2015. L'ampleur de l'incidence de l'adoption des modifications apportées à l'IAS 19 n'a pas encore été déterminée.

Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation

En novembre 2009, l'IASB a publié l'IFRS 9, *Instruments financiers* (l'« IFRS 9 (2009) ») puis, en octobre 2010, des modifications apportées à l'IFRS 9, (l'« IFRS 9 (2010) »). L'IFRS 9 (2009) précise de nouvelles obligations d'information sur le classement et l'évaluation des actifs financiers. Quant à l'IFRS 9 (2010), elle apporte de nouveaux changements relativement aux passifs financiers. En novembre 2013, l'IASB a publié des modifications apportées à l'IFRS 9, *Instruments financiers*, à l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, et à l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, (ensemble, l'« IFRS 9 (2013) »). L'IFRS 9 (2013) présente un nouveau modèle de comptabilité de couverture à portée générale et permet l'adoption du traitement réservé aux variations de la juste valeur attribuables au risque de crédit propre à une entité pour comptabiliser les passifs financiers désignés comme comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net. Des obligations d'information transitoires ont été définies pour l'application de ce nouveau modèle de comptabilité de couverture. Ces modifications retirent aussi la date du 1^{er} janvier 2015 comme date d'entrée en vigueur. La nouvelle date d'entrée en vigueur obligatoire devrait être fixée lorsque les phases portant sur le classement et l'évaluation ainsi que la dépréciation de l'IFRS 9 seront finalisées. Bien qu'aucune date d'entrée en vigueur n'ait été fixée pour cette norme, son adoption anticipée est permise. La société n'a pas l'intention d'adopter l'IFRS 9 (2009), l'IFRS 9 (2010) et l'IFRS 9 (2013) dans ses états financiers de la période annuelle ouverte le 1^{er} janvier 2014. Lorsque l'IASB aura publié une date d'entrée en vigueur pour la norme, la société déterminera la date à laquelle elle l'adoptera. L'ampleur de l'incidence de l'adoption de l'IFRS 9 (2009), de l'IFRS 9 (2010) et de l'IFRS 9 (2013) n'a pas encore été déterminée.

Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture

En juin 2013, l'IASB a publié « Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture », ensemble de modifications apportées à l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. Les modifications intègrent à l'IAS 39 une exception à portée limitée qui permet à une entité de poursuivre

une relation de couverture établie lorsqu'une novation qui n'était pas envisagée dans la documentation initiale de la couverture correspond à certains critères. Les modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014. La société prévoit adopter ces modifications dans ses états financiers de la période ouverte le 1^{er} janvier 2014. L'ampleur de l'incidence de ces modifications n'a pas encore été déterminée.

Améliorations annuelles des IFRS, cycles 2010-2012 et 2011-2013

En décembre 2013, dans le cadre de son processus annuel d'amélioration, l'IASB a publié des modifications à portée limitée portant sur neuf normes. Ces modifications ont été apportées dans le but d'éclaircir la définition des conditions d'acquisition des droits figurant dans l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*, les informations à fournir sur le regroupement de secteurs opérationnels stipulées dans l'IFRS 8, *Secteurs opérationnels*, l'évaluation des dettes et des créances à court terme selon l'IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*, et la définition d'une partie liée figurant dans l'IAS 24, *Information relative aux parties liées*. Les modifications apportent aussi quelques autres changements divers. Des directives transitoires ont également été précisées à l'égard de certaines de ces modifications. La plupart d'entre elles s'appliquent prospectivement aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2014 et l'adoption anticipée est autorisée. La société a l'intention d'adopter ces modifications dans ses états financiers de la période ouverte le 1^{er} janvier 2015. L'ampleur de l'incidence de ces modifications n'a pas encore été déterminée.

4. DÉBITEURS

Les débiteurs se détaillent comme suit :

	Au 31 décembre 2013	Au 31 décembre 2012	Au 1 ^{er} janvier 2012
Créances clients	37 173 \$	55 954 \$	81 477 \$
Moins le compte de correction de valeur pour créances douteuses	(80)	(204)	(5 789)
Créances clients nettes	37 093 \$	55 750 \$	75 688 \$
Autres débiteurs			
Taxes à la consommation à recevoir	27 727	34 561	26 141
Montant à recevoir pour le swap de taux d'intérêt	8 446	7 855	8 204
Montant à recevoir du gouvernement	14 727	3 209	5 684
Montant à recevoir de l'assureur	1 664	1 500	1 850
Autres	21 377	14 658	15 937
	111 034 \$	117 533 \$	133 504 \$

Le tableau suivant illustre l'âge des créances clients :

	Au 31 décembre 2013	Au 31 décembre 2012	Au 1 ^{er} janvier 2012
En règle	31 273 \$	54 547 \$	72 232 \$
En souffrance depuis 0 à 30 jours	5 600	976	7 938
En souffrance depuis 31 à 60 jours	84	39	534
En souffrance depuis 61 à 90 jours	–	119	434
En souffrance depuis plus de 90 jours	216	273	339
	37 173 \$	55 954 \$	81 477 \$

La société constitue un compte de correction de valeur pour créances douteuses qui représente l'estimation qu'elle fait des montants irrécouvrables en fonction des pertes spécifiques qui se rapportent à des risques individuels.

Le 31 décembre 2012, la société a comptabilisé un montant à recevoir de 1,0 million de dollars relativement aux facilités de titrisation (un montant net de 25,3 millions de dollars à payer relativement aux facilités le 1^{er} janvier 2012), montant porté en diminution du solde des billets à recevoir. Ces montants n'auraient pas dû être présentés pour leur montant net. Ces soldes ont été reclassés dans les données comparatives. La société estime que ces montants n'ont pas eu d'effet significatif sur ses états consolidés pour toute période intermédiaire ou annuelle antérieure.

Aux termes des programmes de titrisation renouvelables, la société a vendu certaines de ses créances clients, comme il en est question à la note 25.

5. STOCKS

	Au 31 décembre 2013	Au 31 décembre 2012	Au 1 ^{er} janvier 2012
Matières premières	39 302 \$	41 901 \$	46 247 \$
Travaux en cours	18 662	18 811	16 805
Produits finis	166 407	176 707	166 251
Emballage	22 582	22 736	24 580
Pièces de rechange	40 833	41 649	39 348
	287 786 \$	301 804 \$	293 231 \$

Au cours de l'exercice, des stocks de 3 401,1 millions de dollars (3 490,0 millions de dollars en 2012) ont été comptabilisés en charges dans le coût des ventes. Aucune reprise sur une dépréciation précédente n'a été comptabilisée.

6. ACTIFS BIOLOGIQUES

	Stocks de porc		Stocks de volaille		Total
	Stocks commerciaux	Souches parentales	Stocks commerciaux	Souches parentales	
Solde au 31 décembre 2012	50 081 \$	16 144 \$	5 757 \$	6 145 \$	78 127 \$
Entrées et achats	254 661	6 720	52 828	3 557	317 766
Amortissement	–	(5 116)	–	(5 183)	(10 299)
Variation de la juste valeur, montant réalisé	3 123	–	(163)	–	2 960
Variation de la juste valeur, montant latent	10 580	–	–	–	10 580
Transformation supplémentaire et ventes	(245 100)	–	(52 545)	–	(297 645)
Transferts vers les actifs détenus en vue de la vente	–	–	(2 765)	(2 984)	(5 749)
Solde au 31 décembre 2013	73 345 \$	17 748 \$	3 112 \$	1 535 \$	95 740 \$

	Stocks de porc		Stocks de volaille		Total
	Stocks commerciaux ⁱ⁾	Souches parentales	Stocks commerciaux ⁱ⁾	Souches parentales	
Solde au 1 ^{er} janvier 2012	31 613 \$	8 149 \$	4 623 \$	4 880 \$	49 265 \$
Entrées et achats	138 856	4 090	52 412	7 975	203 333
Entrées découlant d'acquisitions d'entreprises	17 255	7 410	–	–	24 665
Amortissement	–	(3 505)	–	(6 710)	(10 215)
Variation de la juste valeur, montant réalisé	(274)	–	(518)	–	(792)
Variation de la juste valeur, montant latent	(3 125)	–	481	–	(2 644)
Transformation supplémentaire et ventes	(134 244)	–	(51 241)	–	(185 485)
Solde au 31 décembre 2012	50 081 \$	16 144 \$	5 757 \$	6 145 \$	78 127 \$

ⁱ⁾ Par suite de l'adoption de l'IFRS 13, Évaluation de la juste valeur, les montants ont été ajustés pour les rendre conformes à la présentation de l'exercice à l'étude.

Au 31 décembre 2013, les stocks de porc totalisaient environ 0,7 million de porcs (0,6 million au 31 décembre 2012; 0,3 million au 1^{er} janvier 2012). Au cours de l'exercice, la quasi-totalité des stocks de porcs ont été transférés dans les activités de transformation primaire de la société.

Au 31 décembre 2013, les stocks de volaille s'établissaient à environ 6,5 millions d'œufs et à environ 0,2 million d'oiseaux (6,1 millions d'œufs et 0,6 million d'oiseaux au 31 décembre 2012; 6,2 millions d'œufs et 0,5 million d'oiseaux au 1^{er} janvier 2012). Au cours de l'exercice, la quasi-totalité des stocks de volaille ont été transférés dans les activités de transformation primaire de la société.

La variation de la juste valeur des stocks commerciaux de porcs et de volaille au cours de l'exercice s'est traduite par un profit de 13,5 millions de dollars au 31 décembre 2013 (perte de 3,4 millions de dollars en 2012) qui a été inscrite dans le coût des ventes. Les données alimentant les techniques d'évaluation de la juste valeur des stocks commerciaux de porcs ont été classées dans le niveau 3. Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

La société utilise l'approche marché pour déterminer la juste valeur de ses stocks commerciaux de porcs. Le modèle d'évaluation est fondé sur le cours de marché des stocks de porc d'âge, de poids, de race, et de qualité génétique similaires. Le modèle utilise le cours de marché en dollars américains selon le poids de la coupe, ajusté en fonction du cours de change, de la conversion des livres en kilogrammes et de données non observables importantes précises, y compris un ajustement au titre de l'indice de qualité et un facteur de conversion lié au marché, comme il en est question ci-après.

L'ajustement au titre de l'indice de qualité consiste à ajuster la valeur selon la qualité relative de la viande de porc transformée en fonction du rendement de viande maigre (soit le ratio entre la graisse et les muscles) et le poids total. Les ajustements au titre de l'indice de qualité varient de 7,1 % à 7,8 %. Un pourcentage élevé (bas) de l'ajustement au titre de l'indice de qualité entraînera une augmentation (diminution) de la juste valeur marchande des stocks commerciaux de porc.

Le facteur de conversion lié au marché correspond à un ajustement au marché visant à actualiser la méthode de calcul du prix de marché en dollars américains pour passer à un modèle d'établissement des prix en dollars

canadiens. Le facteur de conversion lié au marché connaît très peu de fluctuation. Un facteur élevé (bas) de conversion du marché entraînera une augmentation (diminution) de la juste valeur marchande des stocks commerciaux de porc.

La société a élaboré des politiques et procédures de préservation de l'environnement conformes aux lois locales en matière de préservation de l'environnement et à d'autres lois. La direction effectue régulièrement des examens afin de mettre en évidence les risques

environnementaux et de s'assurer que les systèmes mis en place permettent de gérer ces risques de manière adéquate.

Les activités de la société liées aux actifs biologiques peuvent subir les répercussions de propagations de maladies frappant le bétail. Pour atténuer ce risque, la société contrôle la santé de son cheptel, et son réseau de production de bétail fait fond sur des procédés de biosécurité rigoureux et des programmes de formation du personnel.

7. ACTIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

	Au 31 décembre 2013		Au 31 décembre 2012			
	Immeubles de placement	Total	Exploitation avicole	Usine de transformation de pommes de terre	Immeubles de placement	Total
Actifs détenus en vue de la vente						
Stocks	– \$	– \$	– \$	6 148 \$	– \$	6 148 \$
Immobilisations corporelles	–	–	2 560	6 528	–	9 088
Immeubles de placement	5 206	5 206	–	–	1 419	1 419
Immobilisations incorporelles	–	–	20 432	–	–	20 432
	5 206 \$	5 206 \$	22 992 \$	12 676 \$	1 419 \$	37 087 \$

Au 1^{er} janvier 2012, aucun actif n'était détenu en vue de la vente.

Ce qui suit constitue une description sommaire des actifs et des passifs détenus en vue de la vente.

Sortie d'entreprises

Au cours de l'exercice, certains actifs et passifs liés aux activités de récupération de sous-produits d'origine animale (« Rothsay ») ainsi que l'entreprise de pâtes et sauces fraîches (« Olivieri ») ont été transférés dans les actifs détenus en vue de la vente. Ils ont ensuite été décomptabilisés au moment de la sortie au quatrième trimestre. Il y a lieu de se reporter à la note 22 pour de amples informations.

Immeubles de placement

La société compte céder divers immeubles de placement qu'elle n'utilise plus. Les immeubles de placement sont inclus dans les actifs non affectés. Au cours de l'exercice, la société a vendu divers immeubles de placement pour un produit total de 15,7 millions de dollars, ce qui a donné lieu à un profit avant impôt de 12,6 millions de dollars.

Installations agricoles d'élevage de dindes

Les actifs liés aux installations agricoles d'élevage de dindes situées à Thamesford, Ontario, ont été classés en tant qu'actifs détenus en vue de la vente au cours de

l'exercice. La vente de ces actifs a été conclue au cours du troisième trimestre, pour un produit net de 46,3 millions de dollars, ce qui a entraîné un profit avant impôt de 9,7 millions de dollars. Avant leur sortie, les actifs liés aux installations agricoles d'élevage de dindes étaient inclus dans le Groupe des produits de la viande aux fins de la présentation de l'information sectorielle.

Exploitation avicole

Ces actifs, liés à une exploitation avicole et à des contingents de production connexes à Brooks, en Alberta, dont l'acquisition initiale a eu lieu le 1^{er} février 2012, ont été immédiatement classés à titre d'actifs détenus en vue de la vente. Au cours de l'exercice, la société a vendu les actifs de l'exploitation avicole pour un produit de 21,1 millions de dollars, ce qui a donné lieu à un profit avant impôt de néant. Avant leur sortie, les actifs de l'exploitation avicole étaient inclus dans le Groupe des produits de la viande aux fins de la présentation des informations sectorielles.

Usine de transformation de pommes de terre

Les actifs liés à l'usine de transformation de pommes de terre de la société située à Lethbridge, en Alberta, ont été classés comme détenus en vue de la vente le 31 décembre 2012 et la vente de ces actifs à Cavendish Farms Corporation a été conclue le 4 janvier 2013, pour un produit de 58,1 millions de dollars, ce qui a donné lieu à un profit avant impôt de 45,4 millions de dollars.

Avant leur sortie, les actifs de l'usine de transformation de pommes de terre étaient inclus dans le Groupe des produits de la viande aux fins de la présentation des informations sectorielles.

Plus de précisions sur le profit tiré de la sortie d'actifs détenus en vue de la vente sont fournies à la note 19.

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Coût	Terrains	Bâtiments	Machines et équipements	En cours de construction	Total
Solde au 31 décembre 2012	75 289 \$	729 168 \$	1 619 862 \$	272 529 \$	2 696 848 \$
Entrées ¹⁾	–	272	12 414	358 016	370 702
Sortie d'entreprises	(4 756)	(46 534)	(202 601)	(15 398)	(269 289)
Sorties	(2 793)	(23 065)	(87 542)	(47)	(113 447)
Transferts depuis les immobilisations corporelles en cours de construction	2 385	173 813	146 380	(322 578)	–
Transferts vers les immeubles de placement	(3 173)	(19 519)	–	–	(22 692)
Intérêts inscrits à l'actif	–	120	587	14 501	15 208
Écart de conversion	269	3 867	13 660	1 902	19 698
Autres	432	1 358	(1 063)	(327)	400
Solde au 31 décembre 2013	67 653 \$	819 480 \$	1 501 697 \$	308 598 \$	2 697 428 \$

Amortissement cumulé

Solde au 31 décembre 2012	– \$	330 074 \$	1 154 597 \$	– \$	1 484 671 \$
Amortissement	–	19 088	109 469	–	128 557
Sortie d'entreprises	–	(24 176)	(139 606)	–	(163 782)
Sorties	–	(14 732)	(84 091)	–	(98 823)
Dépréciation	–	–	3 044	–	3 044
Reprise de perte de valeur	–	(1 388)	–	–	(1 388)
Dépréciations en raison de la restructuration	–	15 242	9 837	–	25 079
Transferts vers les immeubles de placement	–	(13 972)	–	–	(13 972)
Écart de conversion	–	1 173	9 626	–	10 799
Autres	–	17	(92)	–	(75)
Solde au 31 décembre 2013	– \$	311 326 \$	1 062 784 \$	– \$	1 374 110 \$
Montant net au 31 décembre 2013	67 653 \$	508 154 \$	438 913 \$	308 598 \$	1 323 318 \$

¹⁾ Comprend une variation des régularisations de 24,2 millions de dollars.

Coût	Terrains	Bâtiments	Machines et équipements	En cours de construction	Total
Solde au 1^{er} janvier 2012	61 464 \$	697 024 \$	1 571 184 \$	161 560 \$	2 491 232 \$
Entrées	13 302	24 403	92 307	149 101	279 113
Acquisitions d'entreprises	5 229	18 914	4 852	52	29 047
Transferts vers les actifs détenus en vue de la vente	(249)	(4 904)	(22 069)	–	(27 222)
Dépréciations en raison de la restructuration	(1 048)	(6 547)	(60 475)	–	(68 070)
Transferts depuis les immobilisations corporelles en cours de construction	–	5 473	27 609	(33 082)	–
Transferts vers les immeubles de placement	(1 036)	(6 432)	–	–	(7 468)
Intérêts inscrits à l'actif	403	1 868	2 800	–	5 071
Écart de conversion	(15)	(403)	(1 965)	38	(2 345)
Autres	(2 761)	(228)	5 619	(5 140)	(2 510)
Solde au 31 décembre 2012	75 289 \$	729 168 \$	1 619 862 \$	272 529 \$	2 696 848 \$
Amortissement cumulé					
Solde au 1^{er} janvier 2012	– \$	300 256 \$	1 123 730 \$	– \$	1 423 986 \$
Entrées	–	21 871	101 248	–	123 119
Transferts vers les actifs détenus en vue de la vente	–	(552)	(17 583)	–	(18 135)
Sorties	–	6 683	(41 395)	–	(34 712)
Transferts vers les immeubles de placement	–	(4 344)	–	–	(4 344)
Écart de conversion	–	(188)	(1 757)	–	(1 945)
Autres	–	6 348	(9 646)	–	(3 298)
Solde au 31 décembre 2012	– \$	330 074 \$	1 154 597 \$	– \$	1 484 671 \$
Montant net au 31 décembre 2012	75 289 \$	399 094 \$	465 265 \$	272 529 \$	1 212 177 \$

Coûts d'emprunt

Au cours de l'exercice, des coûts d'emprunt de 15,2 millions de dollars ont été inscrits à l'actif (5,1 millions de dollars en 2012), à l'aide d'un taux de capitalisation moyen de 5,4 % (5,5 % en 2012).

9. IMMEUBLES DE PLACEMENT

Les immeubles de placement comprennent des terrains et des bâtiments excédentaires essentiellement issus d'activités de restructuration.

En ce qui a trait à ses immeubles de placement, la société a inscrit des produits locatifs de 0,2 million de dollars (0,3 million de dollars en 2012) et des charges opérationnelles de 2,7 millions de dollars (2,1 millions de dollars en 2012) au cours de l'exercice. Les produits locatifs et les charges opérationnelles connexes sont comptabilisés dans les autres produits, sauf si ces montants avaient été prévus dans le cadre d'un plan de restructuration. Le cas échéant, ils sont pris en compte dans la provision pour restructuration connexe, dans la mesure où une telle provision existe, tout montant excédentaire étant ensuite inscrit dans les autres produits.

La juste valeur des immeubles de placement de la société totalisait 30,5 millions de dollars au 31 décembre 2013 (33,8 millions de dollars au 31 décembre 2012; 27,6 millions de dollars au 1^{er} janvier 2012) et est déterminée à l'aide de l'approche marché, laquelle reflète les prix de transaction récents pour des immeubles de placement similaires qui sont des données classées au niveau 3 dans la hiérarchie des justes valeurs. Dans le cadre de l'évaluation de la juste valeur des immeubles de placement, l'utilisation optimale des immeubles est atteinte lorsque ceux-ci servent aux activités de fabrication ou de réaménagement, ce qui diffère de leur inutilisation actuelle. Cette différence d'utilisation tient au fait que les immeubles de placement sont devenus des terrains et des bâtiments excédentaires essentiellement issus d'activités de restructuration, et, par conséquent, ils ne sont plus exploités dans le cadre des activités continues de la société.

En 2013, la société a obtenu des évaluations externes ou des opinions sur la valeur de ses immeubles de placement totalisant 10,5 millions de dollars (néant au 31 décembre 2012; 14,0 millions de dollars au 1^{er} janvier 2012). La société a déterminé la juste valeur des autres immeubles de placement en fonction de données comparables du marché.

Le tableau suivant présente l'évolution des immeubles de placement pour les exercices clos les 31 décembre 2013 et 2012 :

Coût	Terrains	Bâtiments	Total
Solde au 31 décembre 2012	6 099 \$	22 993 \$	29 092 \$
Transferts depuis les immobilisations corporelles	3 173	19 519	22 692
Reclassement dans les actifs détenus en vue de la vente	(2 864)	(10 709)	(13 573)
Sorties	(196)	(2 044)	(2 240)
Écart de conversion	88	57	145
Solde au 31 décembre 2013	6 300 \$	29 816 \$	36 116 \$

Amortissement cumulé

Solde au 31 décembre 2012	– \$	17 113 \$	17 113 \$
Transferts depuis les immobilisations corporelles	–	13 972	13 972
Reclassement dans les actifs détenus en vue de la vente	–	(8 367)	(8 367)
Amortissement	–	184	184
Sorties	–	(1 212)	(1 212)
Dépréciation	1 124	383	1 507
Écart de conversion	7	47	54
Solde au 31 décembre 2013	1 131 \$	22 120 \$	23 251 \$
Montant net au 31 décembre 2013	5 169 \$	7 696 \$	12 865 \$

Coût	Terrains	Bâtiments	Total
Solde au 1^{er} janvier 2012	5 680 \$	22 105 \$	27 785 \$
Transferts depuis les immobilisations corporelles	1 036	6 432	7 468
Reclassement dans les actifs détenus en vue de la vente	(485)	(4 351)	(4 836)
Sorties	(123)	(1 145)	(1 268)
Autres	–	22	22
Écart de conversion	(9)	(70)	(79)
Solde au 31 décembre 2012	6 099 \$	22 993 \$	29 092 \$

Amortissement cumulé

Solde au 1^{er} janvier 2012	– \$	16 553 \$	16 553 \$
Transferts depuis les immobilisations corporelles	–	4 344	4 344
Reclassement dans les actifs détenus en vue de la vente	–	(3 417)	(3 417)
Amortissement	–	333	333
Sorties	–	(698)	(698)
Écart de conversion	–	(2)	(2)
Solde au 31 décembre 2012	– \$	17 113 \$	17 113 \$
Montant net au 31 décembre 2012	6 099 \$	5 880 \$	11 979 \$

10. AVANTAGES DU PERSONNEL

La société est le promoteur de divers régimes de retraite à prestations définies pour les membres du personnel au Canada, soit des régimes fin de carrière, des régimes salaires de carrière, des régimes fondés sur les années de service ou une combinaison de ces régimes. La société est également le promoteur d'un régime fin de carrière à prestations définies au Royaume-Uni qui n'admet plus de nouveaux membres. Les cotisations aux régimes à prestations définies doivent être versées dans un fonds géré séparément. Certains membres du personnel retraités sont couverts par un régime d'avantages postérieurs au départ à la retraite qui fournit une assurance vie et aux termes duquel certains frais médicaux sont remboursés.

Au Canada, les régimes sont régis par les lois sur les régimes de retraite de la province où le régime est enregistré. Au Royaume-Uni, le régime est régi par les lois en matière d'emploi du Royaume-Uni.

Aux termes de sa politique de capitalisation des régimes de retraite, la société effectue des cotisations minimales suffisantes, afin de satisfaire aux exigences réglementaires locales en matière de capitalisation. Pour ce qui est des régimes de retraite à prestations définies de la société, les organismes de réglementation locaux déterminent les exigences minimales en matière de capitalisation ou approuvent les plans de capitalisation que lui soumet la société. À la lumière d'évaluations actuarielles et d'autres facteurs, la société peut, de temps à autre, verser des cotisations discrétionnaires supplémentaires. Les cotisations versées en vue de combler les obligations inhérentes aux régimes ont été comptabilisées dans les comptes d'actifs ou de passifs dans notre bilan consolidé. Les évaluations actuarielles visant les régimes de retraite à prestations définies de la société sont effectuées en fonction de la réglementation en vigueur dans les territoires où les régimes s'appliquent.

Le tableau qui suit présente une vue d'ensemble des données sur les régimes à prestations définies de la société au 31 décembre :

	Autres avantages postérieurs au départ à la retraite	Total des avantages de retraite	Total pour 2013	Autres avantages postérieurs au départ à la retraite	Total des avantages de retraite	Total pour 2012
					(Données retraitées) (note 32)	(Données retraitées) (note 32)
Obligation au titre des prestations définies						
Solde à l'ouverture de l'exercice	84 924 \$	1 356 759 \$	1 441 683 \$	78 278 \$	1 236 999 \$	1 315 277 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	232	21 668	21 900	645	19 773	20 418
Coût financier	3 113	50 434	53 547	3 458	55 209	58 667
Prestations versées à même les actifs des régimes	–	(78 067)	(78 067)	–	(75 391)	(75 391)
Prestations versées directement par la société	(3 309)	(1 713)	(5 022)	(3 217)	(1 816)	(5 033)
(Gains actuariels) pertes actuarielles – expérience	(22 938)	(14 871)	(37 809)	(937)	(2 425)	(3 362)
(Gains actuariels) pertes actuarielles – expérience démographique	–	–	–	805	8 742	9 547
(Gains actuariels) pertes actuarielles – hypothèses financières	(4 560)	(117 594)	(122 154)	7 002	123 964	130 966
Cotisations des membres du personnel	–	4 633	4 633	–	4 515	4 515
Prestations spéciales de cessation d'emploi	–	2 547	2 547	–	2 080	2 080
Réductions des régimes	–	(5 182)	(5 182)	(1 110)	(1 780)	(2 890)
Règlements	–	(17 274)	(17 274)	–	(13 111)	(13 111)
Solde à la clôture de l'exercice	57 462 \$	1 201 340 \$	1 258 802 \$	84 924 \$	1 356 759 \$	1 441 683 \$
Obligation non capitalisée	57 462 \$	31 055 \$	88 517 \$	84 924 \$	31 243 \$	116 167 \$
Obligation capitalisée ⁱⁱ⁾	–	1 170 285	1 170 285	–	1 325 516	1 325 516
Obligation totale	57 462 \$	1 201 340 \$	1 258 802 \$	84 924 \$	1 356 759 \$	1 441 683 \$

ⁱ⁾ Tient compte des régimes intégralement ou partiellement capitalisés.

Actifs des régimes

Juste valeur à l'ouverture de l'exercice	– \$	1 130 060 \$	1 130 060 \$	– \$	1 099 993 \$	1 099 993 \$
Produits d'intérêts	–	41 350	41 350	–	48 392	48 392
Gains actuariels ⁱⁱ⁾	–	114 018	114 018	–	54 420	54 420
Cotisations de l'employeur	–	15 526	15 526	–	17 744	17 744
Cotisations des membres du personnel	–	4 633	4 633	–	4 515	4 515
Prestations versées	–	(78 067)	(78 067)	–	(75 391)	(75 391)
Charges administratives	–	(4 593)	(4 593)	–	(5 580)	(5 580)
Règlements	–	(19 752)	(19 752)	–	(14 033)	(14 033)
Juste valeur à la clôture de l'exercice	– \$	1 203 175 \$	1 203 175 \$	– \$	1 130 060 \$	1 130 060 \$
Autres	– \$	(1 261) \$	(1 261) \$	– \$	(1 479) \$	(1 479) \$
Actifs (passifs) au titre des prestations définies à la clôture de l'exercice	(57 462) \$	574 \$	(56 888) \$	(84 924) \$	(228 178) \$	(313 102) \$

ⁱⁱ⁾ Rendement des actifs des régimes supérieur (inférieur) au taux d'actualisation.

Les montants comptabilisés aux bilans consolidés se détaillaient ainsi :

	Au 31 décembre 2013	Au 31 décembre 2012	Au 1 ^{er} janvier 2012
Actifs au titre des avantages du personnel	117 615 \$	107 831 \$	133 942 \$
Passifs au titre des avantages du personnel	174 503	420 933	350 853
	(56 888)\$	(313 102)\$	(216 911)\$

La charge au titre des prestations de retraite comptabilisée dans le résultat net se détaillait comme suit :

	2013	2012
Coût des services rendus au cours de l'exercice – régimes à prestations définies	21 668 \$	19 773 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice – régimes à cotisations définies et régimes multi-employeurs	26 439	24 871
Coût financier, montant net	9 084	6 817
Charges administratives	4 593	5 580
Profit sur la réduction des régimes ⁱ⁾	(5 182)	(1 780)
Prestations spéciales de cessation d'emploi ⁱⁱ⁾	367	2 080
Perte sur règlement ⁱⁱ⁾	2 478	922
Charge nette au titre des régimes d'avantages du personnel	59 447 \$	58 263 \$

ⁱ⁾ Comprend un montant de 4,2 millions de dollars tiré de la sortie d'entreprises et 1,0 million de dollars compris dans les frais de restructuration (1,8 million de dollars en 2012).

ⁱⁱ⁾ Comprend un montant de 1,8 million de dollars lié au transfert définitif d'actifs et de passifs attribuable à la sortie de Nutrition animale Maple Leaf en 2007 ainsi que des frais de restructuration de 0,7 million de dollars (0,3 million de dollars en 2012).

Au cours de l'exercice, la société a passé en charges un montant de 1 117,8 millions de dollars (1 120,5 millions de dollars en 2012) au titre des salaires et des avantages, compte non tenu des avantages de retraite et des autres avantages postérieurs au départ à la retraite.

Les montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global (avant l'impôt sur le résultat) se détaillaient ainsi :

	2013	2012
Gains actuariels (pertes actuarielles)	273 981 \$	(82 732)\$
	273 981 \$	(82 732)\$

Le tableau qui suit présente les principales hypothèses actuarielles retenues lors du calcul de l'obligation de la société au titre des prestations définies et de la charge nette au titre des régimes :

	2013	2012
Taux d'actualisation moyen pondéré utilisé pour déterminer la charge nette au titre des régimes	3,75 %	4,50 %
Taux d'actualisation moyen pondéré utilisé pour déterminer l'obligation au titre des prestations définies à la clôture de l'exercice	4,50 %	3,75 %
Taux d'augmentation de la rémunération	3,50 %	3,50 %
Taux d'évolution des frais médicaux	5,50 %	6,00 %

Les actifs des régimes se composent de ce qui suit :

	Au 31 décembre 2013	Au 31 décembre 2012	Au 1 ^{er} janvier 2012
Titres de capitaux propres	62 %	60 %	59 %
Titres de créance	36 %	37 %	38 %
Autres placements et trésorerie	2 %	3 %	3 %
	100 %	100 %	100 %

Les données relatives à 30 % des titres de capitaux propres sont de niveau 1 dans la hiérarchie de la juste valeur, alors que celles relatives à la tranche restante sont de niveau 2. Toutes les données relatives aux titres de créance sont de niveau 2 dans la hiérarchie de la juste valeur.

La charge au titre des autres avantages postérieurs au départ à la retraite était composée des éléments suivants :

	2013	2012
Coût des services rendus au cours de l'exercice	232 \$	645 \$
Profit sur la réduction des régimes ¹⁾	-	(1 110)
Coût financier	3 113	3 458
	3 345 \$	2 993 \$

¹⁾ Compris dans les frais de restructuration et autres frais connexes.

Une variation de 1 % des taux tendanciels des frais médicaux aurait l'incidence suivante :

Hypothèse actuarielle	Sensibilité	Augmentation (diminution) de l'obligation au titre des prestations définies			
		Total des avantages de retraite	Autres avantages postérieurs au départ à la retraite	Total	
Taux d'actualisation à la clôture de la période	4,50 %	Baisse de 0,25 %	37 353 \$	1 481 \$	38 834 \$
		Augmentation de 0,25 %	(36 205)\$	(1 444)\$	(37 649)\$
Taux d'augmentation des salaires	3,50 %	Augmentation de 0,50 %	3 452 \$	s.o.	3 452 \$
Taux de mortalité	Table de mortalité générationnelle UP 94	Augmentation de un an de l'espérance de vie des participants	37 058 \$	1 829 \$	38 887 \$

Dates d'évaluation :

Charge pour l'exercice 2013	Le 31 décembre 2012
Bilan	Le 31 décembre 2013

L'échéance attendue moyenne des obligations au titre des prestations de retraite est de 12,7 ans (12,6 ans au 31 décembre 2012; 13,8 ans au 1^{er} janvier 2012).

Pour 2014, la société prévoit cotiser à hauteur de 46,2 millions de dollars aux régimes de retraite, y compris les régimes à cotisations définies et les régimes multi-employeurs.

Gouvernance et gestion des risques

La société administre ses régimes de retraite par l'entremise de son conseil d'administration. Le conseil d'administration de la société a établi une structure de gouvernance et a délégué au Comité d'audit et au Comité consultatif sur le placement des fonds de retraite tout ce qui a trait au placement des fonds. Le conseil d'administration de la société a autorisé le Comité de la politique des régimes de retraite et de leur administration d'apporter des modifications aux documents qui régissent les régimes de retraite. Ces modifications, de nature administrative ou ayant trait à la conformité, sont liées aux conventions collectives

conclues par la société ou ont une incidence financière minimale sur les régimes.

Afin d'assumer leurs responsabilités, le Comité d'audit et le Comité consultatif sur le placement des fonds de retraite peuvent confier des fonctions ou des responsabilités à des membres du personnel de la société, le cas échéant. Le Comité d'audit et le Comité consultatif sur le placement des fonds de retraite peuvent faire appel à des experts indépendants relativement à certaines activités liées aux fonds. Le Comité d'audit et le Comité consultatif sur le placement des fonds de retraite, qui demeurent responsables de ces activités, font appel à du personnel compétent pour accomplir ces activités tout en faisant un suivi des activités entreprises par le personnel choisi.

Le régime de retraite complémentaire des directeurs de Multi-Markets Inc. est enregistré au Québec, Canada, et, par conséquent, est régi conformément aux règlements formulés par la Régie des rentes du Québec. Aux termes des règlements, le comité de retraite de Multi-Markets est tenu d'administrer le régime et il est responsable du fonctionnement du régime de Multi-Markets. Le comité de retraite de Multi-Markets a délégué une partie de ses responsabilités et pouvoirs relativement aux activités de Multi-Markets à la société.

Les actifs des régimes sont principalement investis dans des fonds de placement bien diversifiés afin de respecter les limites fixées par la réglementation en vigueur dans les territoires où les régimes s'appliquent. Aux termes des critères additionnels en matière de diversification énoncés dans les documents qui régissent les fonds, les investissements doivent être partagés entre des capitaux propres et des titres à revenu fixe. Il n'y a donc pas de concentration importante de risque.

Régimes multi-employeurs

La société contribue au régime de retraite des employés de commerce du Canada et au Bakery and Confectionery Union and Industry Canadian Pension Fund, lesquels sont des régimes multi-employeurs à prestations définies à l'intention des membres du personnel qui sont respectivement membres de l'Union des travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce et du chapitre canadien du Bakery and Confectionery Union. Ces régimes d'envergure sont offerts aux travailleurs syndiqués de nombreuses sociétés au Canada et aux États-Unis. En raison de leur taille et du nombre d'employeurs qui y contribuent, il n'a pas été possible de recueillir les données nécessaires à la comptabilisation de ces cotisations à titre de régime à prestations définies dans les états financiers de la société. La charge au titre des prestations de retraite comprend une tranche de 6,0 millions de dollars (5,1 millions de dollars en 2012) ayant trait aux cotisations versées à ces régimes. Pour l'exercice 2014, la société prévoit cotiser 5,7 millions de dollars à ces régimes.

11. GOODWILL

L'évolution du goodwill pour les exercices clos les 31 décembre 2013 et 2012 se présente comme suit :

Coût	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Solde d'ouverture	851 659 \$	850 922 \$
Acquisitions (note 30)	–	470
Sorties	(33 647)	–
Écart de conversion	8 028	267
Solde	826 040 \$	851 659 \$
Pertes de valeur		
Solde d'ouverture	(98 503)\$	(97 183)\$
Dépréciation	(356)	–
Écart de conversion	(6 383)	(1 320)
Solde	(105 242)\$	(98 503)\$
Valeurs comptables nettes	720 798 \$	753 156 \$

Aux fins du test de dépréciation annuel, le goodwill est réparti entre les groupes suivants d'UGT, soit ceux dont il est prévu qu'ils tireront parti des synergies découlant

des regroupements d'entreprises ayant donné lieu au goodwill :

	Au 31 décembre 2013	Au 31 décembre 2012	Au 1 ^{er} janvier 2012
Groupes d'UGT			
Produits de la viande	428 236 \$	442 925 \$	442 336 \$
Récupération de sous-produits ⁱ⁾	–	13 845	13 845
Produits de boulangerie frais – Canada	173 839	173 839	173 839
Produits de boulangerie congelés – Amérique du Nord	118 723	117 077	118 249
Pâtes fraîches ⁱ⁾	–	5 470	5 470
	720 798 \$	753 156 \$	753 739 \$

ⁱ⁾ Il n'y a plus de goodwill lié aux activités de récupération de sous-produits (« Rothsay ») et de pâtes fraîches (« Olivieri »), car ces entreprises ont été cédées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013. Il y a lieu de se reporter à la note 22 pour un complément d'information.

Dans le cadre du test de dépréciation annuel, la valeur recouvrable de chaque groupe d'UGT auquel on attribue du goodwill est déterminée et comparée à la valeur comptable du groupe. La valeur recouvrable de chaque groupe d'UGT a été évaluée en fonction de sa juste valeur diminuée des coûts de vente. La juste valeur est déterminée en fonction du produit net attendu des groupes d'UGT détenus en vue de la vente. En l'absence de données du marché, la juste valeur a été établie en actualisant les flux de trésorerie futurs liés à l'utilisation continue des groupes. Les principales hypothèses utilisées dans le calcul de la juste valeur fondée sur l'actualisation des flux de trésorerie futurs étaient les suivantes :

- Les flux de trésorerie ont été projetés en tenant compte du plan d'affaires à long terme de la société, alors que les flux de trésorerie de la période perpétuelle ultérieure ont été extrapolés en fonction des taux de croissance présentés ci-après. Ces taux n'excèdent pas le taux de croissance à long terme moyen des pays où les unités sectorielles exercent leurs activités. Les projections des flux de trésorerie de la société tiennent compte des avantages estimés découlant de la mise en œuvre des mesures de création de valeur stratégiques de la société, comme il en est question à la note 17. Si ces estimations différaient de façon significative, cela pourrait avoir une incidence importante sur la détermination de la valeur recouvrable.

- Le plan d'affaires, rédigé en tenant compte de l'historique des résultats opérationnels réels et des occasions de croissance future prévues, inclut des prévisions jusqu'à l'exercice 2015 inclusivement. Bien que ces prévisions présument une certaine expansion des activités de base, surtout liées à l'innovation, le principal moteur de croissance, qui sera stratégique de nature, s'articulera autour des projets et des attentes énoncés dans le plan stratégique de la société.
- Les taux d'actualisation figurant dans le tableau présenté ci-après ont servi au calcul de la valeur recouvrable de chaque groupe d'UGT. Les taux d'actualisation ont été estimés en fonction de l'expérience passée et du coût moyen pondéré du capital de la société et d'autres concurrents évoluant dans le même secteur.

Groupes d'UGT	Taux d'actualisation		Taux de croissance	
	2013	2012	2013	2012
Produits de la viande	14,2 %	13,7 %	2,3 %	2,2 %
Récupération de sous-produits ⁱ⁾	s.o.	8,8 %	s.o.	2,2 %
Produits de boulangerie frais – Canada	10,6 %	10,7 %	2,3 %	2,2 %
Produits de boulangerie congelés – Amérique du Nord	9,8 %	8,6 %	2,6 %	2,5 %
Pâtes fraîches ⁱ⁾	s.o.	9,1 %	s.o.	2,2 %

ⁱ⁾ La valeur recouvrable des groupes d'UGT Récupération de sous-produits et Pâtes fraîches a été déterminée selon le produit net attendu tiré de leur sortie. Par conséquent, il n'y a pas eu lieu de déterminer le taux d'actualisation ni le taux de croissance en vue d'actualiser les flux de trésorerie futurs.

Les valeurs attribuées aux principales hypothèses correspondent à l'évaluation, par la direction, des tendances futures des secteurs au sein desquels les groupes d'UGT exercent leurs activités et reposent tant sur des données externes et internes que sur l'analyse des tendances historiques.

12. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Au 31 décembre 2013	Au 31 décembre 2012	Au 1 ^{er} janvier 2012
À durée d'utilité indéterminée	71 676 \$	81 335 \$	81 569 \$
À durée d'utilité déterminée	126 902	127 458	110 327
Total des immobilisations incorporelles	198 578 \$	208 793 \$	191 896 \$

Coût	Immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée				
	Logiciels utilisés	Logiciels en développement	Marques de commerce	Relations clients	Total
Solde au 31 décembre 2012	102 889 \$	28 228 \$	8 215 \$	13 143 \$	152 475 \$
Entrées	–	12 280	–	–	12 280
Inscription à l'actif des intérêts	–	772	–	–	772
Transferts	18 631	(18 631)	–	–	–
Autres	1 599	(686)	–	–	913
Incidence des fluctuations de cours de change	–	–	5	900	905
Solde au 31 décembre 2013	123 119 \$	21 963 \$	8 220 \$	14 043 \$	167 345 \$
Amortissement et pertes de valeur					
Solde au 31 décembre 2012	14 035 \$	– \$	7 468 \$	3 514 \$	25 017 \$
Amortissement	12 034	–	567	476	13 077
Perte de valeur	–	–	–	1 255	1 255
Autres	913	–	–	–	913
Incidence des fluctuations de cours de change	–	–	–	181	181
Solde au 31 décembre 2013	26 982 \$	– \$	8 035 \$	5 426 \$	40 443 \$
Montant net au 31 décembre 2013	96 137 \$	21 963 \$	185 \$	8 617 \$	126 902 \$

Valeur comptable	Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée			
	Marques de commerce	Parcours de livraison	Contingents	Total
Solde au 31 décembre 2012	52 282 \$	846 \$	28 207 \$	81 335 \$
Entrées	–	2 403	–	2 403
Transferts vers les actifs détenus en vue de la vente	–	–	(8 054)	(8 054)
Sorties	(1 335)	(2 673)	–	(4 008)
Solde au 31 décembre 2013	50 947 \$	576 \$	20 153 \$	71 676 \$

Coût	Immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée				Total
	Logiciels utilisés	Logiciels en développement	Marques de commerce	Relations clients	
Solde au 1^{er} janvier 2012	40 959 \$	63 597 \$	8 220 \$	12 948 \$	125 724 \$
Entrées	–	24 731	–	–	24 731
Inscription à l'actif des intérêts	–	1 830	–	–	1 830
Transferts	61 930	(61 930)	–	–	–
Incidence des fluctuations de cours de change	–	–	(5)	195	190
Solde au 31 décembre 2012	102 889 \$	28 228 \$	8 215 \$	13 143 \$	152 475 \$

Amortissement et pertes de valeur

Solde au 1^{er} janvier 2012	5 589 \$	– \$	6 777 \$	3 031 \$	15 397 \$
Amortissement	8 446	–	691	483	9 620
Solde au 31 décembre 2012	14 035 \$	– \$	7 468 \$	3 514 \$	25 017 \$
Montant net au 31 décembre 2012	88 854 \$	28 228 \$	747 \$	9 629 \$	127 458 \$

Valeur comptable	Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée			
	Marques de commerce	Parcours de livraison	Contingents	Total
Solde au 1^{er} janvier 2012	52 282 \$	924 \$	28 363 \$	81 569 \$
Entrées	–	2 490	–	2 490
Acquisition d'entreprise	–	–	28 100	28 100
Transferts vers les actifs détenus en vue de la vente	–	–	(28 100)	(28 100)
Sorties	–	(2 568)	(156)	(2 724)
Solde au 31 décembre 2012	52 282 \$	846 \$	28 207 \$	81 335 \$

Amortissement

L'amortissement est comptabilisé par le biais du coût des ventes ou des frais de vente et charges générales et administratives, selon la nature de l'immobilisation.

Coûts d'emprunt

Au cours de l'exercice, des coûts d'emprunt de 0,8 million de dollars (1,8 million de dollars en 2012) ont été inscrits à l'actif selon un taux de capitalisation moyen de 5,4 % (5,5 % en 2012).

Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée

La valeur des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée par groupe d'UGT est résumée dans le tableau suivant :

	Au 31 décembre 2013	Au 31 décembre 2012	Au 1 ^{er} janvier 2012
Groupes d'UGT			
Produits de la viande	66 853 \$	74 908 \$	75 063 \$
Produits de boulangerie frais	4 823	6 427	6 506
	71 676 \$	81 335 \$	81 569 \$

La société soumet ses immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée à un test de dépréciation annuel, conforme au test de dépréciation appliqué au goodwill décrit à la note 11, dans le cadre duquel elle détermine la valeur recouvrable de chaque immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée et la compare à sa valeur comptable. La valeur recouvrable des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée de la société est déterminée de la manière suivante :

Marques de commerce

La valeur recouvrable des marques de commerce est calculée au moyen de la méthode d'exemption de redevances, laquelle repose sur l'actualisation de la valeur des redevances perçues à l'égard de marques de commerce similaires. Les principales hypothèses ayant servi à ce calcul sont les suivantes :

	2013	2012
Fourchette de taux de redevances	De 0,5 % à 2,0 %	De 0,5 % à 2,0 %
Fourchette de taux de croissance	De 1,0 % à 2,0 %	De 1,0 % à 4,0 %
Taux d'actualisation	10,0 %	10,0 %

Contingents

La valeur recouvrable des contingents est déterminée en fonction de ventes récentes de contingents semblables, puisqu'il s'agit d'un marché actif et que des données fiables sont facilement disponibles.

Parcours de livraison

La valeur recouvrable des parcours de livraison est établie en fonction de flux de trésorerie attendus actualisés.

13. PROVISIONS

	Provision pour affaires juridiques	Provision relative à l'environnement	Provision pour remise en état	Provision de restructuration et autres frais connexes ⁱ⁾	Total
Solde au 31 décembre 2012	741 \$	16 071 \$	6 098 \$	29 225 \$	52 135 \$
Débts	–	–	83	74 393	74 476
Reprises	(43)	(3 148)	(1 769)	(7 365)	(12 325)
Sorties en trésorerie	(137)	(314)	–	(37 667)	(38 118)
Éléments sans effet de trésorerie	–	–	–	(2 231)	(2 231)
Écart de conversion	–	(6)	324	201	519
Solde au 31 décembre 2013	561 \$	12 603 \$	4 736 \$	56 556 \$	74 456 \$
Partie courante					54 853 \$
Partie non courante					19 603
Total au 31 décembre 2013					74 456 \$

	Provision pour affaires juridiques	Provision relative à l'environnement	Provision pour remise en état	Provision de restructuration et autres frais connexes ⁱ⁾	Total
Solde au 1^{er} janvier 2012ⁱⁱ⁾	909 \$	22 480 \$	5 849 \$	43 953 \$	73 191 \$
Débts	538	482	174	24 030	25 224
Reprises	(335)	(6 274)	–	(6 631)	(13 240)
Sorties en trésorerie	(167)	(255)	–	(34 331)	(34 753)
Éléments sans effet de trésorerie	(204)	(362)	75	2 204	1 713
Solde au 31 décembre 2012	741 \$	16 071 \$	6 098 \$	29 225 \$	52 135 \$
Partie courante					26 335 \$
Partie non courante					25 800
Total au 31 décembre 2012					52 135 \$

ⁱ⁾ Pour obtenir de plus amples renseignements sur les frais de restructuration et autres frais connexes, il y a lieu de se reporter au tableau qui suit.

ⁱⁱ⁾ Le solde au 1^{er} janvier 2012 comprenait 44,3 millions de dollars au titre de la partie courante de la provision et 28,9 millions de dollars au titre de la partie non courante de la provision.

Les tableaux ci-après présentent un sommaire des provisions comptabilisées relativement aux frais de restructuration et autres frais connexes aux 31 décembre 2013 et 2012, avant impôt :

	Indemnités de fin de contrat de travail	Fermeture d'installations et autres coûts de trésorerie	Maintien en poste du personnel	Prestations de retraite	Frais de restructuration et autres frais connexes
Solde au 31 décembre 2012	14 996 \$	11 490 \$	561 \$	2 178 \$	29 225 \$
Débets	44 480	7 792	22 075	46	74 393
Reprises	(5 529)	(769)	(1 067)	–	(7 365)
Sorties en trésorerie	(26 421)	(6 244)	(5 002)	–	(37 667)
Éléments sans effet de trésorerie	612	(660)	41	(2 224)	(2 231)
Écart de conversion	(314)	515	–	–	201
Solde au 31 décembre 2013	27 824 \$	12 124 \$	16 608 \$	– \$	56 556 \$

	Indemnités de fin de contrat de travail	Fermeture d'installations et autres coûts de trésorerie	Maintien en poste du personnel	Prestations de retraite	Frais de restructuration et autres frais connexes
Solde au 1^{er} janvier 2012	25 692 \$	16 813 \$	1 448 \$	– \$	43 953 \$
Débets	17 006	4 464	1 101	1 459	24 030
Reprises	(3 955)	(2 524)	(152)	–	(6 631)
Sorties en trésorerie	(24 691)	(8 442)	(1 198)	–	(34 331)
Éléments sans effet de trésorerie	–	1 485	–	719	2 204
Autres	944	(306)	(638)	–	–
Solde au 31 décembre 2012	14 996 \$	11 490 \$	561 \$	2 178 \$	29 225 \$

14. DETTE BANCAIRE ET DETTE À LONG TERME

	Au 31 décembre 2013	Au 31 décembre 2012	Au 1 ^{er} janvier 2012
Dettes bancaires a), b)	4 408 \$	48 243 \$	36 404 \$
Billets à payer			
Échéant de 2011 à 2016 (24,9 millions de dollars canadiens) c)	– \$	26 270 \$	32 029 \$
Échéant en 2014 (98,0 millions de dollars américains et 105,0 millions de dollars canadiens) d)	208 894	202 069	203 883
Échéant en 2015 (90,0 millions de dollars canadiens) e)	89 330	89 488	89 270
Échéant en 2015 (7,0 millions de dollars canadiens) f)	7 000	7 000	7 000
Échéant en 2016 (7,0 millions de dollars américains et 20,0 millions de dollars canadiens) d)	27 228	26 778	26 942
Échéant en 2020 (30,0 millions de dollars canadiens) f)	29 689	29 814	29 777
Échéant en 2021 (213,0 millions de dollars américains et 102,5 millions de dollars canadiens) f)	327 399	312 715	316 868
Facilité à terme renouvelable a)	255 000	510 000	240 000
Autres g)	9 452	9 384	1 805
	953 992 \$	1 213 518 \$	947 574 \$
Moins : partie courante	209 780	6 573	5 618
Dettes à long terme	744 212 \$	1 206 945 \$	941 956 \$

La société doit respecter certaines clauses restrictives relativement aux billets à payer et à la facilité à terme renouvelable. Au 31 décembre 2013, la société respectait la totalité de ces clauses restrictives.

- a) Le 31 octobre 2012, la société a augmenté de 250,0 millions de dollars sa facilité de crédit renouvelable engagée existante, ce qui l'a portée à 1,05 milliard de dollars, et a prorogé de un an son échéance, c'est-à-dire au 16 mai 2016. La facilité accrue a été consentie par le même consortium d'institutions canadiennes, américaines et internationales. Les prélèvements peuvent être faits en dollars canadiens ou en dollars américains et portent des intérêts payables mensuellement calculés en fonction du taux des acceptations bancaires et du taux préférentiel pour les prélèvements en dollars canadiens et du TIOL pour ceux effectués en dollars américains. Au 31 décembre 2013, un montant de 255,0 millions de dollars (510,0 millions de dollars au 31 décembre 2012; 240,0 millions de dollars au 1^{er} janvier 2012) correspondant à des prêts avait été prélevé alors que des lettres de crédit se chiffrent à 93,8 millions de dollars (111,3 millions de dollars au 31 décembre 2012; 131,5 millions de dollars au 1^{er} janvier 2012) étaient en cours. Par ailleurs, la société dispose, à même cette facilité, d'un crédit de sécurité de 70,0 millions de dollars. Au 31 décembre 2013, aucun montant au titre de prêts à découvert n'avait été prélevé sur le crédit de sécurité (39,5 millions de dollars au 31 décembre 2012; 49,0 millions de dollars au 1^{er} janvier 2012, classés dans la dette bancaire). Au total, 348,8 millions de dollars avaient été prélevés sur la facilité au 31 décembre 2013 (660,8 millions de dollars au 31 décembre 2012; 420,5 millions de dollars au 1^{er} janvier 2012). En raison de la vente de Rothsay, une tranche de 251,1 millions de dollars de la facilité de crédit de la société est réservée exclusivement au remboursement de la dette, d'ici janvier 2015. La facilité servira à combler les besoins de financement généraux de la société et à assurer un niveau de liquidités approprié. Les clauses restrictives associées à la facilité sont très semblables aux ententes de crédit existantes de la société.
- b) La société dispose d'une ligne de crédit opérationnelle remboursable à vue de 5,0 millions de livres sterling (8,8 millions de dollars) portant intérêt au TIOL pour assurer le financement à court terme de ses activités au Royaume-Uni. Au 31 décembre 2013, un montant de 2,5 millions de livres sterling (4,4 millions de dollars) [néant au 31 décembre 2012; 2,0 millions de livres sterling au 1^{er} janvier 2012 (3,2 millions de dollars)] avait été prélevé sur la ligne de crédit et a été classé dans la dette bancaire. La société dispose d'une facilité de

crédit opérationnelle à découvert, portant intérêt au taux de base de la Banque d'Angleterre, de 5,0 millions de livres sterling (8,8 millions de dollars). Au 31 décembre 2013, 2,0 millions de livres sterling (3,6 millions de dollars) [2,1 millions de livres sterling (3,3 millions de dollars) au 31 décembre 2012; 4,4 millions de livres sterling (6,8 millions de dollars) au 1^{er} janvier 2012] avaient été prélevés sur la facilité de crédit opérationnelle à découvert, ce qui a fait reculer la trésorerie et les équivalents de trésorerie de la société. La société dispose également de facilités de crédit opérationnelles remboursables à vue supplémentaires totalisant 40,0 millions de dollars au Canada et 10,0 millions de dollars américains aux États-Unis (10,7 millions de dollars) portant intérêt aux taux préférentiels. Au 31 décembre 2013, un montant de néant (20,0 millions de dollars au 31 décembre 2012; 20,0 millions de dollars au 1^{er} janvier 2012) avait été prélevé sur ces facilités, ce qui a fait reculer la trésorerie et les équivalents de trésorerie de la société. Toutes ces facilités sont non visées par des engagements.

- c) En avril 2004, dans le cadre de l'acquisition de Schneider Corporation, la société a pris en charge l'encours du passif lié aux débetures précédemment émises par Schneider Corporation. Les débetures prévoyaient des paiements de principal totalisant 13,1 millions de dollars et 60,0 millions de dollars et portaient intérêt à des taux annuels fixes respectifs de 10,0 % et 7,5 %. Aux termes des débetures dont l'échéance finale était fixée à octobre 2016, des paiements de principal devaient être versés annuellement sur la durée des obligations. Ces débetures ont été comptabilisées à leur juste valeur à la date de clôture de l'acquisition. L'écart entre la juste valeur à la date d'acquisition et la valeur nominale des obligations est amorti sur la durée restante des débetures sur la base du rendement effectif. En octobre 2013, la société a remboursé l'encours du principal des débetures, y compris une prime compensatoire, pour un total de 28,2 millions de dollars, ce qui a entraîné une perte au titre du règlement anticipé de la dette de 1,4 million de dollars, comptabilisée dans les charges d'intérêts en tant qu'autre coût de financement.
- d) En décembre 2004, la société a émis des billets à payer totalisant 500,0 millions de dollars. Les billets ont été émis en cinq tranches libellées en dollars canadiens et américains. Ces billets à payer portent intérêt à des taux nominaux annuels fixes et sont assortis d'échéances allant de 2011 à 2016.

En décembre 2011, la société a remboursé 207,0 millions de dollars américains au titre de billets à payer portant intérêt à un taux annuel de

5,2 %. Au moyen de swaps de devises et de taux d'intérêt, la société a converti dans les faits pour 177,0 millions de dollars américains de ces billets à payer en une dette libellée en dollars canadiens portant intérêt à un taux annuel fixe de 5,4 %. Les swaps de devises ont été réglés en décembre 2011.

Les quatre tranches restantes sont assorties des caractéristiques suivantes :

Principal	Échéance	Taux nominal annuel
98,0 millions de dollars américains	2014	5,6 %
105,0 millions de dollars canadiens	2014	6,1 %
7,0 millions de dollars américains	2016	5,8 %
20,0 millions de dollars canadiens	2016	6,2 %

Les intérêts sont payables semestriellement. Au moyen de swaps de devises et de taux d'intérêt, la société a couvert sa dette à hauteur de 98,0 millions de dollars américains échéant en 2014 la transformant, dans les faits, en une dette libellée en dollars canadiens portant intérêt à un taux annuel fixe de 6,0 % et pour 2,0 millions de dollars américains de sa dette échéant en 2016 la transformant, dans les faits, en une dette libellée en dollars canadiens portant intérêt à un taux annuel fixe de 6,1 %. Au 31 décembre 2013, la juste valeur du passif au titre des swaps, évaluée en fonction des cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice, était de 31,6 millions de dollars (40,1 millions de dollars au 31 décembre 2012; 38,6 millions de dollars au 1^{er} janvier 2012).

- e) En avril 2010 et en mai 2010, la société a émis des billets à payer totalisant 75,0 millions de dollars, portant intérêt à un taux annuel de 6,08 % et des billets à payer totalisant 15,0 millions de dollars, portant intérêt à un taux annuel de 5,76 %. Les billets à payer viennent à échéance en avril 2015.
- f) En décembre 2010, la société a émis des billets à payer en tranches libellées en dollars américains et canadiens portant intérêt à des taux nominaux annuels fixes assortis d'échéances allant de 2015 à 2021. La société a reçu un produit de 37,0 millions de dollars canadiens en décembre 2010, ainsi qu'un produit de 213,0 millions de dollars américains et de 102,5 millions de dollars canadiens en janvier 2011.

Les quatre tranches sont assorties des caractéristiques suivantes :

Principal	Échéance	Taux nominal annuel
7,0 millions de dollars canadiens	2015	4,9 %
30,0 millions de dollars canadiens	2020	5,9 %
102,5 millions de dollars canadiens	2021	5,9 %
213,0 millions de dollars américains	2021	5,2 %

Les intérêts sont payables semestriellement. Au moyen de swaps de devises et de taux d'intérêt, la société a couvert sa dette à hauteur de 213,0 millions de dollars américains échéant en 2021 en la transformant, dans les faits, en une dette libellée en dollars canadiens portant intérêt à un taux annuel fixe de 6,1 %. Au 31 décembre 2013, la juste valeur de l'actif au titre des swaps, évaluée en fonction des cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice, était de 5,9 millions de dollars (passif au titre des swaps de 6,0 millions de dollars au 31 décembre 2012; passif au titre des swaps de 8,9 millions de dollars au 1^{er} janvier 2012).

- g) La société dispose de diverses autres facilités de prêt dont les taux d'intérêt vont de 0 % à 2,9 % par année. Ces facilités sont remboursables selon diverses échéances allant de 2014 à 2022. Au 31 décembre 2013, l'encours s'élevait à 23,9 millions de dollars (20,6 millions de dollars au 31 décembre 2012, 11,6 millions de dollars au 1^{er} janvier 2012), des lettres de crédit comptant pour 14,5 millions de dollars (11,2 millions de dollars au 31 décembre 2012; 9,8 millions de dollars au 1^{er} janvier 2012) de ce montant. Toutes ces facilités sont engagées, sauf les lettres de crédit.
- h) Le coût d'emprunt effectif moyen estimé de la société pour 2013 était d'environ 5,7 % (5,7 % en 2012), compte tenu de l'incidence des couvertures de taux d'intérêt. L'échéance moyenne pondérée de la dette de la société est de 3,5 ans (4,0 ans en 2012).

La société est tenue de rembourser les montants suivants relativement à sa dette à long terme :

2014	209 780 \$
2015	97 187
2016	283 126
2017	808
2018	572
Par la suite	362 519
Total de la dette à long terme	953 992 \$

15. AUTRES PASSIFS À LONG TERME

	Au 31 décembre 2013	Au 31 décembre 2012	Au 1 ^{er} janvier 2012
Instruments dérivés (note 18)	12 728 \$	62 032 \$	70 722 \$
Autres	16 016	18 052	17 431
	28 744 \$	80 084 \$	88 153 \$

16. CAPITAL SOCIAL ET AUTRES COMPOSANTES DES CAPITAUX PROPRES*Capital social*

	Actions ordinaires		Actions propres	
	2013	2012	2013	2012
(en milliers d'actions)				
Émises au 1^{er} janvier	139 885	139 517	159	527
Distributions aux termes de régimes de rémunération fondée sur des actions	45	1 168	(45)	(1 168)
Exercice des options sur actions	212	-	-	-
Achat d'actions propres	-	(800)	-	800
Solde au 31 décembre	140 142	139 885	114	159

Cumul des autres éléments du résultat global attribuables aux actionnaires ordinaires

	Écarts de conversion ⁱ⁾	Profits (pertes) latent(e)s sur les couvertures de flux de trésorerie ⁱ⁾	Variation des écarts actuariels ⁱⁱ⁾	Total du cumul des autres éléments du résultat global
Solde au 31 décembre 2012	(8 976)\$	(4 287)\$	- \$	(13 263)\$
Autres éléments du résultat global	9 245	(575)	201 535	210 205
Transfert dans les résultats non distribués	-	-	(201 535)	(201 535)
Solde au 31 décembre 2013	269 \$	(4 862)\$	- \$	(4 593)\$

	Écarts de conversion ⁱ⁾	Profits (pertes) latent(e)s sur les couvertures de flux de trésorerie ⁱ⁾	Variation des écarts actuariels ⁱⁱ⁾	Total du cumul des autres éléments du résultat global
Solde au 1^{er} janvier 2012	(7 443)\$	(9 599)\$	- \$	(17 042)\$
Autres éléments du résultat global	(1 533)	5 312	(61 214)	(57 435)
Transfert dans les résultats non distribués	-	-	61 214	61 214
Solde au 31 décembre 2012	(8 976)\$	(4 287)\$	- \$	(13 263)\$

ⁱ⁾ Éléments pouvant être ultérieurement reclassés dans le résultat net.

ⁱⁱ⁾ Éléments qui ne seront pas reclassés dans le résultat net.

Actions ordinaires

Le capital social autorisé se compose d'un nombre illimité d'actions ordinaires, d'un nombre illimité d'actions ordinaires sans droit de vote et d'un nombre illimité d'actions préférentielles. Ces actions n'ont aucune valeur nominale.

Les détenteurs d'actions ordinaires ont droit au paiement de dividendes, lesquels sont déclarés de temps à autre, et ils ont droit à un vote par action aux assemblées de la société.

Actions propres

Les actions propres se composent des actions achetées par une fiducie afin de répondre aux exigences du régime incitatif d'achat d'actions de la société, tel qu'il est décrit à la note 24.

La variation des écarts de conversion cumulés attribuables aux actionnaires ordinaires est présentée après l'impôt de néant pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 (néant en 2012).

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, la variation de la perte latente sur les couvertures de flux de trésorerie attribuable aux actionnaires ordinaires est présentée après un recouvrement d'impôt de 0,2 million de dollars (charge d'impôt de 1,6 million de dollars en 2012).

La variation des écarts actuariels attribuables aux actionnaires ordinaires est présentée après l'impôt de 69,9 millions de dollars (21,2 millions de dollars en 2012).

La société estime qu'une tranche de 0,6 million de dollars de la perte latente incluse dans le cumul des autres éléments du résultat global sera reclassée dans le bénéfice net au cours des douze prochains mois. Le montant réel du reclassement pourrait fluctuer en fonction des variations futures de la juste valeur des instruments financiers désignés comme des couvertures de flux de trésorerie et le montant réel reclassé pourrait différer du montant estimé. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013, une perte d'environ 0,5 million de dollars, après l'impôt de 0,2 million de dollars (perte d'environ 1,0 million de dollars, après un recouvrement d'impôt de 0,3 million de dollars en 2012), a été virée du cumul des autres éléments du résultat global au bénéfice et est incluse dans la variation nette pour l'exercice considéré.

17. FRAIS DE RESTRUCTURATION ET AUTRES FRAIS CONNEXES

	2013	2012
GROUPE DES PRODUITS DE LA VIANDE		
Changements dans la structure de gestion		
Indemnités de fin de contrat de travail	2 737 \$	6 509 \$
Prestations de retraite	-	330
Fermeture d'installations et autres frais	344	7
Dépréciation d'actifs et amortissement accéléré	154	-
	3 235 \$	6 846 \$
Initiatives stratégiques de création de valeur		
Indemnités de fin de contrat de travail	23 484 \$	3 475 \$
Fermeture d'installations et autres frais	476	(1 843)
Dépréciation d'actifs et amortissement accéléré	25 353	24 423
Maintien en poste du personnel	20 347	-
Prestations de retraite	-	290
	69 660 \$	26 345 \$
Fermeture d'usine		
Indemnités de fin de contrat de travail	111 \$	1 793 \$
Maintien en poste du personnel	-	506
Prestations de retraite	460	569
Dépréciation d'actifs et amortissement accéléré	-	379
	571 \$	3 247 \$
Total du Groupe des produits de la viande	73 466 \$	36 438 \$

	2013	2012
GROUPE DES PRODUITS DE BOULANGERIE		
Changements dans la structure de gestion		
Indemnités de fin de contrat de travail	8 703 \$	69 \$
Fermeture d'installations et autres frais	–	146
Maintien en poste du personnel	88	–
	8 791 \$	215 \$
Fermetures de boulangeries		
Indemnités de fin de contrat de travail	2 171 \$	1 205 \$
Fermeture d'installations et autres frais	5 456	3 630
Dépréciation d'actifs et amortissement accéléré	1 376	5 310
Maintien en poste du personnel	573	443
Prestations de retraite	(414)	270
	9 162 \$	10 858 \$
Total du Groupe des produits de boulangerie	17 953 \$	11 073 \$
COÛTS NON AFFECTÉS		
Changements dans la structure de gestion		
Indemnités de fin de contrat de travail	1 745 \$	– \$
Total des frais de restructuration et autres frais connexes	93 164 \$	47 511 \$

Les montants ci-dessus sont présentés déduction faite des reprises.

Une description sommaire des projets est fournie ci-après :

Changements apportés à la structure de gestion

La société a comptabilisé des frais de restructuration et autres frais connexes relativement à la déstratification de sa hiérarchie et aux changements apportés à sa structure de gestion.

Mesures stratégiques de création de valeur

Le Groupe des produits de la viande a comptabilisé des frais de restructuration relativement aux changements apportés à son réseau de fabrication et de distribution dans le cadre de la mise en œuvre du plan de création de valeur, stratégie de grande ampleur visant à apporter des changements graduels au chapitre de la productivité et de la rentabilité dans le secteur des viandes grâce à la fermeture d'usines inefficaces et au regroupement de la production dans des installations à grande échelle, plus efficaces et équipées d'une technologie de pointe.

Fermeture d'une usine

Le Groupe des produits de la viande a comptabilisé des frais de restructuration en lien avec la fermeture d'une usine située à Ayr, en Ontario.

Fermetures de boulangeries

Au cours de l'exercice, le Groupe des produits de boulangerie a comptabilisé des charges relativement à la fermeture de boulangeries situées à Grand Falls (Nouveau-Brunswick), à Edmonton (Alberta), à Toronto (Ontario) et à Shawinigan (Québec).

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012, le Groupe des produits de boulangerie avait comptabilisé des charges liées à la fermeture de deux boulangeries au Royaume-Uni, de deux boulangeries à Toronto (Ontario), d'une boulangerie à Delta (Colombie-Britannique) et de deux centres de distribution au Québec.

Dépréciation

Au cours de l'exercice, la société a comptabilisé des pertes de valeur d'immobilisations corporelles de 0,6 million de dollars (0,4 million de dollars en 2012) dans les frais de restructuration et autres frais connexes et constaté des reprises de pertes de valeur de néant (0,2 million de dollars en 2012) à ce même poste.

18. INSTRUMENTS FINANCIERS ET ACTIVITÉS DE GESTION DES RISQUES

Capital social

La société vise à maintenir une structure du capital rentable qui soutient sa stratégie de croissance à long terme et maximise la flexibilité opérationnelle. Dans la répartition du capital lié aux investissements qui visent à soutenir ses objectifs en matière de résultats, la société établit des taux de rendement internes pour les initiatives d'investissement. Les projets d'investissement sont généralement financés à l'aide de créances prioritaires et de flux de trésorerie générés à l'interne.

La société utilise un effet de levier financier dans sa structure du capital pour réduire le coût du capital, la société ayant pour but de maintenir ses principaux ratios de crédit et l'effet de levier à des niveaux qui permettent d'obtenir continuellement des conditions de crédit dignes d'une société dont la solvabilité est de qualité supérieure. La société évalue le profil de son crédit au moyen de diverses mesures, certaines non conformes aux IFRS, principalement la dette à long terme et la dette bancaire, diminuées de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (la « dette nette »), le ratio de la dette nette sur le bénéfice ajusté avant les intérêts, l'impôt et l'amortissement, les frais de restructuration et les autres frais connexes (le « BAIIA ajusté ») et la couverture des intérêts.

La société utilise les ratios suivants pour surveiller son capital social :

	2013	2012
		(Données retraitées) (note 32)
Couverture des intérêts (BAIIA ajusté sur la charge d'intérêts nets)	1,8 fois	5,3 fois
Ratio de levier financier (dette nette sur BAIIA ajusté)	3,6 fois	3,1 fois

Les diverses facilités de crédit de la société, toutes non garanties, sont assorties de certaines clauses restrictives de nature financière. Au 31 décembre 2013, la société respectait toutes ces clauses restrictives.

En plus des créances prioritaires et des capitaux propres, la société utilise les contrats de location et des programmes de titrisation des débiteurs à recours très limité comme sources supplémentaires de financement.

La société maintient une distribution de dividendes régulière basée sur le résultat net durable. De temps à

autre, la société fait l'acquisition d'actions aux fins d'annulation aux termes d'offres publiques de rachat dans le cours normal des activités et pour satisfaire aux attributions consenties dans le cadre de son régime incitatif d'achat d'actions.

Instrument financiers

Les actifs et passifs financiers de la société sont classés dans l'une ou l'autre des catégories suivantes :

Trésorerie et équivalents de trésorerie	Détenus à des fins de transaction
Débiteurs	Prêts et créances
Billets à recevoir	Prêts et créances
Dette bancaire	Autres passifs financiers
Créditeurs et charges à payer	Autres passifs financiers
Dette à long terme	Autres passifs financiers
Instrument dérivés ⁱ⁾	Détenus à des fins de transaction

ⁱ⁾ Ces instruments dérivés peuvent être désignés comme étant des couvertures de flux de trésorerie ou des couvertures de la juste valeur, selon le cas.

La juste valeur et le montant notionnel des instruments financiers dérivés au 31 décembre sont exposés ci-dessous :

	2013		2012	
	Montants notionnels ⁱ⁾	Juste valeur Actif Passif	Montants notionnels ⁱⁱ⁾	Juste valeur Actif Passif
Couvertures de flux de trésorerie				
Swaps de devises et de taux d'intérêt	313 000 \$ US	5 903 \$ 31 643 \$	313 000 \$ US	– \$ 46 128 \$
Contrats de change ⁱⁱ⁾	225 714	– 2 854	77 509	238 –
Contrats à terme normalisés de marchandises ⁱⁱ⁾	16 509	– 240	14 620	14 –
Swaps de taux d'intérêt	–	– –	260 000	– 22 434
Couvertures de juste valeur				
Contrats à terme normalisés de marchandises ⁱⁱ⁾	38 747 \$	381 \$ – \$	24 411 \$	– \$ 90 \$
Instrument dérivés non désignés dans une relation de couverture officielle				
Swaps de taux d'intérêt	1 180 000 \$	– \$ 18 764 \$	660 000 \$	– \$ 6 151 \$
Contrats de change ⁱⁱ⁾	134 814	– 187	104 507	246 –
Contrats à terme normalisés de marchandises ⁱⁱ⁾	494 445	3 965 2 588	272 502	1 062 –
Total		10 249 \$ 56 276 \$		1 560 \$ 74 803 \$
Courant		8 366 \$ 43 548 \$		1 560 \$ 12 771 \$
Non courant		1 883 12 728		– 62 032
Total		10 249 \$ 56 276 \$		1 560 \$ 74 803 \$

ⁱ⁾ Les montants notionnels sont exprimés selon l'équivalent en dollars canadiens du montant du contrat, sauf indication contraire.

ⁱⁱ⁾ Les dérivés sont à court terme et auront une incidence sur le profit ou la perte à diverses dates au cours des douze prochains mois.

La juste valeur des actifs et des passifs financiers classés comme des prêts et créances et d'autres passifs financiers (sauf la dette à long terme) se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur de la dette à long terme au 31 décembre 2013 s'élevait à 1 035,2 millions de dollars (1 293,4 millions de dollars au 31 décembre 2012; 993,0 millions de dollars au 1^{er} janvier 2012), comparativement à sa valeur comptable de 954,0 millions de dollars (1 213,5 millions de dollars au 31 décembre 2012; 947,6 millions de dollars au 1^{er} janvier 2012) au bilan consolidé. La juste valeur estimée de la dette à long terme de la société a été déterminée selon les flux de trésorerie futurs actualisés en fonction des taux actuels offerts pour des instruments financiers similaires assortis de risques et d'échéances analogues.

Les actifs et passifs financiers classés comme étant détenus à des fins de transaction sont comptabilisés à la juste valeur. La juste valeur des instruments financiers dérivés que la société a utilisés pour gérer le risque de

taux d'intérêt et le risque de change était estimée selon des mesures actuelles du marché en ce qui a trait aux taux d'intérêt et aux cours de change. Les contrats à terme normalisés et les options sur marchandises sont négociés en bourse et leur juste valeur est établie en fonction des prix d'échange.

Les instruments dérivés qui ne sont pas désignés dans une relation de couverture officielle sont classés comme étant détenus à des fins de transaction. Les profits ou pertes nets sur les instruments financiers détenus à des fins de transaction sont composés de profits ou de pertes réalisés ou latents sur des instruments dérivés ayant cessé d'être désignés comme éléments de couverture ou ceux qui n'étaient autrement pas désignés dans une relation de couverture officielle.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, le montant de l'inefficacité des couvertures, avant impôt, constaté dans le résultat correspond à un profit de 3,2 millions de dollars (néant en 2012), lié essentiellement aux swaps de taux d'intérêt désignés de la société.

Le tableau ci-dessous présente l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers selon la hiérarchie des justes valeurs :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs				
Contrats de change à terme	– \$	– \$	– \$	– \$
Contrats à terme normalisés de marchandises	4 346	–	–	4 346
Swaps de taux d'intérêt	–	5 903	–	5 903
	4 346 \$	5 903 \$	– \$	10 249 \$
Passifs				
Contrats de change à terme	– \$	3 041 \$	– \$	3 041 \$
Contrats à terme normalisés de marchandises	2 828	–	–	2 828
Swaps de taux d'intérêt	–	50 407	–	50 407
	2 828 \$	53 448 \$	– \$	56 276 \$

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013. La détermination de la juste valeur selon la hiérarchie de la juste valeur nécessite l'utilisation de données du marché observables, lorsque ces données existent. Le classement d'un instrument financier dans la hiérarchie est établi d'après le niveau de données le plus bas qui est significatif pour l'évaluation de la juste valeur. Pour ce qui est des instruments financiers régulièrement comptabilisés à la juste valeur, la société détermine si des transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie ont eu lieu en procédant à la réévaluation du classement, chaque date de clôture.

Les risques liés aux instruments financiers de la société et ses politiques de gestion de ces risques sont expliqués en détail ci-dessous.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque de perte découlant de l'incapacité des clients et des contreparties de la société à respecter leurs obligations en matière de paiement.

Le risque de crédit auquel la société est exposée dans le cours normal de ses activités se rapporte à ses clients. La société procède régulièrement à des évaluations du crédit portant sur la situation financière de ses clients nouveaux et existants et elle examine la recouvrabilité de ses créances clients et autres débiteurs afin d'atténuer toute possibilité de perte sur créance. Au 31 décembre 2013, une tranche d'environ 0,2 million de dollars (0,4 million de dollars au 31 décembre 2012; 0,8 million de dollars au 1^{er} janvier 2012) des débiteurs de la société était en souffrance depuis plus de 60 jours.

La société constitue un compte de correction de valeur pour créances douteuses qui représente l'estimation qu'elle fait des montants irrécouvrables. Ce compte comporte notamment une composante de perte spécifique estimée qui se rapporte à des risques individuels importants. Au 31 décembre 2013, la société avait inscrit un montant de 0,1 million de dollars (0,2 million de dollars au 31 décembre 2012; 5,8 millions de dollars au 1^{er} janvier 2012) au compte de correction de valeur pour créances douteuses. Le délai moyen de recouvrement des débiteurs de l'exercice est conforme aux tendances historiques. Toutes les créances douteuses importantes ont été constatées dans le compte de correction de valeur pour créances douteuses. La société estime que son compte de correction de valeur pour créances douteuses est suffisant pour couvrir tout risque de crédit lié aux créances en souffrance ou aux créances douteuses.

La direction est d'avis que les concentrations de risque de crédit relativement aux débiteurs sont limitées étant donné la qualité généralement élevée du crédit des principaux clients de la société, en plus du grand nombre de clients secondaires et de leur répartition géographique. La société mène toutefois un volume assez important d'affaires avec un nombre réduit d'épiceries de détail importantes. Au 31 décembre 2013, les deux plus importants clients comptaient pour environ 21,1 % (21,5 % en 2012) des ventes consolidées.

Les flux de trésorerie contractuels non actualisés en principal payables relativement aux passifs financiers à la date de clôture se présentaient comme suit :

	31 décembre 2013				
	Échéant dans moins de un an	Échéant entre 1 an et 2 ans	Échéant entre 2 et 3 ans	Échéant après 3 ans	Total
Passifs financiers					
Dettes bancaires	4 408 \$	– \$	– \$	– \$	4 408 \$
Créditeurs et charges à payer	649 554	–	–	–	649 554
Dettes à long terme ⁱ⁾	209 780	97 187	283 126	363 899	953 992
Contrats de change	3 041	–	–	–	3 041
Contrats à terme normalisés de marchandises	2 828	–	–	–	2 828
Swaps de taux d'intérêt ^{i), ii)}	–	3 573	–	15 191	18 764
Swaps de devises et de taux d'intérêt ^{i), ii)}	31 643	–	–	–	31 643
Autres passifs	2 952	2 534	911	851	7 248
Total	904 206 \$	103 294 \$	284 037 \$	379 941 \$	1 671 478 \$

ⁱ⁾ Compte non tenu des versements d'intérêts contractuels.

ⁱⁱ⁾ Juste valeur totale des swaps de devises et de taux d'intérêt en position créditrice.

La société est exposée au risque de crédit qui découle de ses effets à recevoir d'une institution financière qui détient une participation dans une entité structurée non consolidée, comme l'explique la note 25 afférente aux états financiers consolidés audités. La direction estime que ce risque de crédit est limité du fait de la cote AA-dont est assortie la dette à long terme de la contrepartie.

La société est exposée au risque de crédit qui découle de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (essentiellement des dépôts et des placements à court terme auprès de banques à charte canadiennes) et des instruments dérivés non négociés en bourse. La société atténue ce risque de crédit en ne traitant qu'avec des contreparties qui sont d'importantes institutions financières internationales dont la dette à long terme est assortie d'une cote A ou d'une cote supérieure.

L'exposition maximale de la société au risque de crédit à la date de clôture correspondait essentiellement à la valeur comptable des actifs financiers non dérivés et des instruments dérivés non négociés en bourse dont la juste valeur est positive.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque découlant de la difficulté, pour la société, à satisfaire aux obligations associées aux passifs financiers.

La société gère le risque de liquidité en surveillant les flux de trésorerie prévus et réels, en réduisant au minimum sa dépendance envers une source de crédit unique, en maintenant des facilités de crédit engagées non utilisées suffisantes et en gérant les échéances des actifs et des passifs financiers pour minimiser les risques de refinancement.

Au 31 décembre 2013, la société disposait de facilités de crédit engagées non utilisées de 701,2 millions de dollars (389,2 millions de dollars au 31 décembre 2012; 379,5 millions de dollars au 1^{er} janvier 2012) aux termes de ses principales conventions bancaires. Une tranche de 251,1 millions de dollars de ce montant est réservée exclusivement au remboursement de la dette, d'ici janvier 2015, comme il en est question à la note 14. Ces conventions bancaires, qui viennent à échéance en 2016, contiennent des clauses restrictives et d'autres restrictions.

Risque de marché

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la valeur d'un instrument financier ou les flux de trésorerie qui s'y rattachent fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Le risque de taux d'intérêt de la société découle des titres d'emprunt à long terme émis à des taux fixes qui engendrent des risques de taux d'intérêt liés à la juste valeur et des titres d'emprunt à des taux variables qui donnent lieu à des risques de flux de trésorerie liés aux taux d'intérêt. De plus, les soldes de trésorerie de la société sont habituellement investis dans des actifs à court terme portant intérêt.

Au 31 décembre 2013, la société avait une dette à taux variable de 259,4 millions de dollars portant intérêt au taux moyen pondéré de 3,5 % (510,1 millions de dollars portant intérêt au taux moyen pondéré de 3,1 % au 31 décembre 2012; 243,2 millions de dollars portant intérêt au taux moyen pondéré de 3,5 % au 1^{er} janvier 2012). En outre, la société est exposée aux taux d'intérêt variables sur ses programmes de titrisation des débiteurs. Au 31 décembre 2013, le montant en trésorerie reçu aux termes de ces programmes s'élevait à 156,5 millions de dollars et portait intérêt au taux moyen pondéré de 2,1 % (161,8 millions de dollars portant intérêt au taux moyen pondéré de 2,0 % au 31 décembre 2012; 155,8 millions de dollars portant intérêt au taux moyen pondéré de 2,1 % au 1^{er} janvier 2012). Le montant maximal que la société peut obtenir aux termes de ces programmes se chiffre à 170,0 millions de dollars (170,0 millions de dollars au 31 décembre 2012; 170,0 millions de dollars au 1^{er} janvier 2012).

La société gère le risque auquel l'exposent les fluctuations des taux d'intérêt en utilisant des titres d'emprunt à taux fixe et à taux variable et en utilisant périodiquement des instruments dérivés sur taux d'intérêt afin d'établir la combinaison souhaitée de titres d'emprunt à taux variable et à taux fixe.

Le 8 décembre 2011, la société a conclu des swaps de taux d'intérêt totalisant 260,0 millions de dollars et expirant le 8 décembre 2017. En date du 13 décembre 2012, la société a désigné ces swaps comme des instruments de couverture faisant partie d'une relation de couverture dans le but d'atténuer l'incidence des variations du coût financier attribuables aux fluctuations des taux d'intérêt sur le marché. Par suite de la modification des flux de trésorerie futurs projetés de la société faisant suite à la décision de celle-ci de se défaire des activités de récupération de sous-produits d'origine animale, la société a cessé la comptabilité de couverture à l'égard de ces swaps. Un montant de 4,7 millions de dollars a été reclassé du cumul des autres éléments du résultat global aux autres produits le 30 septembre 2013.

Au 31 décembre 2013, une proportion de 62,7 % (70,1 % au 31 décembre 2012; 87,4 % au 1^{er} janvier 2012) de l'encours de la dette et des débiteurs impayés au titre du programme de titrisation renouvelable de la société n'était pas exposée aux fluctuations des taux d'intérêt.

Risque de change

Le risque de change se rapporte au risque que la valeur d'un instrument financier ou des flux de trésorerie associés à cet instrument fluctue en raison des variations des cours de change.

Le risque de change auquel est exposée la société découle principalement des opérations effectuées en devises, d'emprunts libellés en dollars américains et d'investissements dans des sociétés étrangères.

La société utilise des swaps de devises et de taux d'intérêt pour atténuer le risque auquel l'exposent les fluctuations des cours de change à l'égard de ses titres d'emprunt libellés en dollars américains. Ces swaps sont principalement utilisés pour convertir dans les faits des billets à payer libellés en dollars américains portant intérêt à taux fixe en billets libellés en dollars canadiens portant intérêt à taux fixe, et sont comptabilisés en tant que couvertures de flux de trésorerie.

Le tableau ci-dessous présente un sommaire des montants notionnels et des taux d'intérêt relatifs aux swaps de devises et de taux d'intérêt de la société, lesquels ont tous été désignés comme instruments de couverture dans une relation de couverture :

(en milliers d'unités de devises)

Échéance	Montant notionnel	Taux à recevoir ¹⁾	Montant notionnel	Taux à payer ¹⁾
	\$ US		\$ CA	
2014	100 000	5,6 %	138 000	6,0 %
2021	213 000	5,2 %	220 150	6,1 %

¹⁾ Le taux à recevoir s'entend du taux annualisé qui est appliqué au montant notionnel de l'instrument dérivé et payé par la contrepartie à la société. Le taux à payer s'entend du taux annualisé qui est appliqué au montant notionnel de l'instrument dérivé et payé par la société à la contrepartie.

La société désigne une partie de ses billets à payer libellés en dollars américains comme couvertures d'un investissement net dans des établissements américains plutôt que de les convertir en dollars canadiens à l'aide de swaps. Au 31 décembre 2013, le montant des billets à payer désignés comme couvertures de l'investissement net de la société dans des établissements américains s'établissait à 5,0 millions de dollars américains (5,0 millions de dollars américains au 31 décembre 2012; 5,0 millions de dollars américains au 1^{er} janvier 2012). Les profits et pertes de change sur les billets à payer désignés sont constatés dans les capitaux propres sous le poste lié à l'écart de conversion du cumul des autres éléments du résultat global et contrebalancent les écarts de conversion se rapportant à l'actif net sous-jacent des établissements américains, lesquels sont également comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global. La perte sur la couverture de l'investissement net comptabilisée dans les autres éléments du résultat global pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 s'est établie à 0,4 million de dollars avant impôt (profit de 0,1 million de dollars avant impôt en 2012).

La société utilise des contrats de change à terme pour gérer son exposition aux opérations libellées en devises. Les principales devises auxquelles la société est exposée sont le dollar américain et le yen. Les contrats de change à terme admissibles sont comptabilisés comme couvertures de flux de trésorerie. Au 31 décembre 2013, des ventes et achats prévus libellés en devises se chiffant à 225,7 millions de dollars avaient fait l'objet d'une couverture, le règlement des contrats de change à terme sous-jacents survenant à diverses dates à compter de janvier 2014. Au 31 décembre 2013, la juste valeur globale de ces contrats à terme correspondait à une perte de 2,9 millions de dollars (profit de 0,2 million de dollars au 31 décembre 2012; profit de 2,6 millions

de dollars au 1^{er} janvier 2012) et était comptabilisée dans le cumul des autres éléments du résultat global et un montant compensateur était inscrit dans les autres passifs courants (charges payées d'avance et autres actifs au 31 décembre 2013; charges payées d'avance et autres actifs au 1^{er} janvier 2012). La société détient également des contrats de change s'élevant à 134,8 millions de dollars visant des ventes et achats prévus libellés en devises qui ne sont pas désignés comme faisant partie d'une relation de couverture qualifiée.

Au 31 décembre 2013, la société avait une dette à taux fixe de 699,0 millions de dollars (703,4 millions de dollars au 31 décembre 2012; 707,5 millions de dollars au 1^{er} janvier 2012) portant intérêt à un taux notionnel moyen pondéré de 5,7 %. Les variations des taux d'intérêt du marché engendrent la fluctuation de la juste valeur de la dette à long terme portant intérêt à taux fixe, mais n'ont pas d'incidence sur le bénéfice net puisque la dette de la société est inscrite au coût amorti et la valeur comptable ne change pas lors de la fluctuation des taux d'intérêt.

De façon semblable aux instruments d'emprunt à taux fixe, la juste valeur des swaps de devises et de taux d'intérêt à taux fixe de la société fluctue parallèlement aux variations des taux d'intérêt du marché, mais les flux de trésorerie connexes ne changent pas et le résultat n'est pas touché. La juste valeur des swaps de devises et de taux d'intérêt de la société désignés comme couvertures de flux de trésorerie varie principalement en raison de la fluctuation des cours de change plutôt que des taux d'intérêt.

En ce qui concerne les swaps de devises et de taux d'intérêt désignés comme couvertures de flux de trésorerie de l'exposition au risque de change, les variations de la juste valeur des instruments de couverture attribuables aux fluctuations du cours de change sont différées par le biais des autres éléments du résultat global et, par la suite, transférées au besoin dans le résultat net afin de neutraliser complètement le gain ou la perte de change sur l'élément couvert, également comptabilisé(e) dans le bénéfice net au cours de la même période. Par conséquent, ces instruments financiers ne sont pas exposés au risque de change et n'ont pas d'incidence sur le résultat net.

Toutes choses étant égales par ailleurs, il est estimé qu'une variation hypothétique défavorable de 10 % de la valeur du dollar canadien par rapport à celle de toute autre devise pertinente donnerait lieu à une variation de 17,5 millions de dollars de la juste valeur des contrats de change à terme de la société, à une variation compensatrice de 0,7 million de dollars du bénéfice net et à une variation compensatrice de 16,8 millions de dollars des autres éléments du résultat global.

Risque sur marchandises

La société est exposée au risque lié aux prix des marchandises comme les porcs vivants, le coût du carburant et les achats de certains autres produits agricoles utilisés comme matières premières, notamment les céréales fourragères et le blé. La société peut conclure des contrats à prix fixe avec des fournisseurs ainsi que des contrats à terme normalisés et des options négociés en bourse afin de gérer l'exposition au risque lié aux fluctuations des prix.

La société utilise les contrats à terme normalisés afin d'atténuer le risque lié au prix convenu aux termes de contrats comportant un prix à terme conclus avec des fournisseurs. Ces contrats comprennent des contrats à terme normalisés désignés et non désignés, comptabilisés comme couvertures de la juste valeur.

En outre, la société utilise les contrats à terme normalisés afin d'atténuer le risque lié au prix des transactions attendues ou prévues qui sont comptabilisées à titre de couvertures des flux de trésorerie.

Les variations de la juste valeur des instruments dérivés de couverture de flux de trésorerie sont constatées dans les autres éléments du résultat global dans la mesure où la couverture atténue efficacement l'exposition découlant de la transaction prévue connexe, et elles sont par la suite reclassées dans le résultat afin de contrebalancer l'incidence des éléments couverts lorsque ceux-ci ont une incidence sur le résultat. Au 31 décembre 2013, la juste valeur globale de ces contrats à terme correspondait à une perte de 0,2 million de dollars (néant au 31 décembre 2012; 0,4 million de dollars au 1^{er} janvier 2012) et était comptabilisée dans le cumul des autres éléments du résultat global et un montant équivalent était inscrit dans les autres passifs courants.

Toutes choses étant égales par ailleurs, il est estimé qu'une variation hypothétique défavorable de 10 % du prix du marché des produits de base sous-jacents donnerait lieu à une variation de 15,1 millions de dollars de la juste valeur de contrats de dérivés sous-jacents, à une variation compensatrice, soit une perte, de 12,6 millions de dollars comptabilisée dans le résultat net et à une variation compensatrice, soit une perte de 3,6 millions de dollars dans les autres passifs courants. Ces montants ne tiennent pas compte de l'incidence compensatrice du risque sur marchandises inhérent aux transactions couvertes.

Swaps de taux d'intérêt non désignés

Au cours du deuxième trimestre de 2010, la société a conclu des swaps de taux d'intérêt de 590,0 millions de dollars. Des swaps totalisant 330,0 millions de dollars portant intérêt au taux moyen de 3,3 % et échéant le 28 avril 2015 ont pris effet le 28 avril 2010. Les swaps restants, totalisant 260,0 millions de dollars et portant intérêt au taux moyen de 4,2 %, ont pris effet le 8 décembre 2011. La date d'échéance de ces swaps a été prorogée et la société a désigné les swaps dans le cadre d'une relation de couverture officielle en 2011. Au cours de l'exercice à l'étude, ces swaps ont cessé d'être désignés, comme il en est question précédemment. Au cours du quatrième trimestre de 2013, la société a conclu des swaps dans le but de compenser les swaps de taux d'intérêt de 260,0 millions de dollars dont elle avait annulé la désignation et qui viennent à échéance le 8 décembre 2017. Aux termes des nouveaux swaps de taux d'intérêt compensateurs ainsi conclus, la société doit recevoir un taux fixe moyen de 1,8 % et payer un taux variable sur un montant notionnel de 260,0 millions de dollars. Les swaps de taux d'intérêt compensateurs ont pour effet de neutraliser la volatilité du résultat liée à la valeur marchande sur le montant notionnel de 260,0 millions de dollars découlant des swaps de taux d'intérêt existants échéant le 8 décembre 2017.

Au cours du premier trimestre de 2011, la société a conclu des swaps dans le but de contrebalancer des swaps de taux d'intérêt existants de 330,0 millions de dollars dont la date d'échéance est le 28 avril 2015. Les swaps de taux d'intérêt compensateurs ont été mis en place pendant que la nouvelle dette à taux fixe émise dans le cadre d'un placement privé dont la conclusion a eu lieu au quatrième trimestre de 2010 réduisait de 355,0 millions de dollars les obligations prévues de la société en matière de dette à taux variable. Aux termes des swaps de taux d'intérêt compensateurs, la société reçoit un taux fixe moyen de 2,5 % et paie un taux d'intérêt variable sur un montant notionnel de 330,0 millions de dollars. Ces swaps de taux d'intérêt compensateurs neutralisent dans les faits la volatilité du résultat liée à l'évaluation à la valeur de marché sur le montant notionnel de 330,0 millions de dollars découlant des swaps de taux d'intérêt existants échéant le 28 avril 2015.

19. AUTRES PRODUITS (CHARGES)

	2013	2012
		<i>(Données retraitées) (note 22)</i>
Profit sur la sortie d'immeubles de placement	323 \$	– \$
Ajustement du profit antérieur sur des acquisitions <i>(note 30)</i>	(985)	–
Profit sur le regroupement d'entreprises	–	5 330
Recouvrement lié à des réclamations d'assurance	4 803	3 100
Règlements juridiques	–	1 400
Profit sur la sortie d'immobilisations corporelles	2 320	557
Profit sur la sortie d'actifs et de passifs détenus en vue de la vente <i>i)</i>	67 640	459
(Charges locatives) revenus locatifs, montant net	(2 534)	(1 803)
Couvertures inefficaces	3 239	52
Cessation de la désignation de swaps de taux d'intérêt	4 748	–
Dépréciation d'actifs <i>ii)</i>	(7 985)	–
Reprise de perte de valeur des actifs <i>ii)</i>	2 148	–
Compression des régimes de retraite par suite de la sortie d'entreprises	4 040	–
Honoraires juridiques et autres frais liés à des acquisitions et à des sorties	(2 616)	(1 976)
Recouvrement d'impôts fonciers	2 455	–
Autres	399	1 521
	77 995 \$	8 640 \$

i) Profit sur la sortie d'actifs et de passifs détenus en vue de la vente

Le profit (la perte) sur la sortie d'actifs et de passifs détenus en vue de la vente enregistré(e) par la société avait trait aux éléments suivants :

	Exercice clos le 31 décembre 2013		Exercice clos le 31 décembre 2012	
	Produit net	Profit (perte)	Produit net	Profit (perte)
Usine de transformation de pommes de terre	58 067 \$	45 388 \$	– \$	– \$
Immeubles de placement détenus en vue de la vente	15 701	12 591	–	–
Installations agricoles d'élevage de dindes	46 278	9 696	–	–
Exploitation avicole	21 134	(35)	7 974	459
Total	141 180 \$	67 640 \$	7 974 \$	459 \$

Une description de ces groupes d'actifs est fournie à la note 7.

ii) Dépréciation d'actifs et reprises de pertes de valeur des actifs

Les dépréciations et reprises de pertes de valeur enregistrées par la société avaient trait aux éléments suivants :

	2013	2012
Dépréciations		
Immobilisations corporelles	3 044 \$	– \$
Immeubles de placement	1 507	–
Actifs détenus en vue de la vente	1 823	–
Immobilisations incorporelles	1 255	–
Goodwill	356	–
Total des dépréciations	7 985 \$	– \$
Reprises de pertes de valeur		
Immeubles de placement	(760)\$	– \$
Immobilisations corporelles	(1 388)	–
Total des reprises de pertes de valeur	(2 148)\$	– \$

20. CHARGES D'INTÉRÊTS ET AUTRES COÛTS DE FINANCEMENT

	2013	2012
		<i>(Données retraitsées) (note 22)</i>
Charges d'intérêts sur la dette à long terme	42 659 \$	39 672 \$
Intérêts sur les acceptations bancaires et les prêts au taux préférentiel	18 785	14 228
Charges d'intérêts sur les swaps de taux d'intérêt	21 319	21 319
Produits d'intérêts sur les swaps de taux d'intérêt	(17 421)	(16 778)
Charges d'intérêts sur les swaps de taux d'intérêt non désignés, montant net	8 059	10 114
Charges d'intérêts sur les créances titrisées	3 106	3 151
Amortissement des charges financières différées	3 788	3 286
Autres charges d'intérêts	4 139	3 616
Intérêts inscrits à l'actif <i>(notes 8, 12)</i>	(15 980)	(6 901)
Autres coûts de financement <i>(note 14)</i>	1 388	–
Total	69 842 \$	71 707 \$

21. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

La charge d'impôt sur le résultat tiré des activités poursuivies se détaille comme suit :

	2013	2012
		<i>(Données retraitsées) (notes 22, 32)</i>
Charge d'impôt exigible		
Exercice en cours	21 460 \$	28 904 \$
Ajustement au titre des périodes antérieures	(144)	18
	21 316 \$	28 922 \$
Charge d'impôt différé		
Naissance et renversement des différences temporaires	(45 820)\$	(8 978)\$
Variation des taux d'impôt	1 662	61
	(44 158)\$	(8 917)\$
Total de la charge d'impôt sur le résultat	(22 842)\$	20 005 \$

Rapprochement du taux d'impôt effectif

La charge d'impôt sur le résultat est différente du montant qui serait obtenu en appliquant le taux d'impôt combiné fédéral-provincial prévu par la loi, en raison de ce qui suit :

	2013	2012
		<i>(Données retraitées) (notes 22, 32)</i>
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat selon le taux combiné prévu par la loi de 26,5 % (26,4 % en 2012)	(21 582)\$	16 382 \$
Augmentation (diminution) de l'impôt sur le résultat résultant de ce qui suit :		
Charge d'impôt différé afférente aux variations des taux d'impôt	985	61
Taux d'impôt différents dans d'autres territoires	275	(165)
Crédit d'impôt pour la fabrication et la transformation	653	(378)
Ajustements au titre de la rémunération fondée sur des actions	3 698	2 400
Profits non imposables	(8 702)	(57)
Charges non déductibles	2 460	1 125
Économie d'impôt tirée des pertes sur le résultat non comptabilisée	–	1 824
Autres	(629)	(1 187)
	(22 842)\$	20 005 \$

Impôt sur le résultat comptabilisé dans les autres éléments du résultat global

	2013	2012
		<i>(Données retraitées) (note 32)</i>
Instruments dérivés	(196)\$	1 612 \$
Ajustements au titre de la retraite	70 616	(21 311)
	70 420 \$	(19 699)\$

Actifs et passifs d'impôt différé**Actifs et passifs d'impôt différé comptabilisés**

Les actifs et passifs d'impôt différé sont attribuables aux éléments suivants :

	Au 31 décembre 2013	Au 31 décembre 2012	Au 1 ^{er} janvier 2012
Actifs d'impôt différé			
Report en avant de pertes fiscales	28 454 \$	88 698 \$	91 964 \$
Charges à payer	39 813	31 442	34 449
Avantages du personnel	–	63 123	42 517
Autres	1 568	8 769	13 634
	69 835 \$	192 032 \$	182 564 \$
Passifs d'impôt différé			
Immobilisations corporelles	46 694 \$	35 934 \$	47 289 \$
Activités agricoles utilisant la comptabilité de caisse	3 862	12 600	–
Avantages du personnel	4 152	–	–
Goodwill et autres immobilisations incorporelles	10 213	14 925	14 684
Autres	2 311	4 927	4 838
	67 232 \$	68 386 \$	66 811 \$
Classés dans les états financiers consolidés comme suit :			
Actif d'impôt différé – non courant	26 119 \$	132 558 \$	127 456 \$
Passif d'impôt différé – non courant	(23 516)	(8 912)	(11 703)
	2 603 \$	123 646 \$	115 753 \$

Actifs d'impôt différé comptabilisés

La société a comptabilisé des actifs d'impôt différé d'un montant avoisinant 28,5 millions de dollars (88,7 millions de dollars au 31 décembre 2012; 92,0 millions de dollars au 1^{er} janvier 2012) à l'égard essentiellement des pertes fiscales reportées par les filiales au Royaume-Uni et au Canada. Ces actifs d'impôt différé sont fondés sur l'estimation de la société voulant que les filiales touchées dégagent un bénéfice imposable suffisant pour pouvoir utiliser pleinement ces pertes fiscales au cours de périodes de report appropriées.

Actifs d'impôt différé non comptabilisés

Les actifs d'impôt différé non comptabilisés de la société s'élevaient à près de 39,0 millions de dollars (37,1 millions de dollars au 31 décembre 2012; 34,8 millions de dollars au 1^{er} janvier 2012) et se rapportent principalement aux pertes fiscales reportées aux États-Unis et au Canada. Ces pertes fiscales reportées se composent essentiellement de pertes opérationnelles nettes liées à une filiale américaine et d'une perte en capital d'une filiale de la société. Le montant des pertes opérationnelles nettes se chiffre à environ 105,9 millions de dollars (102,1 millions de dollars au 31 décembre 2012; 98,6 millions de dollars au 1^{er} janvier 2012). Ces pertes arrivent à échéance au cours de la période allant

de 2023 à 2032. La perte en capital de la filiale de la société avoisine 39,6 millions de dollars (50,0 millions de dollars en 2012; 49,9 millions de dollars en 2011). Cette perte en capital n'a aucune échéance.

Passifs d'impôt différé non comptabilisés

Aucun impôt différé n'est comptabilisé sur le bénéfice non rapatrié des filiales et sur les autres placements puisque la société est en mesure de contrôler le renversement des différences temporaires et il est probable que ces différences ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible. La différence temporaires non comptabilisée pour les filiales de la société se chiffrait à 60,1 millions de dollars au 31 décembre 2013 (48,7 millions de dollars au 31 décembre 2012; 54,9 millions de dollars au 1^{er} janvier 2012).

22. ACTIVITÉS ABANDONNÉES

Le 25 novembre 2013, la société a vendu la quasi-totalité de l'actif net de son entreprise de pâtes et de sauces fraîches Olivieri (« Olivieri »), composante du Groupe des produits de boulangerie, à la Corporation d'aliments Catelli pour un produit net d'environ 116,3 millions de dollars, opération qui s'est soldée par un profit avant impôt de 79,4 millions de dollars.

Le 28 octobre 2013, la société a vendu la quasi-totalité de l'actif net de son entreprise de récupération de sous-produits d'origine animale Rothsay (« Rothsay »),

composante du Groupe agroalimentaire, à Darling International Inc. pour un produit net de 628,5 millions de dollars, opération qui s'est soldée par un profit avant impôt de 526,5 millions de dollars.

Au 31 décembre 2013, les activités d'Olivieri et de Rothsay ont été classées en tant qu'activités abandonnées dans les états des résultats. Les données comparatives présentées dans les états consolidés des résultats ont été retraitées afin de rendre compte des activités abandonnées et des activités poursuivies séparément, comme le démontre le tableau suivant :

Exercices clos les 31 décembre	2013			2012		
	Olivieri	Rothsay	Total	Olivieri	Rothsay	Total
Ventes	78 407 \$	206 194 \$	284 601 \$	88 631 \$	232 551 \$	321 182 \$
Coût des ventes	64 749	138 959	203 708	77 856	148 950	226 806
Marge brute	13 658 \$	67 235 \$	80 893 \$	10 775 \$	83 601 \$	94 376 \$
Frais de vente et charges générales et administratives	11 327	5 674	17 001	13 175	8 335	21 510
Résultats opérationnels avant les éléments suivants :	2 331 \$	61 561 \$	63 892 \$	(2 400)\$	75 266 \$	72 866 \$
Profit sur la sortie des activités abandonnées	79 424	526 477	605 901	–	–	–
Autres produits (charges)	–	87	87	–	591	591
Résultat avant intérêt et impôt sur le résultat tiré des activités abandonnées	81 755 \$	588 125 \$	669 880 \$	(2 400)\$	75 857 \$	73 457 \$
Charges (produits) d'intérêts	–	42	42	(15)	(7)	(22)
Résultat avant impôt sur le résultat tiré des activités abandonnées	81 755 \$	588 083 \$	669 838 \$	(2 385)\$	75 864 \$	73 479 \$
Impôt sur le résultat	11 699	87 433	99 132	(613)	19 497	18 884
Résultat net tiré des activités abandonnées	70 056 \$	500 650 \$	570 706 \$	(1 772)\$	56 367 \$	54 595 \$
Attribuable à ce qui suit :						
Actionnaires ordinaires	62 805 \$	500 650 \$	563 455 \$	(1 369)\$	56 367 \$	54 998 \$
Participation ne donnant pas le contrôle	7 251 \$	– \$	7 251 \$	(403)\$	– \$	(403)\$
	70 056 \$	500 650 \$	570 706 \$	(1 772)\$	56 367 \$	54 595 \$
Bénéfice par action tiré des activités abandonnées attribuable aux actionnaires ordinaires (note 23)			4,03 \$			0,39 \$
Bénéfice de base par action tiré des activités abandonnées			4,03 \$			0,39 \$
Bénéfice dilué par action tiré des activités abandonnées			4,03 \$			0,39 \$
Nombre moyen pondéré d'actions (en millions)			139,9			139,4

Aucun montant n'a été inclus dans les autres éléments du résultat global relativement aux groupes cédés pour les exercices clos le 31 décembre 2013 et le 31 décembre 2012.

Afin de donner une image fidèle des ventes et du coût des ventes des activités poursuivies et abandonnées, certaines éliminations intragroupe ont été contrepassées dans les montants présentés ci-dessus et dans l'état des résultats pour l'ensemble des périodes présentées.

Les entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités abandonnées pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 se détaillent comme suit :

Exercices clos les 31 décembre	2013			2012		
	Olivieri	Rothsay	Total	Olivieri	Rothsay	Total
Activités opérationnelles	4 143 \$	67 601 \$	71 744 \$	1 355 \$	62 686 \$	64 041 \$
Activités de financement	–	–	–	–	(23)	(23)
Activités d'investissement	115 578	616 268	731 846	(5 694)	(13 213)	(18 907)
Flux de trésorerie, montant net	119 721 \$	683 869 \$	803 590 \$	(4 339)\$	49 450 \$	45 111 \$

23. BÉNÉFICE (PERTE) PAR ACTION

Le bénéfice (la perte) de base par action est calculé(e) en divisant le bénéfice net (la perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires de la société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le bénéfice (la perte) dilué(e) par action est calculé(e) en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de la société par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, ajusté pour tenir compte de l'effet potentiellement dilutif des options sur actions.

Le tableau suivant présente le calcul du bénéfice (de la perte) par action, de base et dilué(e) :

Exercices clos les 31 décembre	2013			2012 ⁱⁱⁱ⁾		
	Attribuable aux actionnaires ordinaires					
	Bénéfice net (perte nette)	Nombre moyen pondéré d'actions ⁱⁱ⁾	Bénéfice (perte) par action	Bénéfice net	Nombre moyen pondéré d'actions ⁱⁱ⁾	Bénéfice (perte) par action
De base						
Activités poursuivies	(67 145)\$	139,9	(0,48)\$	34 418 \$	139,4	0,25 \$
Activités abandonnées	563 455	139,9	4,03	54 998	139,4	0,39
	496 310 \$	139,9	3,55 \$	89 416 \$	139,4	0,64 \$
Actions potentielles ⁱ⁾		–	–		3,3	(0,01)
Dilué(e)						
Activités poursuivies	(67 145)\$	139,9	(0,48)\$	34 418 \$	142,7	0,24 \$
Activités abandonnées	563 455	139,9	4,03	54 998	142,7	0,39
	496 310 \$	139,9	3,55 \$	89 416 \$	142,7	0,63 \$

ⁱ⁾ Compte non tenu de l'incidence d'environ 6,4 millions d'options et d'unités d'actions temporairement inaccessibles (2,9 millions en 2012) permettant de faire l'acquisition d'actions ordinaires qui ont un effet antidilutif.

ⁱⁱ⁾ En millions.

ⁱⁱⁱ⁾ Données retraitées. Il y a lieu de se reporter aux notes 22 et 32.

24. PAIEMENT FONDÉ SUR DES ACTIONS

Conformément au plan incitatif d'achat d'actions des Aliments Maple Leaf en vigueur au 31 décembre 2013, la société peut attribuer à son personnel et au personnel de ses filiales des options visant l'achat d'actions ordinaires; elle peut également attribuer des unités d'actions temporairement inaccessibles (« UATI ») et des unités d'actions liées au rendement (« UAR »), permettant à son personnel de recevoir des actions ordinaires. Les options, les UATI et les UAR sont attribuées à l'occasion par le conseil d'administration sur

la recommandation du Comité des ressources humaines et de la rémunération. Le conseil d'administration établit les conditions d'acquisition, notamment le nombre d'années de service continu requis et d'autres critères rattachés à des mesures de performance de la société.

Aux termes du plan d'achat d'actions et d'unités d'actions différées de la société, les administrateurs admissibles peuvent choisir de recevoir leurs acomptes et leurs jetons de présence sous forme d'unités d'actions différées ou d'actions ordinaires de la société.

Options sur actions

Le tableau ci-après présente la situation des options sur actions en circulation de la société aux 31 décembre 2013 et 2012 et les changements survenus au cours des exercices clos à ces dates :

	2013		2012	
	Options en circulation	Prix d'exercice moyen pondéré	Options en circulation	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation à l'ouverture de l'exercice	2 601 000	11,36 \$	2 925 600	11,36 \$
Attribution	2 345 500	11,85	–	–
Exercice	(212 300)	11,36	–	–
Renonciation	(50 400)	11,72	(35 000)	11,36
Expiration	(4 000)	13,50	(289 600)	16,36
En circulation à la clôture de l'exercice	4 679 800	11,60 \$	2 601 000	11,36 \$
Options pouvant être exercées	1 519 100	11,36 \$	869 700	11,37 \$

Toutes les options sur actions en circulation deviennent acquises et peuvent commencer à être exercées au cours d'une période ne dépassant pas cinq ans à compter de la date de leur attribution (délai d'acquisition en fonction du temps) ou à la réalisation d'objectifs de rendement précis (établis en fonction du taux de rendement de l'actif net, du bénéfice, du cours de l'action ou du rendement de l'ensemble des actions par rapport à un indice). La durée des options est de sept ans.

Le tableau suivant présente le nombre d'options sur actions en circulation au 31 décembre 2013 :

Fourchette des prix d'exercice	Options en circulation			Options pouvant être exercées	Options sujettes à acquisition en fonction du temps		
	Nombre d'options en circulation	Prix d'exercice moyen pondéré	Durée contractuelle moyenne pondérée à courir (en années)	Nombre d'options pouvant être exercées	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options en circulation	Prix d'exercice moyen pondéré
De 11,36 \$ à 11,85 \$	4 679 800	11,60 \$	2,4	1 519 100	11,36 \$	3 160 700	11,72 \$

Le tableau suivant présente le nombre d'options sur actions en circulation au 31 décembre 2012 :

Fourchette des prix d'exercice	Options en circulation			Options pouvant être exercées	Options sujettes à acquisition en fonction du temps		
	Nombre d'options en circulation	Prix d'exercice moyen pondéré	Durée contractuelle moyenne pondérée à courir (en années)	Nombre d'options pouvant être exercées	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options en circulation	Prix d'exercice moyen pondéré
De 11,36 \$ à 13,50 \$	2 601 000	11,36 \$	5,7	869 700	11,37 \$	1 731 300	11,36 \$

À la date d'attribution, chaque série d'options est évaluée à la juste valeur au moyen du modèle Black et Scholes. La société évalue la volatilité attendue en prenant en compte la volatilité historique moyenne du cours des actions. Les données prises en compte dans ce modèle eu égard aux options attribuées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013 (aucune option en 2012) se détaillaient comme suit :

	2013
Cours de l'action à la date d'attribution	11,82 \$
Prix d'exercice	11,85 \$
Volatilité attendue ⁱ⁾	26,53 %
Durée de vie des options ⁱⁱ⁾	4,5 ans
Dividendes attendus	1,35 %
Taux d'intérêt sans risque ⁱⁱⁱ⁾	1,42 %

ⁱ⁾ Volatilité moyenne pondérée.

ⁱⁱ⁾ Durée de vie moyenne pondérée.

ⁱⁱⁱ⁾ Fondé sur les obligations du gouvernement du Canada.

La juste valeur des options attribuées en 2013 s'est élevée à 5,1 millions de dollars (néant en 2012) et est amortie par imputation au résultat graduellement au cours des périodes d'acquisition des options en question. Les charges d'amortissement comptabilisées relativement aux options de l'exercice à l'étude et de l'exercice précédent se sont élevées à 4,6 millions de dollars (3,3 millions de dollars en 2012).

Unités d'actions temporairement inaccessibles

La société peut attribuer des UATI aux membres du personnel aux termes d'un plan. Les attributions consenties aux termes du plan d'unités d'actions temporairement inaccessibles (adopté en 2006) sont effectuées soit au moyen de l'acquisition d'actions sur le marché libre par une fiducie créée à cette fin, soit en trésorerie, au moment de l'acquisition.

Les UATI font l'objet d'un délai d'acquisition en fonction du temps et d'un délai d'acquisition en fonction de la

performance d'après la réalisation de certains objectifs précis de rendement des cours des actions par rapport à un indice nord-américain d'actions du secteur de l'alimentation ou d'après la performance de la société par rapport à des objectifs prédéterminés. Aux termes du plan de 2006 eu égard aux unités attribuées avant 2011, entre 0,5 et 1,5 action ordinaire comprise dans le capital social de la société peut être distribuée pour chaque UATI si la performance de la société dépasse les rendements cibles requis pour l'acquisition des droits. Pour ce qui est des unités attribuées en 2011, une action ordinaire de la société peut être distribuée pour chaque UATI et les droits à ces unités s'acquerraient uniquement en fonction du temps. Les unités attribuées en 2011 comprenaient également des UAR. Ces UAR donnent au porteur jusqu'à deux UATI en fonction des objectifs de performance de la société. Toutes les UATI en circulation aux termes du plan de 2006 sont acquises sur une période allant de un an et demi à trois ans à partir de la date d'attribution.

Le tableau suivant présente un sommaire de l'état du plan d'UATI (y compris les UAR) de la société aux 31 décembre 2013 et 2012 et les variations qui ont eu lieu au cours de ces exercices :

	2013		2012	
	UATI en circulation	Juste valeur moyenne pondérée à l'attribution	UATI en circulation	Juste valeur moyenne pondérée à l'attribution
En circulation à l'ouverture de l'exercice	3 587 172	11,23 \$	6 062 622	10,30 \$
Attribution	1 318 450	11,35	28 550	11,30
Exercice	(982 775)	11,39	(1 163 610)	8,91
Renonciation	(194 072)	11,22	(99 600)	10,38
Expiration	(982 775)	11,39	(1 240 790)	8,92
En circulation à la clôture de l'exercice	2 746 000	11,17 \$	3 587 172	11,23 \$

Parmi les UATI exercées au cours de 2013, la société en a réglé 909 300 en trésorerie plutôt qu' au moyen d'instruments de capitaux propres. La société avait comptabilisé ces UATI à titre de rémunération fondée sur des actions réglées en instruments de capitaux propres et ce règlement a été comptabilisé directement dans les capitaux propres. Le reste des UATI en circulation de la société ont été comptabilisés en tant que rémunération réglée en instruments de capitaux propres.

La juste valeur des UATI attribuées en 2013 (y compris des UAR) s'est établie à 13,7 millions de dollars (0,3 million de dollars en 2012) et est amortie par imputation au résultat graduellement au cours des périodes d'acquisition des UATI. La charge d'amortissement des UATI comptabilisée en 2013 relativement aux UATI de l'exercice à l'étude et de l'exercice précédent s'est élevée à 7,6 millions de dollars (21,4 millions de dollars en 2012).

La juste valeur des UATI attribuées au cours de l'exercice est déterminée en fonction des hypothèses importantes suivantes :

	2013	2012
Durée de vie attendue des UATI (en années)	3,3	2,9
Taux de renonciation	8,6%	14,6%
Taux d'actualisation sans risque	1,2%	1,0%

Plan d'achat d'actions et d'unités d'actions différées

Si un administrateur admissible choisit de recevoir ses acomptes et ses jetons de présence sous forme d'actions ordinaires de la société, la société, au nom des administrateurs participants, achète des actions au cours du marché.

Avant 2013, si un administrateur admissible choisissait de recevoir ses acomptes et ses jetons de présence sous forme d'UAD, chaque UAD avait une valeur égale à la valeur de marché de une action ordinaire de la société au moment où l'UAD est attribuée à l'administrateur. Les UAD peuvent donner lieu à des dividendes sous forme d'UAD supplémentaires au même taux que les dividendes sur les actions ordinaires de la société. La valeur de chaque UAD est évaluée chaque date de clôture et correspond à la valeur de marché d'une action ordinaire de la société à la date de clôture.

Au cours de l'exercice, la société a adopté un nouveau plan d'achat d'actions et d'unités d'actions différées (le « plan d'UAD de 2013 »), lequel remplace le plan d'achat d'actions et d'unités d'actions différées existant (le « plan d'UAD de 2002 »). Aux termes du plan d'UAD de 2002, les UAD ne pouvaient être réglées qu'en trésorerie, alors que le plan d'UAD de 2013 donne à la société la souplesse de régler les UAD en actions ordinaires, qu'il s'agisse d'actions nouvellement émises ou achetées par la société sur le marché libre. Les UAD en cours aux termes du plan d'UAD de 2002 seront régies par les modalités du plan d'UAD de 2002 à moins que le participant à ce plan ne choisisse que ses UAD en cours aux termes du plan d'UAD de 2002 ne soient régies par le plan d'UAD de 2013.

Le tableau suivant présente un sommaire des UAD en circulation aux 31 décembre 2013 et 2012 et les variations qui ont eu lieu au cours de ces exercices :

Unités en circulation	2013 (plan de 2013)	2013 (plan de 2002)	2012
En circulation à l'ouverture de l'exercice	–	441 531	364 234
Ajouts : attribution	30 163	50 148	108 810
Ajouts : réinvestissement de dividendes	2 542	1 570	5 848
Exercice	–	(180 329)	(37 361)
Transfert entre les plans	284 300	(284 300)	–
En circulation à la clôture de l'exercice	317 005	28 620	441 531
Valeur du passif au 31 décembre ¹⁾	–	485 \$	5 286 \$

¹⁾ La valeur du passif s'applique seulement au plan de 2002.

25. COMPOSITION DE LA SOCIÉTÉ**Filiale**

Les états financiers consolidés de la société comprennent une participation donnant le contrôle de 90,0 % (90,0 % en 2012) dans Boulangerie Canada Bread, Limitée (« Canada Bread » ou la « filiale »). Canada Bread est une société cotée, constituée au Canada, dont les filiales entièrement détenues exercent leurs activités de fabrication et de distribution de produits de boulangerie

frais et congelés dans toute l'Amérique du Nord et au Royaume-Uni.

Toute transaction entre parties liées significative conclue entre la filiale et la société en marge du cours normal des activités doit être approuvée par le conseil d'administration de Canada Bread. La direction de la société ne peut pas transférer de la trésorerie ni d'autres actifs de la filiale vers Les Aliments Maple Leaf unilatéralement.

L'information financière de Canada Bread, avant les éliminations intragroupe, se présente comme suit :

Aux 31 décembre	2013	2012
Trésorerie	325 062 \$	90 415 \$
Autres actifs courants	139 509	161 236
Actifs non courants	674 077	718 340
Total des actifs	1 138 648 \$	969 991 \$
Dette bancaire	4 408 \$	– \$
Autres passifs courants	432 543	199 263
Passifs non courants	79 364	85 207
Total des passifs	516 315 \$	284 470 \$
Total des capitaux propres	622 333 \$	685 521 \$
Exercices clos les 31 décembre	2013	2012
Ventes tirées des activités poursuivies	1 453 586 \$	1 479 243 \$
Résultat net tiré des activités poursuivies	85 043	75 514
Résultat net tiré des activités abandonnées	72 513	(4 034)
Bénéfice net	157 556	71 480
Autres éléments du résultat global	33 424	(6 363)
Total du résultat global	190 980 \$	65 117 \$
Attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle :		
Bénéfice net	15 756 \$	7 148 \$
Total du résultat global	19 098	6 511
Exercices clos les 31 décembre	2013	2012
Activités opérationnelles	188 976 \$	109 107 \$
Activités de financement	(51 145)	(36 494)
Activités d'investissement	92 408	(38 268)
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	230 239 \$	34 345 \$

L'évolution des participations ne donnant pas le contrôle se présente comme suit :

	Canada Bread	Autres participations ne donnant pas le contrôle	2013
Solde au 31 décembre 2012	67 169 \$	(84)\$	67 085 \$
Bénéfice net	15 756	97	15 853
Autres éléments du résultat global	3 342	–	3 342
Dividendes déclarés	(25 417)	–	(25 417)
Solde au 31 décembre 2013	60 850 \$	13 \$	60 863 \$

	Canada Bread	Autres participations ne donnant pas le contrôle	2012
Solde au 1 ^{er} janvier 2012	65 039 \$	– \$	65 039 \$
Bénéfice net	7 148	(2)	7 146
Autres éléments du résultat global	(635)	–	(635)
Dividendes déclarés	(4 473)	–	(4 473)
Acquisition d'entreprises	–	(82)	(82)
Autres	90	–	90
Solde au 31 décembre 2012	67 169 \$	(84)\$	67 085 \$

De plus amples renseignements sur les résultats financiers de la société attribuables à des participations ne donnant pas le contrôle sont fournis dans les états consolidés des variations des capitaux propres.

Entité structurée non consolidée

Aux termes de programmes de titrisation renouvelables, la société a vendu certaines créances clients à une entité structurée non consolidée détenue par une institution financière. La société conserve une responsabilité de gestion à l'égard de ces créances. L'entité structurée finance l'acquisition de ces créances en émettant des instruments de créances prioritaires en faveur de l'institution financière, en émettant des titres mezzanine à court terme en faveur de la société et en émettant des titres de capitaux propres en faveur de l'institution financière.

Au 31 décembre 2013, les créances clients gérées aux termes de ces programmes s'établissaient à 166,4 millions de dollars (287,3 millions de dollars au 31 décembre 2012; 254,3 millions de dollars au 1^{er} janvier 2012). En échange de la vente de ses créances clients, la société obtiendra un montant en trésorerie de 50,9 millions de dollars (162,8 millions de dollars au 31 décembre 2012; 130,8 millions de dollars au 1^{er} janvier 2012) et des billets à recevoir de 115,5 millions de dollars (124,5 millions de dollars au 31 décembre 2012; 123,5 millions de dollars au 1^{er} janvier 2012). Les billets à recevoir ne portent pas intérêt et sont ajustés aux dates de règlement des débiteurs titrisés. En raison du calendrier des entrées et des débours, la société peut

également comptabiliser, de temps à autre, une créance ou une dette relativement à la facilité de titrisation. Au 31 décembre 2013, la société a comptabilisé une dette nette de 105,5 millions de dollars (créance de 1,0 million de dollars au 31 décembre 2012; dette nette de 25,3 millions de dollars au 1^{er} janvier 2012) dans les créditeurs et charges à payer.

L'exposition maximale de la société aux pertes attribuables à ses activités avec l'entité structurée correspond à la valeur comptable actualisée de sa quote-part dans les billets à recevoir de l'entité structurée. Le montant maximal des pertes pouvant être supporté par la participation subordonnée dans l'entité structurée est 2,0 millions de dollars (0,7 million de dollars en 2012) en titres de capitaux propres.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, aucun produit ni perte n'a été comptabilisé par la société relativement à sa participation dans l'entité structurée non consolidée.

Au cours de l'exercice, les ententes de titrisation ont été renouvelées selon des modalités similaires et l'échéance a été fixée à septembre 2016.

26. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

- La société est partie défenderesse dans plusieurs poursuites et fait face à divers risques et éventualités qui surviennent dans le cours normal des activités. De l'avis de la direction, ces incertitudes donneront lieu à des résultats qui

n'auront pas d'incidence préjudiciable importante sur la situation financière de la société.

- b) Dans le cours normal des activités, la société et ses filiales prennent des engagements de vente auprès de clients et des engagements d'achat auprès de fournisseurs. Ces engagements ont des durées variables et peuvent stipuler des prix fixes ou flottants. Aux termes de certains contrats, la société a garanti les obligations de tiers au moyen de lettres de crédit s'élevant à 5,2 millions de dollars (4,9 millions de dollars en 2012). La société estime que de telles ententes permettent d'atténuer les risques et ne prévoit pas qu'elles entraîneront des pertes.
- c) La société a conclu un certain nombre de contrats de construction dans le cadre de son plan de création de valeur liés à la construction de nouvelles installations et à l'agrandissement d'usines existantes. À la clôture de 2013, les contrats s'élevaient à 158,4 millions de dollars (428,4 millions de dollars en 2012).
- d) La société a des obligations découlant de contrats de location simple, de loyers à payer et d'autres obligations. Les paiements annuels minimums qu'elle doit faire en vertu de ces obligations sont les suivants :

2014	62 792 \$
2015	55 771
2016	46 957
2017	32 960
2018	23 786
Par la suite	100 697
	322 963 \$

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013, une charge de 45,7 millions de dollars a été comptabilisée dans le résultat net eu égard aux contrats de location simple (54,2 millions de dollars en 2012).

27. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La société détient une participation donnant le contrôle de 90,0 % dans Boulangerie Canada Bread, Limitée (« Canada Bread »), filiale cotée dont elle consolide les résultats avec les siens. Les transactions entre la société et ses entités consolidées ont été éliminées lors de la consolidation.

La société est le promoteur de divers régimes à prestations définies et régimes à cotisations définies, qui sont décrits à la note 10. En 2013, la société a reçu 1,0 million de dollars (1,1 million de dollars en 2012) des régimes à prestations définies en remboursement de

frais que la société avait engagés pour offrir des services à ces régimes. En 2013, les cotisations de la société à ces régimes se sont chiffrées à 40,9 millions de dollars (42,5 millions de dollars en 2012).

Les principaux dirigeants sont les personnes qui ont le pouvoir et la responsabilité de planifier, de diriger et de régir les activités de la société ou de sa filiale, directement ou indirectement, y compris tout administrateur externe de la société ou de sa filiale.

La rémunération des principaux dirigeants de la société comprend les frais suivants :

	2013	2012
Avantages à court terme		
Salaires, y compris les primes	12 779 \$	13 388 \$
Allocation de voiture de fonction	466	474
Autres avantages	3 462	1 135
Total des avantages à court terme	16 707 \$	14 997 \$
Avantages postérieurs à l'emploi	1 560	1 555
Avantages fondés sur des actions	10 983	18 553
Total de la rémunération	29 250 \$	35 105 \$

En 2013, les principaux dirigeants de la société ont exercé 162 000 options sur actions attribuées dans le cadre du plan incitatif d'achat d'actions des Aliments Maple Leaf pour un montant de 1,8 million de dollars (néant en 2012).

28. MESURES INCITATIVES GOUVERNEMENTALES

En 2013, la société a comptabilisé dans le résultat net un montant total de 7,5 millions de dollars (10,1 millions de dollars en 2012) au titre des mesures incitatives gouvernementales. De ce montant, une tranche de 5,0 millions de dollars (7,8 millions de dollars en 2012) avait trait aux mesures incitatives du Canada visant à soutenir le développement des énergies renouvelables relativement aux activités de récupération de sous-produits de Rothsay, présentée dans les activités abandonnées. La société a également comptabilisé une tranche de 2,0 millions de dollars (néant en 2012) qui avait trait aux mesures incitatives du Manitoba visant à soutenir un programme d'emploi et de formation et une tranche totale de 0,5 million de dollars (0,8 million de dollars en 2012) lié à d'autres mesures incitatives. Sont venus s'ajouter des paiements au titre d'Agri-stabilité de 1,5 million de dollars versés par la province d'Ontario en 2012.

En outre, en 2013, la société a comptabilisé un prêt sans intérêt de 2,0 millions de dollars consenti par le gouvernement du Canada visant l'achat de matériel destiné à la boulangerie récemment mise en service à Hamilton, Ontario. Le prêt est remboursable sur une période de sept ans.

En 2012, la société a comptabilisé un prêt sans intérêt de 4,4 millions de dollars du gouvernement du Canada relativement à des améliorations et réductions de coûts dans la transformation primaire du porc. Le prêt est remboursable sur une période de dix ans à compter de 2013. L'avantage que constitue le taux d'intérêt inférieur aux taux du marché est traité comme une mesure incitative gouvernementale et il a été porté aux actifs liés au projet et constaté dans les résultats sur leur durée d'utilité à titre de réduction de l'amortissement.

29. INFORMATIONS FINANCIÈRES SECTORIELLES

Informations sectorielles sur les secteurs à présenter

La société compte trois secteurs à présenter, décrits ci-dessous, lesquels correspondent aux groupes des UGT de la société. Ces secteurs offrent différents produits, possèdent leur propre structure de gestion et leurs propres stratégies de commercialisation et marques. La direction de la société revoit les rapports internes de ces secteurs sur une base régulière. Les paragraphes qui suivent décrivent les activités de chaque secteur :

- a) Le Groupe des produits de la viande comprend la fabrication de produits de viande transformés sous emballage et à valeur ajoutée, de repas et trousse-repas réfrigérés et la transformation primaire du porc et de la volaille.
- b) Le Groupe agroalimentaire comprend les activités d'élevage de porcs et de récupération de sous-produits d'origine animale de la société. Les activités de récupération de sous-produits d'origine animale ont été vendues au cours de l'exercice et
- ont été présentées en tant qu'activités abandonnées pour l'exercice clos le 31 décembre 2013. Il y a lieu de se reporter à la note 22 pour plus de précisions.
- c) Le Groupe des produits de boulangerie comprend la participation de 90,0 % (90,0 % en 2012) de la société dans Boulangerie Canada Bread, Limitée, fabricant de produits de boulangerie frais et congelés partiellement cuits, notamment des pains, des petits pains, des bagels, des produits artisanaux et des pâtisseries, ainsi que de pâtes et de sauces fraîches. Les activités de pâtes et de sauces fraîches ont été vendues au cours de l'exercice et ont été présentées en tant qu'activités abandonnées pour l'exercice clos le 31 décembre 2013. Il y a lieu de se reporter à la note 22 pour plus de précisions. La société a également abandonné ses activités liées aux produits artisanaux et aux pâtisseries au cours de 2013.
- d) Les coûts non affectés comprennent les charges qui ne peuvent être rattachées séparément aux secteurs d'activités et qui ne font pas partie des mesures employées par la société pour évaluer les résultats opérationnels des secteurs. Ils comprennent les charges générales liées à l'implantation de systèmes, les honoraires de consultation relatifs au programme de renouvellement du conseil d'administration de la société, les frais de recherche liés au plan de création de valeur de la société, les variations de la juste valeur des actifs biologiques et les profits et pertes latents des contrats sur marchandises.

Les actifs non affectés comprennent les actifs du siège social qui ne peuvent être rattachés séparément aux secteurs d'activités. Ils comprennent notamment les immobilisations corporelles du siège social, les logiciels, les immeubles de placement et les soldes fiscaux.

	Exercices clos les 31 décembre	
	2013	2012 <i>(Données retraitées) (notes 22, 32)</i>
Ventes		
Groupe des produits de la viande	2 923 857 \$	3 046 633 \$
Groupe agroalimentaire ⁱ⁾	235 199	259 181
Groupe des produits de boulangerie ⁱ⁾	1 531 993	1 567 196
Total des ventes	4 691 049 \$	4 873 010 \$
Ventes des activités abandonnées <i>(note 22)</i>	(284 601)	(321 182)
Ventes des activités poursuivies	4 406 448 \$	4 551 828 \$
Résultat avant les frais de restructuration et autres frais connexes et autres produits		
Groupe des produits de la viande	(86 192)\$	98 367 \$
Groupe agroalimentaire ⁱ⁾	23 303	59 813
Groupe des produits de boulangerie ⁱ⁾	116 030	94 010
Résultat non affecté	12 355	(14 071)
Résultat total avant les frais de restructuration et autres frais connexes et autres produits	65 496 \$	238 119 \$
Résultat avant les frais de restructuration et autres frais connexes et autres produits tiré des activités abandonnées <i>(note 22)</i>	(63 892)	(72 866)
Résultat avant les frais de restructuration et autres frais connexes et autres produits tiré des activités poursuivies	1 604 \$	165 253 \$
Dépenses d'investissement		
Groupe des produits de la viande	318 995 \$	234 663 \$
Groupe agroalimentaire ⁱ⁾	17 917	16 361
Groupe des produits de boulangerie ⁱ⁾	48 473	55 310
	385 385 \$	306 334 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles		
Groupe des produits de la viande	69 111 \$	61 260 \$
Groupe agroalimentaire ⁱ⁾	14 748	15 980
Groupe des produits de boulangerie ⁱ⁾	57 959	55 499
	141 818 \$	132 739 \$

ⁱ⁾ Les résultats des activités abandonnées liées à la récupération de sous-produits d'origine animale et aux pâtes et sauces fraîches sont inclus dans le total des résultats du Groupe agroalimentaire et du Groupe des produits de boulangerie, respectivement.

	Au 31 décembre 2013	Au 31 décembre 2012	Au 1 ^{er} janvier 2012
Total des actifs			
Groupe des produits de la viande	1 823 866 \$	1 617 413 \$	1 482 741 \$
Groupe agroalimentaire ¹⁾	195 537	275 167	224 108
Groupe des produits de boulangerie ¹⁾	1 169 669	1 005 432	944 032
Actifs non affectés	410 020	345 684	314 578
	3 599 092 \$	3 243 696 \$	2 965 459 \$
Goodwill			
Groupe des produits de la viande	428 236 \$	442 925 \$	442 336 \$
Groupe agroalimentaire ¹⁾	–	13 845	13 845
Groupe des produits de boulangerie ¹⁾	292 562	296 386	297 558
	720 798 \$	753 156 \$	753 739 \$

¹⁾ Les résultats du Groupe agroalimentaire et du Groupe des produits de boulangerie pour les exercices antérieurs comprennent les actifs et le goodwill attribuables aux activités liées à la récupération de sous-produits d'origine animale et aux activités liées aux pâtes et sauces fraîches, respectivement.

Renseignements sur les régions géographiques

Les immobilisations corporelles et les immeubles de placement situés à l'extérieur du Canada se chiffraient à 112,9 millions de dollars (98,6 millions de dollars au 31 décembre 2012; 105,9 millions de dollars au 1^{er} janvier 2012). De ce montant, une tranche de 57,6 millions de dollars (59,1 millions de dollars au 31 décembre 2012; 65,0 millions de dollars au 1^{er} janvier 2012) représentait des immobilisations corporelles et des immeubles de placement situés aux États-Unis et une tranche de 55,0 millions de dollars (39,2 millions de dollars au 31 décembre 2012; 40,7 millions de dollars au 1^{er} janvier 2012) représentait des immobilisations corporelles et des immeubles de placement situés au Royaume-Uni.

Le goodwill attribuable à des activités situées à l'extérieur du Canada s'établissait à 61,9 millions de dollars (58,5 millions de dollars au 31 décembre 2012; 59,5 millions de dollars au 1^{er} janvier 2012) et était intégralement attribuable à des activités aux États-Unis.

Les revenus gagnés à l'extérieur du Canada se sont élevés à 978,4 millions de dollars (1 112,8 millions de dollars en 2012). De ce montant, une tranche de 435,9 millions de dollars (524,8 millions de dollars en 2012) a été gagnée aux États-Unis, 236,1 millions de dollars (266,0 millions de dollars en 2012), au Japon et 137,9 millions de dollars (128,8 millions de dollars en 2012), au Royaume-Uni. Les revenus par région sont déterminés en fonction de l'endroit d'expédition.

Renseignements sur les principaux clients

Au cours de l'exercice, la société a inscrit des ventes à un client représentant 11,0 % (11,4 % en 2012) du total des ventes et à un autre représentant 10,1 % (10,1 % en 2012) du total des ventes. Ces produits ont été constatés dans le Groupe des produits de la viande et dans le

Groupe des produits de boulangerie. Aucun autre client n'a compté pour plus de 10 % du total des ventes.

30. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Le 27 novembre 2012, la société a acquis des actifs et repris des passifs détenus par Paradigm Farm Ltd. (« Paradigm »), société fermée se consacrant à la production porcine, relatifs à l'achat des activités de The Puratone Corporation. Le prix d'achat s'est établi à 2,2 millions de dollars, et la société a réglé la transaction en trésorerie.

Le 14 décembre 2012, la société a acquis des actifs et repris des passifs détenus par The Puratone Corporation, Pembina Valley Pigs Ltd. et Niverville Swine Breeders Ltd. (collectivement, « Puratone »), des entités fermées se consacrant à la production porcine. Les actifs nets comptabilisés dans les états financiers au 31 décembre 2012 étaient fondés sur des évaluations provisoires de la juste valeur tandis que la société négociait le prix d'acquisition définitif et achevait l'évaluation des actifs et des passifs acquis. L'évaluation a été complétée en mars 2013 et la société a accepté le prix d'acquisition définitif de 45,4 millions de dollars, soit une augmentation de 0,9 million de dollars par rapport au montant provisoire de 44,5 millions de dollars qui avait été comptabilisé pour l'exercice clos le 31 décembre 2012. La société a réglé la transaction en trésorerie. La juste valeur des actifs nets identifiables à la date d'acquisition cadrait avec la juste valeur provisoire.

Les acquisitions de Paradigm et de Puratone ont été comptabilisées à titre de regroupements d'entreprises et ont donné lieu à un profit définitif de 4,3 millions de dollars (3,1 millions de dollars après impôt) en regard du profit provisoire combiné de 5,3 millions de dollars (4,1 millions de dollars après impôt) inscrit dans les autres produits pour l'exercice clos le 31 décembre 2012.

La baisse du profit combiné de 1,0 million de dollars se rapporte entièrement à Puratone, alors que l'estimation liée à Paradigm est demeurée inchangée. La diminution du profit tient essentiellement au changement du prix d'acquisition engendré par les négociations. Le profit sur les regroupements d'entreprises a résulté de l'acquisition de Paradigm et de Puratone à un prix inférieur aux justes valeurs attribuées aux actifs et aux passifs acquis.

Des coûts de transaction de 1,1 million de dollars liés aux acquisitions ont été exclus de la contrepartie payée et ont été constatés à titre de charge dans les autres produits (charges) pour l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Les actifs acquis et les passifs constatés à la date d'acquisition se présentent comme suit :

	Juste valeur de Puratone au 14 décembre 2012	Juste valeur de Paradigm au 27 novembre 2012
Actifs courants		
Débiteurs	366 \$	– \$
Stocks	4 182	55
Actifs biologiques	23 698	967
Charges payées d'avance et autres actifs	467	–
Actifs non courants		
Immobilisations corporelles	24 471	2 016
Autres actifs à long terme	305	–
Passifs courants		
Dette bancaire	(217)	–
Autres créiteurs	(1 570)	(55)
Partie courante de la dette à long terme	(204)	–
Passifs non courants		
Dette à long terme	(634)	–
Autres passifs à long terme	(1 764)	–
	49 100 \$	2 983 \$

Le 1^{er} février 2012, la société a fait l'acquisition des contingents de production de poulet détenus par Bon Accord Poultry Ranch Ltd., Brooks Poultry Ranch Ltd., Fraser Ridge Poultry Farm Ltd. et d'autres particuliers (collectivement, l'« exploitation avicole »). Le prix d'achat

s'est chiffré à 31,1 millions de dollars et la société a réglé la transaction en trésorerie. La transaction a été comptabilisée comme un regroupement d'entreprises et a donné lieu à un goodwill de 0,5 million de dollars.

Les actifs acquis se composent de ce qui suit :

	Juste valeur au 1 ^{er} février 2012
Immobilisations corporelles	2 560 \$
Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée	28 100 \$

31. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Le 12 février 2014, la société a annoncé que Grupo Bimbo, S.A.B. de C.V., du Mexique (« Grupo Bimbo »), a convenu d'acquérir toutes les actions ordinaires émises et en circulation de Canada Bread conformément à un arrangement en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* de l'Ontario (l'« arrangement »). Selon les modalités de l'arrangement, Grupo Bimbo a convenu d'acquérir, contre trésorerie, chaque action ordinaire de Canada Bread au prix de 72,00 \$ par action. Les Aliments Maple Leaf s'attend à toucher un produit net d'environ 1,65 milliard de dollars contre sa participation de 90 % dans Canada Bread. L'arrangement devra récolter au moins 66 ⅔ % des votes exprimés par les actionnaires de Canada Bread à l'occasion d'une assemblée extraordinaire qui devrait avoir lieu au début d'avril 2014. Les Aliments Maple Leaf a conclu une convention de vote avec Grupo Bimbo en vertu de laquelle elle s'est engagée à exercer les droits de vote rattachés à toutes les actions ordinaires de Canada Bread qu'elle détient en donnant son appui à l'arrangement à l'occasion de l'assemblée. La société n'est pas en mesure d'estimer le profit définitif sur la sortie étant donné que le moment de la clôture de cette transaction proposée est incertain. Après la vente, la société ne consolidera plus les résultats et le bilan connexe de Boulangerie Canada Bread, Limitée. Sous réserve de l'approbation du tribunal, des approbations réglementaires et des autres conditions habituelles, la transaction devrait être conclue au deuxième trimestre de 2014.

Le 19 février 2014, la société a vendu un immeuble de placement situé dans la région de Toronto, qui était classé en tant qu'actif détenu en vue de la vente dans les états financiers consolidés de clôture, pour un produit brut de 6,4 millions de dollars.

32. INCIDENCE DE L'ADOPTION DE NOUVELLES NORMES COMPTABLES AU COURS DE LA PÉRIODE

Le 1^{er} janvier 2013, la société a adopté, de manière rétrospective, la version révisée de l'IAS 19, *Avantages du personnel*, avec retraitement des données. Aux termes de la version révisée de l'IAS 19, la société est

tenue de calculer le rendement attendu des actifs du régime de retraite et ses coûts financiers connexes en multipliant le taux d'actualisation en vigueur par la situation financière nette du régime. Aux termes de la version révisée de la norme, la société est tenue de comptabiliser en charges les frais administratifs du régime à mesure qu'ils sont engagés et non de les inclure dans le rendement attendu.

L'incidence de l'adoption se présente comme suit :

Incidence sur les états consolidés des résultats

Exercices clos les 31 décembre	2013	2012
Frais de vente et charges générales et administratives ⁱ⁾	37 673 \$	35 152 \$
Impôt sur le résultat	(9 738)	(9 000)
Bénéfice net	(27 935)	(26 152)
Attribuable à ce qui suit :		
Actionnaires ordinaires	(27 647)\$	(25 880)\$
Participation ne donnant pas le contrôle	(288)	(272)
Augmentation (diminution) du bénéfice par action attribuable aux actionnaires ordinaires		
Bénéfice de base par action	(0,20)\$	(0,19)\$
Bénéfice dilué par action ⁱⁱ⁾	(0,20)\$	(0,18)\$
Nombre moyen pondéré d'actions (en millions)	139,9	139,4

ⁱ⁾ L'augmentation des frais de vente et charges générales et administratives comprend une augmentation totale de 33,1 millions de dollars (29,6 millions de dollars en 2012) au titre des charges de retraite et une augmentation de 4,6 millions de dollars (5,6 millions de dollars en 2012) au titre des frais administratifs du régime attribuable à l'adoption de la version révisée de l'IAS 19 au cours de l'exercice.

ⁱⁱ⁾ Le bénéfice dilué par action a été retraité selon un nombre moyen pondéré d'actions évalué à 139,9 millions (142,7 millions en 2012).

Incidence sur les états consolidés du résultat global

Exercices clos les 31 décembre	2013	2012
Bénéfice net	(27,935)\$	(26,152)\$
Variation des pertes actuarielles	27,935	26,152
Résultat global	– \$	– \$

L'adoption de la version révisée de l'IAS 19 n'a pas eu d'incidence sur les bilans consolidés, les états consolidés des variations des capitaux propres et les tableaux

consolidés des flux de trésorerie de la société pour 2013 et 2012.

Ce qui suit constitue un rapprochement avec les données retraitées de 2012 :

États consolidés des résultats

Exercice clos le 31 décembre 2012	Données présentées antérieurement	Activités abandonnées ⁱ⁾	Incidence de l'IAS 19 révisée	Données retraitées
		(note 22)		
Frais de vente et charges générales et administratives	494 714 \$	(21 510)\$	35 152 \$	508 356 \$
Impôt sur le résultat	47 889	(18 884)	(9 000)	20 005
Bénéfice net	122 714	–	(26 152)	96 562
Attribuable à ce qui suit :				
Actionnaires ordinaires	115 296 \$	– \$	(25 880)\$	89 416 \$
Participation ne donnant pas le contrôle	7 418	–	(272)	7 146
Bénéfice par action attribuable aux actionnaires ordinaires				
Bénéfice de base par action	0,83 \$	– \$	(0,19)	0,64 \$
Bénéfice dilué par action	0,81	–	(0,18)	0,63
Nombre moyen pondéré d'actions (en millions)	139,4	–	–	139,4

ⁱ⁾ L'adoption de la version révisée de l'IAS 19 n'a pas eu d'incidence sur le résultat net tiré des activités abandonnées pour les exercices clos les 31 décembre 2013 et 2012.

États consolidés du résultat global

Exercice clos le 31 décembre 2012	Données présentées antérieurement	Incidence de l'IAS 19 révisée	Données retraitées
Bénéfice net	122 714 \$	(26 152)\$	96 562 \$
Variation des pertes actuarielles	(87 743)	26 152	(61 591)
Résultat global	38 492	–	38 492

RENSEIGNEMENTS AU SUJET DE LA SOCIÉTÉ

Capital social

Le capital autorisé de la société consiste en un nombre illimité d'actions ordinaires avec droit de vote, en un nombre illimité d'actions ordinaires sans droit de vote, et en un nombre illimité d'actions privilégiées pouvant être émises en séries. Au 31 décembre 2013, il y avait 140 256 389 actions ordinaires avec droit de vote émises et en circulation, pour un total de 140 256 389 actions en circulation. La société comptait 782 actionnaires inscrits, dont 745 étaient inscrits au Canada et détenaient 98,87 % des actions avec droit de vote émises.

Actionnariat

Au 31 décembre 2013, le principal actionnaire de la société est McCain Capital Inc., qui détient 45 998 783 actions avec droit de vote, soit 32,8 % de l'ensemble des actions émises et en circulation. Michael H. McCain est le propriétaire réel exclusif de McCain Capital Inc., sur laquelle il exerce un contrôle exclusif. Au total, M. M.H. McCain détient en propriété véritable ou contrôle 45 998 783 actions ordinaires, soit 32,8 % des actions ordinaires. West Face Capital Inc. détient 15 894 413 actions avec droit de vote, soit 11,33 % de l'ensemble des actions émises et en circulation. Le reste des actions émises et en circulation est détenu par le grand public.

Siège social

Les Aliments Maple Leaf Inc.
Bureau 1500
30, avenue St. Clair Ouest
Toronto (Ontario) Canada
M4V 3A2
Tél. : 416-926-2000
Téléc. : 416-926-2018
Site Web : www.mapleleaffoods.com

Assemblée annuelle

L'assemblée annuelle des actionnaires de la société Les Aliments Maple Leaf Inc. aura lieu le jeudi 1^{er} mai 2014, à 11 h, au MaRS Discovery District, situé au 101 de la rue College, à Toronto (Ontario) Canada.

Dividendes

Les dividendes trimestriels sont déclarés et versés à la discrétion du conseil d'administration. Les dates prévues pour le versement des dividendes en 2014 sont le 31 mars, le 30 juin, le 30 septembre et le 31 décembre.

Demandes de renseignements des actionnaires

Les demandes de renseignements portant sur les dividendes et les certificats perdus, de même que les demandes de changement d'adresse et de transfert, doivent être adressées à l'agent des transferts de la société :

Services aux investisseurs
Computershare Inc.
100, avenue University, 9^e étage
Tour Nord
Toronto (Ontario) Canada M5J 2Y1
Tél. : 514-982-7555 ou 1-800-564-6253
(sans frais en Amérique du Nord)
Courriel : service@computershare.com

Demandes de renseignements sur la société

Relations avec les investisseurs :
416-926-2005.

On peut obtenir des exemplaires des rapports annuels et trimestriels, de la notice annuelle et d'autres documents d'information en s'adressant au premier vice-président et secrétaire de la société, au 416-926-2000.

Agent des transferts et agent comptable des registres

Services aux investisseurs
Computershare Inc.
100, avenue University, 9^e étage
Tour Nord
Toronto (Ontario) Canada M5J 2Y1
Tél. : 514-982-7555 ou 1-800-564-6253
(sans frais en Amérique du Nord)
Courriel : service@computershare.com

Auditeurs

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Toronto (Ontario) Canada

Marché et symbole boursiers

Les actions ordinaires avec droit de vote de la société sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto et sont négociées sous le symbole boursier « MFI ».

Annual report

If you wish to receive a copy of the Annual Report in English, please write to:
The Corporate Secretary,
Maple Leaf Foods Inc.,
30 St. Clair Avenue West, Suite 1500
Toronto, Ontario, Canada M4V 3A2.



Les valeurs des Aliments Maple Leaf guident chacune de nos actions.

Nous sommes mus par des valeurs bien ancrées et par une détermination à bâtir une société chef de file de viandes de consommation emballées sensible au développement durable.

Pour de plus amples renseignements sur l'engagement des Aliments Maple Leaf envers le développement durable, il y a lieu de consulter notre site Web.

www.mapleleaffoods.com/sustainability